



Rapport Annuel 2020



Faits saillants en termes de performance

En 2020, Afreximbank a intensifié ses opérations de prêt en soutien à ses États membres, non seulement pour poursuivre ses objectifs prévus dans le cadre de ses piliers stratégiques à moyen terme, mais aussi pour renforcer proactivement les interventions destinées à protéger les économies africaines des répercussions de la pandémie de Covid-19.

34 %

Augmentation en glissement annuel du total des actifs, à 19,31 milliards USD fin 2020

12 %

Augmentation en glissement annuel du bénéfice en 2020, à 351,7 millions USD

3,37 milliards USD

Le capital total a progressé de 20 % en 2020

11 %

Rendement des capitaux propres moyens en 2020

Principaux indicateurs macroéconomiques

Le PIB réel mondial s'est contracté de 3,5 % en 2020, contre une hausse de 3,6 % en 2019.
Le PIB réel de l'Afrique a diminué de 2,3 % en 2020, après avoir augmenté de 3 % en 2019.

Approbations des prêts (en milliards USD)

Total	16,29 (+ 31 % par rapport à 2019)
Programme de Lignes de Crédit	10,08 (+ 40 % par rapport à 2019)

01

1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1.1 L'environnement opérationnel	14
1.2 Opérations et Activités	15
1.3 L'impact sur le Développement	19

02

2. L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

2.1 Le Contexte Économique Mondial	24
2.2 Le contexte Économique Africain	30

03

3. OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS

3.1 Opérations	58
3.2 Activités	75

04

4. IMPACT DES OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE LA BANQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

4.1 Commerce Intra-africain	97
4.2 Industrialisation et développement des exportations	99
4.3 Leadership dans le financement du commerce	103

05

5. DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

5.1 Introduction	116
5.2 État du Résultat Global	116
5.3 État de la Situation Financière	119

06

6. ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS 31 DÉCEMBRE 2020

127

07

7. INFORMATIONS POUR LES INVESTISSEURS

206

TABLES

2.1 Évolution de la production mondiale	24
2.2 Afrique : Croissance Réelle du PIB	31
2.3 Afrique : Inflation	33
2.4 Position de Réserve des Pays Africains	35
2.5 Afrique : Evolution des Taux de change	36
2.6 Prix des Matières Premières	39
2.7 Afrique : Commerce de Marchandises	40
2.8 Commerce Intra-Africain	46
3.1 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt et des Encours par Type de Produit/Programme	60
3.2 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt et des Encours par Secteur	64
3.3 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt et des Encours par Type d'Institution Bénéficiaire	66
3.4 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt et des Encours par Direction Commerciale	68

FIGURES

2.1 Production et Inflation Mondiales	25
2.2 Production en Afrique par région	32
2.3 Tendance des prix des matières premières, indices des matières premières (BCOM)	43
2.4 Tendances du commerce de marchandises africain	43
3.1 Afreximbank : Approbations de Crédit	62
3.2 Afreximbank : Encours de Crédit	62
3.3 Afreximbank : Répartitions des Encours de prêts par Type de Produit/Programme	63
3.4 Afreximbank : Répartitions des Approbations de prêts par Secteur	66
3.5 Afreximbank : Nombre et taille moyenne des Transactions Approuvées	67
3.6 Échéances Moyennes et écart type	67
3.7 Syndications / Club Deals arrangés ou co-arrangés par la Banque	69
5.1 Afreximbank : ratio charges/produits	118
5.2 Afreximbank : ratio créances douteuses c. prêts bruts	118
5.3 Afreximbank : Actifs	119
5.4 Afreximbank : Passifs	120

BOXES

Encadré 2.1 Réponse de l'Afrique à la pandémie de COVID-19	48
Encadré 2.2 Implications de la pandémie de COVID-19 pour l'Accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine	52
Encadré 3.1 Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) d'Afreximbank : Un outil de gestion des crises	70
Encadré 3.2 Jeter les bases d'une industrie automobile en Afrique	86
Encadré 3.3 Assurer la résilience au moyen de solides mesures et plans d'urgence contre la COVID-19	88
Encadré 4.1 Commandes groupées dans le cadre de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales	106
Encadré 4.2 Innovations en matière d'acquisition et de financement de vaccins pour l'Afrique	108
Encadré 4.3 Financement du commerce en des temps difficiles : le Programme de facilitation du commerce d'Afreximbank	110

Vision

Transformer le Commerce Africain

Récompenses

Récompense octroyée par:	Récompense
1. <i>African Banker Magazine</i>	« Le contrat de l'année - Dette » au titre du prêt syndiqué de 1 milliard EUR consenti par Afreximbank à la Bank of Industry
2. <i>Tableau de classement Bloomberg 2020</i>	N° 1 Arrangeur chef de file mandaté des prêts consentis aux emprunteurs d'Afrique sub-saharienne
3. <i>Tableau de classement Bloomberg 2020</i>	N° 3 Agent administratif des prêts consentis aux emprunteurs d'Afrique sub-saharienne
4. <i>EMEA Finance</i>	« Meilleur contrat de financement structuré de l'année en Afrique du Nord » dans le cadre du projet relatif au barrage de Rufiji, en Tanzanie ; Afreximbank a fourni les garanties de bonne exécution aux entrepreneurs égyptiens

Lettre de Transmission

26 Mars 2021

Excellence Monsieur le Président,
Conformément à l'article 35 des statuts d'Afreximbank, j'ai l'honneur de vous présenter ci-joint, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport d'Activités de la Banque pour la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020, incluant ses états financiers audités pour la même période.

Le Rapport contient également une revue de l'environnement économique international et africain dans lequel la Banque a exercé son activité pendant cette période et souligne l'impact sur le développement du commerce lié à certaines activités et opérations de la Banque durant cette période.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Professeur Benedict Oramah

Président de la Banque et du
Conseil d'Administration

Monsieur le Président

Assemblée Générale
des Actionnaires
Banque Africaine
d'Import-Export
Le Caire, Egypte



Professeur Benedict Oramah

Président de la Banque et du
Conseil d'Administration

Conseil d'Administration

Professeur Benedict Okey ORAMAH
Président

Docteur Georges Elombi
Secrétaire du Conseil

Membres du Conseil

Classe « A »

Monsieur Mr Aliyu Ahmed

Docteur Denny Kalyalya

Monsieur Stefan Luis Francois
Nalletamby

Monsieur Gamal Mohamed Abdel-Aziz
Negm

Classe « B »

Monsieur Kee Chong Li Kwong Wing

Docteur John Panonetsa Mangudya

Monsieur Jean Marie Benoit Mani

Monsieur Victor Jerome Nemblessini-
Silue

Classe « C »

Monsieur Daniel Hanna

Madame Xu Yan

« Directeurs Indépendants »

Monsieur Anil Dua

Monsieur Ronald Sibongiseni Ntuli

Auditeurs Externes

Pricewaterhouse Coopers
KPMG

Direction

Docteur Benedict Okey Oramah

Président de La Banque et
du Conseil d'Administration

Monsieur Denys Denya

Vice-Président Exécutif
(Finance, Administration et
Services Bancaires)

Docteur Georges Elombi

Vice-Président Exécutif
(Gouvernance d'Entreprise
et Services Juridiques)

Monsieur Amr Kamel

Vice-Président Exécutif
(Développement des Affaires
et Services Bancaires aux Entreprises)

Madame Kanayo Awani

Directeur Général
(Initiative du Commerce Intra-Africain)

Monsieur Nyevero Hlupo

Directeur financier

Monsieur Samuel Loum

Directeur (Evaluation de Crédit)

Docteur Robert Tomusange

Directeur (Services Administratifs)

Monsieur Elias Kagumya

Directeur (Gestion du Risque)

Docteur Robert Ochola

Directeur (Stratégie et Innovation)

Docteur Hippolyte Fofack

Economiste en Chef et Directeur
(Recherche et Coopération
Internationale)

Monsieur Stephen Tio Kauma

Directeur (Ressources Humaines)

Madame Gwen Mwaba

Directeur (Financement du Commerce)

Monsieur Constantin Von Moltke

Directeur (Syndications et Agency)

Monsieur Rene Awambeng

Directeur (Relations avec la Clientèle)

Madame Samallie Kiyangi

Directeur (Affaires Juridiques)

Monsieur Ibrahim Sagna

Directeur (Conseil – Marchés de
Capitaux)

Monsieur Kwabena Ayirebi

Directeur (Opérations Bancaires)

Monsieur Tito Alai

Directeur (Communication)

Monsieur Chandi Mwenebunu

Directeur (Trésorerie et Marchés)

Monsieur Idrissa Diop

Directeur (Conformité)

Monsieur Abel Osuji

Directeur (Audit Interne)

Monsieur Olaleye Babatunde

Directeur (Technologie de l'Information)

Chapitre Un

Resume Analytique

Malgré les problèmes considérables posés par la pandémie de Covid-19, Afreximbank a lancé plusieurs nouvelles initiatives (dont le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce) et intensifié ses prêts, le total des approbations de prêts progressant de 31,4 % en glissement annuel.

01



Chapitre Un

Resume Analytique

milliards USD

11,81

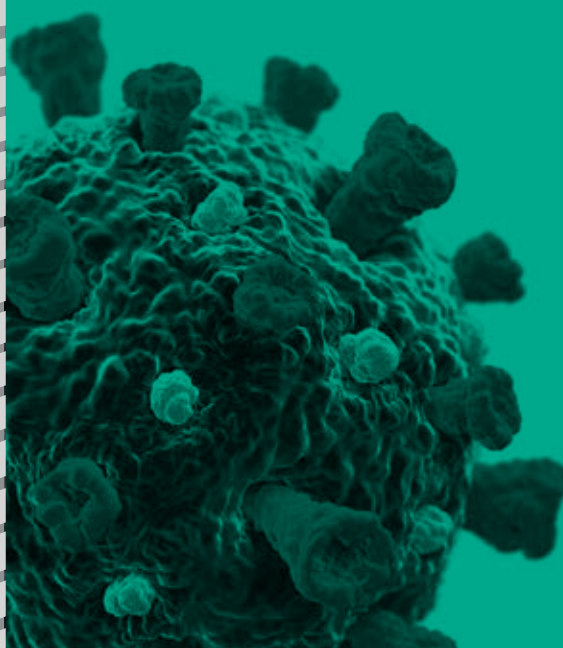
Afreximbank a été l'arrangeur chef de file mandaté au titre de 14 transactions syndiquées d'un montant de 11,81 milliards USD en 2020.

milliards USD

6,08

Approuvées au titre du PATIMFA et des crédits liés au PATIMFA.

Au titre de son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce, Afreximbank a pris des dispositions en matière de financement du commerce d'urgence pour les importations urgentes afin de lutter contre la pandémie, notamment en fournissant des médicaments, des kits de tests, des équipements de protection individuelle et médicaux, et en réaménageant des hôpitaux. Le crédit sera disponible au moyen de financements directs, de lignes de crédit, de garanties, de swaps de devises et d'autres instruments.





Resume Analytique

L'année examinée a posé de nombreux défis au monde entier. La pandémie mondiale de COVID-19 qui a frappé dès le début de l'année s'est propagée partout dans le monde, entraînant des perturbations inédites et synchronisées à divers niveaux.

Outre le nombre de décès sans précédent, l'impact social et économique de la pandémie n'a pas d'équivalent dans l'histoire moderne, et touche tous les aspects de la vie quotidienne, y compris le travail et les déplacements.

Pendant l'année, les opérations et activités de la Banque ont été entreprises conformément aux programmes de travail et budgets révisés, et dans le contexte de la crise économique mondiale et régionale induite par la COVID-19. En plus d'intensifier son soutien dans le cadre des programmes et crédits existants, la Banque a lancé plusieurs initiatives et produits nouveaux pendant l'année, spécifiquement conçus pour atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie sur ses pays membres tout en protégeant les actifs et le personnel de la Banque.

1.1 L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Le PIB mondial s'est contracté de 3,5 % en 2020, après avoir progressé de 2,8 % en 2019. La croissance des économies développées a reculé de 4,9 % en 2020, après une hausse de la production de 1,6 % enregistrée en 2019, reflétant de fortes baisses dans la zone euro

et aux États-Unis. L'évolution de la production dans le groupe a été sous-tendue par la faible activité économique généralisée dans la région en raison des strictes mesures destinées à endiguer le coronavirus.

En accord avec les évolutions survenues dans le monde entier, la production des économies en développement a reculé de 2,5 % en 2020, un fort ralentissement par rapport à la croissance de la production de 3,6 % enregistrée en 2019. Le redressement rapide de la Chine qui a abouti à une croissance estimée de 2,3 % a contribué à éviter une contraction plus marquée dans le groupe. Pour de nombreuses économies en développement, à l'exclusion de la Chine, le redémarrage de la croissance a été timide, reflétant une combinaison de divers facteurs, dont la poursuite de la propagation de la pandémie et la saturation des systèmes de santé, l'incidence de secteurs gravement touchés sur l'ensemble de l'économie, comme le tourisme, ainsi que la forte dépendance aux financements externes, dont les envois de fonds.

Le plus récentes estimations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) indiquent que la croissance du volume de commerce de marchandises

mondial, qui avait diminué de 1,2 % en 2019, s'est encore dégradée, enregistrant une baisse de 9,2 % à la fin de 2020. Il est estimé qu'en termes de dollars américains courants, le commerce est passé de 38,39 billions USD en 2019 à 34,86 billions USD en 2020. La forte contraction du commerce mondial a été principalement causée par les restrictions liées à la COVID-19, telles que les mesures de confinement, qui ont nui à la demande et à l'activité économique mondiale.

En 2020, l'Afrique a fait face à une crise sanitaire et économique sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19 - qui a réduit à néant des années de développement durement gagné et bouleversé les vies et moyens de subsistance de millions de personnes. La région a dans l'ensemble subi sa première récession en 25 ans dans un contexte de contraction du commerce mondial et d'une forte baisse des prix des matières premières et des revenus issus du tourisme. Le PIB de l'Afrique a reculé à un taux estimé de 2,3 % en 2020. Le commerce de marchandises du continent, qui a augmenté de 1,4 % en passant à 1.08 milliards USD en 2019, après une solide croissance de 11,9 % en 2018, a été considérablement affecté puisqu'il a

diminué de 11,9 % pour atteindre 948,30 milliards USD estimés en 2020.

1.2 OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS

En 2020, la Banque a intensifié ses opérations de prêt en soutien à ses États membres, non seulement pour poursuivre ses objectifs prévus dans le cadre de ses piliers stratégiques à moyen terme, mais aussi pour augmenter proactivement les interventions destinées à protéger les économies africaines des répercussions de la pandémie de COVID-19. Les programmes déployés incluaient, entre autres, le programme de lignes de crédit, le programme de financement direct, le programme de financement de projets, le programme de développement des exportations, le programme de financement sur actifs, le programme pays, le programme de syndications, le programme de garantie d'Afreximbank (AFGAP), ainsi que le récent Dispositif d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA).

Le montant total des approbations de crédit de la Banque a donc augmenté de 31,4 %, passant de 12,39 milliards USD en 2019 à 16,29 milliards USD en 2020.

Le montant total des approbations de crédit depuis la création de la Banque a frôlé la barre des 100 milliards USD, atteignant 97,73 milliards USD. Cela constitue un exploit remarquable dans la mesure où la Banque s'est efforcée de préserver un équilibre entre la lutte contre la crise causée par la pandémie à laquelle sont confrontés ses pays membres et le maintien de solides activités commerciales et fondamentaux de gestion des risques. Du fait de l'augmentation des décaissements bruts, qui ont atteint 10,95 milliards USD en 2020, le total des encours de crédit est passé de 12,38 milliards USD fin 2019 à 16,77 milliards USD fin 2020, soit une hausse de 35,4 %. En ajoutant l'exposition non financée (2,35 milliards USD fin 2020), la valeur totale des prêts et passifs éventuels s'élevait à 19,12 milliards USD fin 2020

contre 13,80 milliards USD fin 2019, soit une augmentation de 38,5 % en glissement annuel.

Le Programme de Lignes de Crédit (LOCP) et le Programme de Financement Direct (DFP) furent les plus gros programmes de prêt déployés par la Banque pendant l'année, représentant dans leur ensemble environ 85 % des approbations et 80 % de l'encours des prêts. Le LOCP, qui reste le principal instrument de prêt de la Banque, fournit des lignes de crédit par décaissement ou par garantie aux banques solvables africaines et étrangères se livrant au financement du commerce africain. Les approbations totales accordées dans le cadre du LOCP ont augmenté de 40,4 % pour s'établir à 10,08 milliards USD en 2020. L'encours total des prêts accordés dans le cadre du LOCP est passé à 8,73 milliards USD fin 2020, soit une augmentation de 79,4 % en glissement annuel.

Le niveau d'approbations accordées dans le cadre du programme DF a augmenté à 4,07 milliards USD en 2020 (+16,4 % par rapport au niveau de 2019), représentant environ 25 % des approbations totales. L'encours des prêts a également progressé pendant la période, atteignant le niveau de 5 milliards USD, soit une hausse de 15,9 % sur l'année.

En 2020, la Banque a encore confirmé sa pertinence à l'égard des États membres en lançant un dispositif de réponse à la crise causée par la COVID-19 appelé le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) visant à aider les pays africains à gérer les impacts économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19. En effet, PATIMFA, approuvé par le Conseil d'administration de la Banque lors de sa séance du 20 mars, neuf jours après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la Covid-19 de pandémie, a fourni des financements pour aider les pays

79,4 %

L'encours total des prêts au titre du Programme de Lettres de Crédit a augmenté de 79,4 % pour s'établir à 8,73 milliards USD en 2020.

16,3 %

Les approbations en vertu du Programme de Financement Direct ont progressé de 16,3 % pour atteindre 4,07 milliards USD en 2020.

Janvier 2021

Le commerce au titre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine a débuté le 1er janvier 2021.

Resume Analytique

membres d'Afreximbank à s'adapter de manière ordonnée aux chocs financiers, économiques et sanitaires causés par la pandémie de COVID-19. Le dispositif a aidé les banques centrales et d'autres institutions financières à faire face aux paiements de la dette commerciale qui étaient exigibles et à éviter les défauts de paiement des transactions commerciales. Il a également aidé les pays membres à supporter les importations essentielles dans l'urgence.

De plus, PATIMFA visait à aider les pays membres dont les recettes fiscales sont liées aux revenus issus d'exportations spécifiques tels que les redevances minières à pallier toute baisse soudaine des recettes fiscales résultant d'une diminution des recettes d'exportation. PATIMFA a permis de financer avec succès les besoins d'urgence en importation de produits nécessaires à la lutte contre la pandémie, notamment des médicaments, des kits de test, des équipements de protection personnelle et médicaux, le réaménagement d'hôpitaux, etc. Le dispositif était disponible par le biais de financements directs, de lignes de crédit, de garanties, de swaps de devises et d'autres instruments similaires.

La Banque a approuvé un montant de 6,08 milliards USD dans le cadre de PATIMFA ainsi que des crédits associés à ce dispositif, avec un encours de prêts de 4,94 milliards USD fin décembre 2020. La part du dispositif dans le total des prêts était légèrement inférieure à 30 %.

Pendant l'année, la Banque est restée un important acteur continental pour mobiliser des financements en Afrique. Témoinant de son rôle majeur sur le marché africain des prêts syndiqués, la Banque a été classée premier arrangeur chef de file mandaté de l'Afrique sub-saharienne dans le Tableau de Classement 2020 (Capital Markets Leagues Tables) de Bloomberg. Ce classement a attesté du rôle de leadership de la Banque pour mobiliser des capitaux au sein et en dehors du

continent, auprès d'un large éventail d'investisseurs et de parties prenantes, afin de soutenir les besoins en financement des emprunteurs africains.

En 2020, la Banque a été l'arrangeur chef de file mandaté dans le cadre de 14 transactions syndiquées d'un montant de 11,81 milliards USD, contre 5,45 milliards USD en 2019. La part de la Banque dans ces transactions syndiquées s'élevait à 1,74 milliards USD, témoignant ainsi d'un ratio de levier de 6,8 contre 5,1 en 2019.

Comme prévu dans le 5e plan stratégique de la Banque (IMPACT 2021 : l'Afrique transformée) le pilier « Commerce intra-africain » qui a été soigneusement conçu pour soutenir les échanges dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est restée l'une des principales priorités de la Banque dans le contexte des défis engendrés par l'épidémie de COVID-19. Dans ce contexte, le montant des transactions approuvées en soutien au commerce intra-africain a augmenté de 42,3 % en glissement annuel pour s'établir à 1,44 milliard USD en 2020. Le solde des encours des prêts intra-africains a atteint 5,21 milliards USD à fin 2020, soit 31,1 pour cent de l'exposition totale de la Banque.

Au niveau de la facilitation des échanges intra-africains, la Banque s'est lancée dans plusieurs initiatives continentales. Elle a à cet égard réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son initiative sur l'économie créative afin de faciliter l'émergence et la croissance de l'industrie créative et culturelle en Afrique. Parmi les progrès réalisés dans ce domaine figurent notamment : (i) le lancement d'un fonds de soutien à l'industrie créative de 500 millions USD pour fournir une solution unique pour les gouvernements, les entreprises créatives et les particuliers afin de trouver et d'accéder au soutien technique, au financement, à l'investissement et aux opportunités de marché ; (ii) la création du conseil consultatif pour l'Afrique créative afin

d'apporter un soutien à l'industrie créative ; (iii) l'élaboration d'une note conceptuelle sur la création d'un fonds de capital-risque incluant les talents créatifs ; et (iv) l'approbation de la première transaction en faveur de l'économie créative pour une société de production de films évaluée à 5 millions USD.

La publication de critères de qualité et de normes pour les produits est un critère essentiel à la mise en œuvre la ZLECA, car elle garantira que les producteurs de biens et de services sur le continent se conforment à un minimum d'exigences réglementaires et de clients les autorisant à approvisionner le marché continental avec des produits qui répondent à ces standards. À cet égard, la Banque a mobilisé 500 000 USD auprès de partenaires sous forme de subventions et a accordé une subvention de contrepartie de 720 000 dollars en soutien à l'harmonisation des normes pour les produits pharmaceutiques et équipements médicaux en Afrique. Les normes qui seront élaborées par l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN) visent à renforcer la qualité et la sécurité dans la production de produits pharmaceutiques, de médicaments et d'équipements médicaux sur le continent. Cette démarche s'appuie sur des efforts analogues menés sous l'égide de l'ARSO et est appuyée par la Banque et le Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), l'institution nationale allemande de métrologie, et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) pour l'harmonisation des normes dans le secteur automobile.

Une autre évolution majeure qui a facilité le commerce intra-africain a été le lancement du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit de la Banque. Le dispositif devrait faciliter la circulation des marchandises au moyen d'une garantie unique (par opposition à l'émission d'une garantie à chaque frontière) afin de réduire le coût de transport des marchandises en transit et de faciliter le commerce

intra-africain. Conçu pour être mis en œuvre en collaboration avec les autres émetteurs de garantie de transit, la Participation de la Banque augmentera la capacité et le soutien de la modernisation de la technologie pour un commerce de transit efficace. Afin de déployer le programme de garantie de transit, la Banque s'est engagée avec l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales. Dans ce contexte, la Banque a négocié son accession au Régime de Garantie Régionale du Transit Douanier (RGTD) du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) afin de permettre au COMESA, au RGTD et à la Banque de piloter ce régime qui sera conjointement étendu à l'Afrique sous les auspices de l'Union africaine. L'accord d'accession devrait être signé début 2021.

L'un des faits marquants de l'année a été la reconduction par les actionnaires du Prof. Benedict Oramah au poste de président d'Afreximbank pour un deuxième mandat de 5 ans. La décision a été annoncée lors de la 27e Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque, qui s'est tenue par la diffusion de résolutions en raison de la pandémie de COVID-19. Le renouvellement du mandat du Prof. Oramah a été l'une des décisions clés prises par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale de 2020.

Pendant l'année, le Président de la Banque a été nommé Président du Conseil d'administration du Fonds de Réponse à la COVID-19 de l'Union africaine qui vise à « mobiliser des ressources pour renforcer la réponse du continent à la COVID-19 en permettant à CDC Afrique de passer des commandes groupées de matériels de diagnostic et d'autres produits médicaux pour les distribuer aux États membres et en atténuant l'impact social, économique et humanitaire de la Covid-19 sur les populations africaines. »

Le Président Oramah a également été nommé par S.E le Président Cyril Ramaphosa, le Président de l'UA,

Afreximbank a approuvé un montant de 6,08 milliards USD en vertu du PATIMFA et des crédits associés à celui-ci, avec un encours de prêts de 4,94 milliards USD fin décembre 2020. La part du crédit dans le total des prêts était légèrement inférieure à 30 %.



Resume Analytique

membre du Groupe de Travail Africain sur l'Acquisition du Vaccin COVID-19 (AVATT). L'AVATT a entre autres objectifs : (1) définir les approches les plus appropriées pour se procurer suffisamment de doses de vaccin contre la COVID-19 pour vacciner 60 % de la population africaine ; et (ii) évaluer les besoins et financements supplémentaires nécessaires pour la livraison et l'administration réussies des vaccins, y compris en ressources humaines, installations et équipements, logistique, engagement communautaire et communication.

Le Comité de Gouvernance provisoire de la Plateforme de Paiement et de Règlement Panafricaine (PAPSS) a tenu sa réunion inaugurale au Caire le 3 décembre 2020, une étape historique vers la mise en œuvre opérationnelle du système de paiement. Développé par la Banque sous les auspices du Secrétariat de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) et de l'Union africaine (UA), PAPSS permettra le règlement des paiements du commerce intra-africain en devises africaines dans la poursuite des objectifs de la ZLECAf. La réunion du Comité de Gouvernance a préparé la voie au lancement opérationnel de la PAPSS au début de la nouvelle année. Le Comité de Gouvernance provisoire de la PAPSS est composé des Gouverneurs des banques centrales des six pays de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) où la PAPSS réalisera sa phase pilote, du Commissaire aux Affaires économiques de l'UA, du Secrétaire Général de la ZLECA et d'un représentant de la Banque africaine de développement et d'Afreximbank. Le Comité est chargé de la supervision réglementaire pour veiller à la réussite du système de paiement.

Adopté en juillet 2019 par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en tant que système de paiement et de règlement destiné à soutenir la mise en place de la ZLECAf, PAPSS devrait créer de nouveaux flux financiers et faciliter avec succès

le commerce et d'autres activités économiques parmi les pays africains. Afreximbank est l'opérateur et le principal Agent de règlement de PAPSS. La Banque fournira une garantie de règlement sur le système de paiement ainsi que des facilités de caisse à l'ensemble des agents de règlement.

En 2020, les activités de gestion des risques ont continué de cibler l'amélioration et le renforcement et du Cadre de Gestion des risques de l'Entreprise adopté par la Banque avec comme priorité la gestion de l'impact négatif de la Pandémie de COVID-19 sur l'activité et les opérations de la Banque. Les principales initiatives à cet égard comprennent la mise en œuvre continue du plan de réponse de la Banque à la pandémie, la gestion des risques environnementaux et sociaux, des outils de gestion des risques opérationnels de la Banque, tels que les autoévaluations de contrôle des risques (RCSA), les indicateurs de risque clés (KRI) ainsi que l'amélioration des processus de gestion des incidents et de signalement des pertes opérationnelles.

Afin de se protéger de l'impact de la crise sur ses opérations commerciales, la Banque a mis en place et renforcé quatre axes de travail, notamment (1) le Comité de Qualité des Prêts (LQC), (2) le Groupe de Travail sur la Gestion des Liquidités (LMWG), (3) le Comité de Réponse Commerciale à la COVID-19, et (4) l'axe de travail sur l'impact budgétaire. Ces comités ont été soutenus par le Comité de Gestion des Situations d'Urgence (EMC) de la Banque et ont contribué à mettre en place une solide politique de télétravail qui avait fait l'objet de répétitions dans le cadre de la gestion de la continuité des activités de la Banque.

L'année examinée a posé de nombreux défis aux bureaux de financement des banques du monde entier et encore plus aux banques des pays en développement. Toutefois, malgré les difficultés occasionnées par la COVID-19, la Banque a réussi à atteindre ses

objectifs de financement conformément aux budgets révisés dans le contexte de la COVID-19. La Banque a mobilisé un montant total d'environ 9,20 milliards USD auprès d'entités internationales et africaines pendant l'année. Un total de 5,60 milliards USD ont été levés dans le cadre du Programme de Mobilisation des Ressources d'Afrique ; avec environ 1,14 milliard USD levé auprès de banques partenaires internationales par le biais de lignes de crédit bilatérales ; environ 1,03 milliard USD issu du marché des prêts syndiqués ; et 1,32 milliard USD levé auprès d'institutions financières de développement et d'agences de crédit à l'exportation.

Pendant l'année, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son objectif stratégique de mobilisation de capital afin de répondre à la forte demande de financement de ses États membres et autres clients. Cette demande a augmenté en 2020 en raison des extraordinaires demandes de soutien pour les exportations, le tourisme, les secteurs de la finance et de la santé, etc. qui ont été impactés par la pandémie de COVID-19. Ainsi, malgré les défis posés par la pandémie, les actionnaires ont continué de soutenir la Banque en injectant de nouveaux capitaux, notamment en réinvestissant des dividendes. À cet égard, les actionnaires nouveaux et existants ont acquis 8,244 actions supplémentaires de toutes catégories, apportant 163,74 millions USD de capital supplémentaire, avec 251,1 millions USD de capital appelable en plus. Des fonds propres supplémentaires sous la forme de warrants sur actions pour un total de 122,12 millions USD ont également été levés.

En raison de la pandémie de COVID-19 en 2020, plusieurs des événements prévus par la Banque et ses institutions partenaires ont été annulés ou organisés virtuellement. Ce fut par exemple le cas pour le Salon du Commerce Intra-Africain, un événement phare de la Banque qui était prévu en septembre 2020 et a

été reporté à 2021. Ceci dit, malgré les restrictions de voyages et confinements imposés partout dans le monde, et les efforts mis en œuvre pour s'adapter à la situation, la Banque a organisé et participé de façon virtuelle à plusieurs réunions, séminaires, conférences et ateliers, incluant entre autres : les Assemblées Annuelles de la Banque, la Journée des Fondateurs d'Afreximbank, la conférence annuelle Babacar Ndiaye, l'atelier sur l'affacturage de la section africaine de FCI/Afreximbank, et le Creative Africa Exchange.

1.3 L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

Si la pandémie de COVID-19 a évolué plus lentement en Afrique que dans d'autres régions, elle a fortement pesé sur l'activité économique. En accomplissant son rôle d'institution financière contracyclique, la Banque s'est rapidement efforcée de mobiliser des partenariats africains et internationaux pour renforcer le volume et l'ampleur de son soutien au continent. La Banque a terminé l'année avec 10,95 milliards USD de décaissements pour aider les entités et gouvernements de ses pays membres à faire face à la pandémie et stimuler le commerce africain. Malgré les défis apparus en 2020, année pendant laquelle la résilience de la Banque a été mise à l'épreuve, celle-ci a réalisé d'importants progrès puisqu'elle a pu honorer chacun de ses piliers stratégiques, à savoir le commerce intra-africain, l'industrialisation et le développement des exportations, le leadership dans le financement du commerce, ainsi que la solidité et la performance financières.

En 2020, Afreximbank a réussi à déployer 73 interventions financières sur le continent. Il était prévu que ces investissements créent 71,030 emplois supplémentaires, donnent à 48 960 PME l'accès au financement commercial et ajoutent directement 1 milliard de dollars aux recettes budgétaires en Afrique.

Selon le pilier stratégique Commerce intra-africain de la Banque, il était prévu que les projets financés pendant l'année établissent un lien entre d'une part 100 000 agriculteurs ruraux ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME) établis en Afrique de l'Est, australe et de l'Ouest, et d'autre part les marchés formels. Dans le domaine de la promotion du commerce, les 374 km de routes transfrontalières en Afrique de l'Ouest et la modernisation et l'expansion d'un poste frontière à guichet unique en Afrique australe, visaient à augmenter le volume des échanges commerciaux dans ces régions de 400 millions USD et à ramener à entre 2 et 3 heures le temps d'attente actuel à la frontière de l'Afrique australe (35-39 heures). La Banque travaille sur plusieurs initiatives destinées à soutenir la réussite de la mise en œuvre de la ZLECA, y compris le déploiement de la Plateforme de Paiement et de Règlement Panafricaine (PAPSS), l'élaboration des Lois et du Plan de Mobilisation des Ressources pour le Dispositif d'Ajustement de la ZLECA, et la mise en place du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d'Afreximbank en Afrique du Nord, de l'Est et australe ainsi que l'harmonisation des normes africaines. Par le biais de son Programme Mondial dédié aux Multinationales Africaines (les « champions du commerce intra-africain »), la Banque a aidé El Sewedy à décrocher un contrat de 35 millions USD en République Démocratique du Congo visant à financer les opérations d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa. La Banque a également aidé Orascom Construction à signer un contrat de 30 millions USD avec le gouvernement du Sud-Soudan pour la construction de la route entre Juba et Nimule. Avec le concours de la Banque, un protocole d'accord a été signé entre Petrojet et le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Équatoriale pour la construction de raffineries modulaires à Kogo.

En progressant dans son travail au titre du pilier stratégique de l'industrialisation et du développement des exportations, la Banque a continué à accroître son soutien, par le biais du financement et de services techniques, à l'instauration d'infrastructures industrielles et à la création d'exportations à valeur ajoutée. L'expansion d'un projet existant de soins ambulatoires afin d'inclure un centre de soins ambulatoires au cœur d'un espace vert adapté de 100 lits devrait créer environ 800 emplois directs et améliorer les résultats du secteur de la santé en Afrique de l'Ouest. De plus, le développement de deux parcs industriels en Afrique de l'Est a promis de générer 21 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. En Afrique australe, l'une des compagnies aériennes régionales sera bientôt équipée de six avions supplémentaires, ce qui devrait créer 100 emplois directs. La construction des premiers Centres Africains d'Assurance Qualité (CAQA) en Afrique de l'Ouest est en cours et des discussions sont avancées au sujet de projets similaires en Afrique du Nord et de l'Est.

S'agissant du pilier stratégique du leadership dans le financement du commerce, la Banque a permis de réduire de près de 13,5 % le déficit de financement du commerce en Afrique en 2020, soit 3,5 % de plus par rapport à 2019. Fin 2020, la Banque avait accordé 286 lignes de financement du commerce d'un montant total de 6,5 milliards USD, à 20 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins en matière de financement du commerce. Cela s'est traduit par l'octroi de 48 960 sous-prêts à des PME, en majorité représentées par des femmes et des jeunes. Les Services de Paiement de la Banque (AfPay) ont également permis à de plus petites économies d'Afrique de l'Est, australe et de l'Ouest d'accéder aux services de paiement.

Chapitre Deux

Le Contexte Opérationnel

La production mondiale a diminué de 3,5 % en 2020, car la pandémie de Covid-19 a eu d'importantes conséquences économiques et sociales, l'Afrique subissant sa première récession en 25 ans. Le resserrement des conditions de financement mondiales a entraîné des sorties massives de capitaux des économies émergentes et frontalières.



02

Chapitre Deux

Le Contexte Opérationnel

-42 %

L'investissement direct étranger mondial a chuté de 42 % pour atteindre 859 milliards USD en 2020.

-20 %

Les envois de fonds aux pays à revenu faible et intermédiaire a diminué de 20 % en 2020.

Afreximbank a déployé son Crédit de Préparation de Projets pour financer partiellement la préparation des études de rentabilité et de faisabilité (aspects technique, financier, de marché, environnemental) et le recours à des cabinets de conseil sur les transactions (juridique et financier) pour deux parcs industriels qui seraient situés à Lilongwe et Blantyre.



Le Contexte Opérationnel

Le nouveau coronavirus (COVID-19), première pandémie mondiale depuis la grippe espagnole qui a frappé il y a plus d'un siècle, a déjà eu d'importantes répercussions sanitaires et économiques dans le monde entier.

2.1 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL

2.1.1 Évolution de la production

Depuis le 11 mars 2020 - date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la COVID-19 constituait une pandémie mondiale - le nombre d'infections et de décès dans le monde a augmenté de façon exponentielle, passant de 124 101 infections et 6 315 décès à environ 115 millions d'infections et 2,5 millions de décès à 18h04 GMT le 28 février 2021 ; chiffres qui sont en augmentation quotidienne. À l'exception de l'Afrique du Sud, qui a été moins particulièrement touchée, le nombre de cas et de décès enregistrés en Afrique est demeuré relativement faible, par rapport au reste du monde.

Les coûts économiques et sociaux de la pandémie sont tout aussi significatifs, peut-être même encore plus pour les pays africains, qui ont été touchés par plusieurs chocs en plus des perturbations de l'offre et de la demande mondiales. Dans un renversement marqué, la croissance mondiale s'est contractée de 3,5 % en 2020, bien plus que les prévisions antérieures à la pandémie de 3,4 % et contre une croissance de 2,8 % l'année précédente (Tableau 2.1 et

Schéma 2.1) (FMI 2020 ; FMI 2021). Les mesures d'endiguement (confinements, distanciation sociale et physique et fermetures de frontières) prises par les gouvernements du monde entier afin d'enrayer la propagation du virus ont

entraîné d'importants chocs de l'offre et de la demande mondiales, amorçant ainsi un repli mondial synchronisé : le ralentissement lié à la pandémie. L'Afrique a enregistré sa première récession en 25 ans.

Tableau 2.1 Évolution de la production mondiale, 2018-2020

	Croissance réelle du PIB (variation annuelle en pourcentage)			Taux d'inflation (variation annuelle en pourcentage)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
MONDE	3.51	2.78	-3.50	3.59	3.51	3.18
ÉCONOMIES DÉVELOPPÉES	2.24	1.60	-4.93	1.96	1.40	0.81
États-Unis	3.00	2.16	-3.41	2.44	1.81	1.52
Royaume-Uni	1.34	1.43	-10.01	2.48	1.79	0.77
France	1.79	1.51	-9.03	2.10	1.30	0.46
Japon	0.28	0.27	-5.11	0.98	0.48	-0.06
Italie	0.80	0.34	-9.24	1.24	0.63	0.13
Canada	2.01	1.86	-5.50	2.27	1.95	0.62
Allemagne	1.27	0.56	-5.35	1.95	1.35	0.50
Élément Mémorandum						
Zone euro	1.84	1.29	-7.25	1.76	1.20	0.38
ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT	4.48	3.64	-2.45	4.86	5.14	4.96
Afrique	3.26	3.08	-2.34	11.58	10.56	14.53
Asie en développement	6.34	5.39	-1.07	2.67	3.28	3.19
Amérique latine et Caraïbes	1.06	0.18	-7.37	6.57	7.65	6.24
Europe en développement	3.30	2.15	-2.80	6.37	6.64	5.16

Source(s) : Fonds monétaire international, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020, mise à jour de janvier 2021 des perspectives de l'économie mondiale ; recherches d'Afreximbank

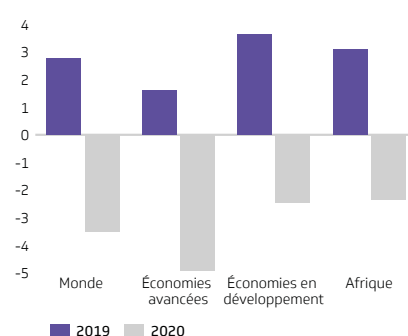
Le volume du commerce mondial de marchandises a chuté de 9,2 % après s'être resserré de 21 % au plus haut de la pandémie pendant le deuxième trimestre. Dans les pays en développement, en particulier chez les économies fondées sur les matières premières, une forte détérioration des termes de l'échange des matières premières a creusé les déficits budgétaires et des comptes courants, exacerbant les pressions sur la balance des paiements et accentuant les incertitudes. Le resserrement des conditions de financement mondiales a entraîné des arrêts soudains et des sorties massives de capitaux des économies émergentes et des marchés frontaliers. Avec la propagation de l'épidémie, la rapide détérioration des perspectives économiques mondiales a accéléré l'élargissement des spreads de taux d'intérêt et temporairement fermé l'accès des emprunteurs présentant une mauvaise note de crédit aux marchés de capitaux mondiaux. L'investissement direct étranger (IDE) mondial a diminué de 42 %, passant de 1 500 milliards USD en 2019 à 859 milliards USD estimés en 2020 (CNUCED 2021). La pression sur la balance des paiements a été aggravée par le caractère synchronisé du ralentissement lié à la pandémie, qui a affecté les transferts de fonds vers les économies des marchés émergents et en développement. Selon les estimations de la Banque mondiale, les transferts de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont diminué de 20 %, une baisse qui fut encore plus significative pour l'Afrique (Banque mondiale 2021).

Dans le contexte de ces replis synchronisés à l'échelle mondiale, la contraction marquée du commerce mondial et l'accroissement des incertitudes déclenchés par l'épidémie ainsi que la mise en œuvre de mesures d'endiguement ont différemment affecté les perspectives de croissance d'un pays et d'une région à l'autre. Les économies avancées, qui ont soit été touchées par la première vague de l'épidémie

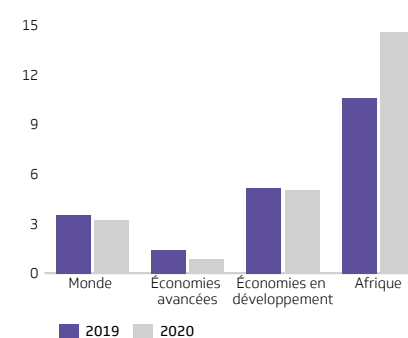
de COVID-19 soit imposé des mesures strictes de confinement pour y répondre, ont été particulièrement affectées. En 2020, la production totale a ralenti en moyenne de 4,9 % pour ce groupe de pays, contre une croissance de 1,6 % l'année précédente. Cette contraction marquée a reflété l'ampleur du repli aux États-Unis et en Europe, deux grands moteurs de la croissance et du commerce mondiaux.

Schéma 2.1 Production et inflation mondiales, 2019-2020 (%)

Croissance réelle du PIB (%)



Inflation (%)



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2021 ; recherches d'Afreximbank

Dans une inversion majeure de la croissance, l'économie américaine, dont l'expansion avait été rapide, sous l'effet de baisses d'impôts massives et de la déréglementation, tandis que les marchés boursiers et les taux de chômage établissaient de nouveaux records historiques, s'est soudainement

effondrée. Après avoir enregistré une hausse de 2,2 % en 2019 et avec une nouvelle progression prévue, la production américaine a fortement ralenti, de 3,4 %, la pandémie portant un coup à l'économie mondiale et les taux de chômage augmentant aussi vite que le rythme de propagation du nouveau coronavirus. Si les taux de chômage ont depuis reculé suite à l'assouplissement des mesures d'endiguement et au redémarrage de l'activité économique, ainsi qu'aux ambitieuses mesures de relance monétaire et budgétaire, ils demeurent nettement supérieurs aux niveaux d'avant-crise, ouvrant la voie à un assouplissement continu de la politique monétaire.

Après avoir affiché une croissance de 1,3 % en 2019, la zone euro s'est contractée à 7,3 % en 2020, reflétant en partie l'ampleur du choc de la COVID-19 sur les plus grandes économies de l'UE. L'Allemagne, la plus grande économie fortement orientée vers l'export au sein de la zone, a reculé de 5,3 % en raison de la diminution de la consommation des ménages, des investissements des entreprises et des chocs de l'offre et de la demande mondiales. De même, d'autres grandes économies de la zone euro ont souffert d'une importante inversion de la croissance, la France, deuxième plus grande économie de la zone, reculant de 9 % en 2020 après une croissance de 1,5 % en 2019. L'Italie et l'Espagne, qui sont entrées tôt dans la crise liée au coronavirus, ont aussi été particulièrement touchées, la production diminuant de 9,2 % en Italie après une croissance de 0,3 % l'année précédente, et de 11,1 % en Espagne après une croissance de 2 % enregistrée en 2019.

Si les ambitieuses et rapides mesures de relance budgétaire et monétaire promulguées par les États membres de l'UE et la Banque centrale européenne (BCE) ouvrent la voie à un solide rebond, le processus de redressement dans la zone euro va probablement être

Le Contexte Opérationnel

inégal. La rigidité des comportements d'aversion au risque est telle que la reprise des économies dépendantes du tourisme dans l'Europe du Sud pourrait être modérée voire retardée. En effet, les estimations du FMI pour 2020 tablent sur une contraction plus marquée dans ces pays, avec environ 9,5 % pour la Grèce, 11,1 % pour l'Espagne et 10 % pour le Portugal.

En dehors de la zone euro, l'économie britannique s'est contractée de 10 % en 2020, contre une croissance de la production de 1,4 % en 2019. Outre les retombées de la COVID-19, les perspectives de croissance au Royaume-Uni ont été encore sapées par l'incertitude associée au résultat des négociations sur le Brexit, en particulier les contours de l'accord commercial qui régira les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'UE après le Brexit. Les deux parties ont finalement conclu un accord commercial de dernière minute fin décembre, apportant une issue positive au divorce que la question irlandaise avait rendu encore plus complexe. L'UE a évité une frontière dure avec l'Irlande et préservé les « quatre libertés » qui sous-tendent le marché unique : libre circulation des marchandises, services, capitaux et personnes. Le Royaume-Uni a conclu un accord sur l'échange de marchandises « sans droits de douane, sans quotas » avec ses principaux partenaires commerciaux.

La production au Japon, la deuxième économie du groupe des économies développées, a reculé de 5,1 % en 2020, après une croissance de 0,3 % en 2019. L'efficacité des mesures budgétaires et monétaires promulguées par le gouvernement japonais afin de maîtriser la propagation du virus a contribué à limiter les répercussions du ralentissement lié à la pandémie de COVID-19 sur l'économie japonaise pendant le second semestre de l'année. L'activité économique a fortement rebondi au troisième trimestre, le PIB

augmentant de 21,4 % après correction des variations saisonnières, contrastant avec la chute historique de 28,8 % enregistrée au deuxième trimestre de l'année marquée par la pandémie de COVID-19.

Pour souligner davantage le caractère synchronisé du ralentissement lié à la pandémie de COVID-19, les économies en développement, qui ont constitué les principaux moteurs de croissance mondiale au cours des deux dernières décennies, se sont contractées de 2,5 % en 2020, en net recul par rapport à la croissance de 3,6 % de 2019. L'Asie, région en plus forte croissance du monde, a accusé sa première récession en six décennies. Les chiffres globaux masquent cependant d'importants écarts entre les pays en développement. Si la Chine - le principal partenaire commercial de l'Afrique et la plus grande économie des pays en développement - a fait preuve de résilience, atteignant une croissance de la production de 2,3 %, l'Inde - le deuxième partenaire commercial de l'Afrique et la deuxième économie des pays en développement - s'est contractée de 8 %, en forte baisse par rapport à la croissance de 2,4 % du PIB enregistrée l'année précédente.

Le Moyen-Orient a été aussi particulièrement touché par les retombées de la pandémie de COVID-19, non seulement à cause des chocs de l'offre et de la demande mondiales déclenchés par la mise en œuvre de mesures d'endiguement, mais aussi en raison de l'effondrement spectaculaire des cours du pétrole. La rupture de l'accord OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, incluant la Russie et d'autres exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) entre les fournisseurs de pétrole a pesé sur les prix des matières premières (FMI 2020). Malgré le redressement des cours du pétrole pendant le second semestre de l'année, la production totale de la région s'est contractée de 3,2 % en 2020, contre une croissance de 1,4 %

enregistrée en 2019. Dans le reste des pays en développement, la production de l'Europe en développement a reculé de 2,8 % en 2020, contre une croissance de 2,2 % en 2019. Cette baisse modérée s'explique par un retour progressif de l'activité à la normale au second semestre de l'année, une certaine reprise de la demande extérieure, et l'effet stimulant des fonds de l'Union européenne.

2.1.2 Évolution des prix

Malgré l'augmentation des prix des équipements médicaux face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et à la pénurie d'équipements liés à la COVID-19, la faible demande totale semble avoir contrebalancé l'impact des interruptions d'approvisionnement pendant la période examinée.

Le déclin brutal de la demande totale mondiale en raison des mesures d'endiguement mises en œuvre pour mettre un terme à la propagation du virus (fermetures de frontières, confinements et distanciation physique) a entraîné l'effondrement des cours du pétrole et des carburants fossiles, des matières premières et de l'énergie issue des combustibles fossiles à des plus bas historiques, bien que les prix des matières premières agricoles et des métaux soient restés relativement stables au sein des marchés internationaux de matières premières.

Sous l'effet de ces évolutions, l'inflation mondiale a diminué de 3,5 % en 2019 à 3,2 % en 2020, avec d'importants écarts d'une région et d'un pays à l'autre. Dans les économies avancées, l'inflation est demeurée inférieure aux niveaux antérieurs à la pandémie, et des menaces déflationnistes ont émergé, constituant un important facteur au sein de la zone euro et dans l'ensemble des marchés émergents et économies en développement, y compris dans certaines régions d'Afrique. L'inflation, qui avait nettement diminué pendant



Le Contexte Opérationnel

les phases initiales de la pandémie, a regagné du terrain pendant la dernière partie de l'année, reflétant peut-être l'intensification des pressions inflationnistes pendant la phase de réouverture progressive postérieure aux mesures d'endiguement. L'inflation devrait cependant rester modérée au vu de l'écart de production persistant.

2.1.3 Marchés financiers

Les ambitieuses et rapides mesures entreprises par les principales économies sous forme de soutien budgétaire et monétaire, incluant l'achat d'obligations d'État et d'autres interventions, ont contribué à dissiper les contraintes de liquidité et doper la confiance des investisseurs. Ces mesures coordonnées à l'échelle mondiale qui ont atténué les pressions inflationnistes et allégé les contraintes financières dans les principales économies ont contribué à faire remonter les prix des actifs au niveau national, en particulier dans les économies en développement.

Les marchés actions se sont redressés, et ont dans certains cas dépassé les niveaux antérieurs à la pandémie. Les rendements des obligations souveraines ont globalement peu évolué ou encore baissé, comme on peut l'observer en Italie après l'établissement du plan de relance de l'Union européenne pour faire face à la pandémie, et du programme d'achat d'urgence de la BCE face à la pandémie, tandis que les spreads des obligations d'entreprises ont chuté. Les rendements des obligations souveraines ont également diminué dans les marchés émergents. Les spreads sur les bons du Trésor américain, qui avaient commencé à baisser après les agressives mesures prises par la Réserve fédérale en mars pour soutenir l'afflux de crédit aux ménages et aux entreprises, ont continué de se resserrer.

Les cours des actions dans les marchés émergents et les économies en développement se sont également

appréciés, sous l'effet de l'amélioration de la coordination des politiques au niveau mondial et de la politique monétaire accommodante dans les économies des marchés émergents et en développement. Toutefois, comme indiqué dans le Rapport sur la Stabilité Financière Mondiale (RSFM) d'octobre 2020, le redressement des flux de portefeuille a été inégal, bien que généralisé, en particulier pendant le second semestre de l'année.

Parmi les principales devises, le dollar s'est déprécié de plus de 4,5 % en termes effectifs réels entre avril et fin septembre, reflétant l'intensification du sentiment de risque à l'échelle mondiale et les inquiétudes à l'égard de l'impact de l'augmentation des cas de COVID-19 sur la vitesse de la reprise aux États-Unis. L'euro, qui s'est apprécié en conséquence, a réalisé le plus beau parcours, sous l'effet de l'amélioration des perspectives économiques et des plus faibles augmentations de cas de COVID-19. La livre sterling a gagné du terrain, s'appréciant de 0,2 % face au dollar et à l'euro, et de 0,5 % face au yuan chinois en 2020. Le rouble russe s'est déprécié en raison d'inquiétudes d'ordre géopolitique et d'un recul marqué des cours du pétrole.

Les devises d'autres économies émergentes, qui ont été gravement touchées par la pandémie ou dont les comptes courants et fiscaux se sont détériorés (comme l'Argentine, le Brésil et la Turquie), se sont également affaiblies. Le naira nigérian a aussi chuté à des plus bas historiques par rapport à l'ensemble des principales devises fin 2020 en raison de sorties massives de capitaux et de difficultés liées à la balance des paiements. Le rand sud-africain, qui est également sensible aux variations des prix des matières premières et flux de capitaux à court terme, s'est déprécié de 20 % en termes effectifs réels.

Plus tard dans l'année, la plupart des devises des marchés émergents se sont

redressées après de fortes pressions ayant fait suite aux turbulences des marchés en mars. Le renminbi chinois s'est apprécié tandis que les devises d'autres économies émergentes asiatiques sont généralement restées stables en termes effectifs réels. Selon le Bloomberg African Currency Basket, les devises africaines ont fortement chuté au premier trimestre de 2020 et sont restées faibles pendant la majeure partie du premier semestre de 2020. L'indice des devises africaines a commencé à s'apprécier en juillet 2020 mais a globalement évolué dans une certaine fourchette jusqu'à octobre 2020, lorsqu'il a enregistré une progression régulière pour terminer l'année à son plus haut niveau sur 9 mois.

L'indice MSCI All-World a progressé de 14,1 % en 2020, avec 13,2 % au dernier trimestre de l'année, soit le plus gros gain enregistré pendant les trois derniers mois de l'année depuis 2003. Les trois principaux indices ont atteint des niveaux records en 2020, le S&P 500 gagnant 15,5 %, le Dow Jones s'inscrivant en hausse de 6,6 % et le NASDAQ enregistrant une énorme progression de 44 %, en raison des impressionnants gains engrangés par les valeurs technologiques, comme Apple, Amazon et le fabricant de véhicules électriques Tesla. Le FTSE 100 a connu sa moins bonne année depuis 2008, reculant de 14,44 % après le pic de 7 542,44 points atteint le 31 décembre 2019. Le CAC 40 de Paris et l'IBEX 35 de Madrid ont respectivement perdu 0,6 % et 0,5 %. La performance est essentiellement attribuable à l'évolution de la conjoncture aux États-Unis et dans les économies émergentes et en développement, en particulier celles d'Afrique.

Le Shanghai Composite a clôturé en hausse de 1,7 %, portant ses gains de l'année à 13,4 %, tandis que l'indice MSCI Asia, hors Japon, a clôturé en hausse de 1,9 %, terminant l'année 2020 avec une augmentation de 19,8 %. L'indice

composite KOSPI sud-coréen s'est distingué d'autres places boursières de la région Asie-Pacifique en 2020. L'indice KOSPI a enregistré la plus forte progression en glissement annuel, dépassant les Nikkei 225, Shanghai Composite Index, Taiwan Weighted Stock Index, et Bursa Malaysia (KLSE). L'indice a gagné 26,79 % pour terminer à 2 759,82 points le 22 décembre 2020, contre 2 176,67 points enregistrés le 31 décembre 2019.

2.1.4 Conditions de financement

L'accroissement des inquiétudes à l'égard de la pandémie a intensifié les incertitudes et exacerbé la volatilité mondiale juste après le début de l'épidémie de COVID-19. L'indice VIX, qui reflète le spread des obligations d'entreprises américaines à haut rendement, a grimpé. Le sentiment des marchés financiers s'est encore détérioré au premier trimestre, en parallèle à l'augmentation du nombre de décès liés à la COVID-19. Un nombre croissant de pays ont promulgué des mesures d'endiguement. Des signes de pénuries de dollar sont apparus sur fonds de rééquilibrage général des portefeuilles en faveur des liquidités et des valeurs refuges.

Le resserrement des conditions de financement dans le monde entier a déclenché des sorties de capitaux des économies émergentes et frontalières, tandis que les investisseurs se tournaient vers les valeurs de qualité, que les spreads des taux d'intérêt s'élargissaient sensiblement, les emprunteurs présentant une mauvaise note de crédit étant temporairement empêchés d'accéder aux marchés de capitaux mondiaux. Les taux d'intérêt se sont élargis de plus de 1 000 points de base, un niveau deux fois supérieur à celui atteint au plus haut de la crise financière mondiale entre 2007 et 2009.

L'élargissement des spreads de taux d'intérêt a été accompagné par d'importantes sorties de capitaux

des économies émergentes et en développement, avec un record de 82 milliards USD pour le seul mois de mars. En Afrique, les sorties de capitaux correspondaient en moyenne à 0,5 % du PIB, et représentaient la plus grosse part de PIB jamais enregistrée en Afrique du Sud (1,25 %), en Côte d'Ivoire (0,75 % du PIB) et en Égypte (0,5 % du PIB).

Malgré les politiques budgétaires et monétaires expansionnistes dominantes, les conditions de financement en Afrique sont restées relativement restrictives dans un contexte de problèmes de liquidité, occasionnés par les perturbations découlant du ralentissement lié à la pandémie et le retrait d'un grand nombre d'institutions financières internationales des marchés africains en réponse à l'environnement réglementaire toujours strict et à la mise en œuvre de sanctions. En outre, les difficultés relatives aux confirmations de lettres de crédit (LC) résultant notamment du retrait à grande échelle des principales banques dans le contexte du ralentissement lié à la pandémie, ont contribué à complexifier l'accès aux fonds par les entités africaines ou leur ont imposé une prime plus élevée.

2.1.5 Évolution du commerce et du contexte commercial

L'épidémie de COVID-19 et la mise en œuvre de mesures d'endiguement (confinements, distanciation physique et fermetures de frontières) ont entraîné des chocs de l'offre et de la demande et une contraction marquée du commerce mondial. Les perturbations inhérentes aux chaînes d'approvisionnement mondiales et aux activités économiques globales ont engendré un spectaculaire resserrement de la demande et de la croissance mondiales. Les plus récentes estimations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) indiquent donc que la croissance du volume de commerce de marchandises mondial, qui avait diminué

2 %

L'Afrique de l'Est est restée la deuxième sous-région à connaître la croissance la plus rapide, soit 2 % en 2020, malgré la pandémie.

-2,3 %

Le PIB de l'Afrique a reculé de 2,3 % en 2020.

Le Contexte Opérationnel

de 1,2 % en 2019, s'est encore dégradée en 2020, enregistrant une baisse de 9,2 %. Il est estimé qu'en termes de dollars américains courants, le commerce est passé de 38,39 billions USD en 2019 à 34,86 billions USD en 2020.

Dans les économies développées, il est estimé que le volume des exportations de marchandises a été durement touché, reculant d'environ 13,2 % en 2020 après une modeste croissance de 0,55 % en 2019. Les importations de marchandises ont suivi une tendance similaire, diminuant de 9,5 % par rapport à une faible croissance de 0,05 % en 2019. En Amérique du Nord, le volume des exportations de marchandises s'est resserré d'environ 14,7 % en 2020 par rapport à une croissance de 1 % en 2019. Les importations de marchandises ont également plongé d'environ 8,7 % par rapport à une faible contraction de 0,04 % en 2019. Les exportations européennes de marchandises ont diminué d'environ 11,7 % en 2020 contre une croissance de 0,1 % en 2019, alors que les importations de marchandises ont reculé de 10,3 %, après avoir enregistré un taux de croissance de 0,5 % en 2019.

Les pays en développement, principal moteur de la croissance et du commerce mondiaux, ont également été particulièrement touchés par l'épidémie. D'un point de vue collectif, le volume des exportations de marchandises des économies en développement a baissé d'environ 7,2 % en 2020 contre 1,4 % en 2019, et les importations de marchandises ont reculé de 11,3 % contre 0,4 % en 2019. Les exportations asiatiques de marchandises ont diminué de 4,5 % en 2020 contre une modeste croissance de 0,9 % en 2019, tandis que les importations sont restées orientées à la baisse, reculant de 4,4 % en 2020 contre une croissance de 0,6 % en 2019.

En Amérique Centrale et du Sud, les importations de marchandises ont baissé de 13,5 % en 2020 contre 2,1 %

en 2019, tandis que les exportations de marchandises ont diminué de 7,7 % contre 2,2 % sur la même période. Les retombées de la pandémie ont été exacerbées par un environnement économique déjà difficile, en particulier chez les principales économies. La croissance des échanges commerciaux est demeurée stable en Argentine, confrontée à sa pire crise économique avec une récession prolongée. Le Brésil, principale économie de la sous-région, était déjà aux prises avec des défis liés à la gestion macroéconomique, et son économie en difficulté a été très durement touchée, y compris par le biais des secteurs des matières premières et de l'investissement. Au Chili, l'impact prolongé des troubles sociaux sur les petites et moyennes entreprises fin 2019 et l'épidémie de COVID-19 ont freiné la production.

Si les prévisions ont annoncé une forte contraction du commerce mondial en 2020 en raison des incertitudes liées à la COVID-19, la performance des échanges commerciaux a dépassé les attentes. Les activités commerciales et économiques se sont accélérées aux troisièmes et quatrièmes trimestres de l'année au fur et à mesure de l'assouplissement des mesures de confinement dans la majeure partie du monde, en parallèle à la progression des technologies numériques, qui sont devenues essentielles à la croissance du commerce électronique. Si le commerce mondial devrait se redresser en 2021, les risques globaux pesant sur les prévisions sont significatifs et restent fortement orientés à la baisse, compte tenu notamment des incertitudes liées au rythme de la vaccination, à l'égalité d'accès aux vaccins et à la durée de l'épidémie de COVID-19 dans un contexte d'augmentation du nombre de nouveaux variants plus résistants du virus.

2.2 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE AFRICAIN

2.2.1 Environnement de production

En 2020, l'Afrique a fait face à une crise sanitaire et économique sans précédent en raison des mesures d'endiguement de la pandémie de COVID-19 prises par les gouvernements du monde entier afin d'enrayer la propagation du virus. Ces mesures ont engendré des chocs de l'offre et de la demande mondiales, entraînant le monde vers une récession mondiale synchronisée. Sous l'effet du ralentissement lié à la pandémie, le commerce mondial s'est nettement contracté, accentuant les pressions sur la balance des paiements d'une région où les moyens de subsistance économiques dépendent lourdement du commerce, et l'indice Afreximbank African Commodity Index a perdu 44 % de sa valeur (en glissement trimestriel) au premier trimestre de 2020.

Ainsi, bien que le taux d'infection à la COVID-19 et le nombre de décès en Afrique aient été moins élevés que dans d'autres régions, à l'exception de l'Afrique du Sud, les coûts économiques et sociaux de la crise mondiale ont été significatifs. La région a dans l'ensemble subi sa première récession en 25 ans dans un contexte de contraction du commerce mondial et d'une forte baisse des prix des matières premières, des revenus issus du tourisme et des transferts de fonds. Le PIB a reculé à un taux estimé de 2,3 % en 2020 (Tableau 2.1 et Schéma 2.1).

Sur fond de ralentissement lié à la pandémie, l'Afrique a fait preuve d'une grande résilience, reculant de façon moins marquée que la moyenne mondiale. Dans un contexte de trajectoire de croissance globalement difficile, la résilience s'illustre par la performance de plusieurs économies de la région, dont certaines ont affiché une croissance de la production même si l'économie mondiale était en net repli. Selon les prévisions de croissance du FMI pour 2020, 6 des 10 économies connaissant la croissance la

Tableau 2.2 Afrique : Croissance réelle du PIB, 2018 - 2021 (variation annuelle en pourcentage)

Pays	2018	2019	2020	2021
Algérie	1.40	0.80	-5.46	3.16
Angola	-1.20	-0.90	-4.01	3.23
Bénin	6.70	6.87	2.00	4.99
Botswana	4.48	2.97	-9.63	8.71
Burkina Faso	6.82	5.69	-2.03	3.89
Burundi	1.64	1.77	-3.24	3.13
Cap-Vert	4.53	5.67	-6.77	4.48
Cameroun	4.06	3.86	-2.77	3.44
République centrafricaine	3.82	2.97	-0.96	2.99
Tchad	2.30	2.96	-0.67	6.09
Comores	3.64	1.87	-1.82	2.90
République démocratique du Congo	5.82	4.38	-2.15	3.60
République du Congo	-6.43	-0.62	-7.00	-0.82
Côte d'Ivoire	6.79	6.52	1.80	6.20
Djibouti	8.41	7.50	-1.00	7.00
Égypte	5.31	5.56	3.55	4.00
Guinée équatoriale	-5.80	-6.10	-6.02	2.20
Érythrée	13.03	3.84	-0.63	5.74
Eswatini	2.35	1.15	-3.47	1.44
Éthiopie	7.70	8.97	1.95	6.00
Gabon	1.01	3.78	-2.67	2.14
Gambie	7.24	6.06	-1.80	6.00
Ghana	6.26	6.48	0.93	6.00
Guinée	6.18	5.65	1.45	6.65
Guinée-Bissau	3.36	4.50	-2.90	3.00
Kenya	6.32	5.37	1.05	6.50
Lesotho	0.38	0.96	-4.80	3.86
Liberia	1.24	-2.52	-3.01	3.24
Libye	17.88	9.89	-66.65	76.02
Madagascar	4.57	4.76	-3.16	3.16
Malawi	3.17	4.50	0.60	2.50
Mali	5.18	5.06	-1.98	4.00
Mauritanie	2.12	5.86	-3.23	2.03
Île Maurice	3.76	3.02	-14.20	9.90
Maroc	2.99	2.20	-6.97	4.92
Mozambique	3.44	2.28	-0.50	2.10
Namibie	0.70	-0.95	-5.86	3.44
Niger	7.22	5.90	0.50	6.91
Nigeria	1.92	2.21	-3.20	3.00
Rwanda	8.58	9.40	1.99	6.32
Sao Tomé-et- Príncipe	3.03	1.30	-6.50	3.00
Sénégal	6.36	5.29	-0.69	5.25
Seychelles	3.75	3.90	-13.78	4.17
Sierra Leone	3.46	5.35	-3.09	2.74
Somalie	2.80	2.90	-1.50	2.90
Afrique du Sud	0.79	0.15	-7.50	2.80
Soudan du Sud	-1.93	0.87	4.11	-2.27
Soudan	-2.30	-2.52	-8.38	0.76
Tanzanie	6.96	6.97	1.90	6.00
Togo	4.91	5.30	0.00	3.00
Tunisie	2.72	0.98	-7.04	4.50
Ouganda	6.14	6.66	-0.29	4.93
Zambie	4.04	1.44	-4.83	0.58
Zimbabwe	3.50	-6.54	-10.38	4.16
Total Afrique	3.26	3.08	-2.34	4.32

Source(s) : Fonds monétaire international, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020, mise à jour de janvier 2021 des perspectives de l'économie mondiale ; recherches d'Afreximbank

Le Contexte Opérationnel

plus rapide dans le monde se trouvaient en Afrique, en tenant compte des petites comme des grandes économies. Par exemple, le PIB du Sud-Soudan a augmenté de 4,1 % tandis que l'Égypte a enregistré un taux de croissance de 3,5 % pendant la période examinée.

La résilience des économies africaines témoigne de l'efficacité des mesures de soutien au niveau mondial mais aussi au sein du continent. Sur l'ensemble de la région, la plupart des gouvernements ont rapidement agi et s'appuient sur des mesures de relance budgétaire et monétaire pour protéger les personnes les plus touchées et les populations vulnérables, les entreprises dont la situation est saine et les emplois. En plus d'augmenter les capacités sanitaires et les dépenses budgétaires pour sauver des vies et maîtriser l'épidémie, ces mesures exceptionnelles entreprises par les gouvernements apportent également une aide essentielle aux entreprises financièrement saines et jugulent le risque de survenue d'une série de faillites évitables.

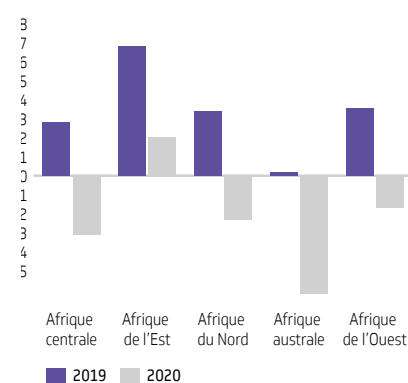
À titre de mesures complémentaires, les institutions de financement du développement mondiales et africaines apportent aussi un soutien de liquidité contracyclique afin d'alléger les pressions sur la balance des paiements, d'éviter les risques de défaut de paiement et de soutenir le commerce et les investissements pour accompagner le processus de redressement économique après les mesures d'endiguement. Par exemple, grâce à son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) de 3 milliards USD, Afreximbank offre un soutien en temps utile à ses pays membres, en les aidant à financer des importations essentielles dans des conditions d'urgence et à s'adapter de façon ordonnée aux chocs financiers, économiques et sociaux causés par la pandémie de COVID-19. Par le biais de PATIMFA, la Banque soutient également le processus de transformation structurelle afin de réduire l'exposition de

la région aux futurs chocs mondiaux.

2.2.1.1 Variations régionales

En dépit de la résilience de la région en termes de croissance face à la récession synchronisée dans le monde entier, la croissance a été inégale entre les différentes sous-régions du continent en 2020. Pour la troisième année consécutive, l'Afrique de l'Est est demeurée la sous-région à la croissance la plus rapide. Malgré la contraction généralisée, la sous-région a enregistré un taux de croissance estimé de 2 % en 2020, bien que nettement inférieur aux 6,8 % atteints en 2019 (Tableau 2.2 et Schéma 2.2) - un taux qui reste sensiblement supérieur à celui d'autres régions africaines. La croissance de la région a été sous-tendue par une modeste croissance enregistrée par le Rwanda (2 %), le Kenya (1 %), l'Éthiopie (2 %), la Tanzanie (1,9 %) et le Sud-Soudan (4,1 %) - grâce à d'importantes dépenses publiques en infrastructures, à l'augmentation de la demande intérieure, aux bienfaits de l'amélioration de la stabilité, à de nouvelles opportunités d'investissement, et à des incitations en faveur du développement industriel.

Schéma 2.2. Production en Afrique par région, 2019-2020 (%)



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2021 ; recherches d'Afreximbank.

L'Afrique de l'Ouest a enregistré une contraction de 1,7 % en 2020, contre un taux de croissance de 3,6 % en 2019. Après avoir progressé de 2,2 % en 2019, le Nigeria, la plus grande économie de la sous-région, s'est replié à un taux estimé de 3,2 % en 2020, au détriment du PIB combiné de la sous-région. En plus des difficultés liées à la pandémie, le résultat de PIB du Nigeria s'explique par la faiblesse des cours du pétrole, la réduction de la production en vertu de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres grands producteurs de pétrole (OPEP+) et la baisse de la demande intérieure en raison du confinement. La modeste croissance de la Côte d'Ivoire (1,8 %), du Ghana (0,9 %) et de la Guinée (1,5 %) a amélioré le résultat global de la sous-région, qui s'est avérée constituer la deuxième région la plus performante après l'Afrique de l'Est.

L'Afrique du Nord est apparue comme la troisième sous-région la plus performante du continent, avec une contraction moyenne estimée à 2,3 % en 2020, en baisse par rapport aux 3,4 % enregistrés en 2019. Le modeste repli de la région est en partie attribuable à l'excellente performance de l'économie égyptienne, qui a affiché un taux de croissance de 3,5 % en 2020 sous l'effet de réformes économiques de grande ampleur et de la mise en œuvre rapide d'ambitieuses mesures de relance monétaire et budgétaire.

L'Afrique centrale, sous-région la plus dépendante aux ressources naturelles sur le continent, a affiché une contraction estimée de 3,1 % en 2020, contre un taux de croissance de 2,8 % en 2019. En plus des défis impliqués par la COVID-19, la région, qui demeure la moins diversifiée, a été particulièrement affectée par de défavorables termes de l'échange des matières premières. Cette situation a été due à l'effondrement des cours du pétrole, à de persistantes fluctuations au niveau des titres qui ont sapé les investissements publics, et

Tableau 2.3 Afrique : Inflation, 2018 - 2021 (variation annuelle en pourcentage)

Pays	2018	2019	2020
Algérie	0.00	1.95	3.50
Angola	19.63	17.08	21.02
Bénin	0.85	-0.93	2.50
Botswana	3.24	2.85	1.62
Burkina Faso	1.96	-3.23	2.00
Burundi	-2.77	-0.71	7.56
Cap-Vert	1.28	1.11	1.00
Cameroun	1.07	2.45	2.80
République centrafricaine	1.61	2.69	2.95
Tchad	4.04	-0.97	2.80
Comores	1.70	3.70	3.00
République démocratique du Congo	29.27	4.71	11.50
République du Congo	1.15	2.21	2.49
Côte d'Ivoire	0.42	0.81	1.20
Djibouti	0.15	3.32	2.88
Égypte	20.85	13.88	5.68
Guinée équatoriale	1.35	1.21	3.03
Érythrée	-14.40	-16.37	4.70
Eswatini	4.83	2.58	4.12
Éthiopie	13.83	15.81	20.16
Gabon	4.78	2.02	3.00
Gambie	6.52	7.12	6.15
Ghana	9.84	7.18	10.60
Guinée	9.83	9.47	9.10
Guinée-Bissau	0.38	0.25	2.03
Kenya	4.69	5.20	5.30
Lesotho	4.75	5.19	4.26
Liberia	23.55	26.97	11.89
Libye	-1.20	4.56	22.26
Madagascar	8.60	5.62	4.30
Malawi	9.22	9.38	9.31
Mali	1.73	-2.89	0.50
Mauritanie	3.05	2.31	3.85
Île Maurice	3.23	0.45	2.55
Maroc	1.57	0.24	0.20
Mozambique	3.91	2.79	3.63
Namibie	4.29	3.72	2.33
Niger	2.75	-2.52	4.40
Nigeria	12.09	11.40	12.88
Rwanda	1.36	2.43	6.90
Sao Tomé-et- Príncipe	8.27	8.36	7.87
Sénégal	0.46	1.02	1.99
Seychelles	3.70	1.81	3.90
Sierra Leone	16.03	14.80	15.70
Somalie			
Afrique du Sud	4.62	4.13	3.34
Soudan du Sud	83.50	51.19	27.08
Soudan	63.29	50.99	141.60
Tanzanie	3.51	3.45	3.56
Togo	0.93	0.69	1.40
Tunisie	7.31	6.72	5.84
Ouganda	2.62	2.87	4.18
Zambie	6.99	9.80	14.45
Zimbabwe	10.61	255.29	622.78
Total Afrique	11.58	10.56	14.53

Source(s) : Fonds monétaire international, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 ; recherches d'Afreximbank

Le Contexte Opérationnel

au détournement des rares ressources publiques des infrastructures de production qui, en plus des difficultés liées à la COVID-19, ont encore ébranlé l'activité économique.

L'Afrique australe s'est repliée à un taux estimé de 6,1 % en 2020, contre une croissance de 0,2 % enregistrée en 2019, principalement à cause de la forte récession en Afrique du Sud, la plus grande économie de la sous-région qui représentait la moitié du nombre total de cas de COVID-19 sur le continent. La sous-région a également été affectée par de défavorables termes de l'échange des matières premières, des événements climatiques et des problèmes structurels. Dans l'ensemble, la croissance de la région a souffert d'une contraction significative de pays clés dont l'Afrique du Sud (7,5 %), l'Angola (4 %) et le Zimbabwe (10,4 %). De plus, les pays qui sont fortement tributaires du tourisme, comme l'Ile Maurice et les Seychelles, ont été négativement impactés par la pandémie. La mise en œuvre de mesures d'endiguement a particulièrement touché le secteur des services où les contacts sont nombreux.

2.2.1.2 Évolution des prix

Les prix ont reculé de 1 %, passant de 11,6 % en 2018 à 10,6 % en 2019, et l'inflation moyenne en Afrique a augmenté à 14,5 % en 2020, reflétant essentiellement la hausse des prix des produits alimentaires et l'impact de la dépréciation des devises sur le continent. Le ralentissement lié à la pandémie, caractérisé par des perturbations au niveau des approvisionnements en denrées alimentaires locales et importées, des pressions à la baisse et une intensification de l'insécurité alimentaire, a fait augmenter les prix des principaux produits alimentaires dans de nombreux pays.

La dynamique des pays exportateurs de pétrole, en particulier des deux plus grands producteurs de pétrole (Angola et Nigeria) où l'inflation a sensiblement

augmenté, a également contribué à faire évoluer les prix dans la région. En parallèle, les fortes fluctuations de taux de change dans certains pays, dont le Soudan et en particulier le Zimbabwe, où l'inflation est passée de 255,3 % en 2019 à 622,8 % en 2020, ont fait grimper le niveau de prix moyen du continent.

Les pressions inflationnistes en Afrique de l'Ouest, qui se sont tassées en 2018 et 2019, se sont intensifiées en 2020 en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19. L'inflation moyenne la région est passée de 8,5 % en 2019 à 10,7 % en 2020. L'inflation a été généralement inférieure dans la région de l'UEMOA que dans le groupe de pays ne faisant pas partie de l'UEMOA. Dans le premier groupe, elle s'élevait en moyenne à moins de 2 % en 2020 contre environ 10 % dans les pays du second groupe. L'intensification des pressions inflationnistes en 2020 reflète en grande partie les mouvements haussiers des prix des produits alimentaires et leurs fortes répercussions dans un contexte de dépréciation marquée des taux de change, en particulier dans les pays ne faisant pas partie de l'UEMOA. L'épidémie de COVID-19 a exercé des contraintes sur les capacités de production en raison de chocs d'approvisionnement et de perturbations des chaînes d'approvisionnement, qui ont ensuite alimenté les pressions inflationnistes.

L'inflation en Afrique de l'Est fut la plus élevée du continent pendant la période examinée. L'inflation annuelle élevée a découlé des effets de la dévaluation de la devise sur les prix nationaux au Soudan, la monétisation des déficits budgétaires et la diminution de la productivité agricole due à une mauvaise saison des pluies. Le taux d'inflation a donc fortement augmenté de 14,2 % en 2019 à 17,3 % en 2020. Ceci dit, en plus du Soudan où les prix ont fortement augmenté de 141,6 %, l'intensification des pressions inflationnistes en Afrique de l'Est a aussi été causée par les évolutions en Éthiopie (20,2 %).

La sous-région de l'Afrique australe a connu de fortes pressions inflationnistes, le taux d'inflation passant à 12,5 % en 2020 contre 9,8 % en 2019. Ce phénomène s'explique par le creusement des déficits budgétaires, les fortes dépréciations de devises, et des facteurs idiosyncratiques comme de défavorables conditions climatiques. Toutefois, d'autres facteurs, y compris l'introduction de mesures de relance économique, ainsi que les réductions des taux des pensions livrées mises en œuvre par les banques centrales régionales en raison de la pandémie, ont également accentué les pressions inflationnistes. Dans le contexte des mesures destinées à répondre à l'impact économique de la COVID-19, les taux d'intérêt en Afrique du Sud ont chuté à un plus bas historique en plus de la politique budgétaire expansionniste mise en place par plusieurs pays de la région. L'intensification des pressions inflationnistes s'explique aussi par les évolutions survenues dans quelques pays, dont l'Angola (où l'inflation est passée de 17 % en 2019 à 21 % en 2020), le Zimbabwe (de 255,3 % en 2019 à 622,8 % en 2020) et la Zambie (de 9,8 % en 2019 à 14,5 % en 2020).

Les pays d'Afrique du Nord ont également fait face à des pressions inflationnistes, l'inflation atteignant en moyenne 6,9 % en 2020, contre 4,9 % en 2019. Certaines évolutions survenues dans quelques pays ont accentué les pressions inflationnistes. On peut citer comme exemple la Libye, où l'inflation a augmenté de 22,3 %. Sur l'ensemble de la région, l'inflation dans la plupart des autres pays a été soit modérée (Algérie et Mauritanie) soit en baisse pendant la période examinée. L'inflation annuelle a continué de diminuer en Égypte, s'établissant à 5,7 % en 2020 contre 13,9 % en 2019, le plus faible taux depuis décembre 2005. Le récent recul s'explique essentiellement par la baisse de l'inflation annuelle des prix des produits alimentaires et par les changements intervenus dans le panier

Tableau 2.4 Position des Réserves des Pays Africains, 2018–2020 (en milliards USD, sauf indication contraire)

Pays	Réserves en milliards USD			Croissance (%)			Mois de couverture des importations		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Algérie	80.23	63.30	48.76	-17.81	-21.10	-22.96	19.40	24.03	22.94
Angola	15.41	16.33	14.00	-11.72	6.00	-14.29	13.36	14.07	14.56
Bénin	1.00	1.03	1.92	29.00	2.40	87.17	3.67	4.24	10.25
Botswana	6.66	6.17	5.22	-11.13	-7.31	-15.48	12.72	11.30	9.99
Burkina Faso	1.57	1.71	1.97	-3.50	9.06	14.98	4.45	5.75	4.83
Burundi	0.07	0.11	0.07	-30.43	64.30	-40.22	1.01	1.49	0.79
Cap-Vert	0.61	0.74	0.76	-1.77	21.69	2.62	8.93	11.21	12.63
Cameroun	3.46	3.72	3.84	8.21	7.54	3.19	7.17	8.39	8.25
République Centrafricaine	0.36	0.37	0.27	-0.25	2.07	-27.08	11.29	9.69	7.19
Tchad	0.15	0.11	0.10	1622.03	-24.26	-9.83	2.08	1.30	1.24
Comores	0.20	0.20	0.19	-4.18	1.35	-5.24	10.37	11.97	11.12
République démocratique du Congo	0.67	0.62	0.50	-4.33	-7.03	-18.46	0.53	0.51	0.93
République du Congo	0.50	0.55	0.34	0.87	11.62	-38.09	1.71	2.96	1.93
Côte d'Ivoire	6.31	7.42	7.02	2.03	17.63	-5.43	6.88	8.47	7.29
Djibouti	0.44	0.49	0.59	-18.82	10.86	19.83	4.72	4.15	4.94
Égypte	38.61	40.69	32.46	16.24	5.38	-20.21	7.06	6.16	5.66
Guinée équatoriale	0.05	0.04	0.03	32.08	-25.94	-21.40	0.52	0.41	0.38
Érythrée	0.16	0.19	0.14	13.67	17.61	-26.24	5.90	7.48	5.25
Eswatini	0.44	0.44	0.37	-21.74	-0.09	-15.56	2.83	2.86	3.64
Éthiopie	3.98	2.98	2.34	31.04	-25.06	-21.54	1.87	1.38	1.37
Gabon	1.32	1.37	1.43	36.88	3.91	4.00	6.74	6.86	7.97
Gambie	0.19	0.24	0.17	12.83	25.78	-28.32	4.56	5.86	4.71
Ghana	5.93	7.14	6.99	-10.77	20.23	-2.00	5.99	8.20	7.62
Guinée	1.14	1.23	1.55	22.32	7.46	26.05	3.56	4.20	5.08
Guinée-Bissau	0.47	0.49		3.96	5.22		20.30	20.53	0.00
Kenya	8.16	9.11	8.47	11.45	11.65	-7.07	5.62	6.31	5.49
Lesotho	0.73	0.77	0.49	10.77	6.26	-36.64	4.67	4.85	0.69
Liberia	0.56	0.35	0.28	-6.73	-37.62	-19.51	5.81	2.00	1.66
Libye	80.53	78.95	73.72	8.01	-1.96	-6.63	71.47	59.29	68.27
Madagascar	1.74	1.69	1.42	8.71	-2.67	-15.91	5.35	5.44	5.59
Malawi	0.76	0.82	0.63	-1.40	8.56	-23.18	3.37	3.36	3.56
Mali	0.91	1.17	1.31	41.94	28.84	12.08	2.39	3.04	3.17
Mauritanie	0.92	1.03	1.43	7.07	11.86	39.30	3.47	3.51	6.03
Île Maurice	5.84	6.75	5.09	6.86	15.63	-24.60	12.34	14.44	14.99
Maroc	23.52	25.33	34.69	-6.90	7.68	36.96	5.56	6.03	8.02
Mozambique	3.08	3.70	3.61	-3.19	20.07	-2.24	5.43	5.14	6.74
Namibie	2.15	2.05	1.99	-11.61	-4.62	-2.97	5.49	3.04	4.20
Niger	1.08	1.57	1.23	-17.04	46.06	-21.84	4.86	5.30	4.27
Nigeria	42.59	38.60	34.60	8.24	-9.39	-10.36	12.11	10.00	9.99
Rwanda	1.36	1.46	1.15	14.96	8.10	-21.45	5.54	5.50	5.13
Sao Tomé-et- Principe	0.04	0.05	0.06	-25.90	7.94	24.92	3.53	3.83	4.34
Sénégal	2.40	2.91	3.01	25.32	21.30	3.50	4.06	4.28	3.96
Seychelles	0.55	0.58	0.54	0.79	5.65	-6.31	5.80	4.85	5.20
Sierra Leone	0.50	0.53	0.75	-8.47	5.95	40.85	6.09	3.69	4.73
Somalie									
Afrique du Sud	46.48	48.92	38.15	2.15	5.25	-22.02	5.65	6.29	6.15
Soudan du Sud									
Soudan	0.15	0.17	0.11	-14.50	8.48	-34.97	0.23	0.21	0.15
Tanzanie	5.04	5.57	4.92	-14.59	10.48	-11.66	7.10	6.14	5.25
Togo	0.74	1.34	1.78	-22.42	80.49	32.88	4.66	8.69	14.25
Tunisie	5.02	7.22	8.87	-7.41	43.80	22.79	2.66	3.90	5.66
Ouganda	3.22	3.24	3.82	-11.86	0.62	18.00	5.67	5.19	4.90
Zambie	1.57	1.45	0.87	-24.63	-7.69	-39.75	1.99	2.41	2.00
Zimbabwe	0.09	0.15	0.14	-70.41	74.28	-5.99	0.22	0.45	0.42
Total	409.65	403.17	364.17	-1.47	-1.58	-9.67	7.09	7.13	7.03
Moyenne									

Source(s) : Fonds monétaire international, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020, mise à jour de janvier 2021 des perspectives de l'économie mondiale ; recherches d'Afreximbank

†Les taux de croissance correspondent aux calculs du personnel d'Afreximbank. * Vide-Non disponible

The Operating Environment

Tableau 2.5 Afrique : Évolution des taux de change 2018– 2020 (pour un USD sauf indication contraire)

Pays	Croissance en pourcentage					
	2018 (2)	2019 (3)	2020 (4)	(2) & (1)	(3) & (2)	(4) & (3)
Algérie - dinar	116.59	119.35	126.78	5.06	2.37	6.22
Angola - kwanza	252.86	364.83	578.26	52.40	44.28	58.50
Bénin - franc	555.45	585.95	575.59	-4.34	5.49	-1.77
Botswana - pula	10.20	10.76	11.46	-1.42	5.45	6.51
Burkina Faso - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Burundi - franc	1,782.88	1,845.62	1,915.10	3.11	3.52	3.76
Cap Vert - escudos	93.41	98.50	96.69	-4.49	5.44	-1.83
Cameroun - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
République Centrafricaine- franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Tchad - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Comores - franc	416.58	439.46	430.72	-4.34	5.49	-1.99
République démocratique du Congo - franc congolais	1,622.52	1,647.76	1,851.12	10.80	1.56	12.34
République du Congo - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Côte d'Ivoire - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Djibouti - franc	177.72	177.72	177.72	0.00	0.00	0.00
Égypte - livre	17.77	16.77	15.82	-0.09	-5.61	-5.70
Guinée Équatoriale - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Érythrée- nakfa	15.08	15.08	15.08	0.00	0.00	0.00
Eswatini - lilangeni	13.23	14.45	16.47	-0.67	9.20	13.97
Éthiopie - birr	27.43	29.07	34.95	14.93	5.98	20.23
Gabon - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Gambie - dalasi	48.15	50.06	51.50	3.31	3.97	2.87
Ghana - cedi	4.59	5.22	5.60	5.40	13.78	7.25
Guinée - franc guinéen	9,011.13	9,183.88	9,641.50	-0.85	1.92	4.98
Guinée-Bissau - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Kenya - shilling	101.30	101.99	106.45	-2.04	0.68	4.37
Lesotho - loti	13.23	14.45	16.47	-0.67	9.18	14.01
Libéria - dollar libérien	144.06	186.43	191.00	27.81	29.42	2.45
Libye - dinar	1.36	1.40	1.40	-2.07	2.44	0.20
Madagascar - ariary	3,334.75	3,618.32	3,797.80	7.02	8.50	4.96
Malawi - kwacha	732.33	745.54	745.50	0.28	1.80	-0.01
Mali - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Mauritanie - ouguiyas	35.68	36.69	37.40	-0.33	2.84	1.93
Maurice - roupie	33.93	35.47	39.35	-1.59	4.54	10.92
Maroc - dirham	9.39	9.62	9.50	-3.16	2.46	-1.25
Mozambique - metical	60.33	62.55	69.40	-5.12	3.68	10.95
Namibie - dollar namibien	13.23	14.45	16.71	-0.59	9.18	15.65
Niger - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Nigeria - naira	306.08	306.92	358.81	0.10	0.27	16.91
Rwanda - franc	861.09	899.35	943.28	3.55	4.44	4.88
Sao Tomé-et- Principe - dobra	20.75	21.88	21.48	-4.55	5.46	-1.85
Sénégal - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Seychelles - roupie	13.91	14.03	17.62	1.93	0.88	25.53
Sierra Leone - leone	7,931.63	9,010.22	9,829.93	7.41	13.60	9.10
Somalie - shilling						
Afrique du Sud - rand	13.23	14.45	16.46	-0.67	9.18	13.92
Sud-Soudan - livre	141.39	158.00	165.91	24.41	11.75	5.01
Soudan - livre	24.33	45.77	54.20	264.02	88.12	18.43
Tanzanie - shilling	2,263.78	2,288.21	2,294.12	1.57	1.08	0.26
Togo - franc	555.45	585.91	575.59	-4.34	5.48	-1.76
Tunisie - dinar	2.65	2.93	2.81	9.40	10.86	-4.16
Ouganda - shilling	3,727.07	3,704.05	3,718.25	3.21	-0.62	0.38
Zambie - kwacha	10.46	12.89	18.34	9.89	23.25	42.31
Zimbabwe - dollar américain*	1.00	8.50	51.30	0.00	750.00	503.53

Sources : IFS, 2021 ; EIU, 2021

*Dollar américain (2016-2018). †Les taux de croissance correspondent aux calculs du personnel d'Afreximbank. . * (-)-Indisponible

de référence des produits alimentaires et l'année de référence. L'inflation s'est avérée relativement faible au Maroc, permettant la mise en place d'une politique monétaire accommodante.

La région d'Afrique centrale a enregistré le plus faible taux d'inflation sur les cinq sous-régions du continent. Les pressions inflationnistes se sont atténuées pendant la période examinée, l'inflation moyenne chutant à 2,5 % en 2020 contre une moyenne de 3,8 % en 2019. Six pays de la CEMAC se partagent une devise unique, à savoir le franc CFA d'Afrique centrale, gérée par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). Tout comme dans l'UEMOA, le rattachement du franc CFA utilisé par les pays d'Afrique centrale à l'euro a favorisé la relative stabilité des prix.

2.2.2 Réserves extérieures et évolution des taux de change

Le ralentissement lié à la pandémie a eu d'importantes conséquences négatives sur la demande mondiale et les prix des matières premières, en particulier les cours du pétrole. La contraction marquée de la demande et du commerce mondiaux ont creusé le déficit de la balance des paiements courants et exacerbé les pressions sur la balance des paiements. Les réserves de devises étrangères d'Afrique, qui ont subi une baisse de 1,5 % en glissement annuel, passant de 409,07 milliards USD en 2018 à 403,2 milliards USD en 2019, ont donc connu une année plus difficile en 2020, puisqu'elles ont fortement chuté de 9,7% en glissement annuel pour s'établir à 364,2 milliards USD (Tableau 2.4). Dans une région où les exportations de pétrole représentent plus de 37,4 % des exportations totales, la baisse notable des cours du pétrole a eu d'importantes répercussions sur la situation globale des réserves des principaux pays exportateurs de pétrole. Sur la région, les stocks de réserves ont diminué de 23 % en Algérie, 14,3 % en Angola, 9,8 % au Tchad, 38,1 % en

République du Congo, 21,4 % en Guinée équatoriale et 10,4 % au Nigeria en 2020.

Outre les reculs marqués des prix des matières premières, l'inversion des flux de capitaux et la dépréciation des devises locales ont également pesé sur les stocks de réserves du continent. Par ailleurs, la mise en œuvre de mesures de restriction liées à la COVID-19, incluant les confinements, restrictions de déplacements, quarantaines obligatoires et fermetures de frontières, en plus d'accroître les incertitudes associées à l'évolution du virus, a entravé l'activité touristique, les transferts de fonds et les afflux d'IDE. Malgré le relatif déclin du niveau des réserves étrangères, la couverture moyenne des importations est demeurée relativement stable : 7 mois en 2020, contre 7,1 mois en 2019, et largement supérieure au seuil du FMI de 3 mois de couverture des importations, reflétant la dynamique du commerce mondial face aux chocs de l'offre et de la demande mondiales déclenchés par la pandémie.

Le déclin des revenus des exportations résultant de la forte baisse des prix des matières premières et d'une contraction des recettes touristiques en raison d'une diminution du nombre de touristes internationaux, des inversions de flux de capitaux et du creusement des déficits a grandement nui à la performance de nombreuses devises nationales en 2020. Par conséquent, la vaste majorité des devises africaines se sont dépréciées face au dollar américain pendant la période examinée (Tableau 2.5). Les devises de l'Angola, de l'Éthiopie, du Nigeria, des Seychelles, du Soudan, de la Zambie et du Zimbabwe figuraient parmi les devises dont la performance fut la plus faible en 2020.

Le kwanza angolais et le naira nigérian se sont respectivement dépréciés de 58,5 % et 16,91 % face au dollar américain en raison des pressions sur la balance des paiements générées par la pandémie

et d'autres contraintes associées à l'effondrement des cours du pétrole et l'arrêt soudain des flux de capitaux. Le birr éthiopien s'est déprécié de 20,23 % essentiellement à cause des arrêts soudains et des inversions de flux de capitaux en réponse à l'accroissement des incertitudes. Le kwacha zambien s'est déprécié de 43,31 % sous l'effet d'un recul marqué des prix des matières premières, en particulier le cuivre, ainsi que des arrêts soudains et des inversions de flux de capitaux. Le dollar zimbabwéen s'est déprécié de plus de 503,5 %, en grande partie à cause de l'abandon du rattachement de sa monnaie au lieu d'un système d'adjudication des devises, de l'intensification des pressions sur la balance des paiements et des contraintes de liquidité face à la chute des prix des matières premières. La roupie des Seychelles s'est dépréciée de plus de 25,5 % alors que les recettes touristiques se sont effondrées face à la mise en œuvre de mesures d'endiguement.

Les devises africaines les plus performantes furent la livre égyptienne, le dinar tunisien et le dalasi gambien. La livre égyptienne s'est appréciée de plus de 5,70 % en 2020 grâce à la réussite de politiques monétaires et budgétaires, la baisse de l'inflation et la réussite de la mise en œuvre du programme de soutien du FMI. La résilience des afflux d'IDE et la remontée progressive du nombre de touristes à la suite de l'assouplissement des mesures d'endiguement au second semestre de l'année se sont également avérées bénéfiques. L'intervention de la banque centrale de Tunisie a permis au dinar d'enregistrer une solide performance, en s'appréciant de 4,6 % en 2020. Le franc CFA, devise de 14 pays de l'Afrique de l'Ouest et centrale, a aussi réalisé un beau parcours, en s'appréciant de 1,76 % dans la mesure où il est indexé sur l'euro selon une parité de 1 euro = 655,96 francs CFA, et fluctue donc en fonction des variations entre l'euro et le dollar américain.

Le Contexte Opérationnel

2.2.3 Évolution des prix des matières premières

Après une faible performance en 2019, essentiellement due au ralentissement de la croissance, à la faiblesse de la demande mondiale et à la montée des tensions commerciales, les matières premières ont affiché des performances mitigées en 2020 malgré le regain de volatilité engendré par l'épidémie de COVID-19. La variation de l'impact de la pandémie sur différents types de matières premières et le redressement d'un large éventail de matières premières vers la fin de l'année sont essentiellement à l'origine de l'évolution mitigée des principaux groupes de matières premières pendant la période examinée.

Les marchés de l'énergie ont été significativement affaiblis à cause des reculs marqués des prix de l'énergie. Les cours du pétrole ont subi un choc historique, s'effondrant d'environ 60 % entre le milieu du premier trimestre et le début du deuxième trimestre de 2020, et la propagation de la COVID-19 a mis la pression sur la demande mondiale. En parallèle, l'absence d'accord entre les membres de l'OPEP et les pays non membres de l'OPEP sur une réduction de la production de pétrole a donné lieu à une offre excédentaire sur le marché pétrolier, exacerbée par une guerre des prix entre deux géants du pétrole, la Russie et l'Arabie Saoudite. Ces évolutions ont eu d'importants effets négatifs sur les marchés pétroliers, les cours du pétrole brut aux États-Unis atteignant un niveau négatif et le Brent plongeant en-dessous de 20 USD/bbl en avril 2020.

La trajectoire baissière s'est cependant progressivement inversée avec le redressement des prix de l'énergie, sous l'effet d'un rebond des cours du pétrole qui ont presque doublé pour atteindre une moyenne d'environ 41 USD/bbl à la fin du troisième trimestre de 2020, par rapport à leur plus bas de 21 USD/bbl enregistré au début du deuxième

trimestre de 2020. Le redressement des marchés pétroliers s'explique en grande partie par le fait que le cartel pétrolier est convenu d'une diminution progressive de la production de 9,7 millions de barils par jour entre mai et juillet, et de 7,7 millions de barils par jours jusqu'à décembre 2020. La dynamique du processus de redressement a été soutenue au quatrième trimestre, les cours du pétrole atteignant en moyenne 44,3 USD/bbl, grâce à l'amélioration de la demande en parallèle à l'assouplissement des restrictions associées à la COVID-19 et au regain d'optimisme lié au déploiement des vaccins contre le virus.

Le marché pétrolier a néanmoins terminé l'année avec des pertes. Les cours du pétrole se sont élevés en moyenne à 42,3 USD/bbl en 2020 contre 64 USD/bbl en 2019 dans la mesure où la faible croissance en Chine, principal consommateur de pétrole au monde, a maintenu la pression sur la demande mondiale, intensifiée par le faible nombre de vols internationaux.

Les prix des matières premières agricoles ont été relativement plus stables, terminant l'année avec des hausses de prix malgré quelques épisodes de volatilité. L'indice des prix agricoles de la Banque mondiale a donc gagné 6 % à la fin du troisième trimestre de 2020 (en glissement trimestriel), récupérant les pertes subies plus tôt dans l'année. La dynamique a été soutenue jusqu'à fin 2020 pour la plupart des matières premières agricoles en raison de pénuries d'approvisionnement touchant certains produits alimentaires, de la dépréciation du dollar américain et de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. Les prix des matières premières agricoles ont également été soutenus par la solide performance des prix du café, qui ont gagné environ 16,59 % dans la mesure où les récoltes retardées au Vietnam, les inquiétudes liées à la sécheresse prolongée au Brésil et les dommages causés par des

ouragans en Amérique centrale ont dopé les prix des matières premières vers la fin de l'année.

Les prix de l'huile de palme ont suivi une trajectoire similaire, en augmentant pendant l'année dans la mesure où de mauvaises conditions climatiques en Malaisie et en Indonésie (les plus grands producteurs mondiaux d'huile de palme), la faible utilisation d'engrais, la replantation insuffisante et la pénurie de main d'œuvre causée par les mesures de distanciation physique et d'autres restrictions imposées par les pays en réponse à la pandémie ont entraîné des problèmes d'approvisionnement. En outre, une pénurie de certaines huiles végétales causée par des perturbations de la production de soja, tournesol et pépin de raisin a également contribué à la hausse des prix de l'huile de palme. Les prix de l'huile de palme ont donc augmenté de 26,58 % en 2020 contre une perte de 5,80 % en 2019.

Le marché du cacao a modestement progressé pour finir l'année avec un gain d'environ 2,28 % contre 2,05 % en 2019. L'amélioration des prix découle en grande partie du fait que les tensions entre les chocolatiers et les deux plus grands producteurs mondiaux (Côte d'Ivoire et Ghana) au sujet d'une prime de 400 USD par tonne sur les ventes de cacao ont incité les principaux fabricants de chocolat à s'approvisionner en cacao par le biais des marchés à terme. Cette évolution a fait grimper les prix du cacao, qui se sont redressés aux troisième et quatrième trimestres de 2020.

Il convient de noter que l'imposition d'un « différentiel de revenu » forfaitaire de 400 USD par tonne sur tous les contrats de vente de cacao vendus par l'un ou l'autre des pays au cours de la saison 2020/2021 vise à stimuler les revenus des cultivateurs de cacao dans un effort continu d'améliorer la répartition mondiale des revenus dans l'ensemble de la chaîne de valeur du cacao. Elle remplace une proposition précédemment

Tableau 2.6 Prix des matières premières 2018-20

		Taux de croissance annuelle				
Agriculture	Unités	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Orge	(\$/mt)	125.89	128.07	89.60	1.74	-30.04
Cacao	(\$/mt)	2293.77	2340.82	2394.10	2.05	2.28
Café (Arabica)	(\$/mt)	2925.97	2879.77	3357.60	-1.58	16.59
Coton	(\$/mt)	2014.58	1716.94	1602.00	-14.77	-6.69
Maïs	(\$/mt)	164.41	170.07	167.16	3.44	-1.71
Huile de palme	(\$/mt)	638.66	601.61	761.53	-5.80	26.58
Caoutchouc TSR20	(\$/mt)	1367.83	1410.44	1444.10	3.11	2.39
Soja	(\$/mt)	394.42	368.35	410.78	-6.61	11.52
Sucre	(\$/mt)	275.61	280.02	286.02	1.60	2.14
Thé	(\$/mt)	2847.47	2567.46	2727.08	-9.83	6.22
Blé	(\$/mt)	203.89	201.69	214.18	-1.08	6.19
Moyenne		1204.77	1151.39	1223.10	-4.43	6.23
Pétrole brut						
Pétrole brut	(\$/bbl)	71.07	64.03	42.73	-9.91	-33.27
Métaux précieux						
Or	(\$/ozt)	1,269.23	1,392.50	1,788.32	9.71	28.43
Platine	(\$/ozt)	879.55	863.99	892.41	-1.77	3.29
Argent	(\$/ozt)	15.71	16.22	20.75	3.22	27.91
Métaux et minéraux						
Aluminium	(\$/mt)	2,108.48	1,794.49	1,721.38	-14.89	-4.07
Cuivre	(\$/mt)	6,529.80	6,010.15	6,236.79	-7.96	3.77
Plomb	(\$/mt)	2,240.44	1,996.51	1,843.51	-10.89	-7.66
Étain	(\$/mt)	20,145.21	18,661.16	17,299.41	-7.37	-7.30
Zinc	(\$/mt)	2,922.38	2,550.41	2,289.58	-12.73	-10.23
Moyenne		6,789.26	6,202.54	5,878.13	-8.64	-5.23

Sources : The Financial Times ; et Banque mondiale, Données sur les prix des matières premières.

soumise afin que les contrats de vente de cacao prévoient un prix plancher.

Les métaux/minéraux ont affiché des performances mitigées pendant l'année. Les prix de la plupart des métaux de base surveillés par la Banque ont enregistré des pertes à la fin de l'année alors que la faible activité industrielle mondiale causée par la propagation de l'épidémie a pesé sur la demande mondiale. Ce

phénomène a exercé des pressions sur les prix, en particulier pendant le premier trimestre et entre septembre et octobre, même si les perturbations de l'offre dans le secteur minier et la reprise progressive de l'activité industrielle ont fait progresser la demande en septembre.

Par exemple, après une contraction de 14,89 % en 2019, les prix de l'aluminium ont encore baissé de 4,07

% en 2020 car la demande a stagné en Chine tandis que la production s'est poursuivie, donnant lieu à une offre excédentaire sur le marché de l'aluminium. En revanche, le marché des métaux précieux s'est renforcé car les incertitudes associées à la pandémie ont entraîné une ruée vers les valeurs refuges de la part des investisseurs sensibles au risque. Dans ce contexte, les prix de l'or ont terminé l'année

The Operating Environment

Table 2.7 Afrique : Commerce de marchandises, 2018-2020

Pays	Exportations de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (percent)			Part des exportations de marchandises (percent)			Importations de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (percent)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Algérie	41.17	43.82	25.09	17.13	6.45	-42.76	8.34	8.68	5.80	49.63	31.62	26.05	-0.99	-36.30	-17.61
Angola	40.53	48.59	35.92	20.23	19.89	-26.08	8.21	9.62	8.30	13.84	13.94	11.66	-10.66	0.69	-16.31
Bénin	0.95	0.85	1.12	27.18	-10.59	31.21	0.19	0.17	0.26	3.28	2.91	2.26	7.12	-11.39	-22.17
Botswana	6.37	5.28	3.78	7.83	-17.16	-28.43	1.29	1.05	0.87	6.28	6.55	6.24	16.99	4.39	-4.85
Burkina Faso	3.20	3.24	7.70	14.86	1.08	137.58	0.65	0.64	1.78	4.24	3.57	4.93	13.89	-15.71	37.89
Burundi	0.17	0.18	0.15	13.30	6.74	-18.02	0.03	0.04	0.03	0.79	0.89	1.00	1.30	11.80	12.48
Cap-Vert	0.08	0.06	0.05	28.15	-18.38	-16.63	0.02	0.01	0.01	0.81	0.79	0.72	2.65	-3.06	-8.76
Cameroun	3.94	4.58	3.97	20.56	16.30	-13.21	0.80	0.91	0.92	5.79	5.32	5.60	11.39	-8.14	5.23
République centrafricaine	0.06	0.05	0.06	-72.13	-16.16	34.09	0.01	0.01	0.01	0.38	0.46	0.45	-8.21	18.96	-1.76
Tchad	1.65	1.26	1.42	35.03	-23.63	12.86	0.33	0.25	0.33	0.85	1.04	0.97	36.32	21.67	-6.04
Comores	0.05	0.05	0.04	20.13	4.85	-19.62	0.01	0.01	0.01	0.23	0.20	0.21	9.85	-12.24	2.41
République démocratique du Congo	14.97	14.63	6.82	89.87	-2.28	-53.38	3.03	2.90	1.58	14.97	14.63	6.49	14.43	-2.28	-55.64
République du Congo	11.14	5.58	5.03	42.77	-49.91	-9.77	2.26	1.10	1.16	3.49	2.24	2.15	-23.56	-35.68	-4.34
Côte d'Ivoire	11.80	12.73	11.55	-5.58	7.84	-9.28	2.39	2.52	2.67	11.00	10.52	11.64	14.10	-4.44	10.67
Djibouti	0.29	0.22	0.20	8.05	-22.98	-12.96	0.06	0.04	0.05	1.13	1.43	1.45	-2.81	26.20	1.76
Égypte	27.56	32.24	25.73	18.31	16.97	-20.20	5.58	6.38	5.95	65.66	79.20	69.90	10.80	20.62	-11.74
Guinée équatoriale	5.99	4.70	2.52	22.60	-21.60	-46.36	1.21	0.93	0.58	1.12	1.06	0.88	25.84	-5.46	-16.75
Érythrée	0.46	0.33	0.33	80.29	-28.09	1.15	0.09	0.07	0.08	0.33	0.31	0.32	-7.41	-7.30	4.36
Eswatini	1.84	2.00	1.66	2.28	8.58	-17.04	0.37	0.40	0.38	1.87	1.85	1.22	15.16	-1.31	-33.84
Éthiopie	2.88	3.28	3.11	-6.80	13.66	-5.05	0.58	0.65	0.72	25.56	25.95	21.56	10.79	1.51	-16.91
Gabon	5.26	5.57	4.37	33.78	5.86	-21.44	1.07	1.10	1.01	2.35	2.40	2.16	1.69	2.22	-10.27
Gambie	0.01	0.03	0.02	-3.76	84.06	-18.34	0.00	0.01	0.01	0.50	0.49	0.44	9.47	-2.05	-10.06
Ghana	17.10	16.78	18.49	19.09	-1.88	10.22	3.46	3.32	4.27	11.88	10.44	11.01	-6.59	-12.13	5.49
Guinée	2.37	2.90	3.91	-0.63	22.55	34.87	0.48	0.57	0.90	3.85	3.51	3.63	-3.41	-8.86	3.36
Guinée-Bissau	0.17	0.24	0.07	-53.35	45.77	-71.32	0.03	0.05	0.02	0.28	0.29	0.31	-4.68	4.01	5.92
Kenya	6.05	5.83	5.82	5.32	-3.63	-0.28	1.23	1.15	1.34	17.43	17.33	18.60	4.46	-0.53	7.31
Lesotho	1.20	0.99	0.97	16.41	-17.82	-1.08	0.24	0.20	0.23	1.87	1.91	8.33	2.56	2.25	335.47
Liberia	0.48	0.44	0.36	-67.21	-8.46	-17.96	0.10	0.09	0.08	1.16	2.10	2.02	-40.77	81.75	-3.78
Libye	29.99	27.59	10.63	38.85	-8.01	-61.46	6.07	5.46	2.46	13.52	15.98	12.94	34.46	18.19	-19.05
Madagascar	2.97	2.56	2.40	6.79	-14.01	-5.95	0.60	0.51	0.56	3.90	3.74	3.06	6.32	-4.27	-18.09
Malawi	0.89	0.92	0.79	-0.29	3.67	-14.51	0.18	0.18	0.18	2.71	2.94	2.14	6.26	8.66	-27.15
Mali	2.05	2.23	2.87	7.18	9.21	28.33	0.41	0.44	0.66	4.57	4.64	4.99	5.27	1.39	7.51
Mauritanie	2.07	2.29	1.57	3.56	10.52	-31.53	0.42	0.45	0.36	3.18	3.52	2.84	-9.63	10.57	-19.26
Île Maurice	2.00	1.89	1.47	-4.02	-5.66	-22.02	0.41	0.37	0.34	5.68	5.61	4.09	8.18	-1.23	-27.10
Maroc	27.64	27.69	30.90	12.44	0.18	11.58	5.60	5.48	7.14	50.73	50.38	52.59	13.84	-0.69	4.38
Mozambique	5.22	5.01	3.81	10.77	-3.96	-23.88	1.06	0.99	0.88	6.80	8.63	6.69	19.07	27.00	-22.50
Namibie	4.50	6.34	5.82	-13.24	41.11	-8.29	0.91	1.26	1.34	4.70	8.09	5.72	-30.11	72.23	-29.31
Niger	1.56	0.89	1.02	-21.46	-42.83	13.94	0.32	0.18	0.24	2.66	3.56	3.46	49.85	33.71	-2.90
Nigeria	66.58	67.07	43.96	35.31	0.73	-34.45	13.49	13.28	10.16	42.21	46.31	41.70	19.67	9.73	-9.97
Rwanda	0.85	1.16	1.20	28.17	37.27	3.62	0.17	0.23	0.28	2.93	3.19	2.68	64.60	8.90	-15.98
Sao Tomé-et- Príncipe	0.01	0.00	0.00	18.33	-78.77	-11.02	0.00	0.00	0.00	0.15	0.15	0.17	0.88	-0.38	12.92
Sénégal	3.04	4.33	6.32	22.82	42.44	45.91	0.62	0.86	1.46	7.09	8.15	8.93	17.80	14.96	9.56
Seychelles	0.77	0.71	0.76	28.53	-7.13	6.79	0.15	0.14	0.18	1.14	1.44	1.25	-15.72	26.50	-12.79
Sierra Leone	0.21	0.30	2.43	72.28	42.49	722.72	0.04	0.06	0.56	0.99	1.73	1.90	-8.05	74.78	10.00
Somalie	0.53	0.61	0.50	15.70	14.81	-17.90	0.11	0.12	0.12	2.61	3.07	3.91	4.41	17.53	27.37
Afrique du Sud	94.33	89.97	88.52	5.49	-4.62	-1.61	19.11	17.81	20.46	98.70	93.37	74.36	12.03	-5.39	-20.37
Soudan du Sud	1.59	1.61	0.88	26.36	1.23	-45.60	0.32	0.32	0.20	0.64	0.82	0.89	-6.86	28.00	8.26
Soudan	3.48	9.52	9.86	-15.02	173.14	3.62	0.71	1.88	2.28	7.85	9.22	8.81	-14.33	17.40	-4.41
Tanzanie	3.67	5.46	16.34	-4.81	48.94	199.14	0.74	1.08	3.78	8.52	10.88	11.41	-14.85	27.71	4.90
Togo	1.02	0.92	0.50	17.98	-10.51	-45.74	0.21	0.18	0.11	1.91	1.85	1.53	16.73	-3.33	-16.88
Tunisie	15.53	15.17	14.17	9.37	-2.34	-6.59	3.15	3.00	3.28	22.63	22.19	18.82	9.54	-1.91	-15.20
Ouganda	2.95	3.52	4.32	1.36	19.28	22.65	0.60	0.70	1.00	6.82	7.49	9.37	20.41	9.76	25.14
Zambie	9.05	7.30	8.02	9.78	-19.33	9.84	1.83	1.45	1.85	9.46	7.22	5.26	8.83	-23.68	-27.22
Zimbabwe	3.44	3.57	3.24	16.54	3.61	-9.15	0.70	0.71	0.75	4.71	4.04	4.02	8.38	-14.24	-0.42
Total	493.70	505.08	432.58	16.61	2.30	-14.35	100.00	100.00	100.00	567.40	571.15	515.72	8.09	0.66	-9.71

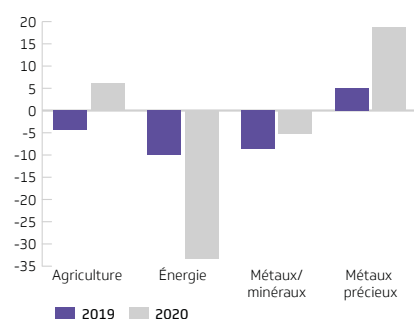
Source(s) : Fonds monétaire international, Direction des statistiques commerciales ; recherches d'Afreximbank

Part des importations de marchandises (percent)			Total du commerce de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (percent)			Part du total du commerce de marchandises (percent)			Valeur de la balance totale (exportations - importations) (en milliards USD)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
8.75	5.54	5.05	90.80	75.44	51.13	5.53	-15.36	-24.30	8.56	7.01	5.39	-8.46	12.21	-0.96
2.44	2.44	2.26	54.37	62.52	47.58	5.17	8.16	-14.95	5.12	5.81	5.02	26.69	34.65	24.25
0.58	0.51	0.44	4.23	3.76	3.38	0.42	-0.47	-0.38	0.40	0.35	0.36	-2.32	-2.05	-1.14
1.11	1.15	1.21	12.65	11.84	10.02	1.37	-0.82	-1.82	1.19	1.10	1.06	0.10	-1.27	-2.46
0.75	0.63	0.96	7.44	6.81	12.62	0.93	-0.63	5.81	0.70	0.63	1.33	-1.04	-0.33	2.77
0.14	0.16	0.19	0.96	1.07	1.15	0.03	0.11	0.08	0.09	0.10	0.12	-0.62	-0.71	-0.85
0.14	0.14	0.14	0.89	0.85	0.77	0.04	-0.04	-0.08	0.08	0.08	0.08	-0.74	-0.73	-0.67
1.02	0.93	1.09	9.73	9.90	9.57	1.26	0.17	-0.33	0.92	0.92	1.01	-1.85	-0.74	-1.62
0.07	0.08	0.09	0.44	0.50	0.51	-0.18	0.06	0.01	0.04	0.05	0.05	-0.33	-0.41	-0.39
0.15	0.18	0.19	2.50	2.30	2.40	0.66	-0.21	0.10	0.24	0.21	0.25	0.80	0.22	0.45
0.04	0.04	0.04	0.28	0.25	0.25	0.03	-0.03	0.00	0.03	0.02	0.03	-0.18	-0.15	-0.17
2.64	2.56	1.26	29.95	29.26	13.31	8.97	-0.68	-15.95	2.82	2.72	1.40	0.00	0.00	0.33
0.61	0.39	0.42	14.63	7.82	7.18	2.26	-6.80	-0.64	1.38	0.73	0.76	7.65	3.34	2.89
1.94	1.84	2.26	22.81	23.24	23.18	0.66	0.44	-0.06	2.15	2.16	2.44	0.80	2.21	-0.09
0.20	0.25	0.28	1.42	1.65	1.65	-0.01	0.23	0.00	0.13	0.15	0.17	-0.84	-1.20	-1.26
11.57	13.87	13.55	93.22	111.44	95.63	10.67	18.22	-15.81	8.79	10.35	10.08	-38.10	-46.96	-44.17
0.20	0.19	0.17	7.11	5.76	3.40	1.33	-1.36	-2.36	0.67	0.54	0.36	4.88	3.64	1.64
0.06	0.05	0.06	0.79	0.64	0.66	0.18	-0.15	0.02	0.07	0.06	0.07	0.13	0.02	0.01
0.33	0.32	0.24	3.72	3.85	2.88	0.29	0.13	-0.97	0.35	0.36	0.30	-0.03	0.16	0.44
4.51	4.54	4.18	28.44	29.22	24.67	2.28	0.78	-4.55	2.68	2.72	2.60	-22.68	-22.67	-18.45
0.41	0.42	0.42	7.61	7.97	6.53	1.37	0.36	-1.44	0.72	0.74	0.69	2.91	3.16	2.22
0.09	0.09	0.09	0.52	0.52	0.47	0.04	0.00	-0.05	0.05	0.05	0.05	-0.49	-0.47	-0.42
2.09	1.83	2.14	28.98	27.22	29.50	1.90	-1.76	2.29	2.73	2.53	3.11	5.22	6.34	7.48
0.68	0.61	0.70	6.22	6.41	7.54	-0.15	0.19	1.13	0.59	0.60	0.80	-1.48	-0.61	0.28
0.05	0.05	0.06	0.45	0.53	0.38	-0.20	0.09	-0.16	0.04	0.05	0.04	-0.11	-0.05	-0.24
3.07	3.03	3.61	23.48	23.16	24.42	1.05	-0.31	1.25	2.21	2.15	2.57	-11.37	-11.50	-12.78
0.33	0.34	1.62	3.07	2.90	9.31	0.22	-0.17	6.41	0.29	0.27	0.98	-0.67	-0.93	-7.36
0.20	0.37	0.39	1.63	2.54	2.38	-1.77	0.91	-0.16	0.15	0.24	0.25	-0.68	-1.67	-1.66
2.38	2.80	2.51	43.51	43.57	23.57	11.86	0.06	-20.00	4.10	4.05	2.49	16.47	11.61	-2.30
0.69	0.65	0.59	6.88	6.29	5.47	0.42	-0.58	-0.83	0.65	0.58	0.58	-0.93	-1.18	-0.66
0.48	0.52	0.42	3.60	3.86	2.93	0.16	0.27	-0.93	0.34	0.36	0.31	-1.82	-2.02	-1.36
0.81	0.81	0.97	6.62	6.87	7.85	0.37	0.25	0.98	0.62	0.64	0.83	-2.53	-2.40	-2.12
0.56	0.62	0.55	5.25	5.81	4.41	-0.27	0.55	-1.40	0.49	0.54	0.46	-1.11	-1.23	-1.28
1.00	0.98	0.79	7.68	7.50	5.56	0.35	-0.18	-1.94	0.72	0.70	0.59	-3.68	-3.72	-2.62
8.94	8.82	10.20	78.38	78.08	83.49	9.22	-0.30	5.41	7.39	7.25	8.80	-23.09	-22.69	-21.69
1.20	1.51	1.30	12.01	13.64	10.50	1.60	1.63	-3.14	1.13	1.27	1.11	-1.58	-3.62	-2.88
0.83	1.42	1.11	9.19	14.43	11.54	-2.71	5.24	-2.90	0.87	1.34	1.22	-0.20	-1.75	0.10
0.47	0.62	0.67	4.23	4.45	4.48	0.46	0.23	0.02	0.40	0.41	0.47	-1.10	-2.67	-2.44
7.44	8.11	8.09	108.79	113.38	85.66	24.31	4.59	-27.72	10.25	10.53	9.03	24.38	20.76	2.26
0.52	0.56	0.52	3.78	4.36	3.89	1.34	0.58	-0.47	0.36	0.40	0.41	-2.09	-2.03	-1.48
0.03	0.03	0.03	0.16	0.15	0.17	0.00	-0.01	0.02	0.02	0.01	0.02	-0.13	-0.14	-0.16
1.25	1.43	1.73	10.13	12.48	15.25	1.64	2.35	2.77	0.95	1.16	1.61	-4.05	-3.81	-2.60
0.20	0.25	0.24	1.90	2.15	2.01	-0.04	0.25	-0.14	0.18	0.20	0.21	-0.37	-0.73	-0.50
0.17	0.30	0.37	1.20	2.03	4.34	0.00	0.83	2.31	0.11	0.19	0.46	-0.78	-1.43	0.53
0.46	0.54	0.76	3.15	3.68	4.41	0.18	0.54	0.73	0.30	0.34	0.47	-2.08	-2.46	-3.41
17.39	16.35	14.42	193.02	183.34	162.88	15.51	-9.68	-20.46	18.19	17.04	17.18	-4.37	-3.41	14.17
0.11	0.14	0.17	2.23	2.43	1.77	0.28	0.20	-0.67	0.21	0.23	0.19	0.95	0.79	-0.01
1.38	1.61	1.71	11.33	18.73	18.67	-1.93	7.40	-0.06	1.07	1.74	1.97	-4.37	0.30	1.05
1.50	1.90	2.21	12.18	16.34	27.75	-1.67	4.15	11.41	1.15	1.52	2.93	-4.85	-5.41	4.93
0.34	0.32	0.30	2.93	2.76	2.03	0.43	-0.17	-0.73	0.28	0.26	0.21	-0.89	-0.93	-1.04
3.99	3.89	3.65	38.16	37.37	32.99	3.30	-0.79	-4.37	3.60	3.47	3.48	-7.09	-7.02	-4.65
1.20	1.31	1.82	9.77	11.01	13.69	1.20	1.23	2.68	0.92	1.02	1.44	-3.87	-3.97	-5.05
1.67	1.26	1.02	18.51	14.52	13.28	1.57	-3.99	-1.25	1.74	1.35	1.40	-0.41	0.08	2.76
0.83	0.71	0.78	8.15	7.61	7.26	0.85	-0.55	-0.34	0.77	0.71	0.77	-1.26	-0.47	-0.78
100.00	100.00	100.00	1061.10	1076.23	948.30	11.89	1.43	-11.89	100.00	100.00	100.00	-73.70	-66.07	-83.14

Le Contexte Opérationnel

en hausse de 28,43 % contre une augmentation de 9,71 % en 2019, tandis que l'argent a gagné 27,91 % contre 3,22 % sur la même période.

Schéma 2.3 Évolution des prix des groupes de matières premières (%)



Sources : Prix des matières premières, Banque mondiale (Feuille rose) 2021 ; recherches d'Afreximbank 2021.

2.2.4 Évolution du commerce africain

2.2.4.1 Performance du commerce africain

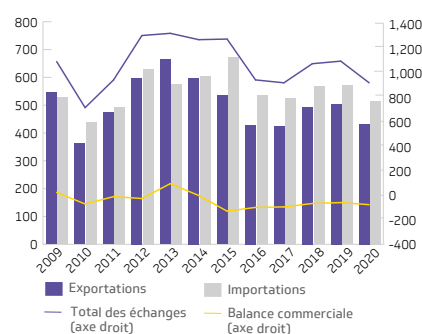
Les retombées de la pandémie de COVID-19 ont particulièrement touché les pays africains exportateurs de matières premières. Le commerce de marchandises du continent, qui a reculé de 1,43 % en passant à 1 076,23 milliards USD en 2019, après une solide croissance de 11,9 % pour s'établir à 1 061,10 milliards USD en 2018, a été considérablement affecté puisqu'il s'est contracté de 11,89 % pour atteindre 948,30 milliards USD en 2020. (Schéma 2.6 et Tableau 2.8). La forte contraction de la croissance du commerce de marchandises africain s'explique en grande partie par les restrictions généralisées adoptées pour maîtriser la pandémie, y compris les confinements, quarantaines, couvre-feu, interdictions de voyage et fermetures de frontières. En plus de perturber les réseaux logistiques et les chaînes d'approvisionnement

et de miner la demande mondiale en matières premières, ces mesures ont eu d'importants effets négatifs sur les exportations de marchandises du continent.

Dans une région où le pétrole demeure une source majeure de revenus d'exportations, représentant plus de 37,4 % des exportations totales, le regain de volatilité des cours du pétrole brut, qui ont plongé de plus de 33 % à environ 42,3 USD par baril en 2020, a nui aux performances commerciales pendant la période examinée (Tableau 2.8). Les principaux exportateurs de pétrole, notamment l'Algérie, l'Angola, la Libye et le Nigeria, ont été les plus durement touchés. Par exemple, le Nigeria, principal exportateur de pétrole de l'Afrique, a accusé un recul de 27,72 % de son commerce de marchandises total qui s'est établi à 85,66 milliards USD en 2020, et l'Angola, deuxième exportateur de pétrole de l'Afrique, a enregistré une baisse de 14,95 % de son commerce de marchandises total qui s'est établi à 47,58 milliards USD en 2020 (Tableau 2.8). Dans ces deux pays, le pétrole représente la part prépondérante des recettes gouvernementales et des recettes de change.

Après avoir reculé de 15,36 % en 2019, le commerce algérien de marchandises a encore perdu du terrain, chutant de 24,3 % en 2020. La forte baisse de la demande à l'exportation et des cours du pétrole est le principal facteur de contraction. Une tendance semblable a également été enregistrée en Libye, où le commerce de marchandises total a reculé de 20 % après une baisse de 61,46 % des exportations de marchandises au cours de l'année. La diminution marquée de la demande mondiale en pétrole et des cours du pétrole a exercé des pressions significatives sur le groupe des exportateurs nets de pétrole, dont les exportations ont reculé de 36,84 % en 2020 après avoir enregistré une croissance de 0,92 % en 2019.

Schéma 2.4. Tendances du commerce de marchandises africain (milliards USD), 2009-20



Sources : Direction des statistiques sur le commerce du FMI (DOTS), 2020 ; recherches d'Afreximbank.

En particulier dans les secteurs des métaux de base/minéraux et de l'agriculture, y compris l'aluminium, le plomb, l'étain, le zinc et le coton, résultant en grande partie des restrictions mondiales induites par la COVID-19, ont pesé sur les performances des exportations de marchandises totales de l'Afrique pendant la période examinée. En conséquence, les exportations de marchandises de l'Afrique ont reculé de 14,35 % par rapport à 2019, passant de 505,08 milliards USD à 432,58 milliards USD en 2020.

Alors que plusieurs économies de plus petite taille ont subi de considérables pressions sur leurs exportations, les plus grandes économies ont significativement contribué au net recul des exportations africaines. Plus particulièrement, quatre des cinq plus grandes économies d'Afrique axées sur le commerce, à savoir l'Algérie, l'Angola, l'Égypte et l'Afrique du Sud, ont représenté environ 59,5 % de la baisse du total des exportations d'Afrique pendant la période examinée. Ensemble, ces quatre pays représentaient plus de 40 % du total des exportations africaines. La forte baisse des exportations chez les principaux pays producteurs de pétrole, à savoir

l'Algérie (42,76 %) et l'Angola (26,08 %) a constitué le principal facteur de contraction totale (Tableau 2.8).

Les importations de l'Afrique ont également fait face à un recul significatif en 2020 après une (modeste) croissance en 2019. Comme l'indique le Tableau 2.8, les importations de marchandises du continent ont progressé de 0,66 % pour s'établir à 571,15 milliards USD en 2019, puis ont suivi une tendance inverse en 2020 en reculant de 9,71 % pour atteindre 515,72 milliards USD en 2020. Le plus grand recul des importations enregistré par la région pendant la période examinée a creusé son déficit commercial à 83,14 milliards USD en 2020, contre 66,07 milliards USD en 2019. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la forte diminution des importations de marchandises de l'Afrique en 2020, comme les difficultés liées à l'accès au financement commercial, les contraintes de liquidité, une forte contraction de l'activité économique et une réduction de la croissance des investissements.

2.2.4.2 Commerce intra-africain

La valeur du commerce intra-africain total a chuté pour la seconde année consécutive, en passant de 153,17 milliards USD en 2019 à un montant estimé à 137,79 milliards USD en 2020, soit une baisse de 10,04 % contre un très léger repli de 0,14 % en 2019. Si le repli marqué de 2020 reflète probablement l'impact des mesures d'endiguement sur le commerce, le commerce extra-africain s'est encore plus contracté que le commerce intra-africain, chutant de 11,89 %. La baisse relativement plus faible de la valeur du commerce intra-africain a augmenté la contribution globale du commerce intra-régional au commerce africain total, passant d'environ 14,23 % en 2019 à 14,53 % en 2020.

Malgré le repli du commerce extra- et intra-africain en 2020, l'Afrique du Sud a maintenu sa position de pays leader du commerce intra-africain, avec une valeur

totale du commerce intra-africain de 27,17 milliards USD, en baisse par rapport aux 34,17 milliards USD enregistrés en 2019. Cela s'explique principalement par l'effondrement du cours du pétrole, qui représente la part prépondérante des importations de l'Afrique du Sud depuis le reste du continent. L'Afrique du Sud représentait 19,72 % du commerce intra-africain total en 2020, contre 22,31 % en 2019. Si l'Afrique est une importante source d'importations de l'Afrique du Sud, représentant 11,17 % des importations totales du pays, le continent est une destination d'exportation encore plus importante pour l'Afrique du Sud. Pendant la période examinée, l'Afrique a été la destination de plus de 27 % des exportations totales de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud importe environ 40 % de son pétrole brut depuis le continent, dont 63 % proviennent du Nigeria. Le Nigeria est le plus important fournisseur de pétrole brut à l'Afrique du Sud, devant l'Arabie saoudite. Si les importations sud-africaines provenant d'Afrique sont dominées par l'énergie, représentant environ 55 % du total des importations depuis le continent, ses exportations vers le reste du continent sont plus diverses et comprennent le combustible et les produits combustibles, les pierres précieuses, véhicules et machines. Le Botswana est le principal partenaire commercial bilatéral de l'Afrique du Sud au sein de la région, suivi du Mozambique, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

En Afrique centrale, la République démocratique du Congo (RDC) demeure le pays se livrant le plus au commerce intra-africain, qui échange plus avec des pays d'Afrique australe que d'autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). L'environnement complexe lié à la pandémie a fortement affecté son engagement avec le reste du continent. Sa part du commerce africain total a chuté de plus de 50 %, de 10,57 milliards

USD en 2019 à 5,28 milliards USD en 2020. Suite à cette forte contraction, la RDC est devenue le quatrième pays se livrant le plus au commerce intra-africain, perdant sa deuxième place de l'année dernière. Cependant, l'Afrique du Sud demeure son principal partenaire commercial bilatéral en Afrique, puisque ce pays représente la majeure partie des importations de la RDC depuis le continent. Ses importations depuis l'Afrique du Sud sont dominées par les machines et les appareils mécaniques ainsi que les produits pharmaceutiques.

Le gouvernement de la RDC est par ailleurs resté engagé envers l'intégration régionale et est en train de renforcer la coopération sur le continent en élargissant les échanges avec les pays voisins dont les membres de la CEEAC. À cet égard, la RDC et d'autres pays membres de la CEEAC ont maintenu la dynamique de mise en œuvre de leur programme d'intégration régionale en ratifiant le traité révisé de la CEEAC pendant l'année. En parallèle, les documents juridiques du processus de réforme institutionnelle, adopté en 2019, ont commencé à être mis en œuvre en 2020. De plus, la RDC s'est engagée à collaborer dans le cadre de projets communs avec des pays, notamment l'Ouganda, sur les infrastructures propices aux échanges afin de soutenir l'intégration régionale et de tirer parti des possibilités offertes par l'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA).

En Afrique du Nord, l'Algérie est apparue comme le pays se livrant le plus au commerce intra-africain, passant à la troisième place du classement des principaux pays se livrant au commerce intra-africain dans un contexte général de décélération synchronisée du commerce extra- et intra-africain. Ses échanges commerciaux avec le continent ont chuté de 24,74 % à 5,94 milliards USD en 2020. Environ 18,8 % (4,89 milliards USD) des importations totales de

Le Contexte Opérationnel

L'Algérie sont issues de l'Afrique, tandis que 4,18 % (1,05 milliard USD) de ses exportations totales sont à destination de l'Afrique. Les autorités d'Algérie ont continué à faire des efforts pour stimuler le commerce avec le reste de l'Afrique. Le pays est resté un membre actif de la zone panarabe de libre-échange (ZPLE) en vertu de laquelle les droits d'importation sont supprimés pour les importations intra-CER issues de l'Égypte, de la Tunisie, de la Libye, du Maroc et du Soudan. L'Algérie a ratifié l'Accord instituant la ZLECA en décembre 2019.

En Afrique de l'Ouest, bien que la valeur des échanges du Nigeria avec le continent ait diminué de 15,95 % pour s'établir à 8,70 milliards USD, contre une valeur révisée de 10,35 milliards USD en 2019, la part du Nigeria dans le commerce intra-africain total est restée relativement élevée à environ 6,73 % contre 6,92 % 2019. Lors du processus, la position du Nigeria s'est améliorée, celui-ci devenant le deuxième pays se livrant le plus au commerce intra-africain en 2020, gagnant deux places par rapport à 2019. Environ 14,3 % des exportations du Nigeria sont à destination des pays africains, l'Afrique du Sud, le Togo et la Côte d'Ivoire étant les trois principales destinations des exportations nigérianes vers le reste du continent. Les importations du Nigeria en provenance du reste du continent sont restées relativement faibles, représentant moins de 6 % de ses importations totales issues du reste du monde. Bien que le pétrole brut continue de dominer les exportations du Nigeria vers le reste de l'Afrique, la composition de son commerce transfrontalier évolue.

Parmi les autres pays importants contribuant au commerce intra-africain figurent le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Namibie, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe, dont l'ensemble représentait environ 29,04 % du commerce intra-africain total en 2020 contre 23,96 % en 2019. Ils ont été stimulés par le Ghana, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda qui

ont vu leurs échanges commerciaux fortement progresser, enregistrant une solide croissance de 21,43 %, 57,97 %, 89,88 % et 45,3 % respectivement. Ces quatre pays ont en outre constitué des exceptions, car la vaste majorité des pays ont enregistré un recul de leurs échanges commerciaux au sein du continent. Les plus gros replis ont été enregistrés par la RDC (50,06 %), le Mozambique (37,37 %) et le Togo (37,17 %), leurs parts du commerce africain chutant à 3,83 % (contre 6,9 %), 1,54 % (contre 2,21 %) et 0,4 % (contre 0,58 %) respectivement sur la période examinée.

L'un des principaux accomplissements obtenus grâce aux efforts continus de stimulation du commerce intra-africain fut la remarquable avancée de la mise en œuvre de la ZLECA. Les dirigeants africains ont approuvé le lancement de la phase commerciale de la ZLECA le 1er janvier 2021, lors de leur sommet virtuel extraordinaire tenu en décembre 2021. Bien que certaines questions demeurent, concernant notamment la ratification, les négociations de concessions tarifaires et les règles d'origine dans le cadre du protocole sur le commerce de marchandises, ainsi que le protocole sur les règles et procédures relatives au règlement des différends, l'approbation du lancement du démarrage de la phase commerciale constitue un jalon historique pour le continent dans le cadre de ses efforts entrepris pour créer un marché africain unique et stimuler le commerce intra-africain.

Afreximbank travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'UA pour appuyer la mise en place de la ZLECA par le biais de plusieurs initiatives stratégiques, dont le Salon sur le Commerce Intra-Africain (IATF), la Plateforme de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS), qui facilitera la compensation et le règlement des transactions de commerce intra-africain libellées en devises africaines, et la levée des contraintes de liquidité afin d'améliorer la croissance du commerce intra-africain, ainsi que

Comité Panafricain du Commerce et de l'Investissement dans le Secteur Privé, à titre de plateforme de plaidoyer visant à renforcer la participation du secteur privé africain aux négociations sur le commerce et à l'élaboration des politiques en matière d'investissement. En outre, la Banque travaille avec la Commission de l'UA sur plusieurs produits, dont le Dispositif d'Ajustement de la ZLECA, afin de permettre aux pays de s'adapter de façon ordonnée aux soudaines pertes de recettes douanières considérables résultant de la mise en œuvre de l'accord.

Les prévisions tablent sur une solide reprise en 2021, avec une progression de la production mondiale de 5,5 %, soutenue par de vastes et ambitieuses mesures de relance monétaire et budgétaire, le redressement du commerce mondial, l'amélioration de la compréhension et de la gestion de la pandémie de COVID-19, avec une disponibilité croissante des vaccins, et des thérapies et tests améliorés. La solide reprise prévue aux États-Unis, en Chine, en Inde et dans la zone euro où il est attendu que la production totale dépasse les tendances historiques (5,1 % pour les États-Unis ; 8,1 % pour la Chine ; 11,5 % pour l'Inde ; et 4,2 % pour l'UE) pourrait constituer un important catalyseur vers un redressement mondial synchronisé. Ces grandes économies sont les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique et pourraient faire grimper les perspectives de croissance dans la région au-dessus de 4,3 % par le biais du commerce et de l'investissement. Le ralentissement mondial synchronisé a néanmoins été déclenché par la pandémie de COVID-19 dont l'évolution demeure le principal facteur de risque baissier pesant sur le redressement prévu.



Le Contexte Opérationnel

Tableau 2.8 Commerce intra-africain 2018-2020

Country	Exportations intra-africaines (en milliards USD)			Taux de croissance (pourcentage)			Part du pays dans le total des exportations intra-africaines (pourcentage)			Importations intra-africaine (en milliards USD)			Taux de croissance (pourcentage)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Algérie	1.78	1.83	1.05	27.37	3.09	-42.68	2.33	2.33	1.43	9.59	6.06	4.89	15.64	-36.82	-19.31
Angola	1.45	2.72	2.03	-15.17	88.21	-25.39	1.90	3.46	2.76	1.70	1.05	0.87	7.71	-38.23	-17.19
Bénin	0.15	0.15	0.14	-5.31	0.19	-6.27	0.20	0.19	0.19	0.69	0.71	0.46	53.42	2.72	-35.00
Botswana	0.87	0.75	0.50	2.81	-14.81	-32.25	1.15	0.95	0.69	4.70	4.52	4.71	19.96	-3.96	4.39
Burkina Faso	0.42	0.37	0.70	14.95	-12.47	89.05	0.55	0.47	0.95	1.12	1.07	1.32	16.19	-4.65	24.01
Burundi	0.04	0.04	0.03	-4.00	2.70	-32.03	0.06	0.06	0.04	0.19	0.22	0.25	-9.01	20.00	10.04
Cap-Vert	0.00	0.00	0.00	-80.23	254.99	-45.80	0.00	0.00	0.00	0.03	0.01	0.02	3.63	-52.53	59.82
Cameroun	0.37	0.48	0.47	-4.27	29.51	-1.51	0.49	0.61	0.64	0.96	0.92	0.85	6.21	-3.69	-8.23
République centrafricaine	0.01	0.01	0.02	-59.99	-17.52	69.93	0.02	0.01	0.02	0.07	0.06	0.06	-15.02	-12.29	3.49
Tchad	0.01	0.01	0.01	23.76	-7.46	-4.23	0.01	0.01	0.01	0.17	0.20	0.17	-10.40	14.24	-12.70
Comores	0.00	0.01	0.01	-63.74	363.23	56.93	0.00	0.01	0.01	0.02	0.02	0.02	50.47	-21.98	7.72
République démocratique du Congo	5.26	5.28	2.69	133.96	0.47	-49.09	6.91	6.71	3.65	5.26	5.28	2.59	97.95	0.47	-51.03
République du Congo	1.30	0.31	0.29	-26.95	-76.42	-4.21	1.70	0.39	0.40	0.99	0.58	0.49	-33.29	-41.56	-15.17
Côte d'Ivoire	2.84	2.86	2.60	-0.75	0.44	-8.88	3.74	3.63	3.53	2.46	2.38	2.52	28.80	-3.30	5.86
Djibouti	0.16	0.11	0.09	15.54	-34.27	-16.79	0.21	0.14	0.12	0.06	0.07	0.07	-22.40	4.66	-1.94
Égypte	2.44	4.10	3.21	75.23	67.70	-21.75	3.21	5.20	4.35	1.12	1.94	1.77	-11.19	73.02	-8.86
Guinée équatoriale	0.07	0.07	0.05	-54.28	-10.46	-30.83	0.10	0.08	0.06	0.09	0.07	0.06	13.77	-16.04	-12.69
Érythrée	0.00	0.00	0.00	-60.93	76.47	12.73	0.00	0.00	0.00	0.03	0.02	0.02	-36.57	-31.45	-11.80
Eswatini	1.71	1.85	1.45	0.97	7.79	-21.29	2.25	2.34	1.97	1.45	1.41	0.72	12.63	-3.11	-49.11
Éthiopie	0.93	0.98	0.96	0.02	5.03	-2.09	1.22	1.24	1.30	0.70	0.66	0.46	-18.63	-4.96	-30.08
Gabon	0.11	0.09	0.10	7.21	-17.12	8.08	0.15	0.12	0.14	0.21	0.22	0.18	6.07	7.00	-19.69
Gambie	0.01	0.02	0.01	0.73	100.35	-26.99	0.01	0.02	0.02	0.21	0.11	0.09	18.83	-48.33	-11.79
Ghana	2.55	2.95	3.88	25.99	15.66	31.38	3.35	3.75	5.26	1.15	1.04	0.97	6.28	-9.68	-6.75
Guinée	0.27	0.26	0.28	3.91	-2.96	9.20	0.35	0.33	0.38	0.26	0.25	0.19	24.85	-5.35	-22.07
Guinée-Bissau	0.02	0.03	0.05	-28.95	41.74	52.82	0.03	0.04	0.07	0.04	0.05	0.06	-10.77	18.19	29.99
Kenya	1.81	1.87	1.88	-0.64	3.77	0.34	2.37	2.38	2.55	1.74	1.76	1.91	9.20	1.14	8.18
Lesotho	0.49	0.39	0.29	38.24	-19.54	-25.63	0.64	0.50	0.40	1.58	1.55	3.09	26.19	-2.07	99.36
Liberia	0.02	0.01	0.01	-49.10	-55.80	-23.34	0.03	0.01	0.01	0.17	0.21	0.20	-41.86	18.42	-3.13
Libye	0.24	0.07	0.02	143.98	-70.71	-75.75	0.32	0.09	0.02	0.61	0.88	0.73	22.15	44.61	-17.47
Madagascar	0.36	0.20	0.19	71.11	-45.00	-3.01	0.47	0.25	0.26	0.38	0.38	0.40	10.78	1.85	5.70
Malawi	0.27	0.27	0.26	9.94	-1.83	-0.36	0.36	0.34	0.36	0.79	0.79	0.51	8.38	-0.53	-35.41
Mali	0.73	0.73	0.43	-36.03	-0.80	-40.34	0.96	0.92	0.59	1.95	2.01	2.03	5.80	3.32	0.63
Mauritanie	0.24	0.22	0.20	72.78	-7.81	-11.48	0.32	0.29	0.27	0.27	0.29	0.23	38.56	6.54	-19.02
Île Maurice	0.47	0.45	0.29	4.50	-4.31	-34.26	0.61	0.57	0.40	0.74	0.68	0.51	3.52	-7.72	-25.58
Moroc	1.83	1.91	2.30	-15.33	4.61	20.13	2.40	2.43	3.12	1.41	1.16	1.09	31.19	-17.64	-6.44
Mozambique	1.09	1.01	0.78	4.38	-7.30	-23.09	1.43	1.28	1.05	2.03	2.38	1.35	8.65	17.51	-43.43
Namibie	1.15	2.22	2.13	-48.01	92.09	-4.07	1.52	2.81	2.89	2.76	5.15	2.75	-39.00	86.91	-46.70
Niger	0.29	0.42	0.48	-82.14	43.09	13.42	0.39	0.53	0.65	0.50	0.56	0.51	32.85	11.21	-8.99
Nigeria	8.85	8.24	6.30	60.83	-6.94	-23.60	11.63	10.46	8.55	1.75	2.11	2.40	24.50	20.20	13.95
Rwanda	0.37	0.52	0.49	88.03	39.73	-5.80	0.48	0.65	0.66	0.71	0.88	1.05	25.68	24.04	19.24
Sao Tomé-et-Principe	0.00	0.00	0.00	37.11	-19.63	-22.39	0.00	0.00	0.00	0.04	0.04	0.04	6.52	4.66	-7.95
Sénégal	1.09	1.80	3.62	1.10	65.15	101.29	1.43	2.28	4.92	1.28	1.00	0.80	27.11	-21.86	-19.81
Seychelles	0.03	0.03	0.02	6.75	-16.14	-14.97	0.04	0.03	0.03	0.13	0.12	0.07	-4.81	-2.45	-40.74
Sierra Leone	0.07	0.15	2.08	78.19	107.85	1304.80	0.09	0.19	2.83	0.12	0.39	0.38	44.25	226.73	-1.18
Somalie	0.09	0.14	0.11	35.86	57.27	-20.61	0.12	0.18	0.15	0.28	0.27	1.11	-6.26	-3.96	305.98
Afrique du Sud	24.78	23.78	20.01	6.03	-4.04	-15.86	32.55	30.18	27.16	11.59	10.39	7.17	35.21	-10.35	-31.06
Soudan du Sud	0.00	0.00	0.00	55.36	-38.42	-45.12	0.00	0.00	0.00	0.42	0.56	0.56	-19.25	32.65	-0.88
Soudan	0.13	0.07	0.07	-35.83	-50.10	-0.31	0.17	0.08	0.09	0.31	0.39	0.38	-4.82	25.54	-3.76
Tanzanie	1.48	2.10	4.97	3.51	41.82	137.11	1.94	2.66	6.75	0.95	1.10	1.10	50.19	16.24	0.02
Togo	0.72	0.63	0.35	19.93	-11.88	-44.76	0.94	0.80	0.47	0.40	0.26	0.21	46.84	-35.52	-18.35
Tunisie	1.07	1.00	0.92	4.81	-6.54	-8.26	1.41	1.27	1.25	1.14	1.62	1.44	18.33	42.37	-10.97
Ouganda	1.23	0.97	1.04	3.80	-21.35	7.48	1.62	1.23	1.42	1.31	2.02	3.30	44.59	54.04	63.48
Zambie	1.81	1.68	1.72	14.41	-7.28	2.21	2.38	2.13	2.33	4.97	3.33	1.98	-3.00	-33.05	-40.39
Zimbabwe	2.61	2.64	2.07	-1.97	1.40	-21.56	3.43	3.36	2.82	3.66	3.20	3.03	7.76	-12.67	-5.14
Total	76.13	78.78	73.66	10.12	3.48	-6.50	100.00	100.00	100.00	77.26	74.39	64.13	14.37	-3.71	-13.80

Source(s): International Monetary Fund, Direction of Trade Statistics; Afreximbank Research.

Part du pays dans le total des importations intra-africaines (pourcentage)			Total du commerce intra-africain (en milliards USD)			Taux de croissance (pourcentage)			Part du pays dans le total du commerce intra-africain (pourcentage)			Valeur totale de la balance commerciale (Exportations - Importations) (en milliards USD)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
12.41	8.14	7.62	11.37	7.89	5.94	17.32	-30.58	-24.74	7.41	5.15	4.31	-7.81	-4.23	-3.84
2.21	1.42	1.36	3.15	3.78	2.90	-4.16	19.83	-23.10	2.06	2.47	2.11	-0.26	1.67	1.16
0.89	0.95	0.71	0.84	0.86	0.60	38.04	2.27	-29.94	0.55	0.56	0.44	-0.54	-0.55	-0.32
6.09	6.07	7.35	5.58	5.26	5.22	16.90	-5.66	-0.80	3.64	3.43	3.79	-3.83	-3.77	-4.21
1.45	1.44	2.06	1.54	1.44	2.02	15.85	-6.79	40.70	1.00	0.94	1.47	-0.70	-0.70	-0.63
0.24	0.30	0.39	0.23	0.27	0.28	-8.12	16.78	3.16	0.15	0.18	0.20	-0.14	-0.18	-0.22
0.04	0.02	0.04	0.03	0.02	0.02	0.15	-50.02	53.68	0.02	0.01	0.02	-0.03	-0.01	-0.02
1.24	1.24	1.32	1.33	1.40	1.32	3.06	5.58	-5.92	0.87	0.92	0.96	-0.59	-0.44	-0.37
0.08	0.08	0.09	0.08	0.07	0.08	-27.94	-13.12	13.55	0.05	0.04	0.06	-0.05	-0.05	-0.04
0.22	0.26	0.27	0.18	0.20	0.18	-9.33	13.31	-12.40	0.12	0.13	0.13	-0.16	-0.19	-0.16
0.03	0.02	0.03	0.02	0.02	0.03	28.29	-0.83	20.34	0.02	0.02	0.02	-0.02	-0.01	-0.01
6.81	7.10	4.03	10.52	10.57	5.28	114.45	0.47	-50.06	6.86	6.90	3.83	0.00	0.00	0.10
1.28	0.77	0.76	2.28	0.88	0.78	-29.83	-61.36	-11.37	1.49	0.58	0.57	0.31	-0.27	-0.20
3.19	3.20	3.93	5.31	5.24	5.13	11.08	-1.30	-2.18	3.46	3.42	3.72	0.38	0.47	0.08
0.08	0.09	0.10	0.23	0.17	0.15	1.44	-23.20	-11.04	0.15	0.11	0.11	0.10	0.04	0.02
1.45	2.61	2.76	3.57	6.04	4.98	34.16	69.38	-17.61	2.33	3.94	3.61	1.32	2.16	1.44
0.11	0.10	0.10	0.16	0.14	0.11	-32.25	-13.49	-21.26	0.10	0.09	0.08	-0.01	-0.01	-0.02
0.04	0.03	0.03	0.03	0.02	0.02	-37.04	-30.17	-11.07	0.02	0.01	0.01	-0.03	-0.02	-0.02
1.88	1.89	1.12	3.16	3.25	2.17	6.00	2.79	-33.32	2.06	2.12	1.57	0.26	0.44	0.74
0.90	0.89	0.72	1.63	1.64	1.42	-8.90	0.76	-13.37	1.06	1.07	1.03	0.24	0.32	0.50
0.27	0.30	0.28	0.32	0.32	0.28	6.46	-1.45	-11.51	0.21	0.21	0.20	-0.10	-0.13	-0.08
0.27	0.14	0.15	0.22	0.13	0.11	17.96	-42.27	-13.93	0.14	0.08	0.08	-0.20	-0.09	-0.08
1.49	1.40	1.51	3.70	3.99	4.85	19.11	7.77	21.43	2.42	2.61	3.52	1.40	1.91	2.91
0.34	0.34	0.30	0.53	0.51	0.48	13.38	-4.15	-6.17	0.35	0.33	0.35	0.00	0.01	0.09
0.05	0.06	0.10	0.06	0.08	0.11	-18.58	27.02	39.53	0.04	0.05	0.08	-0.02	-0.01	-0.01
2.26	2.37	2.98	3.55	3.64	3.79	3.97	2.48	4.14	2.31	2.37	2.75	0.06	0.11	-0.03
2.05	2.08	4.81	2.07	1.94	3.38	28.84	-6.19	74.04	1.35	1.27	2.45	-1.09	-1.15	-2.79
0.22	0.28	0.31	0.19	0.21	0.21	-42.69	10.86	-3.95	0.13	0.14	0.15	-0.15	-0.20	-0.19
0.79	1.19	1.14	0.85	0.95	0.75	42.27	11.95	-21.79	0.56	0.62	0.54	-0.37	-0.81	-0.71
0.49	0.52	0.63	0.73	0.58	0.60	33.77	-20.99	2.75	0.48	0.38	0.43	-0.02	-0.19	-0.21
1.03	1.06	0.79	1.06	1.05	0.77	8.77	-0.86	-26.58	0.69	0.69	0.56	-0.52	-0.52	-0.25
2.52	2.71	3.16	2.68	2.74	2.46	-10.21	2.20	-10.22	1.75	1.79	1.78	-1.22	-1.29	-1.59
0.35	0.38	0.36	0.51	0.51	0.43	52.99	-0.29	-15.70	0.33	0.33	0.31	-0.02	-0.06	-0.03
0.95	0.91	0.79	1.20	1.13	0.80	3.89	-6.39	-29.02	0.78	0.73	0.58	-0.27	-0.23	-0.21
1.83	1.56	1.70	3.24	3.08	3.39	0.14	-5.09	10.09	2.11	2.01	2.46	0.42	0.75	1.21
2.62	3.20	2.10	3.12	3.39	2.12	7.12	8.84	-37.37	2.03	2.21	1.54	-0.94	-1.37	-0.57
3.57	6.92	4.28	3.91	7.37	4.87	-41.97	88.43	-33.87	2.55	4.81	3.54	-1.60	-2.93	-0.62
0.65	0.75	0.79	0.80	0.98	0.99	-60.67	22.99	0.64	0.52	0.64	0.72	-0.21	-0.14	-0.03
2.27	2.83	3.75	10.61	10.35	8.70	53.43	-2.45	-15.95	6.92	6.76	6.31	7.10	6.13	3.89
0.92	1.18	1.64	1.08	1.40	1.53	41.76	29.41	9.99	0.70	0.91	1.11	-0.34	-0.36	-0.56
0.05	0.05	0.06	0.04	0.04	0.04	7.43	3.73	-8.38	0.03	0.03	0.03	-0.04	-0.04	-0.04
1.66	1.35	1.25	2.37	2.80	4.43	13.68	18.10	57.97	1.55	1.83	3.21	-0.19	0.80	2.82
0.16	0.16	0.11	0.16	0.15	0.10	-2.63	-5.29	-36.01	0.10	0.10	0.07	-0.09	-0.09	-0.05
0.15	0.52	0.60	0.19	0.54	2.47	55.38	182.04	360.63	0.12	0.35	1.79	-0.05	-0.24	1.70
0.37	0.37	1.73	0.38	0.42	1.22	1.35	10.86	193.85	0.24	0.27	0.89	-0.19	-0.13	-1.00
15.01	13.97	11.17	36.37	34.17	27.17	13.86	-6.05	-20.48	23.71	22.31	19.72	13.18	13.38	12.84
0.55	0.75	0.87	0.42	0.56	0.56	-19.21	32.59	-0.90	0.28	0.37	0.40	-0.42	-0.56	-0.56
0.40	0.52	0.58	0.44	0.46	0.44	-16.81	2.98	-3.26	0.29	0.30	0.32	-0.18	-0.32	-0.31
1.23	1.48	1.72	2.43	3.20	6.08	17.82	31.82	89.88	1.58	2.09	4.41	0.53	1.00	3.87
0.51	0.34	0.32	1.11	0.89	0.56	28.28	-20.29	-37.17	0.73	0.58	0.40	0.32	0.38	0.14
1.47	2.18	2.25	2.21	2.62	2.36	11.36	18.61	-9.93	1.44	1.71	1.71	-0.06	-0.62	-0.52
1.70	2.72	5.15	2.55	2.99	4.35	21.45	17.48	45.30	1.66	1.95	3.15	-0.08	-1.05	-2.26
6.43	4.47	3.09	6.78	5.01	3.70	1.12	-26.15	-26.08	4.42	3.27	2.69	-3.15	-1.64	-0.26
4.74	4.30	4.73	6.27	5.84	5.11	3.49	-6.82	-12.57	4.09	3.81	3.71	-1.05	-0.55	-0.96
100.00	100.00	100.00	153.39	153.17	137.79	12.22	-0.14	-10.04	100.00	100.00	100.00	-1.13	4.38	9.53

Le Contexte Opérationnel

Encadré 2.1 Réponse de l'Afrique à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact socioéconomique dévastateur en Afrique depuis son apparition au début de 2020. Le nombre de victimes ne cesse de croître, avec plus de 42 000 Africains décédés et plus de 1,8 million de cas d'infection sur le continent au 31 décembre 2020 (OMS, 2021). Même si ces chiffres sont insignifiants par rapport à d'autres régions, l'impact économique de la pandémie sur le continent a été profond. Les mesures d'endiguement adoptées par les gouvernements pour enrayer la propagation du virus ont engendré des chocs de l'offre et de la demande à l'échelle mondiale, réduisant les recettes gouvernementales et ouvrant la voie à un repli mondial synchronisé et des difficultés de gestion macroéconomique. En 2020, l'Afrique a enregistré sa première récession en plus de 25 ans et le commerce africain

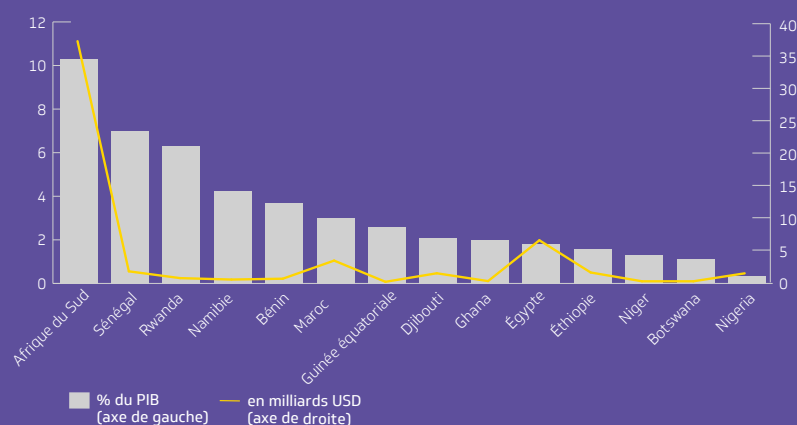
de marchandises a reculé d'environ 12 %, exacerbant les déficits fiscaux et des comptes courants dans une région où la croissance reste étroitement liée aux cycles des prix des matières premières.

Outre les perturbations économiques découlant du choc sanitaire national, les perspectives de croissance au niveau régional ont été affectées par le biais de plusieurs autres canaux, y compris une forte contraction dans le tourisme et les flux de fonds entrants ainsi que des arrêts soudains et des inversions de flux de capitaux. Associé aux chocs dans le secteur réel, le durcissement des conditions financières mondiales a davantage accentué les contraintes de liquidité et les pressions sur la balance des paiements. Toutefois, le rebond des prix des matières premières ainsi que les ambitieuses et rapides mesures de

soutien de la part des gouvernements et des institutions de financement du développement ont assoupli les conditions financières à l'échelle mondiale, et ouvrent la voie à une reprise rapide lors de la phase post-confinement de la pandémie.

Les injections de liquidités par les banques centrales d'importance systémique et le soutien fiscal discrétionnaire à grande échelle provenant des grandes puissances économiques ainsi que la réaction rapide du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement ont complété les interventions des institutions de financement du développement et des gouvernements africains. Sur le plan fiscal, la majorité des gouvernements africains, en particulier ceux disposant d'un espace fiscal suffisant,

Schéma 2.1.1 Relance budgétaire dans certains pays africains en 2020



Sources : Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI), octobre 2020 ; Suivi des politiques du FMI, avril 2021 et Afreximbank.

a opté pour une relance radicale afin de compenser la perturbation causée par la COVID-19 et a apporté une aide aux personnes souffrant de la pandémie. Comme l'indique le Schéma 2.1.1, parmi les plus grandes économies africaines, l'Afrique du Sud et l'Égypte ont assuré la relance budgétaire la plus significative (en termes absolus), laquelle s'est élevée, hors nouvelles dépenses de santé, à plus de 37 milliards USD (10,3 % du PIB) et 6,5 milliards USD (1,8 % du PIB) respectivement.

Ces mesures généralisées de relance budgétaire comprenaient notamment le soutien aux institutions de microfinancement pour accorder des prêts sans intérêt aux ménages vulnérables ; les prêts à faible taux d'intérêt pour acheter des produits de consommation et fournir des subventions pour les cartes de rationnement ; l'indemnisation des revenus pour apporter un soutien financier aux particuliers exerçant leurs activités dans le secteur informel ; le soutien au renforcement des capacités du personnel médical, des laboratoires et des hôpitaux ; les subventions et indemnités versées aux chômeurs ; un fonds de résilience sociale pour atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les groupes et les ménages vulnérables ; des programmes de travaux publics étendus pour soutenir les revenus des personnes vulnérables ; le soutien aux petites et moyennes entreprises en

proie à des difficultés, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, et aux petits agriculteurs ; les garanties gouvernementales pour les prêts hypothécaires ainsi que les prêts aux entreprises et aux consommateurs consentis par les banques et les entreprises de crédit à la consommation ; et les subventions versées aux exportateurs.

La réussite de la mise en œuvre de réformes macroéconomiques et la diminution des pressions inflationnistes dans un nombre croissant de pays ont permis aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire et d'adopter d'autres mesures de soutien pour favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises, ce qui leur a permis d'éviter les défauts de paiement. Dans plus de 35 pays de la région, les autorités monétaires ont abaissé leurs taux directeurs pour réduire les coûts d'emprunt, avec des baisses cumulées de 400 points de base (pb) en Égypte, 275 pb en Afrique du Sud et 200 pb au Nigeria tout au long de 2020. La stratégie d'allocation totale à un taux fixe de 2,5 % (taux directeur minimal) adoptée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine a permis aux banques de satisfaire pleinement leurs besoins de liquidité à un taux d'environ 25 pb inférieur à celui atteint avant la crise. En outre, afin d'accroître les prêts aux sociétés et aux petites et moyennes entreprises, et de soutenir la reprise, certaines

banques centrales ont renforcé la politique du ratio prêts/dépôts. En Afrique, d'autres autorités monétaires ont réduit les ratios de réserves obligatoires, rétabli des facilités permanentes de liquidité au jour le jour pour soutenir les banques, assoupli les exigences prudentielles et/ou promu la flexibilité dans l'application des réglementations Bâle III afin de libérer du capital bancaire en vue de faciliter la disponibilité du crédit et d'accélérer le processus de recouvrement. D'autres autorités ont encouragé les banques à continuer d'apporter un soutien supplémentaire à leurs clients par le biais de moratoires temporaires sur les paiements de prêts ou de la restructuration d'obligations existantes afin d'atténuer les contraintes de liquidité.

Le soutien contracyclique apporté par les institutions africaines de financement du développement a également joué un rôle essentiel dans l'effort coordonné en réponse à la crise. Par exemple, par le biais de son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA), Afreximbank (la Banque) a aidé ses pays membres à s'adapter de manière ordonnée aux chocs financiers, économiques et sanitaires causés par la pandémie. Plus précisément, le PATIMFA a permis aux institutions financières et aux banques centrales de respecter leurs échéances de remboursement de créances commerciales, de préserver

Le Contexte Opérationnel

Box2.1 Africa's Response to the COVID-19 Pandemic

les importations essentielles dans une situation d'urgence et d'éviter les défauts de paiement. Par le biais du PATIMFA, la Banque a également exploité un financement supplémentaire et le soutien au niveau du continent et à l'échelle mondiale, y compris de la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence Française de Développement (France), KfW (Allemagne), l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique. Fin mars 2021, la Banque a décaissé plus de 6,5 milliards USD au titre du crédit.

Afin de contribuer à la reprise et de renforcer davantage la résilience de la croissance dans ses pays membres après la pandémie, la Banque a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies pour créer un crédit de 200 millions USD visant à stimuler la fabrication de fournitures médicales telles que des ventilateurs, des kits de test, des équipements de protection individuelle et des produits pharmaceutiques essentiels. La Banque a également octroyé une subvention de 3 millions USD aux Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, au Fonds d'intervention COVID-19

de l'Union africaine et à d'autres acteurs, afin de les aider à lutter contre le virus. En partenariat avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque a également lancé un Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA) d'un montant de 1,5 milliard USD afin de soutenir les économies africaines en leur apportant une aide financière rapide pour minimiser l'impact de la COVID-19.

En outre, la Banque africaine de développement a lancé un Crédit de Réaction à la COVID-19 d'un montant de 10 milliards USD pour aider ses pays membres à relever les défis posés par la pandémie. Environ 85 % de ce crédit sont dédiés aux gouvernements confrontés au creusement des déficits fiscaux et des comptes courants face à une forte hausse des dépenses sociales et à la diminution des recettes gouvernementales. Les 15 % restants sont dédiés au secteur privé. Les autres contributions, versées notamment par les institutions régionales et sous-régionales de financement du développement, incluent 100 millions USD consentis par la Banque arabe pour le

développement économique en Afrique à ses pays membres, 220 millions USD par la Banque ouest-africaine de développement et 32 millions USD par la Coopération pour le développement industriel afin de soutenir les importations de produits médicaux essentiels en Afrique du Sud.

L'Union africaine a également joué un rôle déterminant dans la lutte du continent contre la pandémie. Outre le Fonds d'intervention COVID-19 qu'elle a créé pour mobiliser le soutien des particuliers très fortunés, institutions financières, entreprises, gouvernements, donateurs, etc., elle a constitué le Fonds fiduciaire africain d'acquisition de vaccins (AVAT) pour garantir un déploiement rapide, équitable et rentable des vaccins contre la COVID-19 en Afrique, dans le but de vacciner au moins 60 % de la population africaine. Dans le cadre d'une décision historique, l'AVAT a signé un accord en mars 2021 pour obtenir 400 millions de doses du vaccin Johnson & Johnson contre la COVID-19 administré en dose unique. La transaction a été rendue possible grâce au crédit de 2 milliards USD approuvé par la Banque, laquelle a également agi en qualité de conseiller financier et transactionnel, garant, conseiller en paiement par

versements échelonnés et agent payeur. En vertu de l'accord signé avec Johnson & Johnson, la plupart des doses du vaccin seront produites en Afrique du Sud. Les vaccins seront mis à disposition en Afrique par le biais de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales, mise en place par la Banque pour harmoniser l'achat des fournitures médicales essentielles, garantir un accès équitable à ces fournitures par tous les pays et offrir des opportunités d'accès au marché à des fabricants africains présélectionnés.

Les chocs socioéconomiques causés par la pandémie de COVID-19 ont été sans précédent, tout comme les réponses apportées. Les ambitieuses et rapides mesures de soutien prises par les institutions de financement du développement et les gouvernements africains, ainsi que le soutien externe des partenaires de développement, ont permis d'atténuer l'impact de la crise et d'ouvrir la voie à une reprise rapide lors de la phase post-confinement de la pandémie. Dans une perspective d'avenir, la force de la reprise dépend largement de l'accès aux vaccins et, à cet égard, les dernières évolutions en matière d'acquisition de vaccins par l'AVAT sont saluables.

Le Contexte Opérationnel

Encadré 2.2 Implications de la pandémie de COVID-19 pour l'Accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine

La pandémie de COVID-19 a engendré d'énormes coûts sanitaires et économiques à l'échelle mondiale depuis son apparition début 2020. L'Afrique a payé un lourd tribut humain, avec 42 000 Africains décédés et plus de 1,8 million de cas d'infection sur le continent au 31 décembre 2020. L'impact sur l'économie africaine a été tout aussi dévastateur. La croissance a reculé d'environ 2,3 % en 2020 - la première récession du continent en 25 ans - et le commerce a chuté de près de 12 %, inversant ainsi la forte croissance et les solides progrès en matière de réduction de la pauvreté obtenus au cours des deux dernières décennies.

La pandémie a également suscité la montée du protectionnisme, dans la mesure où elle a contraint bon nombre de gouvernements à se concentrer sur les préoccupations sanitaires immédiates de leurs citoyens et les difficultés économiques nationales. Les confinements, fermetures de frontières, barrières au commerce et restrictions d'activités économiques qui en ont résulté soulignent l'interconnexion et l'interdépendance de l'économie mondiale, et mettent en avant la vulnérabilité de l'Afrique dans un contexte de chaînes de valeur et d'approvisionnement intégrées au niveau mondial. En revanche, ce dernier point souligne la nécessité de renforcer les relations commerciales au sein du continent, ce que l'Accord relatif à la Zone de libre-échange

continentale africaine (ZLECA) vise à faire évoluer. Cette initiative a également subi l'impact de la pandémie : les perturbations affectant les négociations en cours ont obligé à reporter le début des échanges commerciaux dans le cadre de l'accord du 1er juillet 2020 au 1er janvier 2021. Un certain nombre d'autres évolutions liées à la pandémie ont également eu des conséquences sur la ZLECA, comme indiqué ci-après.

Essor de la numérisation

La pandémie a accéléré l'adoption des technologies numériques pour favoriser le commerce face aux restrictions d'interaction physique imposées par les protocoles sanitaires et de sécurité. En effet, à l'échelle mondiale, les entreprises du e-commerce comptent parmi les rares sociétés qui ont maintenu, voire augmenté, leurs activités pendant la pandémie. C'est pourquoi l'Accord relatif à la ZLECA doit prévoir des règles claires sur le commerce numérique, lesquelles font actuellement défaut. L'inclusion d'un protocole de e-commerce permettrait de s'assurer que l'accord est à jour et adapté à une économie post-pandémie.

Importance du rôle des services

La pandémie a également mis en lumière le rôle crucial des services - transport et logistique ainsi que services financiers, de communication

et professionnels - pour faciliter le e-commerce et les échanges commerciaux. Étant donné que les États membres de la ZLECA prennent des engagements de libéralisation et développent des cadres réglementaires, ils doivent prêter attention à ces secteurs clés de services pour garantir leur compétitivité et leur intégration sur le continent. À titre d'exemple significatif de ce type de services, le Système panafricain de paiement et de règlement, développé par Afreximbank et adopté par l'Union africaine comme plateforme de paiement pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECA, devrait poursuivre les objectifs de cette dernière en créant de nouveaux flux financiers et facilitant le commerce et d'autres activités économiques entre les pays africains.

Renforcement de la capacité de production

En outre, la pandémie a mis en évidence l'importance du renforcement de la capacité de production africaine. Les premiers mois de la pandémie ont été marqués par de graves pénuries d'équipements de protection individuelle (masques, désinfectants et gants) dans le monde entier, qui sont essentiels pour ralentir la propagation du virus. L'insuffisance des capacités de production en Afrique a fait que les pays du continent ont dû se procurer ces équipements auprès de partenaires externes et, dans de

nombreux cas, dépendre de dons philanthropiques versés par d'autres pays. La création de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales - une plateforme numérique d'achat et de vente groupés de fournitures et d'équipements médicaux par les gouvernements africains - a contribué à alléger une partie de cette pression et montre comment les technologies numériques peuvent être utilisées pour faciliter le commerce. Néanmoins, il demeure indispensable de renforcer les capacités de production à l'échelle locale pour éviter de rencontrer des difficultés similaires à l'avenir et, plus généralement, pour permettre au continent de servir ses marchés et d'exporter vers le reste du monde. Il est donc important que les pays maintiennent un haut niveau d'ambition lorsqu'ils mettent en œuvre leurs engagements en matière de réduction des droits de douane et entament des négociations sur les règles d'origine en vertu de l'Accord relatif à la ZLECA.

Coopération et engagement

La pandémie a également mis en exergue les avantages de la collaboration, comme en témoigne la coordination des efforts des pays africains afin de se procurer des vaccins par l'intermédiaire du Groupe de travail africain sur l'acquisition de vaccins. Le groupe de travail est

parvenu à obtenir près de 400 millions de doses de vaccins pour les pays africains en exploitant l'ampleur du marché africain dans les négociations avec les producteurs de vaccins, y compris en intensifiant la fabrication de vaccins en Afrique.

Les efforts de l'Afrique visant à faire face à la pandémie témoignent de la promesse et du potentiel d'un marché africain unique, comme le prévoit l'Accord relatif à la ZLECA. Dans une perspective d'avenir, la mise en œuvre de l'accord exige un engagement continu et une réglementation par les États membres par le biais du Secrétariat de la ZLECA. La pandémie offre l'opportunité d'accélérer l'adoption d'outils numériques de négociation et d'engagement entre les États membres et le Secrétariat de la ZLECA. À cette fin, Afreximbank soutient la création de portails numériques afin de permettre le transfert sécurisé et rapide d'informations entre les États membres, indispensables à l'efficacité des négociations de l'accord. Ceux-ci doivent être exploités et perfectionnés, étant donné que les négociations entament leur deuxième phase pour s'assurer de la mise en place d'un accord solide afin de stimuler le développement et le commerce intra-africain.

Chapitre Trois

Opérations et Activités

En 2020 – la quatrième année de mise en œuvre de son cinquième Plan Stratégique (IMPACT 2021 : l'Afrique transformée), qui visait à promouvoir le commerce intra-africain, l'industrialisation et le développement des exportations, le leadership dans le financement du commerce, et la solidité financière –, Afreximbank a également pris des mesures proactives pour apporter son aide aux pays membres affectés par la pandémie.



03

Chapitre Trois

Opérations et Activités

39 %

Les transactions approuvées en vertu du Programme d'Achat/d'Escompte de Créances ont augmenté de 39 % pour s'établir à 785 millions USD en 2020.

5 PAYS

Le Burundi, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Soudan et le Zimbabwe étaient éligibles à cette aide au titre du Programme Pays en 2020.

À la suite de l'engagement et du soutien fourni par Afreximbank, l'Organisation Africaine de Normalisation a élaboré la Politique Africaine relative à la Qualité dans l'objectif d'harmoniser les normes du secteur automobile prioritaires afin de soutenir le développement et la croissance de l'industrie automobile en Afrique.





Opérations et Activités

En 2020, les opérations et les activités de la Banque ont été menées dans le contexte mondial de la pandémie de Covid-19 qui s'est propagée au sein des pays développés et en développement, entraînant des problèmes sanitaires, sociaux et économiques sans précédent.

3.1 OPERATIONS

Au cours de la quatrième année de mise en œuvre du cinquième Plan Stratégique intitulé « IMPACT 2021 : l'Afrique transformée », la Banque a mené plusieurs actions proactives au début de la pandémie, dont le lancement immédiat de nouveaux programmes et initiatives minutieusement conçus pour aider les pays membres affectés par la pandémie et pour constituer et/ou renforcer/convertir quatre comités/ groupes de travail : (1) le Comité de Qualité des Prêts (LQC), (2) le Groupe de Travail sur la Gestion des Liquidités (LMWG), (3) le Comité de Réponse Commerciale à la COVID-19 (COVBURC) et (4) l'Axe de travail sur l'impact sur le budget. Ces comités ont été soutenus par le Comité de Gestion des Situations d'Urgence de la Banque (EMC) afin de faciliter le lancement d'une robuste Politique de télétravail (WFH) qui avait été testée depuis de nombreuses années dans le cadre du Plan de continuité d'activité (BCP) de la Banque. En plus de donner la preuve de sa résistance face à la pandémie, ces mesures ont aidé la

Banque à remplir son mandat et à soutenir ses pays membres lors de cette période extra-ordinaire.

3.1.1 Examen des opérations de crédit

À mesure de la propagation des effets de la pandémie sur les économies et les secteurs africains, la Banque a intensifié ses opérations de crédit en soutien à ses pays membres par le biais d'une série de programmes et initiatives existants et nouveaux.

La présente section du rapport fournit des détails sur les programmes de prêt financés et non financés déployés par la Banque en accord avec son mandat consistant à intervenir de manière proactive afin de protéger les économies africaines face aux répercussions des événements contracycliques tels que les épidémies ou les pandémies tels que la Covid-19: Deuxièmement, ces programmes sont mis en place pour veiller au respect des priorités de la Banque dans le cadre du plan stratégique à moyen terme baptisé

IMPACT 2021 : l'Afrique transformée ». Ces programmes se sont axés autour de quatre piliers du Plan, à savoir le Commerce intra-africain, l'Industrialisation et le Développement des exportations, le Leadership dans le Financement du Commerce et la Solidité et la performance financières. Dans ce contexte, les programmes ont comporté notamment le Programme de Lignes de Crédit, le Programme de Financement Direct, le Programme de Financement de Projets, le Programme de Développement des Exportations, le Programme de Financement sur Actifs, le Programme Pays, le Programme de Syndications, le Programme de garanties d'Afreximbank (AFGAP) et le Crédit d'atténuation de l'impact des pandémies sur le commerce (PATIMFA).

En 2020, la Banque a continué de renforcer son efficacité opérationnelle et de développer ses actifs de prêts. Les approbations totales de crédits ont augmenté de 31,42 %, de 12,39 milliards USD en 2019 à 16,29 milliards USD en 2020. Les approbations totales de

¹Des informations détaillées sur les diverses actions menées par la Banque pour maîtriser l'impact de la pandémie sur les pays membres et les répercussions sur les opérations et activités de la Banque sont fournies tout au long du chapitre et dans les Cases.

crédits depuis la création de la Banque ont approché le seuil de 100 milliards.

Nonobstant l'environnement opérationnel défavorable notamment imputable à la chute soudaine de la demande mondiale, aux perturbations des chaînes logistiques dues au coronavirus, à l'intensification des guerres commerciales entre les États-Unis et la Chine et aux incertitudes concernant le Brexit, les décaissements bruts de la Banque ont augmenté à 10,95 milliards USD contre 8,90 milliards USD en 2019, la Banque ayant accru ses interventions durant l'année. Le total de l'encours des prêts a progressé de 35,4 % de 12,38 milliards USD à fin 2019 à 16,77 milliards à la fin 2020 (Schémas 3.1 et 3.2). En ajoutant les expositions non financées (2,35 milliards USD à fin 2020 contre 1,42 milliards USD à fin 2019), la valeur totale des prêts et passifs éventuels s'est établie à 19,12 milliards USD à fin 2020 contre 13,80 milliards USD à la fin de l'année précédente, soit une hausse de 38,5 % en glissement annuel.

Les interventions de la Banque par programme en 2020 sont détaillées dans les sous-sections suivantes.

3.1.1.1 Programme de Lignes de Crédit (LOCP)

Le Programme de Lignes de Crédit (LOCP) est un instrument par le biais duquel la Banque octroie des prêts et garanties aux petites et moyennes entreprises commerciales dont la taille du bilan et le chiffre d'affaires ne leur permettraient normalement pas de prétendre à un prêt direct de la Banque. Parmi les crédits consentis dans le cadre du LOCP figurent notamment le mécanisme de financement du commerce (exportation-importation), le mécanisme de financement avant et après exportation, le mécanisme

de confirmation de lettres de crédit et de refinancement, et le mécanisme de garantie de remboursement.

Le total des approbations au titre du Programme LOC a augmenté de 40,40 pour cent de 7,18 milliards USD en 2019 à 10,08 milliards USD en 2020, reflétant les efforts de la Banque destinés à atténuer la crise économique et sociale induite par le Covid-19 et qui a touché les pays africains. À 61,9 pour cent, le programme représentait la part la plus importante d'approbations totales durant l'exercice, contre 57,9 % en 2019. De manière similaire, l'encours total de prêts en vertu du Programme de Lignes de Crédit a progressé de 4,86 milliards USD à fin 2019 à 8,73 milliards USD à fin 2020, soit une hausse en glissement annuel de 79,4 %. Le Programme a représenté 52 pour cent du portefeuille total en 2020 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.2 Programme de Financement Direct

Grâce au Programme de Financement Direct (DFP), la Banque assure un financement direct avant et après exportation ainsi que des crédits liés aux échanges aux entreprises dont la taille du bilan atteint au moins 2 millions USD et le chiffre d'affaires annuel au moins 10 millions USD.

Le niveau des approbations dans le cadre du Programme de Financement Direct (DF) a augmenté de 3,49 milliards USD en 2019 à 4,07 milliards USD en 2020 (soit une hausse de 16,4 %). Le programme a représenté environ 25 pour cent du total des approbations durant l'année, ce qui en a fait le deuxième plus grand programme après le LOC. Les encours des prêts ont également augmenté durant la période de 4,32 milliards USD en 2019 à 5,00 milliards USD en 2020, soit une hausse de 15,9 %. La proportion du

DFP dans le total des encours de prêts s'établissait à 29,9 % à la fin décembre 2020 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.3 Programme de Financement de Projets

Dans le cadre du Programme de Financement de Projets, la Banque fournit des financements assortis d'un recours limité afin d'appuyer des projets d'exportation, notamment dans les secteurs de l'exploitation minière, de la production manufacturière et pour des projets apparentés, ainsi que les projets d'infrastructure qui facilitent les exportations ou qui génèrent des services commerciaux d'infrastructure (énergie, infrastructures portuaires, télécommunications, etc.), etc. Par ailleurs, le programme vise à accompagner les acteurs du secteur privé ainsi que les organismes publics de pays africains à réaliser des projets essentiels qui, sans être nécessairement générateurs directs d'exportations, créent un environnement propice aux investissements dans le secteur des exportations.

Les approbations au titre du Programme de financement de projets ont augmenté à 616,13 millions USD en 2020 contre 288,64 et 593,13 millions USD en 2018 et 2019, respectivement. Les approbations par la Banque au titre du programme en 2020 visaient essentiellement les secteurs de l'énergie, de l'industrie manufacturière et du transport. Le solde de l'encours des prêts au titre de ce programme s'est élevé à 798,19 millions USD en fin d'année, soit 4,8 % du portefeuille total de prêts de la Banque (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.4 Programme d'Achat/d'Escompte de Créances

Le Programme d'Achat/d'Escompte de Créances comprend un ensemble de facilités impliquant l'achat de créances

Opérations et Activités

Tableau 3.1 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type de produit/programme 2018-2020

Type de Programme	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Ligne de crédit	7,950.01	7,182.36	10,083.94	-9.66	40.40
Financement Direct	3,379.29	3,496.54	4,068.09	3.47	16.35
Du financement de projets	288.64	593.13	616.13	105.49	3.88
Achat/Escompte de Créances	297.02	563.81	784.58	89.82	39.16
Développement des exportations	471.15	551.00	36.99	16.95	-93.29
Prêt adossé à des actifs	0.00	0.00	55.25	-	-
Autres*	26.22	12.70	650.00	-51.56	5018.11
Éléments du Mémoire					
Programme Pays	1,191.34	1,360.86	3,103.91	14.23	128.08
Syndications ^a	2,542.64	3,797.91	2,838.73	49.37	-25.26
AFGAP ^b	2,173.41	2,791.73	1,550.81	28.45	-44.45
PATIMFA	-	-	6,085.22	-	-
Total	12,412.33	12,399.54	16,294.98	-0.10	31.42
Totaux Cumulés^c	69,040.92	81,440.46	97,735.44	17.96	20.01

Source: Afreximbank.

* Programme d'achat d'effets et Programme de préfinancement de flux futurs

a Inclut les cofinancements et les participations.

b Programme de garantie d'Afreximbank.

c Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

particulières ou de groupes de créances résultant de la vente de biens et services à des acheteurs nationaux ou étrangers, avec ou sans recours contre le vendeur. Les facilités exploitées dans le cadre de ce programme sont (1) le forfaitage, (2) la facilité d'escompte de factures/créances, (3) la facilité d'affacturage et de gestion des créances et (4) la facilité mixte d'escompte/de financement et de refinancement de factures.

Les transactions approuvées au titre du Programme d'Achat/d'Escompte de Créances se sont élevés à 784,58 millions USD en 2020, soit une hausse de 39,2 pour cent par rapport à la période de référence précédente. Le programme représentait de l'ordre de 5 % du total

des approbations en 2020. En termes d'encours des prêts, le solde des prêts au titre de ce programme s'est inscrit à 636,97 millions USD, soit 3,8 % du portefeuille total à la fin de l'année (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.5 Programme de Financement du Développement des Exportations

Le pilier Industrialisation et Développement des Exportations du 5ème Plan stratégique la Banque est positionné pour piloter la transformation structurelle de la production et des exportations africaines en exportations à plus forte valeur ajoutée et en bien manufacturés par le biais du Programme de Financement du Développement

des Exportations. Par le biais de ce programme, la Banque associe des services de crédit, de gestion des risques, de jumelage, d'accès au marché et de conseil axés sur la création de produits d'exportation de marchandises hors matières premières destinés à être vendus sur un large éventail de marchés à l'exportation. Par le biais de ce programme, la Banque a pour objectif de simplifier la production pour l'exportation de marchandises hors matières premières, notamment de produits manufacturiers, et de favoriser la mise en place de projets régionaux, y compris de services commerciaux d'infrastructure.

En 2020, les approbations au titre du programme EXDE s'élevaient à

Part des approbations par type de programme (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Taux de croissance, (%)		Part des encours par type de programme (%)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020	2018	2019	2020
64.05	57.92	61.88	5,250.69	4,865.71	8,731.66	-7.33	79.45	47.25	39.29	52.06
27.23	28.20	24.97	2,571.86	4,321.82	5,007.94	68.04	15.88	23.14	34.90	29.86
2.33	4.78	3.78	246.67	960.78	798.19	289.50	-16.92	2.22	7.76	4.76
2.39	4.55	4.81	162.22	665.78	636.97	310.42	-4.33	1.46	5.38	3.80
3.80	4.44	0.23	311.57	115.88	135.77	-62.81	17.16	2.80	0.94	0.81
0.00	0.00	0.34	164.14	1,378.51	945.77	739.84	-31.39	1.48	11.13	5.64
0.21	0.10	3.99	614.43	74.94	517.11	-87.80	590.03	5.53	0.61	3.08
9.60	10.98	19.05	1,381.55	1,802.23	2,258.24	30.45	25.30	12.43	14.55	13.46
20.48	30.63	17.42	1,729.69	5,777.29	8,128.95	234.01	40.71	15.56	46.65	48.46
17.51	22.51	9.52	858.00	1,424.85	1,348.02	66.07	-5.39	7.72	11.51	8.04
-	-	37.34	-	-	4,945.29	-	-	-	-	29.48
100.00	100.00	100.00	11,113.15	12,383.42	16,773.41	11.43	35.45	100.00	100.00	100.00

36,99 millions USD en 2020 contre 551 millions USD en 2019. Les crédits approuvés dans le cadre du Programme ont principalement soutenu les secteurs de l'agriculture et de l'activité manufacturière. Les encours des prêts dans le cadre du Programme ont augmenté modérément de 115,88 milliards USD à la fin de l'année 2019 à 135,77 milliards USD à la fin 2020. Ce Programme représentait environ 1 % du portefeuille total en fin d'année (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.6 Programme de Financement sur Actifs

Le Programme de Financement sur Actifs permet de répondre à la demande croissante des entrepreneurs

africains en termes de financement leur permettant d'acquérir des actifs corporels dans le cadre de projets de privatisation et de promotion de la production locale. L'un des avantages de ce programme réside dans le fait que les actifs peuvent offrir une garantie solide dans la mesure où l'on s'attend en général à ce que leur valeur augmente avec l'inflation.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé 55,25 millions USD dans le cadre du Programme. En 2020, les secteurs de l'énergie et des transports ont été les secteurs stratégiques soutenus par le Programme de Financement sur Actifs. L'exposition totale des encours de prêts du programme a baissé de 1 378,51 millions

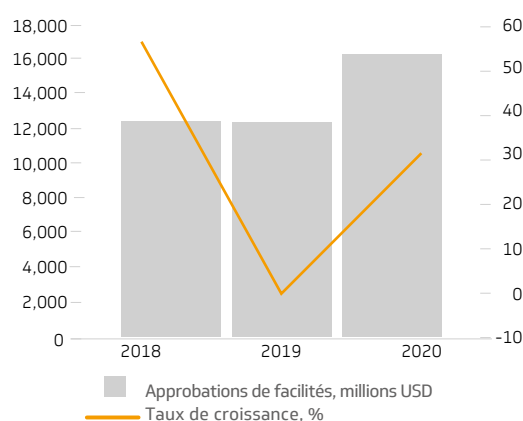
USD en 2019 à 945,77 millions USD en 2020. Ce Programme représentait environ 5,64 % du portefeuille total à la fin de la période de référence (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.7 Autres programmes

Le Programme d'Achat d'Effets permet à la Banque d'assurer un financement à des entreprises via l'achat de billets à ordre ou d'instruments similaires émis ou acceptés par la Banque et avalisés ou garantis par une banque ou tout autre organisme jugé(e) acceptable. Les flux financiers futurs font référence aux offres d'emprunts obligataires assortis de flux futurs dont le remboursement provient de créances non liées à l'exportation de biens matériels. Ces

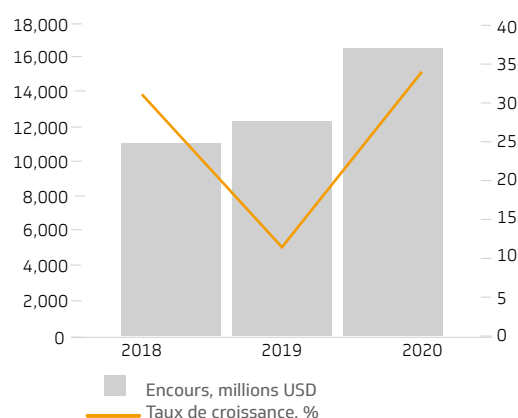
Opérations et Activités

Schéma 3.1 Afreximbank : Approbations de crédits, 2018-2020



Source: Afreximbank.

Schéma 3.2 Afreximbank : Encours de crédit au 31 décembre, 2018-2020



Source: Afreximbank.

effets à recevoir incluent les montants à recevoir au titre des cartes de crédit ou des chèques et d'autres effets hôteliers, les transferts de fonds effectués par les migrants, les redevances découlant des accords bilatéraux de services aériens, les redevances aériennes et les redevances dans le domaine de la pêche. Dans les situations où l'on peine à trouver d'autres formes de garantie, les offres d'emprunts obligataires assortis de flux futurs permettent d'assouplir les transactions de financement complexes.

En 2020, les approbations au titre de ces programmes se sont élevées à 650 millions USD (contre 12,70 millions USD en 2019). Ces deux programmes représentaient environ 4 % du total des approbations de l'année. L'augmentation des approbations en 2020 a été principalement attribuable à deux importantes transactions au titre du Programme d'Achat d'Effets au bénéfice

d'un établissement financier d'Afrique du Sud et d'une société de services en Afrique de l'Est. Les encours des prêts ont augmenté à 517,11 millions USD à fin décembre 2020 contre 74,94 millions USD à fin décembre 2019. Les deux programmes ont représenté 3,1 pour cent du portefeuille total (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.8 Éléments du Mémorandum

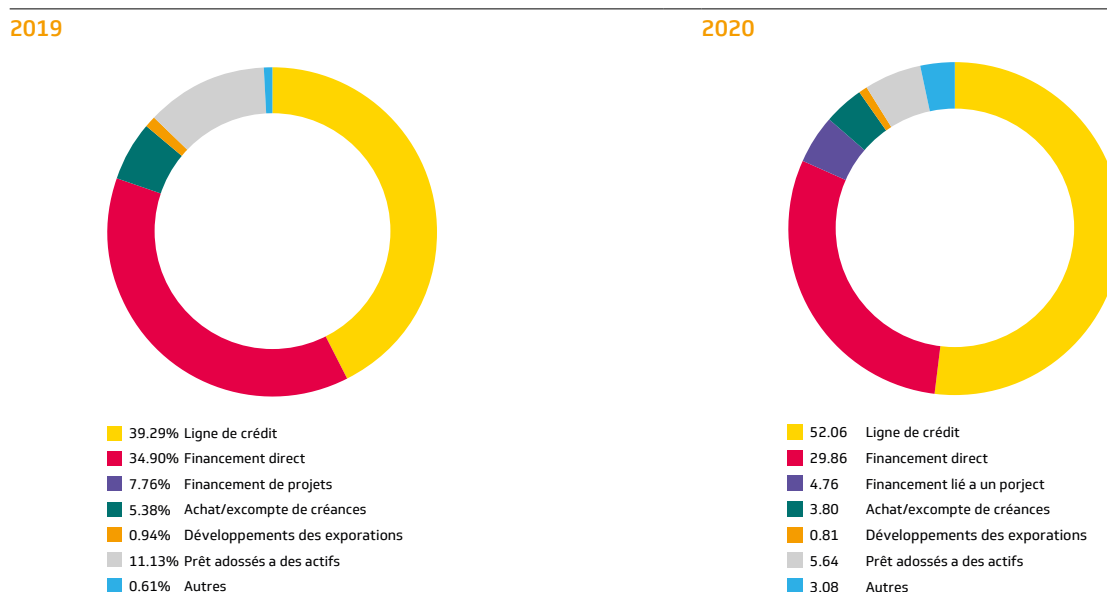
3.1.1.8.1 Programme Pays

En vertu du Programme Pays, la Banque aide ses États membres lorsque ceux-ci sont confrontés à des situations particulières qui ne relèvent pas des solutions proposées par les différentes gammes de produits de la Banque. Le programme a été conçu pour aider les pays africains faisant face à des difficultés économiques ou pour

soutenir la stratégie de développement économique d'un pays. En 2020, cinq pays ont été éligibles à une aide en vertu du Programme Pays : Burundi, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Soudan et Zimbabwe.

Lors de la période de référence, le total des approbations au titre du Programme Pays a atteint 3,10 milliards USD, en hausse par rapport à 1,36 milliards USD lors de la période précédente. Les institutions financières, le transport et l'exploitation minière sont les principaux secteurs ayant bénéficié du Programme sur l'année. En termes d'encours des prêts, l'exposition de la Banque au Programme est passée de 1,80 milliard USD à la fin 2019 à 2,25 milliards USD à la fin 2020. Les encours de prêts dans le cadre du Programme Pays ont représenté 13,5 pour cent de l'exposition totale de la Banque fin 2020 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

Schéma 3.3 Afreximbank : Répartition des Encours de Prêts par Type de Programme. 2019-2020



Source: Afreximbank.

3.1.1.8.2 Programme de Syndications

Le Programme de Syndications est un programme de partage des risques que la Banque utilise pour faciliter le financement international des projets et du commerce sur le continent africain. Dans le cadre de ce programme, la Banque organise ou rejoint un syndicat ou un groupe de banques internationales et/ou africaines de renom, dans le but d'apporter un financement à des entités africaines.

En 2020, la Banque a approuvé un total de 2,83 milliards USD dans le cadre du Programme de Syndications, représentant 17,4 pour cent du total des approbations de l'année. Les entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des services financiers ont représenté la plus forte proportion de ces syndications.

Le montant de l'encours des prêts syndiqués à la fin de l'année était de 8,12 milliards USD, soit 40,7 % de plus que le niveau enregistré à la fin de l'année précédente. Le Programme représentait environ 48,5 % du portefeuille total à fin 2020, soit légèrement plus que la part de 46,7 % enregistrée un an plus tôt (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.8.3 Programme de Garantie d'Afreximbank

Au titre du Plan « **IMPACT 2021 : l'Afrique transformée** », une priorité stratégique clé a porté sur le déploiement d'un ensemble de produits de garantie au titre du Programme de Garantie d'Afreximbank (AFGAP). L'AFGAP, lancé un an après le 5ème Plan stratégique, propose diverses solutions de rehaussement du crédit dans le cadre de la stratégie « Exim-Plus » de la Banque, qui propose des solutions complètes de facilitation du commerce

et de financement, associés au crédit à l'exportation et au financement spécialisé du commerce. L'AFGAP vise à libérer des capitaux et à tirer parti du financement en Afrique en aidant à réduire les risques liés aux transactions africaines afin de les rendre plus attrayants pour les investisseurs et les financiers.

Les approbations au titre du Programme AFGAP ont atteint 1,55 milliard USD en 2020, soit un repli par rapport à 2019 (2,79 milliards USD). Le programme représentait un peu moins de 10 % du total des approbations de l'année. Le solde de l'encours au titre de ce Programme s'est élevé à 1,34 milliard USD à la fin de la période de référence, soit 8,04 % du portefeuille total de prêts de la Banque (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

Opérations et Activités

Tableau 3.2 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par secteur, 2018-2020

Financement par secteur	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Services financiers	7,312.25	7,728.38	12,168.55	5.69	57.45
Énergie	2,743.02	3,383.20	2,419.38	23.34	-28.49
Télécommunications	1,024.10	429.10	240.00	-58.10	-44.07
Services	353.99	339.41	268.48	-4.12	-20.90
Production manufacturière	363.07	270.38	483.82	-25.53	78.94
Métaux et minéraux	0.00	142.00	10.00	-	-92.96
Transport	445.13	89.68	303.05	-79.85	237.92
Agriculture	170.77	17.39	401.70	-89.82	2209.95
Total	12,412.33	12,399.54	16,294.98	-0.10	31.42
Total Cumulé^{a)}	69,040.92	81,440.46	97,735.44	17.96	20.01

Source: Afreximbank.

^{a)} Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

Remarque : Les écarts représentent l'infini.

3.1.1.8.4 Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA)

Consciente de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ses États membres, la Banque a lancé le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) en mars 2020. L'objectif général du PATIMFA était d'aider les pays membres d'Afreximbank à gérer l'impact négatif des chocs économiques et sanitaires causés par la pandémie de COVID-19².

Durant l'année, la Banque a approuvé un total de 6,08 milliards USD au titre du PATIMFA et les encours de prêts s'élevaient à 4,94 milliards USD à fin décembre 2020. La proportion du PATIMFA dans le total des prêts atteignait environ 30 % (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.2 Analyse des transactions

3.1.2.1 Secteurs financés

Le secteur des Services financiers est resté le principal bénéficiaire des prêts de la Banque avec un total d'approbations

de 12,16 milliards USD, soit une hausse de 57,5 pour cent par rapport aux 7,72 milliards USD enregistrés en 2019. Le secteur représentait environ 75 % du total des approbations de l'année. Cette hausse a fait état d'un soutien croissant fourni par la Banque lors de la crise économique induite par la COVID-19 qui a affecté les économies africaines. Le secteur des Services financiers, notamment les banques, a été le principal canal de transmission des prêts et des crédits à l'attention de divers secteurs économiques. Durant l'année, la Banque a approuvé 42 nouveaux Intermédiaires pour les Financements Commerciaux (IFC), portant le nombre total d'IFC approuvés à 71 dans 31 pays membres. Compte tenu du niveau de 9,17 milliards USD à la fin 2020, le secteur a représenté 54,7 pour cent du total de l'encours des prêts, en faisant la principale exposition sectorielle.

Moteur économique historiquement important en Afrique, le secteur de l'énergie a été touché par des perturbations généralisées qui ont

affecté les marchés mondiaux des matières premières. Les transactions approuvées à l'attention du secteur de l'énergie (Pétrole et gaz, Électricité, etc.) ont baissé de 28,49 pour cent de 3,38 milliards USD en 2019 à 2,41 milliards USD en 2020, ce qui traduit en partie les évolutions des marchés mondiaux de l'énergie, le recul de la demande et des prix des matières premières essentielles ayant négativement affecté l'appétit des investisseurs en faveur de projets nouveaux ou existants. Toutefois, le secteur est demeuré le 2ème en importance en termes d'approbations par la Banque avec une proportion de 14,9 % du total. Les prêts de la Banque à l'attention du secteur ont été transmis par le biais de plusieurs programmes, dont le Programme de Financement Direct, le Programme de Financement de Projets et le Programme de Financement du Développement des Exportations. En termes d'encours de prêts, l'exposition de la Banque au secteur de l'énergie s'élevait à 3,32 milliards USD en fin

² Des informations détaillées sur le PATIMFA sont fournies dans la section 3.1.3. (Grandes caractéristiques opérationnelles) ci-dessous.

Part des approbations par secteur (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Taux de croissance, (%)		Part des encours par secteur (%)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020	2018	2019	2020
58.91	62.33	74.68	5,494.23	5,592.40	9,179.61	1.79	64.14	49.44	45.16	54.73
22.10	27.28	14.85	2,704.28	3,730.95	3,321.06	37.96	-10.99	24.33	30.13	19.80
8.25	3.46	1.47	778.31	612.22	536.75	-21.34	-12.33	7.00	4.94	3.20
2.85	2.74	1.65	172.05	725.88	999.99	321.90	37.76	1.55	5.86	5.96
2.93	2.18	2.97	707.27	1,000.87	1,421.76	41.51	42.05	6.36	8.08	8.48
0.00	1.15	0.06	491.97	302.32	50.84	-38.55	-83.18	4.43	2.44	0.30
3.59	0.72	1.86	310.69	327.03	1,086.12	5.26	232.12	2.80	2.64	6.48
1.38	0.14	2.47	454.35	91.75	177.28	-79.81	93.22	4.09	0.74	1.06
100.00	100.00	100.00	11,113.15	12,383.42	16,773.41	11.43	35.45	100.00	100.00	100.00

d'année, soit de l'ordre de 19,8 pour cent du portefeuille total de prêts, prolongeant ainsi la tendance historique des Services financiers et de l'Énergie au poste respectif de première et deuxième expositions sectorielles les plus élevées.

Avec dix projets manufacturiers approuvés durant l'année, les approbations pour le secteur Manufacturier ont progressé de 270,38 millions en 2019 USD à 483,82 millions USD en 2020. Dans la mesure où les décaissements bruts à l'attention des projets manufacturiers se sont élevés à 1,98 milliard USD en 2020, les encours de prêts au secteur ont augmenté de 1 milliard USD à fin 2019 à 1,42 milliard USD à fin 2020, reflétant des décaissements nets supérieurs et en faisant le troisième principal secteur en termes d'encours de prêts après les Services financiers et l'Énergie. Le secteur manufacturier représentait une part de 8,5 pour cent du portefeuille de prêts.

En 2020, la Banque a approuvé un total de 401,70 millions USD au secteur de l'Agriculture, soit une hausse de 170,77

millions USD et de 17,39 millions USD par rapport à 2018 et 2019, respectivement. Ces approbations ont été données dans le cadre des Programmes de Financement Direct et de Développement des Exportations bénéficiant aux sociétés d'exportation commerciales et aux autres entreprises africaines. Le solde des encours des prêts au secteur de l'Agriculture a augmenté de 91,75 millions USD à la fin de l'année 2019 à 177,28 millions USD à la fin 2020.

Divers programmes dont le Financement Direct, le Financement de Projets et l'Achat/Escompte de Créances ont été déployés en soutien au secteur du Transport, le niveau des approbations étant passé de 89,68 millions USD en 2019 à 303,05 millions USD en 2020. Le secteur représentait environ 2 % du total des approbations de l'année. Les encours de prêts au secteur ont totalisé 1,08 milliard USD à fin 2020, soit 6,5 pour cent du portefeuille total de prêts de la Banque.

En 2020, les transactions approuvées par la Banque en soutien des secteurs

des Services, des Télécommunications et des Métaux et des Minéraux se sont élevées à 268,48 millions USD, 240 millions USD et 10 millions USD, respectivement. Ensemble, ces trois secteurs représentaient environ 4 % du total des approbations de l'année. Le solde de l'encours des prêts au titre de ces 3 programmes a atteint 999.99 millions USD, 536,75 millions USD et 50,84 millions USD, respectivement. Ce Programme représentait environ 10 % du portefeuille total en fin d'année (Tableau 3.2 et Schéma 3.4).

3.1.2.2 Institutions bénéficiaires

Durant l'exercice, les transactions approuvées par la Banque à l'attention des Institutions financières (IF) (y compris les banques centrales, les banques commerciales et les institutions financières multilatérales) publiques et privées. Les IF sont restées les principales bénéficiaires des facilités de prêt de la Banque, avec des approbations s'élevant à 10,98 milliards USD en 2020 contre 7,40 milliards USD en 2019.

Opérations et Activités

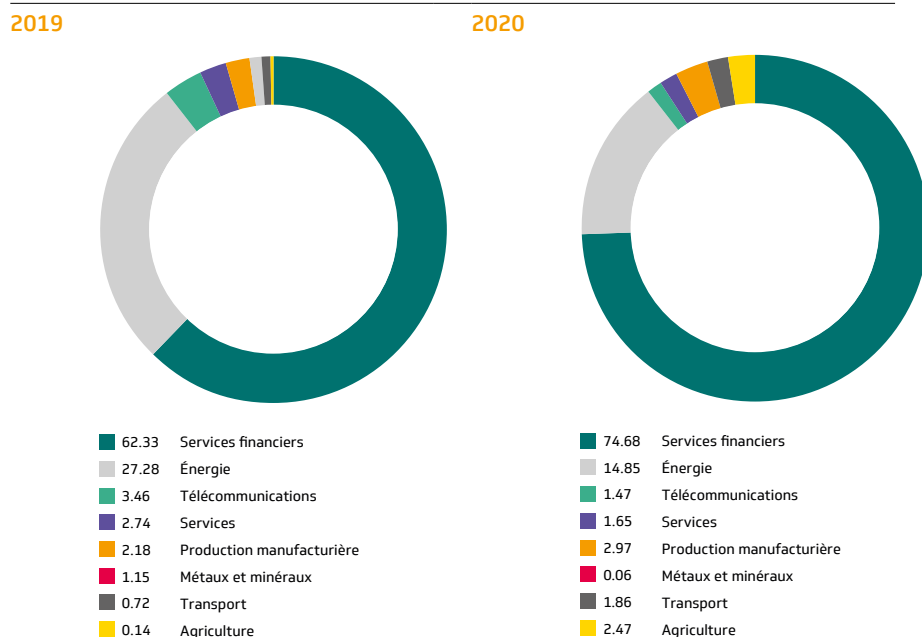
Tableau 3.3 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type d'institution bénéficiaire, 2018-2020

Type d'Institution Bénéficiaire	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Institutions financières	7,012.25	7,408.78	10,982.61	5.65	48.24
Entreprises	4,232.85	3,593.54	2,404.19	-15.10	-33.10
Entités souveraines	1,167.23	1,397.22	2,908.18	19.70	108.14
Total	12,412.33	12,399.54	16,294.98	-0.10	31.42
Total Cumulé^{a)}	69,040.92	81,440.46	97,735.44	17.96	20.01

Source: Afreximbank.

^{a)} Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

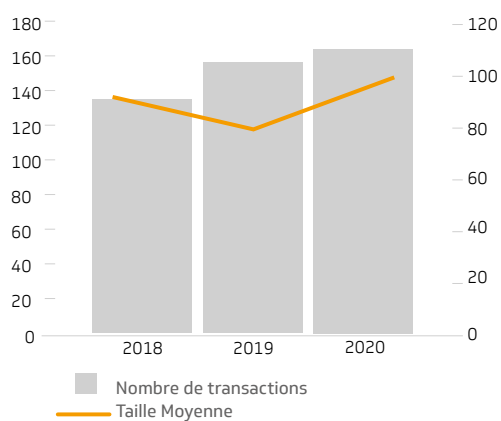
Schéma 3.4 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt par Secteur, 2019-2020 (pourcentage)



Source: Afreximbank.

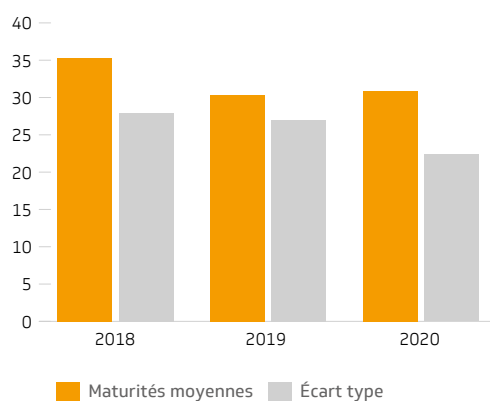
Part des Approbations par Type d'Institution Bénéficiaire (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Taux de croissance, (%)		Part des approbations par type d'institution bénéficiaire (%)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020	2018	2019	2020
56.49	59.75	67.40	5,810.12	5,631.93	9,232.83	-3.07	63.94	52.28	45.48	55.04
34.10	28.98	14.75	4,516.32	4,669.48	4,318.51	3.39	-7.52	40.64	37.71	25.75
9.40	11.27	17.85	786.71	2,082.01	3,222.07	164.65	54.76	7.08	16.81	19.21
100.00	100.00	100.00	11,113.15	12,383.42	16,773.41	11.43	35.45	100.00	100.00	100.00

Schéma 3.5 Afreximbank : Nombre et taille moyenne des Transactions Approuvées, 2018-2020



Source: Afreximbank.

Schéma 3.6 : Maturités Moyennes et Écart Type, 2018-2020 (mois)



Source: Afreximbank.

Opérations et Activités

Tableau 3.4 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par Direction Commerciale, 2018-2020

Direction Commerciale	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Intra-africain ^{a)}	1,836.14	1,015.37	1,444.65	-44.70	42.28
Extra-africain ^{b)}	479.97	1,152.00	583.17	140.02	-49.38
Mixte ^{c)}	10,096.22	10,232.17	14,267.16	1.35	39.43
Total	12,412.33	12,399.54	16,294.98	-0.10	31.42
Total Cumulé^{d)}	69,040.92	81,440.46	97,735.44	17.96	20.01

Source: Afreximbank.

a) Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce intra-africain

b) Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce extra-africain

c) Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce extra-africain et le Commerce intra-africain (commerce mixte)

d) Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

En termes de total des approbations, il s'agit d'une hausse en glissement annuel de 48,2 pour cent, soit 67,4 pour cent du total des approbations pour l'année. La mise en œuvre du PATIMFA durant l'année a contribué de manière significative à l'augmentation des approbations d'IF. Dans la même veine, les encours de prêts aux IF se sont élevés à 9,23 milliards USD à fin 2020 contre 5,63 milliards à fin 2019 (+63,9 pour cent). Les IF représentaient environ 55 % du total du portefeuille de la Banque en 2020.

En 2020, les approbations concernant les Entités souveraines (c'est-à-dire les Gouvernements, les Entreprises publiques et parapubliques) ont progressé de plus de 100 pour cent en glissement annuel à 2,90 milliards USD, reflet encore une fois du soutien procuré par la Banque au secteur public. Les Entités souveraines ont représenté 17,9 pour cent des approbations totales en 2020 contre 11,3 pour cent en 2019. Les encours de prêts aux Entités souveraines ont représenté 3,22 milliards USD, soit 54,8 pour cent de plus que le chiffre à fin 2019. La part des Entités souveraines dans le portefeuille total s'est élevée à environ 19,2 pour cent à fin décembre

2020, en hausse par rapport à 16,8 pour cent à fin décembre 2019.

Malgré un recul de 33 pour cent, les approbations concernant les Entreprises sont restées élevées à 2,40 milliards USD, soit 14,8 pour cent du total des approbations sur l'année. Cette baisse a reflété principalement les efforts de la Banque en faveur d'un soutien direct aux Entités souveraines africaines par le biais des programmes actuels et nouveaux, dont le Financement Direct et le PATIMFA. La valeur des encours de prêts aux Entreprises a diminué de 7,5 pour cent à 4,31 milliards USD à fin 2020 contre 4,66 milliards USD à fin 2019 (Tableau 3.3).

3.1.2.3 Direction du commerce financé

Ce fer de lance de la Stratégie de la Banque accroît le commerce intra-africain. En 2020, il est resté une priorité essentielle en dépit des problèmes causés par la pandémie de COVID-19. En soutien de ce pilier stratégique, la valeur des transactions approuvées en faveur du commerce intra-africain a augmenté de 42,3 pour cent en glissement annuel à 1,44 milliard USD en 2020. La part des transactions liées au commerce

intra-africain par rapport au total des approbations a représenté de l'ordre de 9 pour cent durant l'année. Le solde des encours des prêts intra-africains a atteint 5,21 milliards USD à fin 2020, soit 31,1 pour cent de l'exposition totale de la Banque.

À mesure que la Banque achève la dernière année de son Plan stratégique « **IMPACT 2021 : l'Afrique transformée** », la part des approbations du commerce intra-africain devrait demeurer élevée, en accord avec les efforts continus de la Banque pour soutenir les échanges commerciaux dans le cadre de l'Accord pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Avec un niveau d'approbations de 14,26 milliards USD en 2020, les transactions commerciales mixtes (transactions ayant des composantes de commerce extra-africain et de commerce intra-africain) représentaient environ 87 pour cent du total des approbations, soit une hausse de 39,4 pour cent par rapport au niveau de 10,23 milliards USD enregistré en 2019. Les encours de prêts liés aux échanges africains à direction mixte a atteint 6,26 milliards USD à la fin de l'année 2020, soit 37,3

Part des approbations par Direction commerciale (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Growth Rate (percent)		Taux de croissance, (%)		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020	2018	2019	2020
14.79	8.19	8.87	2,766.65	3,931.30	5,211.50	42.10	32.56	24.90	31.75	31.07
3.87	9.29	3.58	365.48	2,195.77	5,298.60	500.79	141.31	3.29	17.73	31.59
81.34	82.52	87.56	7,981.02	6,256.35	6,263.31	-21.61	0.11	71.82	50.52	37.34
100.00	100.00	100.00	11,113.15	12,383.42	16,773.41	11.43	35.45	100.00	100.00	100.00

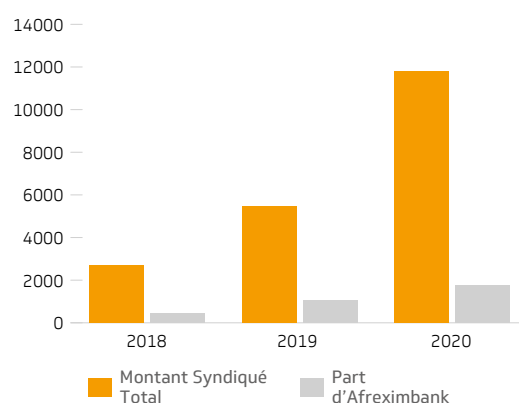
pour cent de l'exposition totale. Les encours de prêts liés aux transactions de commerce extra-africain ont progressé à 5,29 milliards USD à fin 2020, soit une proportion du total de 31,6 pour cent (Tableau 3.4).

3.1.2.4 Taille et autres caractéristiques des transactions

Le robuste soutien de la Banque à l'attention des pays africains dans le cadre d'un environnement économique et commercial international délicat et incertain s'est manifesté par la croissance du nombre de transactions. En 2020, la Banque a approuvé 164 transactions, contre 135 et 156 enregistrées en 2018 et 2019, respectivement. La taille moyenne des transactions approuvées a augmenté, passant de 79,5 millions USD en 2019 à 99,4 millions USD en 2020 (Schéma 3.5).

La maturité moyenne des transactions approuvées a augmenté modérément à 30,85 mois en 2020, en baisse par rapport à 30,38 mois en 2019. L'écart type (qui mesure la dispersion autour de la valeur moyenne) des transactions approuvées a baissé, à 27,02 mois en 2019, contre 22,37 mois en 2020 (Schéma 3.6).

Schéma 3.7 : Syndications/Club Deals arrangés ou co-arrangés par la Banque, 2018-2020 (USD millions)



Source: Afreximbank.

Operations and Activities

Encadré 3.1 Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) d'Afreximbank : Un outil de gestion des crises

Avant le premier cas signalé de COVID-19 en Afrique, des signes de tension économique potentielle, associés à la pandémie, ont commencé à apparaître. Début février 2020, bon nombre de banques commerciales, entreprises et gouvernements africains commençaient à faire face à un durcissement des conditions de crédit sur les marchés financiers internationaux et, en mars 2020, les lignes de crédit n'étaient plus disponibles pour de nombreux pays africains. Les réductions des lignes de crédit, associées à un net recul des recettes sur les exportations et des envois de fonds entrants, qui représentent une source importante d'entrées de devises, ont restreint les capacités de la plupart des entreprises privées, institutions financières et gouvernements africains à rembourser leur dette. En outre, les investissements des secteurs public et privé ont été interrompus en conséquence.

Le taux d'infections ayant commencé à augmenter, les limites et la fragilité des infrastructures de santé en Afrique sont devenues évidentes. Affichant une capacité de 26 lits d'hospitalisation pour 1 000 personnes, le secteur de la santé n'était pas en mesure de contenir rapidement la croissance des demandes et la perspective que l'Afrique soit un épicode de la COVID-19 est devenue une préoccupation majeure. Il était nécessaire de prendre des mesures immédiates pour limiter la propagation de la maladie et faire face aux

répercussions économiques.

Dans ce contexte, le 20 mars 2020, Afreximbank (« la Banque »), avec l'accord de son Conseil d'Administration, a annoncé un engagement à hauteur de 3 milliards USD (décaissements nets) dans le cadre d'un Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) afin de minimiser les répercussions sanitaires et économiques de la pandémie sur les pays africains et de contribuer à une reprise économique rapide. Le PATIMFA a été lancé à peine neuf jours après que l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié la COVID-19 de pandémie. Le crédit aide les banques centrales des pays membres et autres institutions financières à honorer les remboursements de leurs dettes commerciales qui arrivent à échéance et à éviter les défauts de paiement des transactions commerciales ; aide les pays membres à préserver les importations essentielles dans des conditions d'urgence ; aide les pays membres dont les recettes fiscales dépendent de certains revenus d'exportation, tels que les redevances minières, à gérer toute baisse soudaine des recettes fiscales résultant d'une diminution des recettes d'exportation ; et propose des crédits de financement du commerce d'urgence pour l'importation de biens de première nécessité afin de lutter contre la pandémie, y compris des médicaments, des équipements médicaux, le réaménagement des hôpitaux, entre autres. Le crédit est

disponible au moyen de financements directs, de lignes de crédit, de garanties, de swaps de devises et d'autres instruments similaires.

Par le biais du PATIMFA, qui est avant tout un outil de gestion des crises et vient compléter la gamme de crédits de la Banque en soutien à ses pays membres, la Banque a démontré une fois encore sa pertinence et son importance systémique. Fin décembre 2020, la Banque a décaissé environ 6,5 milliards USD dans le cadre du PATIMFA et des crédits qui y sont associés, l'encours de prêts s'élevant à environ 5 milliards USD et la part du crédit dans le total des prêts de la Banque étant légèrement inférieure à 30 %.

Dans une perspective d'avenir, plusieurs avantages à long terme seront accordés aux pays membres de la Banque au titre de ce crédit, comme suit :

- Historiquement, les pays qui ne peuvent pas honorer leurs remboursements de prêts commerciaux perdent l'accès aux marchés internationaux et mettent des années à retrouver la confiance des marchés après un retour à la normale. L'absence d'accès au financement du commerce peut amenuiser considérablement les perspectives de développement d'un pays, comme l'ont vécu de nombreux pays africains dans les années 1980. Le PATIMFA contribuera à prévenir les défauts de paiement des créances commerciales, permettant ainsi la poursuite des échanges commerciaux.

- Le PATIMFA permettra aux pays membres d'accéder au financement dans des conditions favorables afin de répondre à leurs besoins en termes de devises étrangères et de financer les importations de base essentielles, y compris les fournitures médicales essentielles. Ainsi, cela contribuera à réduire les taux de mortalité induits par la COVID-19 et les futures pandémies.
- La réduction du commerce causée par la pandémie et d'autres crises peut engendrer des contraintes fiscales particulièrement lourdes pour les économies africaines qui dépendent fortement des exportations de matières premières ainsi que des droits de douane pour les recettes fiscales et de change. Le PATIMFA permettra de combler les déficits causés par la baisse des recettes fiscales liées aux matières premières, en permettant aux pays africains d'atteindre leurs objectifs budgétaires et d'éviter les manquements à leurs obligations internationales.
- Les entreprises pratiquant des activités de commerce et d'exportation de produits manufacturés sont exposées aux conséquences négatives des pandémies par l'absence d'accès au financement, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, une forte baisse de la demande et les longues périodes d'interruption de l'activité dues aux confinements. Le financement consenti.

Opérations et Activités

3.1.2.5 Mobilisation de financements pour l'Afrique

Entre autres instruments traditionnels, la Banque mobilise des financements pour l'Afrique en arrangeant ou en co-arrangeant des prêts syndiqués et des crédits consortiaux et en invitant d'autres partenaires de financement à partager le risque de telles transactions ; en accordant à des prêteurs s'exposant à des risques en Afrique des garanties leur permettant de financer ces crédits ; en mobilisant des capitaux en son nom sur les marchés financiers et en les prêtant à des entités emprunteuses qui n'auraient normalement pas accès aux marchés financiers internationaux ; et en fournissant des services de conseil qui facilitent les flux de prêts et d'investissement direct étranger vers l'Afrique.

En 2020, la Banque a agi en qualité d'arrangeur chef de file mandaté dans le cadre de 14 prêts syndiqués totalisant 11,81 milliards USD contre 5,45 milliards USD en 2019. La part de la Banque dans ces transactions syndiquées s'élevait à 1,74 milliard USD, tenant ainsi compte d'un ratio de levier de 6,8 (soit 6,8 USD en faveur du continent contre 1 USD engagé par la Banque), contre 5,1 milliards USD enregistrés en 2019. (Schéma 3.7).

Attestant de son rôle dominant sur le marché des prêts syndiqués en Afrique, la Banque a été classée premier arrangeur chef de file mandaté d'Afrique dans le rapport Bloomberg 2020 intitulé « Capital Markets League Tables ». Ce classement a reconnu le rôle de leader de la Banque en matière de mobilisation du capital au sein et en dehors du continent auprès d'une large palette d'investisseurs et de parties prenantes afin de répondre aux besoins de financement des emprunteurs africains.

3.1.3 Grandes caractéristiques opérationnelles

3.1.3.1 Renouvellement du mandat du Professeur Benedict Oramah à la présidence d'Afreximbank

Le 14 juin 2020, les actionnaires de la Banque ont voté et reconduit le Prof. Benedict Oramah au poste de président d'Afreximbank pour un deuxième mandat de 5 ans. La décision a été annoncée lors de la 27ème Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque, qui s'est tenue par la diffusion de résolutions en raison de la pandémie de COVID-19. Le renouvellement du mandat du Prof. Oramah a été l'une des décisions clés prises par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale de 2020.

Dans sa déclaration d'acceptation, le Président Oramah a annoncé que l'objectif ultime de la Banque au cours de son deuxième mandat était de réaliser l'ambition stratégique de l'Afrique de créer un marché intégré. Il a souligné qu'entre 2015 et 2019, Afreximbank a déboursé plus de 30 milliards USD pour soutenir le commerce africain, plus de 15 milliards USD étant consacrés au financement et à la promotion du commerce intra-africain.

Le Président a promis un soutien indéfectible à la ZLECA par le biais de diverses initiatives, dont le Salon du commerce intra-africain (IATF), le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS), le Portail d'informations commerciales (TIP) et la Plateforme africaine de Due Diligence Client (Plateforme MANSA). L'ensemble de ces initiatives ont pour but de supprimer les problèmes commerciaux structurels au sein du continent.

3.1.3.2 Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA)

En mars 2020, la Banque a lancé un Crédit de Réaction à la Pandémie de COVID-19 baptisé Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le

Commerce (PATIMFA) pour aider les pays africains à faire face aux impacts économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19. PATIMFA, approuvé par le Conseil d'administration de la Banque lors de sa séance du 20 mars, soit 9 jours après que la COVID-19 ait été déclarée pandémie, a fourni des financements pour aider les pays membres d'Afreximbank à s'adapter de manière ordonnée aux chocs financiers, économiques et sanitaires causés par la pandémie de COVID-19. Le dispositif a aidé les banques centrales des pays membres et d'autres institutions financières à faire face aux paiements de la dette commerciale qui étaient exigibles et à éviter les défauts de paiement des transactions commerciales. Il a également aidé les pays membres à supporter les importations essentielles dans l'urgence.

De plus, PATIMFA visait à aider les pays membres dont les recettes fiscales sont liées aux revenus issus d'exportations spécifiques tels que les redevances minières à pallier toute baisse soudaine des recettes fiscales résultant d'une diminution des recettes d'exportation. Il a permis de financer les besoins d'urgence en importation de produits nécessaires à la lutte contre la pandémie, notamment des médicaments, des équipements médicaux, le réaménagement d'hôpitaux, etc. Le dispositif était disponible par le biais de financements directs, de lignes de crédit, de garanties, de swaps de devises et d'autres instruments similaires.

3.1.3.3 Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA)

En novembre 2020, Afreximbank a annoncé son partenariat avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), l'organisme de financement du commerce du Groupe de l'Islamic Development Bank et la

Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), a lancé un Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA) d'un montant de 1,5 milliard USD afin de soutenir les économies africaines en leur apportant une aide financière rapide pour minimiser l'impact de la COVID-19.

Le COPREFA a été conçu pour être mis à la disposition des banques centrales, banques commerciales et entreprises qui y sont éligibles afin de financer l'importation de fournitures médicales, d'équipements agricoles et d'engrais essentiels pour combler le déficit urgent de production de denrées alimentaires.

Le COPREFA visait en outre à aider les économies africaines à remédier à de très nombreux problèmes, notamment les chocs des prix des matières premières, le repli considérable du tourisme ou encore la perturbation des chaînes d'approvisionnement et de la fabrication de biens en vue de les exporter. Il aborde également les replis soudains des flux financiers, notamment la chute du financement du commerce et des projets, les envois de fonds par les étrangers, l'investissement dans le portefeuille ou encore les investissements directs étrangers.

3.1.3.4 Don pour faire face à la COVID-19

En avril 2020, la Banque a accordé une subvention de 3 millions USD au Fonds spécial contre la COVID-19 créé par l'Union africaine ainsi qu'aux Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies et à d'autres organismes. Ce don a été accordé en réponse à l'appel à la mobilisation des ressources destiné à faire face à la pandémie, lancé par des chefs d'États africains, par la voix du Président en exercice de l'Union Africaine, le Président sud-africain Cyril Ramaphosa. Le président Ramaphosa a affirmé que les contraintes de ressources et le caractère urgent des interventions sur le terrain nécessitaient un financement important sous forme de dons en vue

de garantir un soutien approprié aux interventions d'urgence dans la lutte contre la pandémie.

3.1.3.5 Soutien des Activités de l'UA pour lutter contre la COVID-19

Durant l'année, le Président de la Banque a été désigné Président du Conseil d'Administration du Fonds de réponse à la COVID-19 de l'UA qui vise à « mobiliser des ressources afin de renforcer la réponse du continent à la COVID-19 en soutenant par exemple les commandes groupées de matériels de diagnostic et d'autres produits médicaux par les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies pour distribution aux États membres et en atténuant l'impact socio-économique et humanitaire de la pandémie sur les populations africaines. » Le Président Oramah a été également désigné par son Excellence le Président Cyril Ramaphosa, Président de l'UA, membre du Groupe de travail africain sur l'acquisition du vaccin contre la COVID-19 (AVATT). Les principaux objectifs de l'AVATT sont (i) de définir les approches les plus appropriées pour se procurer suffisamment de doses de vaccin contre la COVID-19 pour vacciner 60 % de la population africaine (ii) d'évaluer les besoins supplémentaires et le financement nécessaire requis pour la livraison et l'administration réussies des vaccins, y compris en ressources humaines, installations et équipements, logistique, engagement communautaire et communication.

3.1.3.6 Plate-forme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP)

Afreximbank s'est associé avec CDC Afrique, M. Strive Masiyiwa, l'envoyé spécial de l'UA pour la réponse à la COVID, la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) pour le développement de la Plate-forme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP), une initiative à but non lucratif servant

de réponse immédiate, intégrée et pratique à la COVID-19, afin de fournir une plateforme numérique d'achat et de vente groupés de fournitures et de matériel médical par le gouvernement africain. L'AMSP a été créée pour mettre à profit la puissance d'achat liée à la demande collective de l'Afrique en matériel médical et fournitures médicales essentiels afin d'obtenir des prix avantageux pour un approvisionnement de produits en vrac pour la région.

Outre qu'elle facilitera les paiements liés aux échanges commerciaux par le biais de cette plateforme, la Banque a fourni une facilité de caisse d'un montant de 100 millions USD afin de soutenir les Gouvernements et les autres acheteurs des pays membres et leur permettre de réaliser des paiements dans les délais pour l'achat de matériel et de fournitures médicales.

D'ici la fin de l'année, l'AMSP était devenu un marché essentiel pour les achats liés à la COVID-19 réalisés par les Africains. La Plateforme a été également mise à disposition de la Communauté caribéenne (CARICOM) durant l'année, permettant aux économies caribéennes de réaliser facilement des achats liés à la COVID-19.

3.1.3.7 L'économie créative

Au cours de l'année, la Banque a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son initiative sur l'économie créative afin de faciliter l'émergence et la croissance de l'industrie créative et culturelle en Afrique. Étant donné que les acteurs de l'industrie créative sont très petits et fragmentés, la Banque a développé un cadre de coopération pour soutenir l'industrie créative. Parmi les progrès réalisés dans ce domaine figurent notamment : (i) Le lancement d'un fonds de soutien à l'industrie créative de 500 millions de dollars pour fournir une solution unique pour les gouvernements, les entreprises créatives et les particuliers afin de trouver et d'accéder

Opérations et Activités

au soutien technique, au financement, à l'investissement et aux opportunités de marché ; (ii) la création du Groupe Consultatif pour l'Afrique créative (CAAG) afin d'apporter un soutien à l'industrie créative ; (iii) l'élaboration d'une note conceptuelle sur la création d'un fonds de capital-risque ; et (iv) l'approbation de la première transaction en faveur de l'économie créative pour une société nigérienne de production de films évaluée à 5 millions USD.

Le Programme Nexus Creative Africa (CANEX) a également été lancé durant l'année sous la forme d'un guichet unique à l'attention de l'industrie créative et culturelle, des gouvernements, des entreprises créatives et des individus pour obtenir et accéder à un support technique, un financement, des investissements et des opportunités de marché. CANEX a été conçu pour investir dans des personnes talentueuses et leurs idées créatives au sein de l'industrie créative en Afrique, notamment la mode, l'industrie cinématographique, la musique, les arts et l'artisanat.

3.1.3.8 Harmonisation des normes

En 2020, la Banque a mobilisé une subvention de 500 000 USD auprès de l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC) et a accordé une subvention de contrepartie de 720 000 dollars en soutien à l'harmonisation des normes pour les produits pharmaceutiques et équipements médicaux en Afrique. Les normes qui seront élaborées par l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN) visent à renforcer la qualité et la sécurité dans la production de produits pharmaceutiques, de médicaments et d'équipements médicaux sur le continent. La qualité et les normes des produits sont un critère essentiel à la mise en œuvre la ZLECA, car elle garantira que les producteurs de biens sur le continent se conforment à un

ensemble d'exigences réglementaires et de normes qualitatifs les autorisant à approvisionner le marché continental avec des produits qui répondent à ces normes. Les normes faciliteront également l'émergence de chaînes d'approvisionnement régionales et la production locale de médicaments et de produits pharmaceutiques, contribuant ainsi à renforcer la résilience du continent face aux pandémies comme la COVID-19 à l'avenir.

À la suite de l'engagement et du soutien fourni par la Banque, l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN) a développé la Politique Africaine relative à la Qualité dans l'objectif d'harmoniser les normes du secteur automobile jugées par l'ORAN prioritaires afin de soutenir le développement et la croissance de l'industrie automobile en Afrique. Lors de cette 1ère étape, les grands domaines de l'harmonisation des normes du secteur automobile prioritaires au titre du projet étaient (1) l'Évaluation des nouveaux véhicules ; (2) le Contrôle technique des véhicules d'occasion ; (3) la Fabrication de voitures de tourisme ; (4) les Carburants automobiles ; (5) les Pièces/composants de rechange ; (6) Les Huiles et graisses lubrifiantes ; (7) les Fluides de transmission. Le Projet visait une liste préliminaire de 18 normes à harmoniser. Or il a réussi à harmoniser 29 Normes internationales et 13 Normes africaines.

3.1.3.9 Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit

Une autre évolution majeure qui a facilité le commerce intra-africain a été le lancement du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit de la Banque. Le dispositif devrait faciliter la circulation des marchandises au moyen d'une garantie unique (par opposition à l'émission d'une garantie à chaque frontière) afin de réduire le coût de transport des marchandises en transit et de faciliter le commerce intra-africain. Conçu pour être mis en œuvre en collaboration avec les autres émetteurs

de garantie de transit, la Participation de la Banque augmentera la capacité et le soutien de la modernisation de la technologie pour un commerce de transit efficace. Afin de déployer le Programme Collaboratif de Garantie de Transit, la Banque s'est engagée avec l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales. Dans ce contexte, la Banque a négocié son accession au Régime de Garantie Régionale du Transit Douanier (RGTD) du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) afin de permettre au COMESA, au RGTD et à la Banque de piloter ce régime qui sera conjointement étendu à l'Afrique sous les auspices de l'Union africaine. L'accord d'accession devrait être signé début 2021.

3.1.3.10 Dispositif d'Ajustement de la ZLECA - Progrès de la mise en œuvre

Reconnaissant le travail accompli par la Banque, le 33ème Sommet Ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA a demandé aux ministres africains du Commerce et des Finances, en partenariat avec Afreximbank, de conclure les travaux de développement du Dispositif d'Ajustement de la ZLECA en 2020. Le projet de lois ainsi que le plan de mobilisation des ressources seront présentés lors du Sommet qui aura lieu en février 2021. Conformément au mandat du Sommet, la Banque, en consultation avec l'UA, a élaboré une Note Conceptuelle sur le Dispositif d'Ajustement, qui a fourni une orientation sur le travail détaillé à réaliser.

3.1.3.11 Plate-forme MANSa

Le plan de travail de MANSa pour 2020 n'a pas été épargné par l'impact négatif des confinements dans la mesure où l'exécution du plan dépendait d'interactions physiques qui ont été perturbées par les interdictions de vols et les mesures de distanciation sociale. Nonobstant, au moyen d'interactions virtuelles, la Banque a été en mesure de

faire passer le nombre de contributeurs à la plateforme de 42 en janvier 2020 à 251 au 31 décembre 2020, dont 133 étaient des Institutions financières, 46 des Entreprises et 72 des PME, pour une part dans le total de 53 %, 18 % et 29 %, respectivement.

En novembre 2020, Afreximbank a accueilli avec succès le lancement opérationnel de la Plateforme en la mettant à la disposition des contributeurs et des abonnés. L'accélération de l'alimentation de la plateforme a été possible car la Banque a travaillé étroitement avec ses partenaires internes et externes qui ont encouragé sans relâche l'adoption de la plateforme par les différentes entités africaines.

La Banque a continué d'identifier les principales parties prenantes clés pour les aider à accélérer l'intégration des entités dans la Plateforme MANSA en assumant la fonction de vérificateur ou d'agence. Les vérificateurs et les agents veillent à ce que les données qui ont contribué à alimenter la Plateforme ont fait l'objet de contrôles rigoureux destinés à confirmer la crédibilité des informations intégrées à celle-ci.

3.1.3.12 Réunion inaugurale du Comité de Gouvernance du PAPSS

Le Comité de Gouvernance intérimaire du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) a organisé sa réunion inaugurale virtuelle le 3 décembre 2020, soit un pas historique vers la mise en place du système de paiement. Développé par la Banque sous les auspices du Secrétariat de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) et de l'Union africaine (UA), PAPSS permettra le règlement des paiements du commerce intra-africain en devises africaines dans la poursuite des objectifs de la ZLECAF. La réunion du Comité de gouvernance jette les bases du lancement opérationnel du PAPSS en 2021. Le Comité de gouvernance

intérimaire du PAPSS est composé des Gouverneurs des banques centrales des six pays de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) où le PAPSS réalisera sa phase pilote, du Commissaire aux Affaires économiques de l'UA, du Secrétariat de la ZLECAF, d'un représentant de la Banque africaine de développement et d'un représentant d'Afreximbank. Le Comité est chargé de la supervision réglementaire pour veiller à la réussite du système de paiement.

Adopté en juillet 2019 par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en tant que système de paiement et de règlement destiné à soutenir la mise en place de la ZLECAF, PAPSS devrait créer de nouveaux flux financiers et faciliter avec succès le commerce et d'autres activités économiques parmi les pays africains. Afreximbank est l'opérateur et le principal Agent de règlement de PAPSS. La Banque fournira une garantie de règlement au système de paiement et des autorisations de découvert aux agents de règlement.

3.1.3.13 Évolutions des syndications

L'année examinée s'est révélée tout particulièrement difficile. En effet, la pandémie de coronavirus et les difficultés économiques associées ont entraîné un retrait soudain de capitaux et d'investisseurs du continent et ont fortement impacté les marchés des prêts et de capitaux. Malgré ces problèmes, Afreximbank a mené des actions décisives et a mobilisé ses services importants de renforcement des partenariats et d'accès aux investisseurs tout en assumant son rôle d'institution financière contre-cyclique, en élargissant l'accès au capital commercial même pour les emprunteurs de pays pour lesquels l'accès à un financement international reste difficile.

Cette évaluation du travail et des transactions de la Banque témoigne du rôle de leader de l'institution en matière de mobilisation du capital au sein et en dehors du continent auprès d'une large palette d'investisseurs et de parties prenantes afin de répondre aux besoins de financement des emprunteurs africains. L'activité de MLA d'Afreximbank a également fortement atténué la crise économique actuelle subies par de nombreux emprunteurs, diminuant l'augmentation des défauts potentiels d'emprunteurs dans les secteurs souverain, des institutions financières et des entreprises, et a contribué à la confiance générale persistante des investisseurs malgré les obstacles économiques.

3.1.3.14 Notations de crédit souveraines

En 2020, malgré un environnement économique mondial extrêmement difficile en raison de la pandémie de COVID-19, les 3 agences de notations de la Banque Moody's, Fitch et GCR ont affirmé que la notation de celle-ci était respectivement de Baa1, BBB- et A-, avec des perspectives stables. La décision des agences de notation a traduit principalement la forte solvabilité et les positions de liquidité de la Banque et la qualité de son bilan, entre autres.

3.2 ACTIVITIES

3.2.1 Activités de trésorerie, gestion des risques et conformité

3.2.1.1 Activités de trésorerie

L'année 2020 a été extrêmement difficile pour les bureaux de financement des banques à l'échelle mondiale, plus particulièrement dans les pays en développement en raison de la pandémie de COVID-19. En dépit des défis engendrés par cette dernière, la Banque a été en mesure d'atteindre ses

Opérations et Activités

objectifs de financement en accord avec les budgets révisés du COVID-19. En plus des activités de financement, les autres principaux domaines stratégiques pour le Service de la trésorerie en 2020 étaient notamment la couverture des expositions libellées en devises autres que le dollar américain de la Banque, le renforcement des liquidités de la Banque afin de faire face aux perturbations de marché, l'investissement de toutes les ressources liquides excédentaires et/ou stratégiques, l'optimisation des systèmes d'exploitation du Service de Trésorerie et le processus annuel de revue de la notation de solvabilité, entre autres.

La Banque a mobilisé un total de 9,20 milliards USD auprès de diverses sources de financement, dont les marchés internationaux et locaux. Environ 60,88 % ont été levés dans le cadre de l'Initiative de Mobilisation des Ressources Africaines, qui inclut les banques centrales africaines (CENDEP) et les établissements bancaires africains autres que les banques centrales, 12,4 % supplémentaires par des lignes bilatérales, 11,3 % par des syndications sur le marché des prêts, 14,4 % auprès d'institutions de financement du développement et d'agences de crédit à l'exportation (IFD/ACE) et légèrement plus de 1 % par des lignes de marché monétaire auprès de sources du marché financier international. Au total, 5,60 milliards USD ont été levés dans le cadre du Programme de mobilisation des ressources en Afrique, avec environ 1,14 milliard USD auprès des banques internationales partenaires par le biais de lignes bilatérales, environ 1,03 milliard USD provenant des syndications sur le marché des prêts, tandis que 1,32 milliard USD ont été levés auprès des IFD/ECA.

Sur les 9,20 milliards USD levés en 2020, environ 1 milliard USD provenait d'une opération sur le marché des prêts syndiqués qui avait été conclue au plus haut de la crise des marchés financiers

induite par la COVID-19. En mai 2020, la Banque a conclu une opération de prêt syndiqué qui s'est révélée être très performante, permettant de lever l'équivalent dans deux devises (USD et EUR) de 907,5 millions USD au moyen d'une transaction qui a été lancée à 600 millions USD, ce qui représente plus de 1,5 fois le montant de souscription initial. À la suite de cette souscription, la facilité a été relevée à 1,1 milliard USD au moyen d'un mécanisme accordé. Le volume final de la transaction, la période relativement courte au cours de laquelle le financement a été levé et les conditions de marché strictes reflétaient la confiance sans faille du marché dans la solidité financière d'Afreximbank et son importance pour le continent ;

En plus des activités stratégiques de mobilisation de fonds susmentionnées, la Banque a conclu un financement innovant de 520 millions USD en décembre 2020 dans le cadre de sa structure ACE/IFD et d'une transaction garantie par Nippon Export and Investment Insurance (NEXI). La transaction a été menée afin de financer le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) lancé en mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. La transaction ciblait des investisseurs du marché japonais traditionnel. Il s'agissait de la première transaction de ce type à être structurée pour une institution africaine sur le marché japonais. La conclusion de cette opération représentait une étape très importante pour la Banque, dans la mesure où elle remplissait un grand nombre des principaux objectifs de sa Gestion du passif, notamment la diversification de ses passifs par zone géographique, type d'investisseur et échéance. Par ailleurs, l'exécution réussie de la transaction était le témoignage d'un accès facile au financement auprès de nouveaux marchés sources dans des conditions de marché délicates et de sa capacité à exploiter ses solides relations avec ses partenaires stratégiques à l'échelle mondiale.

Sur le plan du financement local, le marketing de l'Initiative de Mobilisation des Ressources Africaines de la Banque a continué à prendre de l'ampleur. Le marketing de cette initiative a été effectué auprès de nouvelles banques centrales dans les pays membres de la Banque et a visé des établissements bancaires africains autres que des banques centrales, et des progrès significatifs ont été réalisés au cours de l'année. Un total de 5,6 milliards USD a été levé entre janvier et décembre 2020, dont la majeure partie au plus haut de la crise de COVID-19. Les dépôts ont été collectés par une combinaison d'institutions, notamment des banques centrales africaines, des banques commerciales, des compagnies d'assurance et des entreprises.

En outre, l'on a constaté d'importants progrès sur le Programme de Financement en Devise Locale (LCFP), qui vise à lever des fonds en devise locale afin de financer les clients dans la même devise locale. Le programme de devise locale s'inscrit dans le cadre de l'objectif d'Afreximbank consistant à accroître le recours aux devises locales dans la conduite du commerce intra-africain, et ce programme, associé au Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS), garantira que tous les risques de change ayant inhibé le commerce intrarégional sont considérablement minimisés. À ce titre, la Banque a été en mesure de lever des fonds en monnaie locale dans le cadre du LCFP afin de financer des actifs libellés en devise locale. Le financement a été réalisé en rand sud-africain (ZAR) par le biais de lignes bilatérales et de contrats d'échange de devises conjointement avec des banques relationnelles de la République d'Afrique du Sud. La Banque continuera à déployer le LCFP dans d'autres pays, notamment au Nigeria où un N=Programme d'Émission d'Obligations Nationales de 300 milliards a été signé en janvier 2020.



Opérations et Activités

S'agissant des remboursements, le principal remboursement en 2020 a concerné un crédit syndiqué de 913 millions USD arrivé à échéance. Parmi les autres remboursements réalisés sur les marchés internationaux ont figuré un crédit bilatéral de 60 millions USD en février, un total de 280 millions USD de crédits bilatéraux en juin et un total de 215 millions EUR remboursés en décembre 2020. En plus de ces remboursements, la Banque a pris la décision de rembourser par anticipation le prêt syndiqué contracté en mai 2020 et dont la première échéance tombait en février 2021. La Banque avait le choix de prolonger le prêt à la date de la première échéance. À ce titre, 448,41 millions EUR et 505 millions EUR ont été versés aux prêteurs en décembre 2020. S'agissant des dépôts du CENDEP, la Banque a atteint son taux de rétention cible d'au moins 85 pour cent des dépôts.

Durant la période considérée, la Banque a continué à gérer le risque de change découlant de ses opérations de financement en empruntant dans la devise de prêt et/ou en concluant des contrats dérivés de change avec des contreparties solvables, lorsque la devise de l'emprunt n'est pas fonctionnelle. Il est impératif de noter que tous les dérivés de change conclus par la Banque en 2020 ont présenté un coût compétitif et bien inférieur au coût de financement de la devise fonctionnelle de la Banque.

La Banque a également conservé sa pratique de placement des excédents en instruments d'investissement à court terme liquides auprès de contreparties de notation Investment grade approuvés par le Conseil d'Administration. Au 31 décembre 2020, un total de 1,72 milliards USD a été placé auprès d'un certain nombre de contreparties approuvées, dont une partie a été investie dans des titres à revenu fixe éligibles aux actifs liquides de haute qualité (HQLA) en vertu de Bâle III. En outre, environ 1,16 milliard USD

ont été maintenus en comptes courants afin d'assurer des soldes de liquidités suffisants conformément à la Politique de gestion des liquidités de la Banque. Ainsi, la Banque a clôturé l'année 2020 par une solide position de liquidité d'environ 2,88 milliards USD.

En 2020, la Banque a par l'intermédiaire de son Service de la Trésorerie et des Marchés développé une solution de couverture des clients qu'elle leur a proposée afin de les aider à gérer les risques de marché auxquels leurs bilans étaient exposés. Hormis le fait d'aider ses clients à gérer les risques de marché, ce produit a également fourni à la Banque une protection contre la volatilité de marché à ses prorogations de crédit.

Dans le cadre de l'amélioration de ses Systèmes et processus de gestion de la trésorerie, la Banque a intensifié la mise en place de quelques systèmes technologiques au sein du Service de la Trésorerie et des Marchés. Le Bloomberg Collateral Management Module (BCOL) dont la mise en œuvre a débuté en 2019, a été complété avec succès. Il contribuera à la gestion des produits dérivés. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'actif et du passif (ALM) (Ambit Focus) au sein du Service de la Trésorerie et des Marchés a été renforcée en 2020. Une fois mis en place, Ambit Focus permettrait d'améliorer fortement le processus de reporting et de prise de décision. De plus en 2020, la Banque a amélioré son système de gestion de la trésorerie (SGT) en y ajoutant des modules dérivés afin qu'il puisse traiter les instruments dérivés. Par ailleurs, la Banque a amélioré son Système de gestion de la trésorerie. La nouvelle version comporte des améliorations majeures qui incluent des rapports de conformité à Bâle III et de nouveaux produits qui ne figuraient pas dans la version précédente. Dans l'ensemble, les initiatives exposées ci-dessus visent à apporter des ressources appropriées au Service de la Trésorerie

et des Marchés afin qu'il puisse s'adapter aux marchés en constante évolution.

Les réunions d'évaluations annuelles de la notation de crédit ont été réalisées en mai 2020 avec les trois agences de notation qui notent la Banque, à savoir GCR, Moody's et Fitch. GCR, Moody's et Fitch ont confirmé la notation de crédit à long terme de la Banque à respectivement A-, Baa1 et BBB-, avec des perspectives stables. Il s'agit de la preuve de la forte solvabilité de la Banque plus particulièrement dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

3.2.1.2 Gestion du risque

Parmi les principaux risques que présente la Banque figurent (a) le risque commercial et le risque lié à la stratégie, (b) le risque de crédit, (c) le risque opérationnel, (d) le risque de liquidité, (e) le risque de marché, (f) le risque lié à la conformité et (g) le risque lié à la réputation et (h) les risques liés au Mandat. Le profil de risque global de la Banque au 31 décembre 2020 était satisfaisant et dans le respect de la déclaration d'appétence au risque approuvée par le Conseil d'administration.

En 2020, les activités de gestion des risques ont continué de cibler l'amélioration et le renforcement et du Cadre de Gestion des risques de l'Entreprise adopté par la Banque avec comme priorité la gestion de l'impact négatif de la Pandémie de COVID-19 sur l'activité et les opérations de la Banque. Les principales initiatives à cet égard comprennent la mise en œuvre continue du Plan de Réaction aux Pandémies de la Banque, de la Gestion des risques environnementaux et sociaux, des Outils de gestion des risques opérationnels tels que les autoévaluations de contrôle des risques (RCSA), les indicateurs de risque clés (KRI) ainsi que l'amélioration des processus de gestion des incidents et de signalement des pertes opérationnelles. La Fonction de Remédiation des Prêts a continué de faire des progrès

significatifs pour s'assurer que la qualité des actifs de la Banque est saine grâce à des efforts efficaces de recouvrement et de remédiation.

Parmi les principales étapes franchies au cours de la période, citons l'approbation et le lancement par le Conseil d'administration du nouveau Cadre de Gestion des risques de l'Entreprise (GRE) de la Banque, y compris les politiques et outils connexes. En outre, la Banque a commencé à développer les procédures de gestion des risques qui guideront la mise en œuvre des politiques approuvées en matière de gestion des risques.

Par le biais de divers axes de travail, la Banque a efficacement mis en œuvre des actions pour atténuer les risques auxquels ses employés, ses clients et ses opérations commerciales sont confrontés en raison de la pandémie de COVID-19. À ce titre, la Banque a mis en place et a renforcé 4 axes de travail, à savoir (1) le Comité de Qualité des Prêts (LQC), (2) le Groupe de Travail sur la Gestion des Liquidités (LMWG), (3) le Comité de Réponse Commerciale à la COVID-19 et (4) l'Axe de travail sur l'Impact Budgétaire. Ces comités ont été soutenus par le Comité de Gestion des Situations d'Urgence de la Banque (EMC) afin de faciliter l'instauration d'une robuste Politique de télétravail (WFH) qui avait été testée dans le cadre du Plan de continuité d'activité (BCP) de la Banque. Des tests réguliers de la gestion de la continuité des activités, des exercices de simulation, des répétitions d'exercices de télétravail ont permis à la Banque de réagir rapidement et efficacement à l'impact de la Pandémie de COVID-19. Avec comme priorité la sécurité de son personnel, la Banque a pris très tôt la décision d'activer les protocoles de télétravail en mars 2020 et a continuellement fourni des informations médicales, des séances de partage de connaissances et des informations diffusées au moyen de circulaires électroniques au personnel et à leurs familles.

De plus, la Banque a renforcé sa capacité de gestion des risques en se livrant à ses activités de sensibilisation aux risques, en dispensant une formation à la gestion des risques à l'échelle de la Banque et grâce à un engagement continu en faveur de l'automatisation de ses processus de gestion des risques. Parmi certaines initiatives finalisées durant l'année ont figuré : (a) la réalisation d'essais sous contrainte intégré, (c) le lancement du programme de Sensibilisation à la gestion des risques à l'échelle de la Banque et (c) le suivi de la situation de la COVID-19, l'évaluation de son impact, la prise de mesures appropriées.

3.2.1.3 Processus de conformité

En 2020, la Banque a lancé l'initiative d'Amélioration de la conformité (ACE) d'Afreximbank. Certaines des principales activités menées au titre de cette initiative ont été les suivantes :

Politiques de conformité et Gouvernance : Plusieurs politiques, procédures et la Charte ont été passées en revue afin d'adapter le cadre de gouvernance de la conformité aux risques de conformité induits par les activités de la Banque. Les processus et procédures de conformité ont été actualisés afin de renforcer les contrôles et l'efficacité de la gestion du risque de conformité. Les amendements proposés ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

Cadre des Systèmes de Contrôle de la Conformité : La Banque a revu son cadre de contrôle de la conformité afin d'améliorer le suivi des risques de conformité au sein de l'ensemble des systèmes qui gèrent les transactions. La capacité de la Banque en termes de (a) classement automatisé du risque Client (CRR), (b) de contrôle des transactions des clients et (c) de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle devrait progresser grâce au lancement des processus automatisés.

Sensibilisation à la conformité et Culture de la conformité : Dans le but d'améliorer la culture de la conformité de la Banque, plusieurs événements de sensibilisation à la conformité ont eu lieu durant l'année. Ils se sont notamment composés d'une Formation du Conseil d'administration à la Conformité et à la Formation Annuelle du Personnel à la Conformité. Le programme d'apprentissage en ligne sur la conformité a également été lancé durant l'année.

3.2.2 Questions relatives aux actionnaires

C'est dans ce contexte de pandémie de COVID-19 que la 27ème Assemblée Générale Annuelle (AGA) initialement prévue le 13 juin 2020 à Sharm el Cheikh, en Égypte, s'est tenue par correspondance et non en personne comme d'habitude en raison des restrictions de déplacement et des mesures de distanciation sociale imposées en réponse à la pandémie de COVID-19. La tenue de l'AGA par correspondance au sens de l'Article 20 (11) des Statuts a été considérée comme étant la plus optimale après avoir envisagé plusieurs options.

Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions proposées, dont le Rapport Annuel et les États financiers, ainsi que la déclaration et la distribution de dividendes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur recommandation du Conseil d'Administration. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé la reconduction du mandat de Price Waterhouse Coopers, Zimbabwe, et de KPMG, Égypte, en tant que co-commissaires aux comptes de la Banque au titre de l'exercice 2020. Par ailleurs, les Actionnaires ont approuvé la reconduite du Professeur Benedict Okechukwu Oramah au poste de Président de la Banque et de Président du Conseil d'administration pour son second et dernier mandat de cinq ans. En outre, les mandats de deux Administrateurs de Catégorie A et B, à savoir M. Stefan-Luis

Opérations et Activités

Francois Nalletamby et M. Kee Chong Li Kwong Wing, respectivement, ont été renouvelés. Les actionnaires ont été informés de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'exercice de mobilisation de capitaux en cours ainsi que des différentes initiatives d'optimisation du capital de la Banque et ont pris note des efforts engagés. Une augmentation de capital supplémentaire de 500 millions USD a également été approuvée afin d'aider la Banque à exécuter son mandat.

Durant l'année, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son objectif stratégique consistant à mobiliser des capitaux afin de répondre à la forte demande en faveur de son financement et aux initiatives de ses États participants et d'autres clients. Cela a été particulièrement le cas en 2020 en raison des exigences de soutien extra-ordinaire imposées par l'impact économique et sanitaire de la pandémie de COVID-19. Ainsi, les actionnaires ont continué de soutenir la Banque en injectant de nouveaux capitaux, notamment en réinvestissant leurs dividendes. À ce titre, les actionnaires existants et nouveaux ont acquis 8 244 actions supplémentaires toutes catégories confondues, injectant ainsi 163,74 millions USD de capital supplémentaire et 251,1 millions USD de capital exigible supplémentaire. Des fonds propres supplémentaires sous la forme de warrants sur actions pour un total de 122,12 millions USD ont également été levés. Un nouvel actionnaire, à savoir la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a rejoint la Banque, et un actionnaire existant de catégorie A (la Banque centrale du Nigeria) a transféré ses actions de Catégorie A au gouvernement de la République fédérale du Nigeria. En conséquence, à la fin de l'année 2020, le nombre d'actionnaires s'élevait à 156. Le nombre total d'actions souscrites s'élevait à 135 516 actions d'une valeur

nominale de 1,36 milliard USD, contre 127,272 actions d'une valeur nominale de 1,27 milliard USD fin 2019. Au terme de la période de référence, l'ensemble des actionnaires avaient satisfait à leurs obligations de remboursement.

3.2.3 Réunions et coopération

En raison de la pandémie de COVID-19 en 2020, plusieurs des événements prévus par la Banque et ses institutions partenaires ont été annulés ou organisés virtuellement. Cela a notamment été le cas du Salon du commerce intra-africain, événement phare de la Banque qui a été reporté à septembre 2021 au lieu de septembre 2020. Toutefois et malgré les interdictions de vols et les confinements à l'échelle mondiale et les efforts d'adaptation à la situation, la Banque a organisé et a participé à plusieurs réunions, séminaires, conférences et ateliers. Certains des principaux événements organisés par la Banque ou auxquels ont participé les délégations de la Banque sont présentés ci-après.

Assemblées annuelles d'Afreximbank

En raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19, la 27^{ème} Assemblée Générale (AG) de la Banque, qui devait initialement se tenir à Sharm el Cheikh, en Égypte, en juin 2020, a eu lieu par correspondance. Il a également été décidé d'annuler la série d'événements qui ont été organisés autour de l'Assemblée Générale Annuelle, notamment les Séminaires et les Réunions du Groupe Consultatif.

Journée des Fondateurs

Le 8 mai, la Banque a tenu la deuxième édition de sa Journée des Fondateurs. L'événement, qui a été célébré virtuellement en raison de la COVID-19, a honoré les pères fondateurs de la Banque, pour refléter ses valeurs, et apprécier tout ce qu'elle

a accompli depuis sa création en 1993. Le webinaire couvrait le soutien catalytique de la Banque à ses États membres et a réitéré la vision des fondateurs. L'événement a également été reconnu et récompensé par les employés de longue date de la Banque.

Conseil consultatif du Salon du commerce intra-africain 2021

En décembre 2020, le Conseil Consultatif du deuxième Salon du Commerce Intra-Africain (IATF 2021) a organisé sa huitième réunion destinée à passer en revue les progrès réalisés dans l'organisation du salon professionnel du continent qui devrait se dérouler à Kigali au Rwanda du 6 au 12 septembre 2021. Lors de cette réunion virtuelle, les participants ont passé en revue l'axe de travail de l'événement approuvé lors de la 7^{ème} réunion du Conseil Consultatif en accord avec le nouveau calendrier. L'état d'avancement des préparations locales a également été abordé notamment la préparation de l'organisation réussie de l'IATF 2021 en septembre 2021. Le Conseil consultatif a également passé en revue les progrès concernant l'organisation des autres segments de l'événement, dont le Forum sur le commerce et les investissements, le Programme Nexus Creative Africa, le Salon de l'Automobile et le Programme des Start-ups pour la Jeunesse.

Conférence annuelle Babacar Ndiaye d'Afreximbank

En octobre 2020, la Banque a organisé sa 4^{ème} conférence annuelle Babacar Ndiaye sur le thème de « L'Afrique dans le nouvel ordre mondial ». Le discours d'orientation a été réalisé par le professeur Kishore Mahbubani, expert en géopolitique de renommée mondiale et doyen fondateur de l'institut Lee Kuan Yew pour les politiques publiques de l'Université nationale de Singapour. La Conférence a servi de plateforme destinée à réfléchir sur les options et les politiques nécessaires pour tirer

profit des opportunités émergentes associées au réalignement géopolitique et au nouvel ordre mondial émergent.

Ateliers d'Affacturage Afreximbank/Section Afrique de FCI

Le 3 décembre, Afreximbank a organisé en collaboration avec la FCI un atelier virtuel sur l'affacturage en marge de la Assemblée Générale Annuelle de la Section Afrique de FCI. L'objectif de l'atelier était de présenter les avantages et les opportunités de croissance de l'affacturage et de détailler davantage les transactions sur compte ouvert transfrontalières ainsi que les services de financement de chaîne d'approvisionnement en Afrique. L'atelier a attiré plus de 240 participants inscrits provenant de sociétés d'affacturage, de banques et d'institutions financières autres que les banques, les organismes publics, les sociétés de conseil et les prestataires de services technologiques. Il a expliqué comment l'affacturage jouait un rôle important dans le financement des activités économiques et a abordé la situation actuelle de ce secteur en Afrique, notamment les nouveaux défis, les produits, les évolutions de marché et les opportunités.

Creative Africa Exchange

En janvier 2020, la Banque, de concert avec d'autres partenaires, a parrainé l'événement Creative Africa Exchange (CAX) organisé à Kigali, au Rwanda. L'événement a attiré plus de 2000 participants provenant de 68 pays d'Afrique et d'ailleurs. C'est le premier événement continental d'Afrique dédié à la promotion de l'échange de points de vue et d'idées, au sein de l'industrie créative et culturelle. L'événement, qui comptait 250 exposants, a réuni des talents créatifs africains des secteurs de la musique, des arts, du design, de la mode, de la littérature, de l'édition, du cinéma et de la télévision. Au cours de l'événement, la Banque a annoncé

un mécanisme de soutien à l'industrie créative de 500 millions USD pour soutenir la production et le commerce de produits culturels africains.

Événements sur les prêts spécialisés

En 2020, Afreximbank a toujours été à l'avant-garde du dialogue sur les marchés africains des prêts en finançant les principales conférences et événements sur les prêts spécialisés pour l'Afrique. La Banque a été représentée à des rôles d'intervenants lors de la Conférence annuelle sur les obligations, prêts et Sukuks africains du GFC et lors des événements « Loan Market Association Annual and Developing Market ». La participation à ces événements annuels a été importante avec plus de 500 prêteurs, cabinets d'avocats et emprunteurs/émetteurs. Ils ont servi de forum de présentation et de débat sur tous les aspects du développement des prêts africains et des marchés de capitaux. Dans son rôle d'intervenant et d'animateur/participant, la Banque a utilisé la plateforme offerte par ces conférences pour faire la promotion de son mandat, de ses activités et de ses initiatives stratégiques et de sa position de leader du marché des prêts syndiqués en Afrique.

Journées annuelles des souscripteurs d'assurance Afreximbank

En 2020, la Banque a organisé deux journées des souscripteurs d'assurance en avril et en novembre. Lors de ces manifestations annuelles récurrentes, la Banque présente son mandat, ses résultats financiers, ses initiatives stratégiques ainsi que ses projets de prêts aux souscripteurs du marché privé de l'assurance. Ces derniers demeurent de proches partenaires et des participants au risque non financé dans le cadre de nombreuses interventions de la Banque sur des prêts et d'autres initiatives spécifiques,

contribuant ainsi à la levée de capitaux de la Banque sur le continent.

Forum des Prêts Syndiqués Africains (ASF)

La Banque, par le biais de son équipe Syndication et Agence, accueille et assure l'administration d'une réunion trimestrielle récurrente dont elle a l'initiative à Londres et qui rassemble tous les investisseurs actifs sur le marché africain des prêts syndiqués. Cet événement, auquel participent de 25 à 35 institutions, est devenu un forum de dialogue et de promotion d'une communauté du marché des prêts syndiqués en Afrique. Londres demeure l'un des principaux centres financiers pour la levée de capitaux. En raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie, l'ASF n'a pu avoir lieu qu'au 1er trimestre 2020.

3.2.4 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration et ses comités ont organisé des réunions statutaires et spéciales au cours de l'année et ont respecté les exigences de la Charte. L'ensemble des réunions ont été virtuelles en raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-10, à l'exception de la réunion du Comité Stratégie et Risque organisée le 29 février 2020 avant le début des restrictions liées à la COVID-19. Plusieurs résolutions ont également été votées par diffusion tel qu'indiqué dans la Charte. Le Conseil s'est réuni chaque trimestre et a abordé les problèmes pesant sur la croissance et l'expansion des activités de financement de la Banque, les investissements et les emprunts, les services de conseil, la gestion du risque, les ressources humaines, la conformité et les technologies de l'information. Parmi les questions examinées, le Conseil d'administration a examiné le Rapport annuel et approuvé les états financiers de la Banque pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, ainsi que le dividende pour 2019 et la nomination

Opérations et Activités

et la rémunération des Commissaires aux comptes indépendants pour l'exercice 2020, qui a été soumise lors de la 27ème Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation.

Le Conseil a également passé en revue divers rapports, dont l'actualité de sa filiale le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA). Le Conseil a également pris note des progrès dans la mise en œuvre du Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) et de l'Agence Générale de Gestion (AfrexInsure). Le Conseil a obtenu des informations régulières sur la mise en œuvre des initiatives stratégiques de la Banque, dont le Programme d'industrialisation et de développement des exportations, le Centre d'assurance qualité africain (AQAC) et le Centre d'Excellence Médicale en Afrique (AMCE).

Le Conseil a également fait mention de l'état d'avancement des préparations de la 2ème édition du Salon du commerce intra-africain (IATF) et de l'avancement de l'exercice de mobilisation de capitaux, y compris le statut de l'émission des certificats de dépôt.

Une attention toute particulière a été portée sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la Banque et sur ses partenaires, et les diverses initiatives développées par la Banque en réponse à la pandémie ont également été prises en compte. Par voie de conséquence, le Conseil a approuvé d'importants programmes afin de relever les défis liés à la pandémie de COVID-19, à savoir le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA), le Don pour faire face à la COVID-19, la Plate-forme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP) et la stratégie de développement et d'accès au vaccin contre la COVID-19 en Afrique.

Dans le cadre des mesures destinées à accroître son efficacité, le Conseil a également passé en revue sa Charte de gouvernance révisée et ses lignes

directrices sur les conflits d'intérêts ainsi que les Attributions distinctes des Comités et réalisé son processus annuel d'autoévaluation.

Un seul changement a été constaté concernant les appartenances au Conseil d'administration durant l'année. Le Dr Mahmoud Isa-Dutse a démissionné et a été remplacé à titre provisoire par son suppléant M. Aliyu Ahmed en respect de la Charte et dans l'attente d'élections lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Au cours de la période considérée, les Comités du Conseil d'administration ont délibéré sur les questions relatives aux opérations et activités de la Banque. A cet égard, le Comité exécutif (EXCO), le Comité de gestion des succursales (BMC), le Comité d'audit (AUDCO), le Comité stratégie et risque (STRIC) et le Comité de rémunération (REMC) du Conseil d'administration ont tenu des réunions virtuelles et ont délibéré sur des questions relevant de leur mandat respectif. Le Comité de Construction des Succursales (BOCC) a étudié diverses questions par voie de circulation.

Le Comité exécutif (EXCO) a passé en revue et approuvé diverses transactions de financement. Le Comité Exécutif a passé en revue des rapports sur les opérations de crédit de la Banque, son portefeuille de prêts, les investissements et emprunts, la conformité, les prêts syndiqués et garanties, ainsi que sur les services de conseil. D'autres questions ont été étudiées par le Comité Exécutif, notamment un examen du programme PATIMFA et une mise à jour des récents événements politiques et économiques survenus dans les états participants sélectionnés, ainsi que leur impact sur les activités de la Banque.

Le Comité de gestion des succursales a pris en compte les rapports sur les activités des bureaux des succursales et a proposé des mesures pour améliorer leur efficacité opérationnelle et administrative. Le Comité de gestion des succursales a également examiné la proposition de

construction des bureaux permanents à Harare et Abuja dans le cadre du concept de Centre du commerce africain. Le comité a constaté les progrès accomplis dans l'installation des locaux de la Succursale centrafricaine et le plan de gestion visant à élargir le rôle des succursales.

Le Comité d'audit a passé en revue divers rapports d'audit réalisés par les auditeurs internes et commissaires aux comptes de la Banque, y compris les rapports de suivi, afin de veiller à la mise en œuvre efficace des recommandations des auditeurs. Le Comité a également examiné le rapport annuel et les états financiers, le rapport des co-commissaires aux comptes et les rapports de suivi afin de veiller à la mise en œuvre efficace des recommandations des auditeurs. En outre, le Comité d'Audit a approuvé la portée de l'intervention des auditeurs internes et commissaires aux comptes ainsi que la Charte d'Audit. Le comité a également pris acte de la stratégie et des rapports sur les risques.

Le Comité Stratégie et Risque a examiné et évalué les risques que présente la Banque et a dûment pris en compte les rapports sur la gestion des risques et la remédiation des prêts. La première réunion du STRIC visait à étudier en détail le portefeuille de prêts, notamment les obligations douteuses (PDO), la liste de surveillance et les transactions radiées. STRIC a également passé en revue les diverses initiatives de la Banque, dont le PATIMFA, le Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA), le Crédit de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP). L'ensemble de ces initiatives avaient pour objectif d'aider les pays membres à gérer l'impact négatif de la COVID-19.

Le Comité de rémunération a examiné plusieurs questions dans le but d'améliorer la rémunération et les récompenses du personnel, en réalisant notamment une revue de sa politique de performance et de récompenses.

Le Comité de Construction de Succursales qui a été rebaptisé Comité de Développement des Centres Commerciaux Africains de Afreximbank. Il fournit des informations stratégiques sur la construction de succursales permanentes de la Banque. À cet égard, le Comité a souligné les étapes importantes franchies dans la construction des Centres Commerciaux Africains de Afreximbank (AATC) au sein des 2 villes sélectionnées pour la construction, à savoir Harare et Abuja, et les progrès réalisés dans l'acquisition de terres pour la construction d'AATC dans la nouvelle capitale de l'Égypte et à Abidjan, Kampala et Yaoundé.

3.2.5 Mobilisation des adhérents

Le nombre d'États-membres africains était stable à 51 à la fin 2020. Les discussions se sont poursuivies avec les États qui ne sont pas encore membres afin qu'ils le deviennent. Les efforts visant à encourager les pays membres africains à ratifier l'Accord portant création de la Banque ont abouti à la confirmation de la ratification par 2 pays, à savoir le Swaziland et la République démocratique du Congo (RDC).

3.2.6 Succursales

En 2020, les activités des succursales de la Banque situées à Abidjan, Abuja, Harare et Kampala ont cadré avec leurs objectifs opérationnels.

3.2.6.1 Succursale de Harare

En 2020, le volume des activités générées par la Succursale de Harare a diminué de 12 % en passant de 8,10 milliards USD en 2019 à 7,10 milliards USD en 2020. Le volume de transactions approuvées par le Comité Exécutif du Conseil d'Administration s'élevait à 3,6 milliards USD (2019 : 3,4 milliards USD), ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport au niveau atteint en 2019. Le volume des transactions à différents stades de développement est demeuré inchangé à 5,5 milliards USD

(2019 : 5,5 milliards USD). Le volume de crédits d'exploitation à la fin de la période considérée s'élevait à 3,8 milliards USD (composés de crédits financés de 3,3 milliards USD et de crédits non financés de 0,4 milliard USD), soit une hausse de 15 % par rapport au niveau de fin 2019 (3,3 milliards USD). Cette évolution des activités commerciales de la Succursale de Harare s'est traduite par un chiffre d'affaires annuel attribuable à la Succursale de 284 millions USD (2019 : 238 millions USD), ce qui représente une hausse de 19,3 %.

3.2.6.2 Succursale d'Abuja

En 2020, le bureau régional d'Abuja qui couvre l'Afrique de l'Ouest anglophone a enregistré une hausse de 32 % du total des décaissements, terminant à 3,04 milliards USD pour l'année 2020 contre 2,30 milliards USD en 2019. En outre, des transactions s'élevant à 642 millions USD ont été approuvées et attendent la conclusion de la documentation ainsi que le décaissement. Le volume des propositions à l'étude s'élevait à 3,06 milliards USD au 31 décembre 2020 tandis que le montant des encours de prêts a augmenté de 4,38 milliards USD en 2019 à 5,30 milliards USD en 2020.

En termes de génération de revenus, la succursale régionale a apporté un montant de 383 millions USD contre 347 millions USD en 2019.

3.2.6.3 Succursale d'Abidjan

En 2020, la Succursale d'Abidjan couvrant la Région d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale francophones a été témoin d'une recrudescence du volume des activités générées de 2,8 milliards USD en 2019 à 3,6 milliards USD, soit une progression de 28,5 pour cent. Par ailleurs, les transactions d'un montant de 1 129 millions USD ont été approuvées durant l'exercice, contre 811 millions USD l'année passée soit une hausse de 39 pour cent. Le cumul des décaissements de prêts a atteint 607 millions USD contre 405 millions USD en 2019, soit un

total d'encours de prêts de 1,5 milliard USD en 2020. Les revenus générés de 122 millions USD ont reflété les tarifs préférentiels accordés dans le cadre de la Pandémie de COVID-19.

3.2.6.4 Succursale de Kampala

En 2020, la Succursale de Kampala couvrant 11 pays de la région de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est a enregistré une hausse de 25 pour cent des actifs de prêts de 1,65 milliard USD en 2019 à 2,08 milliards en 2020. La Succursale a conservé un volume moyen de projets en cours de 1,7 milliard USD en 2020 et validé des approbations totales de crédits d'une valeur de 1,1 milliard USD en 2020, soit une hausse de 17 % par rapport à 950 millions USD en 2019. En 2020, le total des décaissements a été quasiment inchangé, de 1,07 milliard USD en 2019 à 1,06 milliard USD en 2020. Le revenu total généré par la Succursale en 2020 s'est élevé à 156 millions USD contre 130 millions USD en 2019, soit un taux de croissance de 20 %.

3.2.7 Ressources humaines et administration

3.2.7.1 Ressources humaines

Attribution de ressources : Le personnel de la Banque a augmenté de 15,5 %, passant de 213 employés au 31 décembre 2019 à 246 employés au 31 décembre 2020. En réponse aux problèmes logistiques posés par la pandémie de COVID-19, la Banque s'est rapidement adaptée aux processus virtuels de recrutement afin de veiller à la disponibilité des ressources pour satisfaire aux besoins actuels et futurs de la Banque. Les principales nominations de l'année 2020 ont concerné le remplacement d'un membre du personnel prenant sa retraite par un directeur des communications et événements. Des personnes supplémentaires ont été recrutées dans les domaines du Financement

Opérations et Activités

du Commerce, des Relations Clients, de l'Initiative du Commerce Intra-Africain, du Financement de projets et du financement sur actifs, du Financement du Développement des Exportations, de l'Audit Interne, de la Gestion des risques, de la Conformité, de la Stratégie et de l'Innovation, des Opérations bancaires et de l'Administration.

Construction d'Afreximbank par le biais du développement : Par le biais de diverses initiatives de renforcement des capacités, Afreximbank a continué de soutenir son personnel en développant leurs compétences personnelles dans divers domaines essentiels à l'exécution efficace du Plan stratégique de la Banque. À ce titre, la Banque a lancé en janvier 2020 une plateforme d'apprentissage numérique comprenant plus de 25 000 cours donnés par des leaders de la formation dans différents domaines. Ces cours peuvent être utilisés par le personnel dans le cadre d'un transfert vers une stratégie hybride d'apprentissage. L'intervention s'est révélée opportune puisque le lancement de cette plateforme a coïncidé avec la directive sur le télétravail appliquée en raison de la pandémie de COVID. Cet événement fortuit a permis au personnel de continuer à se former et à apprendre en ligne.

La Banque a commencé également à mettre en œuvre un Programme sabbatique de recherche avec la participation initiale d'un chercheur associé de la Stellenbosch University (Afrique du Sud) qui a réalisé des recherches sur une période d'un an sur les Investissements directs à l'étranger (IDE) intra-africains.

Durant l'année, la Banque a également recruté un total de 16 analystes exerçant à différentes fonctions qui rejoindront son Programme inaugural des Jeunes Professionnels, une

initiative de formation à la gestion visant à doter de jeunes professionnels africains talentueux des compétences nécessaires pour contribuer efficacement à la transformation du continent africain.

La Banque a continué de mettre en œuvre son processus de Cartographie des talents afin de juger de la qualité des talents disponibles au sein de la Banque. Citons notamment le processus d'Analyse des postes clés qui a contribué à identifier les postes au sein de la Banque qui ont le plus d'impact positif sur l'exécution de sa Stratégie. Cet exercice fournit des informations exploitables par le processus de planification des ressources humaines de la Banque. Durant l'année par ailleurs, l'Efficacité globale de l'équipe s'est améliorée grâce à la conception et à la facilitation de missions de développement de l'esprit d'équipe, y compris le lancement et l'adoption de l'Étude sur la Résilience Émotive. Les réalisations importantes ont été reflétées dans les résultats de l'Enquête sur l'Implication des Employés et les Valeurs 2020 où la notation favorable totale du Travail d'équipe au sein de la Banque a fortement progressé à 89 pour cent, soit un bond de 15 points par rapport aux résultats 2019.

Construction d'Afreximbank par le biais de la performance : La Banque a lancé une campagne de rééducation aux valeurs afin d'encourager une culture de la performance axée sur les valeurs et veiller à ce que la culture souhaitée par Afreximbank soit inculquée au personnel de manière structurée et systématique durant le cycle d'emploi de chaque employé. Citons notamment l'élaboration d'une liste de points de référence comportementaux pour chacune des 7 valeurs clés de la Banque ainsi que la mise à jour de l'évaluation de performance afin de tenir compte de la manière dont les membres du personnel

adoptent les valeurs clés de la Banque lors des évaluations de performance trimestrielles et annuelles.

Bien-être des employés : Dans le cadre du programme de la Banque visant à améliorer encore davantage le bien-être de ses employés et de résoudre plus particulièrement les problèmes posés par la pandémie de COVID-19, la Banque a recruté trois (3) consultants en médecine dans chaque lieu d'établissement des bureaux régionaux de la Banque afin de fournir une aide médicale et un conseil au personnel. En outre, la Banque a facilité diverses séances de sensibilisation à la COVID-19 administrées par des prestataires de services, dont Allianz International et International SOS, afin de fournir à son personnel un support et des informations pour gérer les problèmes physiques et mentaux occasionnés par la pandémie et le confinement.

Hymne de la Banque : Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, la Banque a reçu diverses propositions pour son Hymne de la part de plusieurs compositeurs du continent africain. Les propositions ont été examinées et évaluées par un comité et la proposition retenue a été soumise à un studio sélectionné ici au Caire où sera produit l'hymne. Lors de l'étape suivante, la Banque invitera plusieurs chanteurs africains célèbres à participer à la production de l'Hymne de la Banque. L'hymne du Salon du Commerce Intra-Africain sera également produit en parallèle à celui-ci.

3.2.7.2 Administration

En 2020, le service a habilité les fonctions de la Banque par le biais de divers projets et activités exposés ci-après.

Gestion des locaux et bureaux : La Banque a adopté et pleinement mis en œuvre un plan d'action exhaustif pour 2020, y compris des plans complets de fonctionnement et de maintenance

pour l'ensemble de ses locaux, de son matériel et de ses systèmes. Plusieurs sous-traitants et prestataires de services professionnels ont été engagés afin de mener à bien différents travaux et activités de maintenance préventifs et correctifs prévus et non prévus. La Banque a également pris avec succès plusieurs mesures d'économies d'énergie et respectueuses de l'environnement dans le but de réduire son empreinte carbone et sa consommation d'énergie.

Afreximbank - Centre d'excellence du commerce africain : Conformément au Plan Stratégique intitulé « Impact 2021 : l'Afrique transformée », la Banque a entrepris d'établir des centres du commerce en Afrique à titre d'initiative spéciale permettant de combler l'insuffisance d'informations commerciales et d'exploiter le commerce intra-africain. La Banque a l'intention de transformer ses bâtiments existants et futurs en des complexes commerciaux emblématiques constituant un guichet unique intégré qui fournit des informations commerciales ainsi que des services commerciaux et assure le financement du commerce. La Banque a accordé la priorité à Harare au Zimbabwe et à Abuja au Nigeria, 2 villes où seront construits les premiers centres commerciaux. Certaines des activités stratégiques qui ont conduit au développement de ces centres incluaient notamment la réalisation d'études de faisabilité exhaustives, la préparation de plans d'affaires et le développement de créations architecturales. La Banque a engagé plusieurs consultants afin de réaliser les travaux de pré-construction pour les centres du commerce situés à Abuja et Harare.

3.2.8 Gestion de la continuité des activités et des crises

Au vu de la persistance d'un environnement de fonctionnement et d'exploitation dans ses différents

sites opérationnels, Afreximbank a continué à améliorer et tester son Plan de continuité d'activité (BCP), son Plan de gestion des crises, et son Plan d'évacuation de sécurité (SEP) et d'intégrer encore davantage la gestion de la continuité d'activité (BCM) aux opérations quotidiennes de la Banque. La Banque a mené avec succès plusieurs activités BCP en 2020 sur fond de pandémie de COVID-19. La principale activité a concerné les dispositions en matière de télétravail qui ont été approuvées par la Direction en mars 2020 à la suite de l'impact de la pandémie de COVID-19. Près de l'ensemble des activités et processus critiques de la Banque ont été réalisées en télétravail en accord avec l'analyse de l'impact sur les activités.

3.2.9 Technologie de l'Information et des Communications

En raison des problèmes opérationnels sans précédent occasionnés par la pandémie de COVID-19, des plateformes technologiques sécurisées et basées sur le cloud ont été déployées afin de pouvoir mener les opérations sans heurts et mettre en place efficacement le télétravail. L'infrastructure de sécurité des informations a également été renforcée grâce à des mesures supplémentaires de protection et proactives.

Parmi les initiatives clés d'automatisation menées ont notamment figuré les suivantes : (i) Amélioration et numérisation des processus relatifs aux flux de travail couvrant l'intégration de la clientèle, la vigilance à l'égard de la clientèle (CDD), l'évaluation du crédit et la documentation juridique ; (ii) Entrepôt de Données et Veille Commerciale : La conception du plan directeur fonctionnel a été finalisée dans le cadre de la Phase 1 de la conception d'un tableau de bord et d'informations intelligents ; (iii) Mise

à jour et améliorations du Système de gestion de trésorerie (Ambit Quantum) : Le système actualisé a introduit de nouvelles fonctionnalités au système de trésorerie et des rapports et il a été adapté aux changements technologiques et du marché de la trésorerie ; et (iv) Le système de gestion des factures a été mis en place afin de simplifier et d'améliorer les processus d'achats et de paiements et de permettre un contrôle budgétaire automatisé.

3.2.10 Relations avec les autres banques

En 2020, la Banque a approuvé un total de 85 nouvelles relations avec des banques correspondantes, des prestataires de services commerciaux et des Intermédiaires pour les Financements Commerciaux (IFC) (dont 29 nouvelles relations dans le cadre du programme AFTRAF avec des lignes approuvées). Avec plus de 200 relations (nouvelles et renouvelées) établies, les relations susmentionnées couvrent 32 pays africains sur les 51 États membres d'Afreximbank, augmentant ainsi la couverture géographique à 62,7 pour cent en 2020. En ligne avec ces évolutions, la Banque a renforcé ses relations avec les institutions financières africaines et elle est devenue leur partenaire privilégié avec des décaissements pour financer le commerce supérieur à 6,5 milliards USD sur l'année. La Banque a également engagé des efforts considérables pour renforcer les relations commerciales existantes avec d'importantes institutions financières du marché des eurocrédits : visites commerciales, participation à des crédits syndiqués et/ou crédits consortiaux constitués par certaines de ces banques partenaires, co-montage de certaines opérations de financement d'opérations commerciales ou de projets réalisées durant la période considérée.

Operations and Activities

Encadré 3.2 Jeter les bases d'une industrie automobile en Afrique

Considéré comme étant l'une des industries les plus gourmandes en capitaux et connaissances à l'échelle mondiale, le secteur automobile joue un rôle déterminant dans le soutien du développement et de la croissance économique. À titre d'exemple, on estime que, dans les pays développés, une croissance de 1 % dans l'industrie automobile entraîne une croissance supplémentaire du PIB de 1,5 %, et que le chiffre d'affaires annuel moyen de l'industrie automobile mondiale est supérieur à 3 billions USD (3,65 % du PIB mondial). En outre, on prévoit que, d'ici 2030, le chiffre d'affaires brut de l'industrie automobile augmentera de 30 % et que les recettes provenant des ventes de véhicules, de l'entretien après-vente et des ventes de pièces détachées atteindront 5,2 billions USD par an, contre 3,5 billions USD en 2015.

L'impact indirect de l'industrie automobile sur le PIB est renforcé par le biais des industries connexes. En effet, le secteur consomme de l'acier, du fer, de l'aluminium, du plastique, du verre, des tapis, des textiles, des puces informatiques, du caoutchouc et bien d'autres produits. Par exemple, l'industrie automobile représente près de 50 % de la consommation mondiale de pétrole et de caoutchouc, et environ 25 % de la production mondiale de verre et 16 % de la production mondiale d'acier. Par ailleurs, malgré les perturbations majeures causées par l'émergence des véhicules électriques, des technologies de conduite autonome et d'intelligence artificielle, et des nouvelles tendances en matière de mobilité, l'industrie automobile reste l'un des secteurs clés de l'économie mondiale en soutenant, directement

ou indirectement, le développement d'autres industries dans le monde entier.

En Afrique, le marché automobile est sous-développé, le continent n'ayant pas encore saisi les opportunités présentées par l'industrie automobile et demeurant relativement isolé des chaînes de valeur mondiales dans ce secteur. En Afrique, les ventes de véhicules automobiles représentent une proportion négligeable dans les ventes mondiales. En 2019, 1,1 million de véhicules automobiles neufs ont été vendus en Afrique, contre 25 millions aux États-Unis et 20 millions en Europe. L'industrie automobile africaine est dominée par les importations de véhicules d'occasion, réduisant ainsi les opportunités d'implanter des usines de construction ou d'assemblage automobile. Parmi les autres obstacles à surmonter figurent la mauvaise qualité du carburant, la faiblesse des revenus/l'accessibilité limitée, les infrastructures inadéquates et les coûts logistiques élevés. Face à cette multitude de problématiques, le taux de motorisation s'élève à 42 véhicules pour 1 000 habitants en Afrique, contre une moyenne mondiale de 180 véhicules pour 1 000 habitants.

Avec un marché intégré, comme le prévoit l'Accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), une main-d'œuvre abondante et bon marché, la richesse des ressources naturelles et une classe moyenne émergente, les pays africains s'attachent de plus en plus à développer et mettre en œuvre des politiques appropriées en vue de soutenir l'émergence de l'industrie

automobile. Les récents succès observés au Maroc et en Afrique du Sud montrent le potentiel du secteur pour soutenir la croissance. D'autres pays africains, et notamment l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et le Rwanda, ont adopté des stratégies nationales en vue de développer leur secteur automobile.

Dans ce contexte, Afreximbank (la Banque) a mis au point une stratégie visant à fournir une gamme exhaustive d'instruments de financement et d'interventions de facilitation du commerce à déployer en collaboration avec des partenaires stratégiques, afin de faciliter l'émergence et la croissance d'une industrie automobile forte et viable sur le continent. Parmi les principaux facteurs pris en compte dans le développement de cette stratégie, on retrouve notamment le faible coût de la main-d'œuvre en Afrique, la migration potentielle de la capacité de production provenant d'Asie, l'essor de la classe moyenne en Afrique, l'importance croissante de l'industrie automobile africaine, l'évolution de l'Afrique en faveur de l'intégration et la transformation structurelle, et l'émergence des nouvelles technologies. L'alignement sur les piliers stratégiques à moyen terme et le mandat de la Banque fait partie des facteurs organisationnels pris en compte dans la conception de la stratégie.

Comme en témoigne le Schéma 3.2.1, la stratégie est axée sur la facilitation de l'émergence de chaînes de valeur régionales du secteur automobile, qui opéreront par l'intermédiaire de coentreprises entre les fabricants d'équipements d'origine et leurs

partenaires africains. À cette fin, la Banque proposera des financements au moyen de lignes de crédit, de financements directs, de financements de la chaîne d'approvisionnement et de garanties ainsi que des services de facilitation du commerce, d'information commerciale et de conseil.

Afin de soutenir l'émergence de pôles régionaux en Afrique, il est également nécessaire de mettre en œuvre des politiques et programmes cohérents à l'échelle nationale ainsi que des initiatives efficaces en matière de renforcement des capacités. Afin de faciliter la réalisation de ces objectifs,

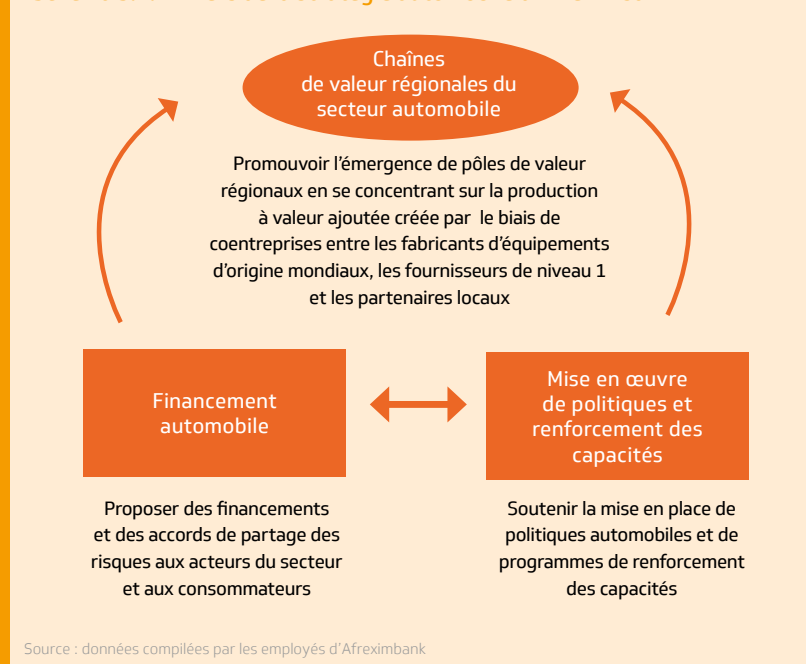
la Banque nouera des partenariats stratégiques avec des partenaires régionaux et internationaux, y compris, entre autres, les gouvernements africains, les banques commerciales, les fabricants d'équipements d'origine, les fournisseurs, les organismes professionnels régionaux et les associations automobiles.

Les interventions de la Banque en vue de promouvoir l'industrie automobile s'attacheront à :

- Développer une stratégie automobile continentale, susceptible d'être utilisée pour aider les pays à concevoir

- des politiques et programmes automobiles nationaux, et promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales du secteur automobile en vue de soutenir la mise en œuvre de l'Accord relatif à la ZLECA ;
- Proposer des services de facilitation du commerce, de développement des exportations, de jumelage, de conseil, d'échanges commerciaux et d'information sur le marché à l'industrie automobile ;
- Proposer des instruments financiers pour soutenir l'industrie automobile (la Banque structurera ses produits pertinents et développera un crédit de financement automobile susceptible d'être aisément commercialisé à l'industrie automobile) ;
- Mobiliser les banques locales par le biais d'une aide dédiée au financement du commerce et de projets ainsi que via des services de cofinancement, de partage des risques et commerciaux, entre autres ;
- Favoriser le renforcement des capacités ;
- Former des partenariats stratégiques, y compris avec le Secrétariat de la ZLECA, les communautés économiques régionales de l'Union africaine et l'Association africaine des constructeurs automobiles ; et
- Encourager l'adoption de normes continentales dans le secteur automobile, qui soutiendront les acteurs du secteur.

Schéma 3.2.1 Piliers de la stratégie automobile d'Afreximbank



Operations and Activities

Encadré 3.3 Assurer la résilience au moyen de solides mesures et plans d'urgence contre la COVID-19

Compte tenu de sa solide performance financière en 2019, Afreximbank est entrée dans la crise de la COVID-19 en position de force avec une solide assise financière, une efficacité opérationnelle élevée, de bons ratios financiers, un portefeuille de prêts diversifié et de qualité, et une solide position de liquidité. À titre de réponse proactive à l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19, en mars 2020, la direction a constitué ou réactivé divers comités et groupes de travail centrés sur quatre grands axes : la gestion de la continuité des activités, la gestion des liquidités, la gestion de la qualité des prêts et la réponse commerciale (voir Tableau 3.3.1).

Gestion de la continuité des activités

La Banque s'est appuyée sur son Plan de Réaction face aux Pandémies et ses structures opérationnelles et institutionnelles existantes pour s'assurer qu'elle demeurerait résiliente durant la pandémie de COVID-19. Les principales mesures prises en matière de gestion de la continuité des activités en réponse à la pandémie ont été coordonnées dans le cadre des Comités de gestion des crises et des situations d'urgence de la Banque, afin de faire en sorte que ses opérations soient assurées de façon optimale au cours de cette période. Des tests réguliers de la

gestion de la continuité des activités, des exercices de simulation et des répétitions d'exercices de télétravail ont permis à la Banque de réagir rapidement et efficacement afin de maîtriser les répercussions négatives de la pandémie sur ses opérations. Avec comme priorité la sécurité de ses employés, la Banque a pris très tôt la décision d'activer sa capacité de télétravail en mars 2020, avec des informations médicales, des séances de partage de connaissances, et des circulaires à l'intention des employés et de leur famille. La Banque a également établi un plan détaillé de gestion des cas et recruté des médecins-conseils supplémentaires

Tableau 3.3.1 Comités et groupes de travail établis par Afreximbank pour faire face à la COVID-19

Groupe de travail/Comité	Mandat
Groupe de travail sur la gestion des liquidités (existant, mais bénéficiant d'un mandat étendu/d'urgence)	- Évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les liquidités de la Banque et recommander une réponse, des stratégies et des mesures appropriées. - Contribuer à la mise en œuvre des mesures convenues.
Comité de qualité des prêts (existant, mais bénéficiant d'un mandat étendu/d'urgence)	Identifier de manière proactive les crédits susceptibles d'être vulnérables aux risques que présente la COVID-19 et recommander des mesures correctives afin de minimiser le risque de défaut sur les prêts dans le portefeuille de la Banque.
Comité de réponse commerciale à la COVID-19 (nouveau)	- Estimer la demande, en particulier concernant la mise en œuvre du Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce et d'autres crédits de réponse à la COVID-19 ; contribuer à hiérarchiser les soutiens en fonction de l'impact, de la diversification, du rendement, de l'utilisation du capital et des liquidités. - Aider à identifier les crédits réguliers qui devraient être dématérialisés pour une gestion optimale du capital et des liquidités.
Comité budgétaire (existant)	Évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le budget et le plan d'affaires approuvés de la Banque, et proposer des révisions appropriées pour examen par le Conseil d'Administration.
Comité de gestion des crises (existant)	Coordonner les mesures d'intervention à l'échelle de l'entreprise face à la COVID-19, et garantir la sécurité des employés, la protection des actifs et systèmes de la Banque, ainsi que la continuité de ses activités essentielles.

Source : données compilées par les employés d'Afreximbank.

dans ses succursales, afin de soutenir les employés et leur famille. Afin de réagir de manière proactive aux risques associés aux déplacements durant la pandémie, la Banque a suspendu les déplacements non essentiels et restreint les déplacements en dehors des lieux d'affectation. En outre, la Banque a mis au point un Plan de reprise du travail au bureau, qui a permis de procéder à l'évaluation hebdomadaire des risques associés à la pandémie, en exploitant les lignes directrices fournies par l'Organisation mondiale de la Santé, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, et les gouvernements sur le continent. Grâce à ces mesures préventives, la Banque n'a déploré aucun décès en raison de la COVID-19, l'activité s'est poursuivie normalement, le Conseil d'Administration et les Comités de direction se sont réunis comme prévu, et toutes les opérations continuent à être assurées normalement.

Gestion des liquidités

La Banque est entrée dans la crise causée par la pandémie avec une encaisse de 3,1 milliards USD et maintient depuis lors une position de trésorerie saine, avec un ratio de couverture de liquidité et un ratio structurel de liquidité à long terme bien supérieurs aux objectifs prudents internes. Garantir des liquidités suffisantes pour résister aux perturbations persistantes du marché, tout en étant toujours capable de soutenir les États membres de la Banque, demeurait

l'objectif principal de l'initiative de gestion des liquidités. Pour évaluer les éventuelles conséquences de la pandémie sur les liquidités, le Groupe de travail sur la gestion des liquidités a mené des tests de résistance afin de déterminer la résilience de la Banque face aux tensions importantes exercées sur les liquidités, notamment les perturbations sur les marchés internationaux de la dette, des actions et des prêts syndiqués. Des recommandations issues des tests de résistance ont été mises en œuvre rapidement.

La Banque dispose de sources de financement internes et externes, adéquates et stables, lui permettant de répondre à ses besoins en actifs. Parmi ces sources, citons notamment les remboursements de prêts ainsi que les emprunts par le biais de prêts syndiqués, les tirages sur lignes engagées des institutions de financement du développement, agences de crédit à l'exportation et banques commerciales, et l'élargissement de l'accès aux ressources africaines par le biais du Programme de mobilisation des ressources en Afrique. En conséquence, la Banque est parvenue à conserver suffisamment de liquidités pour financer ses opérations dans le sillage de la pandémie, tout en continuant à respecter ses objectifs de ratios prudentiels.

Gestion de la qualité des prêts

Afin de permettre à la Banque de gérer de manière proactive la qualité des prêts, la direction a chargé le Comité de qualité des

prêts d'examiner le portefeuille de crédits de la Banque présentant des expositions financées et non financées afin d'identifier les crédits susceptibles d'être vulnérables à l'impact, direct ou indirect, de la pandémie. La Banque a ensuite mobilisé chacun de ses clients pour évaluer le niveau de leur vulnérabilité, et pour identifier et mettre en œuvre des solutions mutuellement avantageuses afin d'atténuer l'impact de la pandémie. Les clients ont collaboré avec la Banque afin d'éviter tout défaut de paiement et ont (1) déposé des liquidités sur les comptes d'encaissement pour couvrir tous les remboursements jusqu'en décembre 2020 ; (2) fourni des garanties/sources de remboursement supplémentaires, telles que la cession de cargaisons d'hydrocarbures supplémentaires ; ou (3) confirmé qu'ils seraient en mesure d'honorer l'ensemble de leurs remboursements contractuels pour l'année 2020 au fur et à mesure de leur échéance.

En outre, le financement du commerce structuré a contribué à atténuer les pertes, en garantissant une demande soutenue pour le pétrole et certains métaux, même lorsque les prix ont chuté, et a assuré une protection des prix par le biais des produits dérivés des opérations de couverture détenus en garantie. Par conséquent, la qualité des actifs de la Banque est restée dans la limite de son appétence au risque, reflétant la capacité de réaction et de gestion de la Banque pendant la crise, la

Operations and Activities

Box 3.3 Ensuring Resilience through Robust COVID-19 Contingency Plans and Actions

prudence des prêts fondés sur le financement du commerce structuré, les avantages du traitement des créanciers privilégiés dans les États membres de la Banque et la saine gestion des risques.

Réponse commerciale

Les périodes de perturbation économique offrent à la Banque des possibilités de mener à bien son mandat et de démontrer son importance. Conformément à son mandat, la Banque a lancé le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) de 3 milliards USD, qui vise à aider les pays membres à gérer l'impact négatif des chocs financiers, économiques et sanitaires causés par la pandémie de COVID-19. La Banque a mis de côté 200 millions USD pour financer la production de fournitures et d'équipements médicaux en Afrique pour faire face à la COVID-19, et avait décaissé plus de 6 milliards USD dans le cadre du crédit PATIMFA, au 31 décembre 2020. En outre, en avril 2020, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé un financement au moyen de subventions de 3 millions USD pour les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, le Fonds d'intervention COVID-19 de l'Union africaine et d'autres acteurs, afin de contribuer à remédier aux conséquences négatives de la pandémie.

La Banque s'est également associée à l'Envoyé Spécial de l'Union

africaine, M. Strive Masiyiwa, aux Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, et à la Commission économique pour l'Afrique pour lancer la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales en juin 2020. La plateforme a été adoptée comme marché en ligne unique pour faciliter l'approvisionnement de fournitures médicales liées à la COVID-19 en Afrique. La Banque assiste la plateforme en qualité de (1) prestataire de services de paiement responsable du règlement des achats effectués par tous les acheteurs sur la plateforme ; (2) prestataire de services commerciaux, en proposant des garanties et des lettres de crédit à l'appui des achats effectués par des acheteurs approuvés sur la plateforme ; et (3) banque de financement, en offrant des autorisations de découvert pour permettre aux pays africains d'obtenir un crédit à court terme afin de résoudre les questions d'écarts temporels de trésorerie à court terme. Le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé un engagement d'achat anticipé à hauteur de 2 milliards USD dans le cadre du PATIMFA auprès des fournisseurs participants, permettant ainsi la finalisation des contrats d'approvisionnement. Grâce à ce crédit, la Banque permet aux pays du continent d'accéder rapidement aux vaccins contre la COVID-19, à des prix compétitifs et en temps opportun.

En novembre 2020, la Banque, en partenariat avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (l'Organisme de Financement du Commerce du Groupe de l'Islamic Development Bank) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, a lancé un Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA) de 1,5 milliard USD afin d'apporter aux pays africains une aide financière rapide pour minimiser l'impact de la COVID-19. Le COPREFA sera mis à la disposition des banques centrales, banques commerciales et entreprises qui y sont éligibles afin de financer les importations de fournitures médicales, d'équipements agricoles et d'engrais essentiels pour combler le déficit urgent de production de denrées alimentaires. Le COPREFA vise en outre à aider les économies africaines à remédier à de très nombreux problèmes, notamment les chocs des prix des matières premières, le repli considérable du tourisme ou encore la perturbation des chaînes d'approvisionnement et de la fabrication de biens en vue de les exporter. Il abordera également les replis soudains des flux financiers, notamment dans le financement du commerce et des projets, les envois de fonds par les étrangers, l'investissement dans le portefeuille et les investissements directs étrangers.

Sur le plan opérationnel, afin d'aider la direction à prendre les mesures appropriées en temps opportun, le Comité budgétaire a apporté son



soutien en testant divers scénarios qui prenaient en compte l'impact de la COVID-19 sur différents facteurs, y compris l'exposition actuelle de la Banque, la génération de nouveaux contrats, les liquidités et le financement, la levée de capitaux et le London Interbank Offer Rate. En raison de la capacité de la Banque à réagir aux chocs et de son solide partenariat avec ses États membres, les avances et prêts nets de la Banque ont augmenté de 36 % en 2020.

Conclusion

La Banque a démontré sa résilience au fil des années, y compris en période de crise, et continue à conserver un portefeuille productif relativement solide, témoignant de sa capacité à gérer les risques de manière appropriée dans son environnement opérationnel. Les solides mesures et plans d'urgence contre la COVID-19, mis en place par la direction pour atténuer les risques auxquels sont confrontés ses employés, ses clients et ses opérations commerciales en raison de la pandémie - en particulier la qualité des actifs, les liquidités, la continuité des activités et le développement commercial - ont permis à la Banque de résister à une nouvelle crise et d'en ressortir encore plus forte.

Chapitre Quatre

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Dans le cadre de son engagement à accélérer le commerce intra-africain, Afreximbank soutient l'accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine en améliorant l'accès au financement du commerce et en promouvant l'ajout de valeur et l'industrialisation. Pour pouvoir atteindre ces objectifs, elle a consenti 10,95 milliards USD à des entités situées dans toute l'Afrique en 2020.

04



Chapitre Quatre

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

286

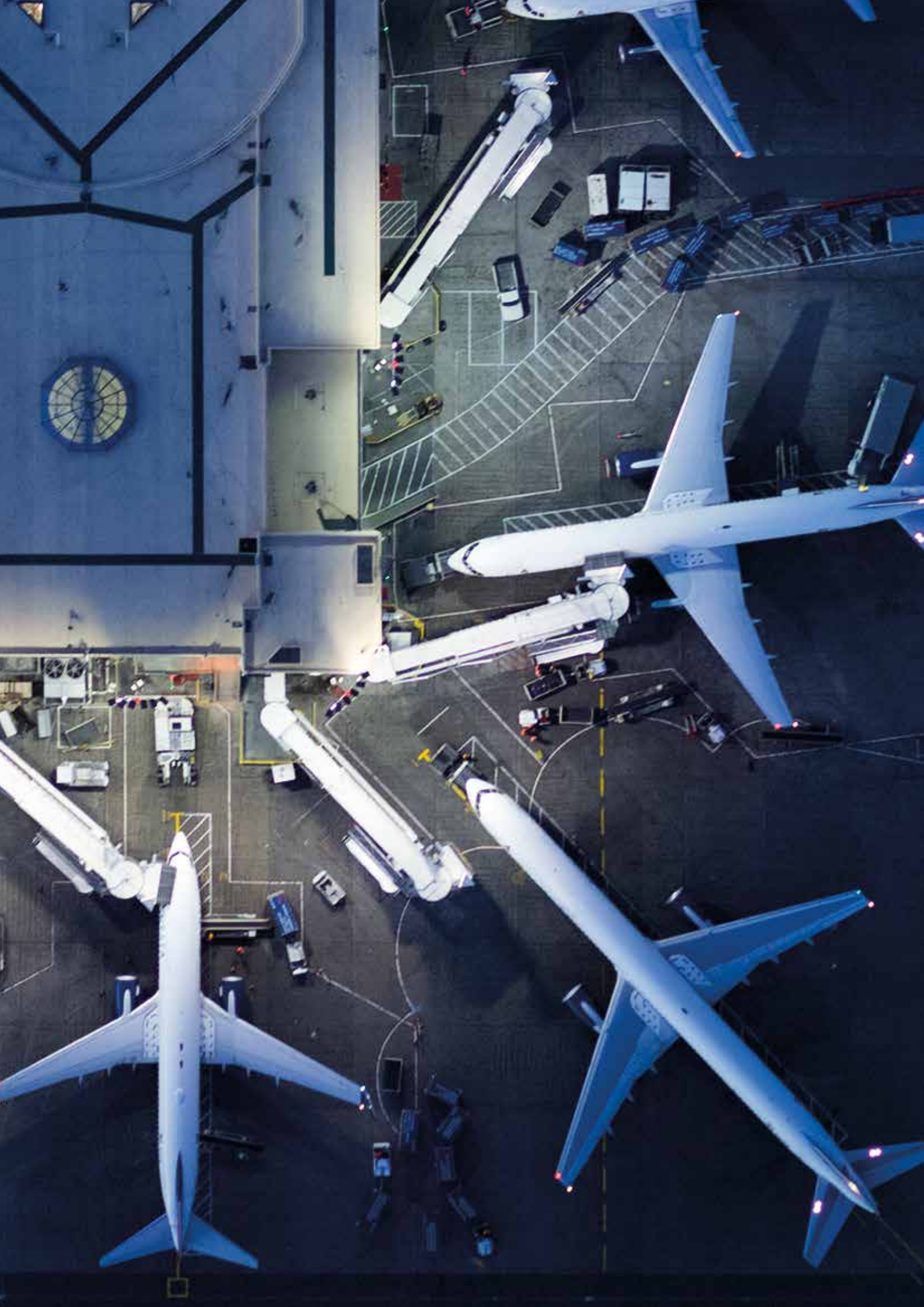
Afreximbank a accordé 286 lignes de crédit pour le financement du commerce d'un total de 6,5 milliards USD en 2020, qui ont abouti à 48 960 prêts secondaires destinés aux petites et moyennes entreprises.

2020

La Plateforme Africaine de Due Diligence Client d'Afreximbank a été lancée le 30 novembre 2020.

Afreximbank aide Angolan Airlines à définir des normes d'exploitation de flottes modernes et à faible consommation de carburant pour les compagnies aériennes en Afrique. À court terme, six autres avions seront ajoutés aux compagnies aériennes, qui desservent actuellement 58 destinations, afin de renforcer leurs itinéraires régionaux et de contribuer au remplacement d'avions.





Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Afreximbank s'est imposée comme le moteur du commerce et du développement économique de l'Afrique dans ses États membres, conformément à son mandat.

Alors que la Banque débute la dernière année de la mise en œuvre de son cinquième plan stratégique, **IMPACT 2021 : l'Afrique transformée**, la dynamique insufflée par la mise en place de projets à fort impact au cours des quatre dernières années s'est poursuivie. Le programme de transformation reposait sur la promesse de transformer l'Afrique en accélérant le commerce intra-africain, à travers l'accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA), en promouvant la création de valeur et l'industrialisation, et en facilitant l'accès au financement du commerce.

Conformément à son engagement renouvelé envers la transformation de l'Afrique, la Banque a clôturé l'année 2020 en approuvant 10,95 milliards USD de décaissements en faveur d'entités établies dans toute l'Afrique. Malgré le contexte particulièrement difficile de l'année 2020 qui a mis sa résistance à l'épreuve, la Banque a considérablement progressé sur ses piliers stratégiques, et plus particulièrement pour ce qui est de son impact sur le développement.

À cet égard, les projets financés au cours de l'année dans le cadre du pilier stratégique du commerce intra-africain, avaient pour objectif de relier

100 000 fermiers et petites et moyennes entreprises des zones rurales en Afrique orientale, Afrique australe et Afrique occidentale, à des marchés formels. Dans le domaine de la promotion du commerce, les 374 km de routes transfrontalières en Afrique de l'Ouest et la modernisation et l'expansion d'un poste frontière à guichet unique en Afrique australe, visaient à augmenter le volume des échanges commerciaux dans ces régions de 400 millions USD et à ramener à entre 2 et 3 heures le temps d'attente actuel à la frontière de l'Afrique australe (35-39 heures). La Banque a lancé plusieurs initiatives visant à favoriser la mise en œuvre de la ZLECA, notamment le démarrage du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS), la préparation des statuts et du plan de mobilisation de ressources du Dispositif d'Ajustement de la ZLECA, et la mise en place du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit en Afrique du Nord, Afrique de l'Est et Afrique australe, ainsi que l'harmonisation des normes africaines. Par le biais de son Programme Mondial dédié aux Multinationales Africaines (les « champions du commerce intra-

africain »), la Banque a aidé El Sewedy à décrocher un contrat de 35 millions USD en République Démocratique du Congo visant à financer les opérations d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa. La Banque a également apporté son appui à Orascom Construction pour la signature d'un contrat de 30 millions USD avec le gouvernement du Soudan du Sud pour la construction de la route Juba-Nimule. Avec le concours de la Banque, un protocole d'accord a été signé entre Petrojet et le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Équatoriale pour la construction de raffineries modulaires à Kogo.

En progressant dans son travail au titre du pilier stratégique de l'industrialisation et du développement des exportations, la Banque a continué à accroître son soutien, par le biais du financement et de services techniques, à l'instauration d'infrastructures industrielles et à la création d'exportations à valeur ajoutée. L'extension d'un projet de centre de soins ambulatoires existant

en y intégrant la construction d'un centre de soins hospitaliers et ambulatoires de 100 lits devrait créer environ 800 emplois directs et renforcer les progrès réalisés dans le domaine de la santé en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, le développement de deux parcs industriels en Afrique de l'Est devrait contribuer à la création de 21 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. En Afrique australe, l'une des compagnies aériennes régionales sera bientôt équipée de six avions supplémentaires, ce qui devrait créer 100 emplois directs. La construction des premiers Centres Africains d'Assurance Qualité (AQAC) en Afrique de l'Ouest est en cours et les discussions progressent concernant des projets similaires en Afrique de Nord et de l'Est.

S'agissant du pilier stratégique du leadership dans le financement du commerce, la Banque a permis de réduire de près de 13,5 % le déficit de financement du commerce en Afrique en 2020, soit 3,5 % de plus par rapport à 2019. Fin 2020, la Banque avait accordé 286 lignes de financement du commerce d'un montant total de 6,5 milliards USD, à 20 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins en matière de financement du commerce. Cela s'est traduit par l'octroi de 48 960 sous-prêts à des PME, en majorité représentées par des femmes et des jeunes. Les Services de Paiement d'Afreximbank (AfPAY) ont également permis à des économies plus petites en Afrique australe, orientale et occidentale, d'accéder à des services de paiement.

Durant l'année, une étape importante a été franchie avec le développement des lignes directrices relatives à la notation issue de l'Analyse d'Impact sur le Développement du Commerce (TDIA) et l'adoption de la feuille de route de la TDIA pour une mise en œuvre effective. Dans son Rapport Annuel sur l'Efficacité

du Développement du Commerce (ATDER), publié pour la première fois en 2020, la Banque présente à la Direction et aux parties prenantes la contribution de ses interventions sur le commerce et le développement en Afrique. Tandis que la Banque entre dans la dernière année de son 5^{ème} Plan Stratégique, l'outil TDIA lui permettra de travailler de manière plus efficace et d'avoir un plus grand impact sur le développement du commerce, tout en l'aidant à renforcer sa fonction d'institution africaine de financement du développement du commerce de premier plan. La pandémie de COVID-19 rend cet outil d'autant plus pertinent puisque nous devons utiliser nos ressources plus efficacement.

4.1 COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Lorsque les pays africains font du commerce entre eux, ils échangent plus de produits manufacturés et transformés, bénéficient d'un transfert de savoir plus important et génèrent des revenus supplémentaires, contribuant à l'éradication de la pauvreté. La création de la ZLECA, marché africain unique, concurrentiel et plus riche, devrait accroître le commerce intra-africain de plus de 50 %, augmenter les exportations de 560 milliards USD (29 % principalement de produits manufacturés) et faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions de personnes.

Mais il subsiste d'importantes faiblesses dans les domaines de la logistique, des paiements transfrontaliers et de l'harmonisation des normes. Toutefois, même si la pandémie de COVID-19 perturbe le commerce et le marché, elle contribue à accélérer l'essor le commerce intra-africain, indispensable pour les chaînes de valeur régionales. Alors que, dans le monde entier, les entreprises repensent leurs chaînes d'approvisionnement, de nouvelles opportunités d'exportation pourraient s'ouvrir pour l'Afrique, particulièrement vers les régions proches géographiquement.

Afreximbank maintient son soutien sans réserve à la réalisation de la vision de l'Union Africaine de la ZLECA.

4.1.1 Soutenir la mise en œuvre de la ZLECA

La Banque se situe au cœur des initiatives visant à assurer la réussite de la ZLECA. En 2020, la Banque a approuvé l'octroi d'une subvention de soutien institutionnel de 3 millions USD au Secrétariat de la ZLECA afin d'accélérer la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECA.

Adopté en juillet 2019 par les chefs d'État de l'Union Africaine en tant que système de paiement et de règlement pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECA, le PAPSS sera bientôt opérationnel pour les banques centrales de six pays de la zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). La première réunion de Comité de Direction du PAPSS le 3 décembre 2020 a marqué le début de la mise en œuvre d'un système qui permettra le règlement en devises africaines des échanges commerciaux intra-africains, facilitant ainsi l'accès aux marchés de matières premières, des produits finis et des services, et réduisant les coûts. Le système de paiement panafricain pourrait faire économiser au continent plus de 5 milliards USD de coûts de transaction de paiement par an, et orienter vers le circuit formel une part importante des 50 milliards USD de commerce informel intra-africain dans la région. Ce premier système de paiement numérique instantané à l'échelle du continent jouera un rôle particulièrement important dans la reprise post-COVID. Afreximbank, en tant qu'opérateur et principal agent de règlement du PAPSS, fournit une garantie de règlement dans le système de paiement ainsi que des facilités de découvert à tous les agents de règlement. Un montant total initial de 500 millions USD a été approuvé par la Banque pour le soutien des règlements des banques centrales de la ZMOA.

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Par ailleurs, la Banque, en collaboration avec l'UA, soutient le déploiement du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d'Afreximbank, un acquit-à-caution de transit unique qui facilitera la circulation des biens au sein des communautés économiques régionales et dans le cadre de la ZLECA. Le programme de garantie sera bientôt opérationnel sur le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Les transporteurs pourraient être en mesure de répercuter 300 millions USD d'économies par an, soit 4 % de la valeur des biens transitant dans le cadre de ce programme.

Afreximbank est sur le point de terminer la préparation des statuts et du Plan de Mobilisation des Ressources du dispositif d'ajustement de la ZLECA, conformément au mandat que lui a été confié lors de la 33e Session Ordinaire du Sommet de l'UA en février 2020. Une fois terminé, le Plan fournira aux États membres de l'Union Africaine (UA) un mécanisme leur permettant d'accéder à des ressources financières et techniques pour mettre en œuvre l'Accord et atténuer les perturbations à court terme et les pertes en décaissant.

La Banque, en partenariat avec l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN), travaille à l'élaboration d'une politique africaine relative à la qualité et de normes africaines pour le secteur automobile afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECA, dynamiser le commerce intra-africain et contribuer à l'industrialisation de l'Afrique. La politique africaine relative à la qualité est le résultat d'une collaboration entre des experts de quarante-neuf pays africains et sept Communautés Économiques Régionales ; elle est actuellement examinée par l'UA en vue de son adoption. Dans le cadre du projet d'élaboration de normes africaines pour le secteur automobile, 29 normes internationales ont été harmonisées (contre un objectif initial de 18) ainsi que 13 normes africaines, soit un total de 42 normes. Ces 42

normes contribuent à l'élimination de barrières douanières et non douanières et élargissent ainsi les marchés sur lesquels l'industrie automobile africaine peut pénétrer.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le manque de fournitures médicales essentielles en Afrique. Au cours de l'année 2020, la Banque et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) ont lancé, en partenariat avec l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN), une nouvelle initiative du programme Arab Africa Trade Bridges (AATB) appelée Harmonisation des Normes pour les Produits Pharmaceutiques et Équipements Médicaux en Afrique, visant à promouvoir la qualité et la sécurité des médicaments et des équipement médicaux importés ou produits sur le continent. Dans le cadre d'une réponse à la pandémie de COVID-19, cette initiative facilitera et améliorera la distribution des fournitures médicales à travers l'Afrique. À long terme, cela pourrait donner naissance à des chaînes d'approvisionnement régionales en produits pharmaceutiques et matériel médical.

4.1.2 Connecter les industries africaines aux marchés

La Banque a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'investissement intra-africain, sachant que la croissance des investissements favorise l'essor des échanges commerciaux et le développement de chaînes de valeur régionales. À cette fin, par le biais de son Programme Mondial dédié aux Multinationales Africaines (les « champions du commerce intra-africain »), la Banque permet à un certain nombre d'entités africaines d'accéder aux marchés du continent grâce au financement, à un accès facilité au marché et à d'autres formes d'assistance technique. La Banque a aidé El Sewedy à décrocher un contrat de 35 millions USD en République

Démocratique du Congo visant à financer les opérations d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa. La Banque a également apporté son appui à Orascom Construction pour la signature d'un contrat de 30 millions USD avec le gouvernement du Soudan du Sud pour la construction de la route Juba-Nimule. Avec le concours de la Banque, un protocole d'accord a été signé entre Petrojet et le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Équatoriale pour la construction de raffineries modulaires à Kogo.

Une société holding égyptienne a été accompagnée dans l'expansion de ses activités en Éthiopie, ce qui lui a permis d'augmenter la capacité de brasserie de 1 million d'hectolitres par an, créant 233 emplois et générant des retombées positives pour 243 petites entreprises éthiopiennes.

Le Salon du Commerce Intra-Africain (IATF) a déjà un impact sur l'ouverture du continent africain ; la deuxième édition de l'IATF doit avoir lieu à Kigali, au Rwanda, du 6 au 12 septembre 2021, avec pour thème « Bâtir des liens pour le succès de la ZLECA ».

4.1.3 Transformer le commerce intra-africain par l'innovation

La pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement a souligné l'importance de l'innovation numérique pour améliorer l'accès au marché et la compétitivité. Afin de saisir les nouvelles opportunités, Afreximbank crée un écosystème numérique (le Portail du Commerce Africain, ATG), qui comprend cinq plateformes numériques : le portail d'informations commerciales (TIP), l'Africa Trade Exchange (ATEX), la plateforme africaine de due diligence client (MANSA), la plateforme de demande de crédit en ligne pour les clients, la plateforme de réglementation sur le commerce (TRP) et le PAPSS. Le Portail du Commerce Africain

accélérera les échanges commerciaux intra-africains du fait qu'il réduira considérablement, voire éliminera, les goulots d'étranglement majeurs qui ralentissent les flux commerciaux et financiers à travers le continent, tout en fournissant et améliorant un cadre qui encourage une participation accrue du secteur privé au commerce et à la croissance économique ; il facilitera l'accès aux services commerciaux et au système intra-africain de paiement et au financement, grâce à la participation de nombreuses parties prenantes sur une plateforme unique d'innovation et de transaction. On estime qu'une fois mises en place, les plateformes d'innovation pourraient contribuer à faire tripler la part du commerce intra-africain dans le commerce total du continent.

4.1.4 Tirer parti de la facilitation du commerce intra-africain

Les entraves au commerce en Afrique sont en majorité attribuables aux coûts élevés associés aux échanges. De ce fait, la facilitation du commerce demeure un atout essentiel de la réussite de la mise en œuvre de la ZLECA. En 2020, la Banque a financé la construction de 224 km de routes transfrontalières dans le corridor commercial entre Abidjan et le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, ainsi que de 100 km de routes de la frontière Kankan-Mandina, vers la Côte d'Ivoire et le Mali. Le projet de routes devrait dynamiser le commerce entre ces pays de l'Afrique occidentale, accroître leur contribution au commerce intra-africain de 4,4 % et créer 400 emplois.

La banque investit également dans la modernisation et l'extension d'un poste frontière à guichet unique au Zimbabwe afin de réduire le temps d'attente à la frontière des véhicules commerciaux de 35-39 heures actuellement à 2-3 heures et les pertes de temps endurées par les 500 camionneurs qui traversent la frontière, facilitant ainsi le commerce régional et créant des opportunités économiques pour l'Afrique australe.

4.2 INDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

L'industrialisation de l'Afrique progresse. La part des produits manufacturés dans les exportations a augmenté, passant de 35,5 % en 2008 à 48,9 % en 2018, même si les chiffres globaux de commerce et de production masquent de fortes différences de performance selon les entreprises. Les exportations sont très concentrées, quelques « super exportateurs » dominant le lot. L'atténuation des obstacles directs au développement industriel devrait inciter les entreprises à exporter, dans tous les secteurs, et plus particulièrement les entreprises de taille moyenne. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les industries africaines, menaçant d'effacer des décennies de progrès et de compromettre les objectifs à long terme, mais elle offre également de nouvelles opportunités et pourrait contribuer à la naissance d'un secteur manufacturier refaçonné et plus résistant, après la reprise, sous réserve que les obstacles à l'industrialisation soient surmontés pour laisser libre accès à ces opportunités.

4.2.1 Favoriser l'agroalimentaire pour diversifier les économies

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) estime que jusqu'à 50 % de la production agricole de l'Afrique est perdue chaque année entre la ferme et le marché, en raison de problèmes allant de l'utilisation inefficace des intrants à l'inadéquation des installations de stockage, de transformation et de transport post-récolte. Ces difficultés ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, augmenté la volatilité des prix et pourrait réduire la consommation des ménages.

Dans le cadre de sa stratégie pour promouvoir l'émergence et l'expansion

d'entreprises exportatrices, la Banque, par le biais de ses investissements dans l'un des conglomérats agricoles intégrés les plus importants et les plus dynamiques en Afrique, a renforcé son soutien afin de fournir aux petits exploitants agricoles un accès au marché et un éventail de services facilitant l'exportation, et de garantir qu'une juste part de la valeur ajoutée revient aux producteurs du Burkina Faso, du Kenya, du Nigeria, d'Afrique du Sud, du Togo, du Zimbabwe, d'Éthiopie, du Malawi, du Mozambique, de Tanzanie, d'Ouganda et de Zambie. Ces améliorations entraîneront la création de 400 emplois directs à travers le continent, bénéficieront à 4 500 fermiers locaux et généreront 60 millions USD de recettes supplémentaires pour les gouvernements africains.

Durant l'année, la Banque a également investi dans la chaîne de valeur du tabac en Afrique, en finançant l'achat de feuilles vertes à des fermiers locaux dans les trois plus grands pays producteurs de tabac africains (Zimbabwe, Malawi et Tanzanie), pour la transformation, le conditionnement et l'exportation du tabac. Cette intervention dans l'industrie africaine du tabac entraînera une augmentation de 200 000 tonnes de la capacité régionale de transformation du tabac de l'Afrique orientale et australe, créant 200 emplois et bénéficiant à 100 000 fermiers locaux, en majorité des femmes et des jeunes.

4.2.2 Accorder l'accès aux infrastructures liées au commerce

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir la nécessité de disposer d'un système de santé solide et durable en Afrique. Le Liberia, par exemple, a été confronté à une grave pénurie de ventilateurs, disposant de cinq machines en état de marche pour une population d'environ 4,9 millions

2020

Vue d'ensemble du projet

■ SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie de l'**Angola**, du **Niger**, du **Nigeria**, du **Sénégal**, du **Soudan du Sud** et de la **Tunisie**, grâce au soutien financier apporté au titre des contrats d'entretien et des dépenses d'immobilisation, ainsi qu'au titre des importations de produits pétroliers et gaziers pour permettre de satisfaire aux besoins des secteurs en termes d'approvisionnement en énergie.

La Banque a aidé une société holding égyptienne à étendre ses activités en **Éthiopie**, ce qui lui a permis d'augmenter la capacité de brasserie de 1 million d'hectolitres par an, créant ainsi 233 emplois et générant des retombées positives pour 243 petites entreprises éthiopiennes.

Elle a également apporté son appui à Orascom Construction pour la signature d'un contrat de 30 millions USD avec le gouvernement du **Soudan du Sud** pour la construction de la route Juba-Nimule.

Elle a aidé Petrojet et le Ministère des Mines et des Hydrocarbures de la **Guinée équatoriale** à signer un protocole d'entente afin de construire des raffineries modulaires (le projet de raffinerie Kogo).

En outre, la Banque a aidé El Sewedy à décrocher un contrat de 35 millions USD en **République Démocratique du Congo** visant à financer les opérations d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa.

■ SOCIÉTÉS D'AFFACTURAGE

La Banque a consenti à des sociétés d'affacturage situées en Afrique un montant de 4 millions USD, profitant aux petites et moyennes entreprises au **Botswana**, au **Cameroun**, en **République Démocratique du Congo**, en **République du Congo**, au **Ghana**, au **Nigeria** et au **Sénégal**.

Elle a aidé Angolan Airlines à définir des normes d'exploitation de flottes modernes et à faible consommation de carburant pour les compagnies aériennes en Afrique.

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

d'habitants. Selon les statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Liberia possède l'un des plus forts taux de mortalité maternelle à 1 072 pour 100 000 naissances vivantes alors que le taux de mortalité moyen du continent est de 533 pour 100 000 naissances vivantes ; son taux de mortalité infantile s'inscrit à 94 pour 1 000 naissances vivantes contre un taux moyen du continent de 34 pour 1 000 naissances vivantes.

Le gouvernement du Liberia planifie de construire un système de santé solide. Connaissant cet objectif et en ligne avec l'initiative de la Banque pour promouvoir la création de Centres d'Excellence régionaux dans le secteur de la santé, la Banque a approuvé le déploiement de fonds réservés à sa facilité de préparation de projets dans le courant de l'année. La facilité financera la préparation des études de faisabilité, les études d'évaluation de l'impact environnemental et les services de conseils sur les transactions pour l'extension de son projet de centre de soins ambulatoires existant en y intégrant la construction d'un établissement de soins hospitaliers et ambulatoires de 100 lits à Monrovia. Le projet devrait créer environ 300 emplois pendant la phase de construction et environ 500 emplois en phase opérationnelle ; une fois achevé, il aura des retombées positives en matière de santé.

Dans le cadre de son programme de création de parcs industriels et de zones économiques spéciales, la Banque encourage ses pays membres à tirer parti de leurs avantages concurrentiels pour produire des biens et services à valeur ajoutée pouvant être intégrés dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. En 2020, la Banque a déployé des fonds de sa facilité de préparation de projets pour financer partiellement la préparation des

études de rentabilité et de faisabilité (aspects technique, financier, de marché, environnemental) et le recours à des cabinets de conseil sur les transactions (juridique et financier) pour deux parcs industriels qui seraient situés à Lilongwe et Blantyre. Une fois terminés, on estime que ces projets vont attirer des investissements à hauteur d'environ 2 milliards USD (équivalent à 20 % du PIB du Malawi) dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre de l'agroalimentaire et de l'industrie légère au Malawi, et créer environ 21 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. La Banque intervient également dans le développement du parc industriel PK-24 d'Abidjan en Côte d'Ivoire, ayant obtenu l'accord de développement des autorités ivoiriennes.

Afin de veiller à ce que les produits africains soient fabriqués selon les normes internationales et pour améliorer la compétitivité et la popularité des produits « Made in Africa », la Banque facilite l'émergence de Centres Africains d'Assurance Qualité (AQAC) à travers l'Afrique. La construction du premier AQAC au Nigeria est en cours et des projets similaires sont à l'étude en Égypte, en Éthiopie et en Tanzanie. En 2020, la Banque a également approuvé l'octroi d'une subvention de 150 000 USD au Southern African Development Community Accreditation Service (SADCAS). Cette subvention aidera le SADCAS à obtenir une plus grande reconnaissance internationale de manière à aider les entreprises manufacturières africaines à satisfaire aux normes, à accéder à de nouveaux marchés et investisseurs, et à améliorer la satisfaction des acheteurs. Actuellement, le SADCAS a obtenu la reconnaissance internationale pour sept des huit programmes d'accréditation qu'il propose.

Dans le secteur des transports, la Banque aide Angolan Airlines à définir des normes d'exploitation de flottes modernes et à faible consommation de carburant pour les compagnies aériennes en Afrique. À court terme, six avions vont être ajoutés à la flotte de la compagnie, qui opère actuellement vers 58 destinations, afin d'augmenter les liaisons régionales et de permettre le remplacement des avions, dans le but de soutenir le transport aérien intra-africain, conformément à la stratégie de Marché Unique du Transport Aérien Africain de l'UA. Grâce à un investissement de 118 millions USD de la Banque et pour un coût total de 580 millions USD, le projet contribuera à faciliter le commerce au sein de la région de l'Afrique australe, et à créer environ 100 emplois directs ainsi que de nombreux emplois indirects.

Dans le secteur de l'énergie, la Banque a soutenu des investissements en Tunisie, en Angola, au Soudan du Sud, au Sénégal, au Niger et au Nigeria, notamment en mettant des ressources à disposition pour le financement de contrats de maintenance et d'investissement en capital, ainsi que pour l'importation de produits pétroliers et gaziers afin d'assurer une alimentation fiable en électricité pour répondre à une partie de la demande des industries de ces pays. Le soutien apporté à la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) visant à faciliter l'importation stratégique par la Tunisie de gaz, principalement en provenance d'Algérie et d'Égypte, aidera les sociétés des secteurs minier, manufacturier et agroalimentaire tunisiens à améliorer leur productivité et l'utilisation de leurs capacités, contribuant ainsi à la croissance des exportations et du PIB d'un État membre tout en créant des retombées positives sur l'emploi et les rentrées de devises.

4.2.3 Aider les petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans les chaînes d'approvisionnement à l'exportation

Les petites et moyennes entreprises (PME) africaines ont un rôle fondamental à jouer dans la transformation des économies africaines et dans l'accélération de l'industrialisation afin de garantir une forte croissance inclusive. Toutefois, seulement 15 % des quelque 90 millions de PME d'Afrique sont actuellement enregistrées officiellement. Les perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19 offrent une excellente opportunité d'accélérer la formalisation des PME africaines et par là-même d'améliorer leur productivité, leur accès aux financements et leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises et du secteur public.

La Banque, par le biais de sa stratégie de soutien à l'émergence et l'expansion de sociétés d'exportation commerciales (cf. section 4.2.1) encourage les PME à rejoindre l'économie formelle en leur facilitant l'accès au marché. Par ailleurs, la stratégie de soutien à l'économie créative d'Afreximbank (Afrique Créative) s'adresse également aux petites entités des industries créatives d'Afrique, en particulier dans la mode, le cinéma, la musique, les arts et l'artisanat (qui en majorité se cantonnent au secteur informel) pour leur permettre de bénéficier de soutien technique, de financements, d'investissements et d'opportunités de marché. Le Groupe Consultatif pour l'Afrique Créative (CAAG) a été inauguré le 30 octobre 2020 avec pour mission de contribuer à l'identification et à la mise en œuvre d'interventions susceptibles de transformer l'économie créative en Afrique et dans le reste du monde.

Par ailleurs, la Banque a continué de soutenir les PME de la chaîne

d'approvisionnement des exportations qui ne peuvent pas obtenir de financement bancaire classique en leur proposant une source de financement alternative viable. En 2020, un montant total de 4 millions USD a été approuvé en faveur de sociétés d'affacturage africaines, dont ont bénéficié des PME au Botswana, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, au Nigeria, au Ghana, au Congo et au Sénégal. Outre l'apport de financement, la Banque soutient la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable à l'affacturage, en apportant des garanties et une assistance technique, et en nouant des partenariats stratégiques pour promouvoir le développement de l'affacturage sur le continent. Grâce aux initiatives de la Banque et de Factors Chain International, trois sociétés basées au Kenya, à Maurice et au Nigeria ont rejoint cette dernière en 2020.

4.2.4 Le Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique

L'on ne peut concrétiser les efforts fournis par l'Afrique pour diversifier ses exportations afin qu'elles ne se limitent pas aux matières premières sans mettre en place un fonds qui permettra d'apporter le financement en capital à long terme nécessaire à de tels projets. Le Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (FEDA), filiale de la Banque, est un fonds d'investissement en capital axé sur le développement qui a été lancé en 2018 et a débuté ses opérations en 2019. Il élargit l'offre de la Banque en y incluant les investissements en capital et facilitera les investissements directs étrangers dans les secteurs d'exportation africains ; il contribuera également à réduire le déficit de financement en capital qui se monte à 110 milliards USD par an dans les secteurs liés au commerce.

Le FEDA investira dans tous les segments de marché, en privilégiant

les PME qui présentent des déficits de financement importants. Il investira également dans des sociétés matures et dans des startups lorsqu'il y aura une insuffisance de fonds sur le marché et lorsque les investissements affichent un haut niveau de valeur ajoutée et d'impact sur le développement en Afrique. La Banque a engagé environ 350 millions USD dans le FEDA, y compris des engagements pour le fonctionnement d'un Fonds de Crédit, des investissements dans les initiatives stratégiques de la Banque et des engagements à déployer dans le cadre de partenariats en commandite. Le 22 novembre 2020, la Banque et la République du Rwanda ont signé des documents importants concernant la création du Fonds. L'Accord portant Création crée le FEDA tandis que l'Accord de Siège Social prévoit que la République du Rwanda en accueille le siège social. La Mauritanie a par la suite signé l'accord portant création du FEDA.

4.3 LEADERSHIP DANS LE FINANCEMENT DU COMMERCE

Tout comme l'offre et la demande commerciales, le financement du commerce a souffert des répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment : baisse des revenus d'exportation, détérioration des bilans, accès limité aux liquidités en devises, augmentation du taux de rejet des demandes de financement du commerce, particulièrement des PME, ralentissement du taux d'approbation des financements commerciaux, les banques n'ayant pas la capacité de mener les due diligence, et accroissement du déficit de financement du commerce en Afrique. La crise appelle à la mise en place de mécanismes d'urgence, tels que des lignes de crédit de financement du commerce et des instruments d'atténuation des risques spécifiquement destinés aux transactions liées au commerce.

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Se basant sur ses expériences passées, la Banque a réagi rapidement pour mobiliser des partenariats en Afrique et dans le monde afin d'augmenter la taille et la portée de son soutien au continent, et contribuer à rendre le financement du commerce véritablement accessible et abordable, tout en s'efforçant de remédier à la méconnaissance du marché du financement du commerce en Afrique. En 2020, Afreximbank a permis de minimiser de près de 13,5 % le déficit de financement du commerce en Afrique (contre 10 % en 2019).

Par le biais de son Programme de Facilitation des Échanges, qui comprend le Programme de Confirmation de Lettre de Crédit et le Programme de Garantie de Confirmation de Lettre de Crédit, la Banque est entrée en relation d'affaires avec 370 banques africaines et a accordé des lignes de confirmation de lettre de crédit à 128 banques, dans 33 pays membres.

La Banque a en outre accordé 286 lignes de financement du commerce d'un montant total de 6,5 milliards USD, à 20 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins en matière de financement du commerce. Cela s'est traduit par l'octroi de 48 960 sous-prêts à des PME, en majorité représentées par des femmes et des jeunes.

La Plateforme Africaine de Due Diligence Client de la Banque (MANSA) a été lancée le 30 novembre 2020. Elle fournira l'unique source fiable de données primaires requises pour mener des due diligence à l'égard des clients et mettre en œuvre des mesures de vigilance portant sur la connaissance de la clientèle sur des entités africaines, y compris des institutions financières, des grandes entreprises et des PME, selon les meilleures pratiques. La plateforme

permettra également de remédier à des faiblesses importantes dans le domaine du commerce sur le continent, notamment le manque d'information sur les marchés, le coût élevé des transactions commerciales et la découverte des contreparties africaines. Durant l'année, 251 profils ont été publiés sur la plateforme, parmi lesquels ceux d'institutions financières (53 %), d'entreprises (18 %) et de PME (70 %).

Enfin, en 2020, la Banque a participé à la mise en place de solides structures de crédit à l'exportation nationales et continentales par le biais de son Programme d'Exportation aux Pays (COEXPO) afin d'aider les exportateurs du continent à concurrencer avantageusement les exportateurs d'autres régions du monde. En 2020, la Banque a aidé la Banque Centrale d'Égypte à établir une agence de crédit à l'exportation nationale (société fournissant des garanties contre le risque de crédit à l'exportation) en Égypte. Afreximbank a également signé un mandat avec le Export Development Fund (EDF) du Malawi aux fins de la réaffectation et du repositionnement du fonds.

CONCLUSION

L'année 2020 a été extrêmement difficile pour l'Afrique et pour le monde, la pandémie de COVID-19 ayant causé des dommages économiques et sociaux sans précédent dans l'histoire moderne. Le PIB mondial s'est contracté de 3,5 % en 2020, contre une expansion de 2,8 % en 2019, les mesures de restrictions imposées partout dans le monde ayant eu des répercussions importantes sur la demande mondiale. Si l'intensité de la crise a varié selon les régions, quasiment aucun pays n'a été épargné. L'Afrique, qui abrite certaines des économies du monde ayant connu la plus forte croissance au cours des vingt dernières années, a enregistré la première

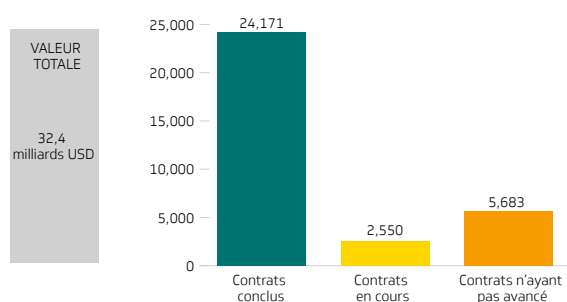
contraction de son PIB depuis le milieu des années 1990. La forte baisse de la demande mondiale et des prix des produits de base du continent destinés à l'exportation ont contribué à une contraction du PIB de l'Afrique de 2,3 % en 2020.

Parallèlement à cette évolution de la demande, le commerce mondial de marchandises a reculé de 9,2 % fin 2020, selon les estimations de l'OMC. De même, le commerce de marchandises en Afrique, après une forte progression de 11,9 % en 2018 à 1 061,10 milliards USD et une croissance de 1,43 % en 2019 pour atteindre 1 076,23 milliards USD, a été considérablement affecté, enregistrant un recul de 11,89 % en 2020, pour s'établir à 948,30 milliards USD.

La bonne performance réalisée par la Banque en 2020 dans cet environnement difficile atteste de sa résilience face à la crise et de son utilité croissante pour ses pays membres. Le total des approbations de crédit de la Banque a augmenté de 31,42 %, passant de 12,39 milliards USD en 2019 à 16,29 milliards USD en 2020. Du fait de l'augmentation des décaissements bruts, qui ont atteint 10,95 milliards USD en 2020, le total des encours de crédit est passé de 12,38 milliards USD fin 2019 à 16,76 milliards USD fin 2020, soit une hausse de 35,41 %. La performance s'explique principalement par l'intensification du soutien de la Banque à divers secteurs économiques dans ses pays membres, par le biais des divers programmes existants et des initiatives lancées durant l'année. Avec plus de 6 milliards USD de décaissements, le crédit PATIMFA, lancé par la Banque en mars 2021, a été un instrument essentiel pour soutenir les pays africains dans la lutte contre les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19.

FOIRE DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN (2018) RAPPORT SUR LE TABLEAU DE BORD RELATIF AUX CONTRATS

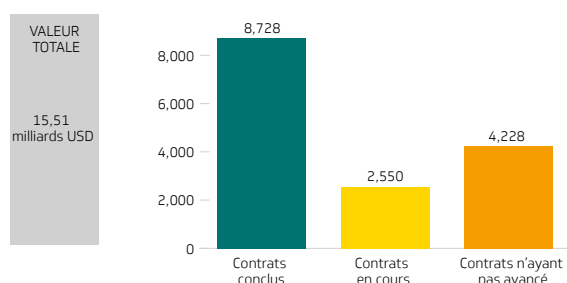
Contrats de financement et non liés au financement (Protocole d'Entente/Partenariats) (en millions USD)



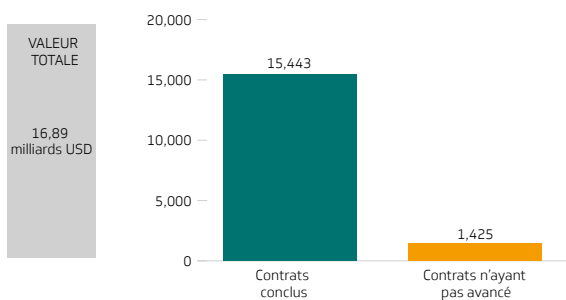
Contrats de financement de 32,4 milliards de dollars américain ont été conclus lors de la Foire du commerce intra-africain (IATF) en 2018. Sur une période de deux ans, la Banque a suivi le status d'exécution de ces contrats comme suit:

- (i) Transactions conclues : 24,17 milliards USD soit 74,6 % du total
- (ii) Transactions en cours : 2,55 milliards USD soit 7,9 % du total.
- (iii) Transactions non concrétisées : 5,68 milliards USD soit 17,5 % du total.

Contrats de financement (en millions USD)



Contrats non liés au financement (Protocole d'Entente/Partenariats) (en millions USD)



Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Encadré 4.1 Commandes groupées dans le cadre de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales

Le monde s'efforce de maîtriser l'épidémie de COVID-19 depuis le premier trimestre 2020, provoquant ainsi une ruée mondiale vers l'offre limitée d'équipements médicaux et de vaccins. Dans ce contexte, Afreximbank, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Jango et ECONET ont collaboré au développement de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP).

L'AMSP est une initiative à but non lucratif, destinée à donner accès à une base de données mondiale de fabricants et partenaires d'approvisionnement agréés, afin de permettre aux États membres de l'Union africaine d'acheter des fournitures et des équipements médicaux certifiés avec une rentabilité et une transparence accrues. Afin de garantir un accès équitable et efficace à ces produits essentiels, la plateforme offre des services de regroupement des volumes, gestion des quotes-parts, facilitation des paiements, logistique et transport.

Par le biais de l'AMSP, pour le compte des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, le programme de pré-commande de vaccins contre la COVID 19 pour tous les États membres de l'Union africaine a débuté.

La Banque gère tous les critères de paiement pour l'AMSP et, en tant que prestataire de services de paiement, est responsable du règlement des achats par tous les acheteurs. En outre, la Banque offre des produits complémentaires, y compris des garanties et des lettres de crédit à l'appui des achats effectués par des acheteurs approuvés sur la plateforme. Elle propose également des facilités de découvert aux acheteurs approuvés sur l'AMSP.





Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Encadré 4.2 Innovations en matière d'acquisition et de financement de vaccins pour l'Afrique

Dans le cadre d'un accord historique signé récemment, tous les États membres de l'Union africaine, par le biais du Fonds fiduciaire africain d'acquisition de vaccins (AVAT), auront accès à 220 millions de doses du vaccin Johnson & Johnson contre la COVID-19 administré en dose unique, avec la possibilité de commander 180 millions de doses supplémentaires. Constitué en novembre 2020, l'AVAT est un élément essentiel pour soutenir la stratégie vaccinale africaine approuvée par le Bureau des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine.

La conclusion réussie de l'accord a été rendue possible grâce au soutien de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) et du Fonds d'urgence international des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), qui ont apporté leur aide lors des négociations avec Johnson & Johnson. L'UNICEF intervient également en qualité d'agent logistique et d'approvisionnement. En outre, l'Organisation mondiale de la Santé a fourni de précieux conseils au Groupe de travail africain sur l'acquisition de vaccins (AVATT), constitué en août 2020 pour assurer l'accès de l'Afrique à un nombre suffisant de doses de vaccin contre la COVID-19 pour enrayer la pandémie. Le groupe est présidé par le Président Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud et comprend le Président Moussa Faki Mahamat, Dr Zweli Lawrence Mkhize, M. Strive Masiyiwa, Dr Donald Kaberuka, Professeur Benedict Oramah, S.E Amira Elfadi, Dr John Nkengasong et d'autres personnes nommées par le Président de l'Union africaine et le Président de la Commission.

La transaction visant à obtenir les premières doses du vaccin Johnson & Johnson a été rendue possible grâce à un crédit de 2 milliards USD approuvé par la Banque, laquelle a également agi en qualité de conseiller financier et transactionnel, garant, conseiller en paiement par versements échelonnés et agent payeur. Les pays pourront acheter les vaccins au comptant ou par le biais d'un crédit de la Banque. La Banque a également commencé à mobiliser ses partenaires financiers pour obtenir un financement visant à permettre l'acquisition des 180 millions de doses supplémentaires.

Le financement de vaccins par la Banque s'appuie sur le succès de son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce, par le biais duquel plus de 6,5 milliards USD ont été versés. Parmi les autres efforts de réponse à la COVID-19 déployés par la Banque, on peut notamment citer le Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie d'un montant de 1,5 milliard USD, créé conjointement avec l'International Islamic Trade Finance Corporation et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique. En outre, en partenariat avec la CEA, la Banque a lancé une initiative d'un montant de 200 millions USD afin de promouvoir la production de matériel médical essentiel en Afrique. De plus, en collaboration avec les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la CEA et l'Envoyé Spécial de l'Union africaine, M. Strive Masiyiwa, la Banque a créé la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales - une plateforme numérique d'achat et de vente groupés de fournitures et d'équipements médicaux par les gouvernements africains.

L'acquisition de vaccins par les pays africains par le biais de l'AVAT s'inscrit dans le cadre de l'objectif du continent d'atteindre un taux minimum d'immunisation de 60 % de la population africaine. Cet objectif s'aligne sur ceux fixés dans d'autres régions, et notamment en Europe et aux États-Unis. La communauté internationale des donateurs s'est engagée à fournir 27 % des vaccins nécessaires par le biais de l'initiative COVAX (coordonnée par Gavi, l'Alliance du Vaccin, la Coalition des innovations de préparation aux épidémies et l'Organisation mondiale de la Santé). Les vaccins à acheter en vertu de l'accord signé avec Johnson & Johnson seront produits, pour la majeure partie, en Afrique du Sud au sein de l'usine de production pharmaceutique exploitée par Aspen Pharma et seront mis à disposition par le biais de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales sur une période de 18 mois.

Les initiatives africaines en matière d'acquisition et de financement de vaccins constituent des étapes importantes dans la protection de la santé de l'ensemble des Africains, et témoignent avec force de l'unité africaine et des résultats qui peuvent être obtenus grâce au partenariat entre les secteurs public et privé et les institutions internationales. Elles permettront également de stimuler la création d'emplois (par le biais de la production locale de vaccins) et de soutenir le commerce intra-africain, et pourraient donner naissance à des chaînes d'approvisionnement régionales en produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux à long terme.



Impact des opérations et activités sur le développement commercial

Encadré 4.3 Financement du commerce en des temps difficiles : le Programme de facilitation du commerce d'Afreximbank

Malgré l'ouverture financière croissante de l'Afrique, le continent a constamment fait face à une pénurie de financement du commerce, ayant freiné l'expansion du commerce intra et extra-africain. Le déficit de financement est considérable et s'est creusé au cours des dernières années, dans la mesure où de nombreuses banques internationales ont ralenti leurs activités de prêt sur le continent en réponse à la hausse des coûts liés à la conformité imputable aux exigences réglementaires plus strictes. En outre, les banques confirmatrices font face à des contraintes de capital-risque et capacité.

Afin de remédier à cette lacune, conformément au pilier « Leader du financement du commerce » de son plan stratégique actuel, Afreximbank (la Banque) a créé une unité Services Commerciaux et lancé le Programme de facilitation du commerce d'Afreximbank (AFTRAF) en 2018. Le principal objectif de l'AFTRAF consiste à renforcer la confiance des contreparties dans le règlement des opérations de commerce international liées aux importations de produits essentiels en Afrique, soutenir le commerce intra-africain et faciliter l'achat d'équipements pour la production de marchandises d'exportation. À cette fin, la Banque exploite sa notation

financière et son statut d'institution supranationale pour combler le manque de financement du commerce et libérer des capitaux afin de soutenir les importateurs et exportateurs africains.

Le Programme AFTRAF est un crédit à court terme renouvelable non engagé qui peut être utilisé indifféremment par le biais de cinq effets de commerce : (1) confirmation de lettres de crédit avec refinancement ou escompte facultatif ; (2) engagement irrévocable de remboursement de banque à banque ; (3) aval des billets à ordre et lettres de change ; (4) obligations, garanties et indemnités ; et (5) garantie de confirmation commerciale.

Au titre du programme, au 31 décembre 2020, la Banque avait pris contact avec 468 banques dans 51 pays membres et répondu aux exigences en matière de vérification préalable de la clientèle/ connaissance du client avec 370 d'entre elles, permettant ainsi d'échanger 262 clés SWIFT/RMA (Application de gestion des relations). En outre, la Banque a consenti 128 lignes AFTRAF à des institutions financières dans 33 États membres, soit environ 2,3 milliards USD dans les limites approuvées. Celles-ci sont réparties entre les régions où la Banque intervient comme suit : Afrique du Sud (597 millions USD), Afrique de

l'Ouest anglophone (568 millions USD), Afrique de l'Est (482 millions USD), Afrique du Nord (425 millions USD) et Afrique de l'Ouest francophone (274 millions USD). Divers secteurs sont couverts, y compris le pétrole et le gaz (produits de pétrole brut, produits pétroliers raffinés et lubrifiants) ; les produits agricoles de base (blé, sucre et riz) et les équipements (construction de canalisations, machines industrielles et nouveaux véhicules (légers ou lourds)).

Le Programme AFTRAF a contribué à dynamiser le commerce dans les biens et services stratégiques et essentiels sur le continent ; soutenu les banques africaines locales dans le cadre de l'expansion de leurs relations de correspondance bancaire ; aidé les banques, importateurs et exportateurs africains à pénétrer de nouveaux marchés ou des marchés difficiles ; et permis aux banques correspondantes étrangères d'augmenter leurs volumes commerciaux en Afrique.



Chapitre Cinq

Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

Afreximbank a enregistré d'excellents résultats financiers en 2020, avec une croissance des actifs de 37 %, une croissance du résultat opérationnel de 13 %, un rendement moyen des fonds propres de 11,4 %, et un ratio d'adéquation du capital de 23 %.

Parmi les initiatives stratégiques de la banque: établissement du Fonds pour le développement du commerce en Afrique (FEDA) et progrès en matière de lancement du système pan-africain de paiement et compensation.

05



Chapitre Cinq

Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

13 %

Croissance du résultat opérationnel de 13 %
en 2020 atteignant 714 millions USD

US\$
2 md.

Afreximbank a fourni une garantie
d'engagement d'achat de 2 milliards USD
aux fabricants de vaccins pour le compte
des pays africains.

Commencement des travaux de
construction du premier centre
d'assurance qualité africain
d'Afreximbank.

Discussions avancées pour exécuter de
projets similaires en Egypte, Ethiopie, et
la Tanzanie.





Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

La banque continuera à concentrer ses efforts pour un équilibre prudent entre rentabilité, liquidité, et risque. L'objectif est de maintenir la rentabilité et la croissance soutenue des actifs.

5.1 INTRODUCTION

Les états financiers de la Banque comprennent l'état du résultat global, l'état de la situation financière, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes. L'analyse ci-après présente les états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, en prêtant particulièrement attention aux facteurs qui ont influencé le résultat.

5.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

5.2.1 Environnement opérationnel

Alors que l'année 2019 touche à sa fin, l'environnement mondial a déjà été refaçoné par un certain nombre de situations, telles que les tensions commerciales entre le Royaume-Uni et l'UE concernant le Brexit, les tensions entre les États-Unis et la Chine, les incertitudes liées aux élections américaines imminentes, un environnement de taux bas permanent et les innovations technologiques en constante évolution. En 2020, l'économie mondiale a connu d'importantes difficultés en raison de l'épidémie de COVID-19

dont l'Organisation mondiale de la santé a déclaré qu'il s'agissait d'une pandémie le 11 mars 2020. La pandémie s'est traduite par de sérieux chocs économiques qui ont incité les gouvernements du monde entier à prendre des mesures drastiques visant à enrayer la propagation du virus. Certaines de ces mesures telles que les restrictions sur les déplacements locaux et internationaux, l'arrêt d'économies entières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une réduction significative des activités économiques, une forte baisse des prix des matières premières, ainsi qu'une contraction importante des échanges commerciaux et des flux financiers.

Les secteurs les plus touchés sont le pétrole et le gaz, l'aviation, le transport et le tourisme, l'éducation, les divertissements, l'électronique, ainsi que les biens de consommation et de luxe. La pandémie a plongé l'économie africaine dans son premier repli en plus de deux décennies et demie, perturbé les chaînes d'approvisionnement intrarégionales et entraîné une contraction du commerce de marchandises en Afrique d'environ 17 %.

En réponse directe aux impacts économiques et de marché de la pandémie

de COVID-19, les banques centrales ont assoupli leurs politiques monétaires et réduit sensiblement les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. L'environnement de baisse des taux d'intérêt a accru la pression sur les marges nettes d'intérêt. La Banque a réagi en mettant l'accent sur la croissance de son activité, en diversifiant son portefeuille de passifs et en obtenant un coût moyen des fonds plus faible.

La Banque a lancé un mécanisme de réponse à la crise, à savoir le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA), qui vise à aider le continent africain à gérer l'impact de la pandémie de COVID-19. Par le biais de ce crédit, la Banque a décaissé un montant total de 6 milliards USD pour aider les États souverains, les banques centrales et commerciales, ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) africains à honorer leurs obligations de paiement de la dette commerciale, à faciliter l'approvisionnement des matériaux de lutte contre la COVID-19, de l'alimentation et de l'agriculture ainsi qu'à promouvoir la fabrication de produits médicaux et de santé en Afrique.

En collaboration avec des partenaires, la Banque a co-élaboré la Plateforme Africaine d'Approvisionnement en Fournitures Médicales (AMSP) (voir le chapitre 4), une plateforme de commerce électronique qui a facilité l'approvisionnement commun en fournitures de lutte contre la COVID-19 par les gouvernements africains et les entités apparentées, dans le cadre d'une approche panafricaine. La Banque a lancé une facilité de caisse d'un montant de 100 millions USD pour faciliter l'approvisionnement par les États membres de l'Union Africaine via la plateforme. La Banque s'est également engagée activement envers le Fonds de Réponse à la COVID-19 de l'Union Africaine à mobiliser des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie continentale de lutte contre la COVID-19.

Un financement de subvention d'un montant de 3 millions USD a été mis à la disposition du CDC d'Afrique, du Fonds de Réponse à la COVID-19 de l'UA et d'autres entités pour soutenir la lutte contre la pandémie.

Suite à la dégradation significative des conditions économiques au premier semestre, certains signes de rebond ont été constatés au second semestre, notamment grâce à la reprise économique en Chine où le redressement du commerce international a été plus important. En outre, la solidité des interventions monétaires et budgétaires a soutenu les activités économiques mondiales. Le développement et l'approbation de nombreux vaccins contre la COVID-19 au dernier trimestre 2020 ont amélioré le sentiment des marchés et suscité l'espoir d'une perspective plus positive pour 2021.

5.2.2 Résultats financiers

Dans ce contexte, la Banque a obtenu des résultats pour l'exercice clos en décembre 2020 supérieurs aux résultats publiés pour 2019, de bons ratios de rentabilité et une forte croissance du total des actifs ont été soutenus par une importante hausse des volumes d'activité sur l'ensemble des gammes de produits.

Le résultat net a augmenté de 12 % pour atteindre 351,7 millions USD, contre 315,3 millions USD pour l'exercice précédent. La croissance du résultat net s'explique en grande partie par la croissance de la marge nette d'intérêt liée à une croissance de 35 % des encours de crédit et à une baisse de 13 % des charges d'intérêt. Les charges d'intérêt s'élevaient à 358,8 millions USD, contre 413,5 millions USD en 2019.

Conformément aux attentes, la Banque a réalisé un rendement des fonds propres moyens (ROAE) et un rendement de l'actif moyen (ROAA) de 11,4 % (2019 : 11,76 %) et 2,1% (2019 : 2,26 %) respectivement. Parallèlement à la hausse du résultat net, le bénéfice de base par équivalent d'action

entièrement libérée s'est amélioré pour s'inscrire à 6 316 USD en 2020, contre 6 099 USD en 2019.

Le ratio d'adéquation des fonds propres de la Banque a été de 23 % en 2020 (2019 : 23 %), ce qui est conforme aux objectifs stratégiques de gestion du capital et politiques à long terme de la Banque. Le résultat obtenu s'explique par la réussite des initiatives de mobilisation de fonds propres menées par la Banque au cours de l'année, qui ont levé 289 millions USD de nouveaux fonds propres, ainsi que par une forte génération de capital interne grâce à un résultat net plus élevé.

Une analyse plus détaillée de l'état du résultat global est présentée ci-après.

5.2.3 Produits nets d'intérêt et marge d'intérêt

Au cours de la période examinée, le produit net d'intérêt a progressé de 10 % pour s'établir à 575,16 millions USD (2019 : 524,91 millions USD), principalement en raison d'une réduction de 13 % des charges d'intérêt qui ont clôturé l'exercice à 358,83 millions USD, contre 413,55 millions USD enregistrés en 2019. Les revenus et charges d'intérêt similaires ont été inférieurs à ceux enregistrés en 2019 en raison d'une baisse générale des taux d'intérêt du marché. La combinaison de financement rentable des passifs portant intérêt a également contribué à la baisse des charges d'intérêt.

La marge nette d'intérêt (MNI), à 3,32 %, est en baisse par rapport au niveau de 3,68 % atteint l'année précédente, ce qui témoigne de l'environnement de taux d'intérêt plus bas ainsi que de l'évolution de la combinaison des actifs portant intérêt.

5.2.4 Revenus hors intérêts

Les commissions ont atteint 111,29 millions USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une hausse de 6 % par rapport aux 104,68 millions

USD enregistrés en 2019. Parmi les commissions figurent les commissions de conseil à hauteur d'un montant de 78,25 millions USD, soit une légère baisse par rapport à la performance de l'exercice précédent de 87,52 millions USD. Cette légère baisse s'explique en grande partie par un nombre réduit de mandats de conseil menés à bien en 2020 du fait de la réduction des activités économiques mondiales en raison de la COVID-19. Toutefois, la baisse des commissions de conseil a été compensée par l'augmentation des lettres de crédit et commissions de garantie. Ce secteur d'activité a connu une croissance combinée de 47 %. La forte croissance des lettres de crédit et commissions de garantie s'inscrit dans la volonté stratégique de la Banque de développer les activités de services commerciaux de la Banque ainsi que la base de revenus fondés sur les commissions pour la Banque.

5.2.5 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont progressé de 501 % pour s'établir à 34,55 millions USD au cours de l'exercice 2020, principalement en raison des recouvrements sur les crédits précédemment radiés, qui représentaient 99 % des autres produits d'exploitation.

5.2.6 Produit net bancaire

Le produit net bancaire, qui est la somme du produit net des intérêts, du produit net des honoraires et commissions et des autres produits d'exploitation, a progressé en 2020 de 13 % pour atteindre 713,87 millions USD (2019 : 628,96 millions USD). Cette hausse s'explique en grande partie par la baisse relative des charges d'intérêt et l'augmentation des autres produits d'exploitation.

5.2.7 Dépenses d'exploitation

Le total des charges d'exploitation a progressé de 10 % pour atteindre 126,58 millions USD (2019 : 114,66

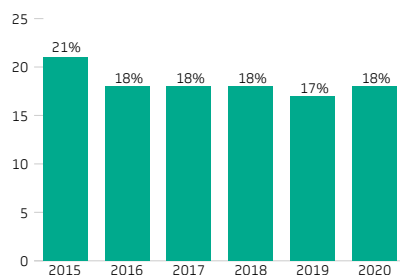
Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

millions USD). Cette augmentation s'explique principalement par les coûts de personnel qui ont augmenté de 9 % pour s'établir à 65,41 millions USD (2019 : 59,9 millions USD) en raison de la mise en œuvre de l'augmentation prévue du nombre d'employés pour renforcer la capacité organisationnelle. Les frais d'administration ont augmenté de 7 % pour atteindre 51,78 millions USD, contre 48,17 millions USD enregistrés l'année précédente. La dotation aux amortissements a augmenté de 43 %, principalement en raison de l'acquisition de nouveaux logiciels et équipements de technologies de l'information (TI), conformément à la volonté stratégique de la Banque d'améliorer l'automatisation de ses processus et activités afin d'optimiser continuellement son efficacité opérationnelle.

5.2.8 Ratio charges/produits

Malgré la hausse de 10 % des charges d'exploitation, le ratio charges produit, établi à 17 %, est globalement inchangé par rapport aux niveaux de 2019. Ce résultat était également conforme à l'objectif stratégique de la Banque de 17 % à 30 %. Il témoigne en outre de la capacité de la Banque à générer des revenus de manière efficace.

Schéma 5.1 Afreximbank : ratio charges/produits : 2015-2020



Source: Afreximbank.

5.2.9 Pertes de crédit attendues

Les incertitudes économiques liées à la pandémie de COVID-19 ont impacté les modèles d'estimations du risque de crédit, augmentant ainsi son niveau. La Direction a pris en compte l'augmentation du risque de crédit évaluée dans les pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses - ECL) sur la période. Afin de tenir compte de l'augmentation perçue du risque de crédit conformément aux lignes directrices selon la norme IFRS 9, notamment dans de telles circonstances inhabituelles, la Direction a appliqué un ajustement d'ECL sur l'ensemble des clients, tant à titre individuel qu'au niveau du portefeuille. La Direction et le Conseil d'Administration estiment que les ECL, au 31 décembre 2020, témoignaient correctement des risques inhérents au portefeuille de prêts et contenaient suffisamment d'informations prospectives.

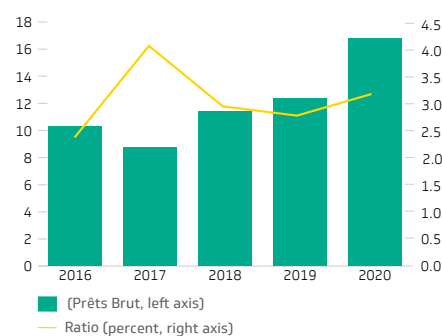
Plus particulièrement, des ECL s'élevant à 345 millions USD (2019 : 326,7 millions USD) ont été déclarées au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6 %. Cette augmentation s'est traduite par une provision pour dépréciation au compte de résultat de la Banque à hauteur d'un montant de 233,48 millions USD (2019 : 216,02 millions USD). Les ECL issues des prêts et avances représentaient 90 % (2019 : 91 %) du total des ECL déclarées au 31 décembre 2020. Ce taux était cohérent avec la proportion importante que représentent les prêts et avances dans l'exposition totale au risque de crédit de la Banque, à 71 % en 2020 et 2019.

La qualité des actifs de la Banque s'est maintenue à des niveaux acceptables, comme le prouve le ratio de créances douteuses (NPL) de 3,18 % (2019 : 2,78%). Ce résultat a été marqué par une pandémie sans précédent (qui témoignait de la prudence des prêts fondés sur le financement du commerce structuré, des avantages du traitement des créanciers privilégiés dans les pays

membres de la Banque, des bonnes pratiques de gestion des risques et d'une très bonne connaissance des marchés africains). Par ailleurs, le ratio de couverture des provisions sur prêts et avances, établi à 119 % (2019 : 118 %), se situait bien au-dessus du seuil minimum de 100 %. Le taux de couverture des ECL sur les prêts et avances s'établissait à 2,1 % (2019 : 2,52 %), ce qui illustre la forte hausse des nouveaux prêts.

La Direction et le Conseil d'Administration sont conscients de la nécessité de surveiller, d'évaluer et de prendre en permanence les initiatives nécessaires pour atténuer l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19 sur le portefeuille de prêts de la Banque.

Schéma 5.2 Afreximbank : ratio créances douteuses c. prêts bruts (en milliers USD) : 2016 – 2020



Source: Afreximbank.

5.2.10 Dividendes

Compte tenu de la hausse du résultat net réalisé au cours de l'exercice et conformément aux tendances historiques, le Conseil d'Administration recommande un versement de dividendes de 87,92 millions USD (2019 : 78,33 millions USD) aux actionnaires, soit 25 % (2019 : 25%)*.

* Les actions de catégories A, B et C sont partiellement libérées, c'est-à-dire 40 % à la souscription, les 60 % restants étant du capital exigible.

En formulant sa recommandation sur le niveau des dividendes ordinaires, le Conseil d'Administration a pris en considération, entre autres questions, la tradition qu'a la Banque de verser des dividendes plus élevés aux actionnaires ainsi que d'atteindre l'objectif de poursuivre une tendance de croissance ordonnée des versements de dividendes. Parmi les autres facteurs pris en compte figuraient le niveau de rentabilité, la nécessité de conserver une part des bénéfices afin d'appuyer la croissance continue de l'activité, l'adéquation des fonds propres, l'inflation et la nécessité d'équilibrer les financements interne et externe

Dans la mesure où la Banque procède à une levée de fonds pour soutenir sa croissance commerciale, les actionnaires auront la possibilité de recevoir le dividende auquel ils ont droit via l'acquisition d'autres actions ordinaires de la Banque.

5.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

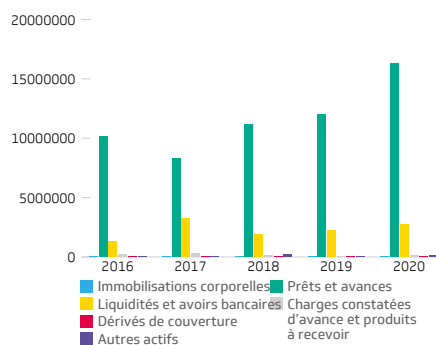
L'état de la situation financière indique la situation des actifs et passifs de la Banque ainsi que de son actif net ou de ses capitaux propres à la date de clôture. Une analyse détaillée de ces éléments au titre de l'exercice 2020 est présentée ci-après.

5.3.1 Actifs

Les actifs totaux ont progressé de 37 %, passant de 14,44 milliards USD au 31 décembre 2019 à 19,31 milliards USD au 31 décembre 2020, ce qui s'explique en grande partie par la forte croissance des prêts et avances nets qui ont augmenté de 36 % en raison du crédit PATIMFA, au titre duquel la Banque a décaissé plus de 6 milliards USD au cours de l'année. Cette solide croissance du portefeuille de prêts était conforme aux attentes et cohérente avec la situation des fonds propres de la Banque. Les liquidités ont augmenté de 22 % pour atteindre 2,72 milliards USD (2019 :

2,23 milliards USD) et représentaient 14 % (2019 : 15%) de l'actif total. Le montant brut des prêts et avances, à 16,30 milliards USD (2019 : 12,03 milliards USD), a grandement contribué à l'actif total de la Banque, établi à 84 % (2019 : 83%).

Schéma 5.3 Afreximbank : actifs (en milliers USD) : 2016 – 2020



Source: Afreximbank.

Les prêts et avances de la Banque sont principalement des crédits de financement du commerce structuré, qui sont financés soit directement par la Banque de façon bilatérale, soit au sein de syndicats. Une analyse du portefeuille de prêts par bénéficiaire à la fin de l'année 2020 indique que la part des entreprises dans le portefeuille, notamment des entreprises publiques, s'élevait à 25,92% (2019 : 37,71%), la part des institutions financières à 55,15% (2019 : 45,48 %) du portefeuille et la part des États souverains (des gouvernements) représentait 18,93 % (2019 : 16,81 %) du portefeuille. La Banque propose également des lignes de crédit aux établissements financiers afin de soutenir leurs activités de financement du commerce avec des contreparties locales qui ne peuvent accéder à un financement directement auprès de la

Banque. L'échéance moyenne des prêts est restée conforme à la situation de l'année précédente, à 19 mois (2019 : 20 mois), étant donné que les prêts habituellement accordés par la Banque étaient des crédits de financement du commerce à court terme et auto-amortissables. La Banque a poursuivi la diversification géographique de son portefeuille, et propose actuellement des crédits dans 42 pays (2019 : 37).

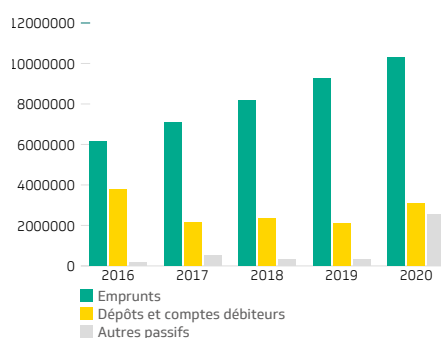
5.3.2 Passifs

Le passif total de la Banque est passé de 11,64 milliards USD au 31 décembre 2019 à 15,94 milliards USD au 31 décembre 2020, soit une hausse de 37 %. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 113 % des dépôts et des comptes clients et une augmentation de 24 % des dettes envers les banques et des titres de créance en circulation, qui sont passés de 8,31 milliards USD en décembre 2019 à 10,31 milliards USD en décembre 2020. Les dépôts et les comptes clients ont progressé grâce à la poursuite de la croissance des dépôts auprès des banques centrales dans le cadre du Programme de Dépôts auprès des Banques Centrales (CENDEP) de la Banque. L'augmentation des dettes envers les banques et des titres de créance en circulation a soutenu la croissance générale des actifs de prêts et a constitué une mesure de précaution compte tenu des incertitudes actuelles sur les marchés provoquées par la pandémie de Covid-19.

Au 31 décembre 2020, le total des emprunts représentait 65 % du passif de la Banque, contre 71 % enregistrés au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, les dépôts et comptes débiteurs représentaient respectivement 28 % et 18 % du total des passifs.

Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

Schéma 5.4 Afreximbank : passifs (en milliers USD) : 2016 – 2020



Source: Afreximbank.

Les prêts syndiqués et les titres de créance ont été les principales composantes de la dette. D'un point de vue géographique, les emprunts en cours se répartissaient en Europe continentale, au Royaume-Uni, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud.

Une part importante des comptes de dépôt détenus auprès d'Afreximbank étaient principalement des comptes utilisés à titre d'éléments structurels dans le cadre des opérations de financement du commerce ainsi que des dépôts sous-jacents aux crédits PATIMFA à fort impact.

5.3.3 Capitaux propres

Les fonds propres de la Banque ont augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente, passant de 2,80 milliards USD à 3,37 milliards USD, principalement en raison d'une injection de nouveaux fonds propres et d'une génération de capital interne liée à une rentabilité plus élevée. Conformément au plan stratégique en vigueur prévoyant d'augmenter le capital pour permettre à la Banque d'étendre ses activités, la Banque a levé du capital à hauteur d'un montant

de 286 millions USD, en grande partie par le biais de warrants et d'émissions d'actions. Le capital exigible de la Banque, qui a bénéficié d'une notation de crédit meilleure dans le cadre de la stratégie de gestion du capital de la Banque, s'élevait à 1,4 milliard USD au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 : 1,2 milliard USD). La Banque conserve ce capital exigible à titre de marge de sécurité supplémentaire en cas de besoin.

5.3.4 SITUATION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

Malgré les contraintes induites par la pandémie, la Banque a fait d'importants progrès sur ses initiatives phares.

Afreximbank a entamé le processus de constitution formelle de sa première filiale, le Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique, à Kigali, au Rwanda. La Banque s'est rapprochée du déploiement du Système Panafricain de Paiements et de Règlements (PAPSS) grâce à l'intégration des banques centrales de six pays de la zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). Le Conseil de Gouvernance du PAPSS et le Conseil d'Administration du PAPSS ont été créés.

La Banque a en outre bien progressé dans le cadre de l'intégration des entités africaines sur la Plateforme MANSA, référentiel panafricain de vigilance à l'égard de la clientèle pour les institutions financières et les entreprises. Le lancement opérationnel s'est tenu fin novembre 2020, ouvrant la voie à l'utilisation commerciale de la plateforme. La Banque a également finalisé le développement de la Plateforme de Réglementations du Commerce et des Investissements (TRIP) qui fait actuellement l'objet d'un test. L'objectif de cette plateforme consiste à faciliter l'accès aux informations relatives aux réglementations du commerce et des investissements, ce qui améliore le commerce et favorise les possibilités d'investissement en Afrique.

La première pierre a été posée au Nigeria pour le début de la construction du premier Centre d'Assurance Qualité en Afrique (AQAC) d'Afreximbank. Des discussions ont été engagées en vue de la mise en œuvre de projets similaires en Égypte, en Éthiopie et en Tanzanie. Ces AQAC s'inscrivent dans le cadre de l'initiative de la Banque visant à renforcer la conformité des producteurs africains aux normes et réglementations techniques internationales. En outre, les travaux préparatoires pour la création du Centre Médical Africain d'Excellence ont également été achevés et le développement devrait commencer à la mi-2021.

La Banque a conclu l'élaboration d'une stratégie panafricaine pour l'automobile, dont l'objectif principal consiste à favoriser l'émergence des chaînes de valeur du secteur automobile régionales. En outre, la Banque a officiellement mis en œuvre la stratégie d'économie créative d'Afreximbank, qui vise à atténuer les contraintes auxquelles sont confrontés les secteurs créatifs et culturels, tels que les arts du spectacle et visuels, le cinéma et les médias, le design et la mode, l'artisanat, ainsi que la stimulation de l'exportation intra et extra-africaine de ces produits.

Afin de promouvoir le commerce intra-africain dans le cadre de l'Accord de Libre-Échange Continental Africain (ALECA), la Banque a également fait d'importants progrès en ce qui concerne le lancement du Programme de Garantie du Transport Collaboratif en Afrique. L'objectif principal consiste à remédier à certaines situations dans lesquelles les marchandises sont transportées de part et d'autre des frontières et, par conséquent, à faciliter la circulation harmonieuse des marchandises au sein des Communautés économiques régionales (CER) et sur l'ensemble du continent grâce à un seul lien continental tirant parti de la technologie. Ce dispositif devrait devenir opérationnel dans la

région COMESA d'ici la fin du premier trimestre 2021.

Des progrès ont également été réalisés dans l'élaboration des Statuts et du Plan de Mobilisation des Ressources pour le Dispositif d'Ajustement de la ZLECA, comme l'a demandé le Sommet de l'Union Africaine (UA) lors de leur 33ème session ordinaire en février 2020. La Banque prévoit de tenir un Salon du Commerce Intra-Africain au second semestre 2021 à Kigali, au Rwanda.

Dans le cadre de la création d'un véhicule, qui lui permettra de bénéficier de l'énorme activité d'assurance que génèrent ses opérations de financement, la Banque est sur le point de conclure l'enregistrement imminent d'AfrexInsure dans un pays membre. À cet égard, AfrexInsure agira en grande partie en tant qu'entité de développement commercial et compagnie d'assurance générale.

Bien que les travaux n'aient pas débuté sur le projet de parc industriel dont le développement est prévu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la Banque a considérablement contribué à l'Accord de Concession avec les autorités ivoiriennes.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Malgré les incertitudes qui prévalent dans l'environnement opérationnel du fait de l'impact de la pandémie de COVID-19, les résultats financiers pour 2020 indiquent que la Banque a de nouveau affiché une performance solide et a clôturé la période dans une situation financière saine, comme en témoignent les niveaux de rentabilité satisfaisants, une liquidité saine et des niveaux de fonds propres solides pour soutenir à la fois les volumes existants et les perspectives commerciales futures.

Dans une perspective d'avenir, 2021 apporte de l'espoir car le monde fait des progrès significatifs dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Plus important encore, les pays africains commenceront à négocier en vertu de l'ALECA le 1er janvier 2021 dans le cadre d'une initiative historique favorisant l'intégration totale, l'indépendance économique et l'industrialisation de l'Afrique. Afreximbank joue un rôle essentiel dans l'accompagnement d'un lancement en douceur de la ZLECA, en s'appuyant sur les contributions importantes que la Banque a apportées jusqu'à présent. La Banque devra donc redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les différentes initiatives commerciales intra-africaines.

Pour soutenir les économies africaines dans leur volonté d'enrayer la pandémie, la Banque a consenti une garantie préalable d'achat d'un montant pouvant aller jusqu'à 2 milliards USD aux fabricants de vaccins pour le compte de pays africains. En concédant ce crédit, la Banque veillera à ce que les États africains puissent accéder rapidement aux vaccins contre la COVID-19, à des prix compétitifs et en temps opportun.

En outre, au cours de l'année 2021, Afreximbank élaborera un nouveau plan stratégique pour réussir, intitulé « IMPACT 2021 : l'Afrique transformée ». Les éléments fondamentaux du sixième plan stratégique resteront le commerce intra-africain et l'industrialisation.

La Direction de la Banque continue à s'engager envers la mise en œuvre complète du projet de la Porte du Commerce Africain d'Afreximbank, un écosystème de plusieurs initiatives axées sur la technologie, dont la plateforme MANSA, le Système

Panafricain de Paiements et de Règlements (PAPSS), la Plateforme de Réglementation du Commerce et des Investissements (TRIP), le Portail d'Informations Commerciales (TIP) et les Services Bancaires aux Entreprises sur Internet. Ces initiatives technologiques, associées à l'intégration d'AfrexInsure et à la mise en œuvre du Plan de Garantie du Transport Collaboratif en Afrique, favoriseront et amélioreront les produits hors intérêts de la Banque. Enfin, la Banque, par l'intermédiaire de son Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (FEDA), entamera le développement de plusieurs projets phares, dont la construction de centres commerciaux régionaux dans au moins deux régions, les Centres d'Assurance Qualité en Afrique, les parcs industriels et le Centre Médical Africain d'Excellence, en s'appuyant sur des années de travaux préparatoires. La Banque apportera également son soutien à l'établissement physique du FEDA au Rwanda et assurera l'opérationnalisation de la 5ème succursale de la Banque à Yaoundé, au Cameroun.

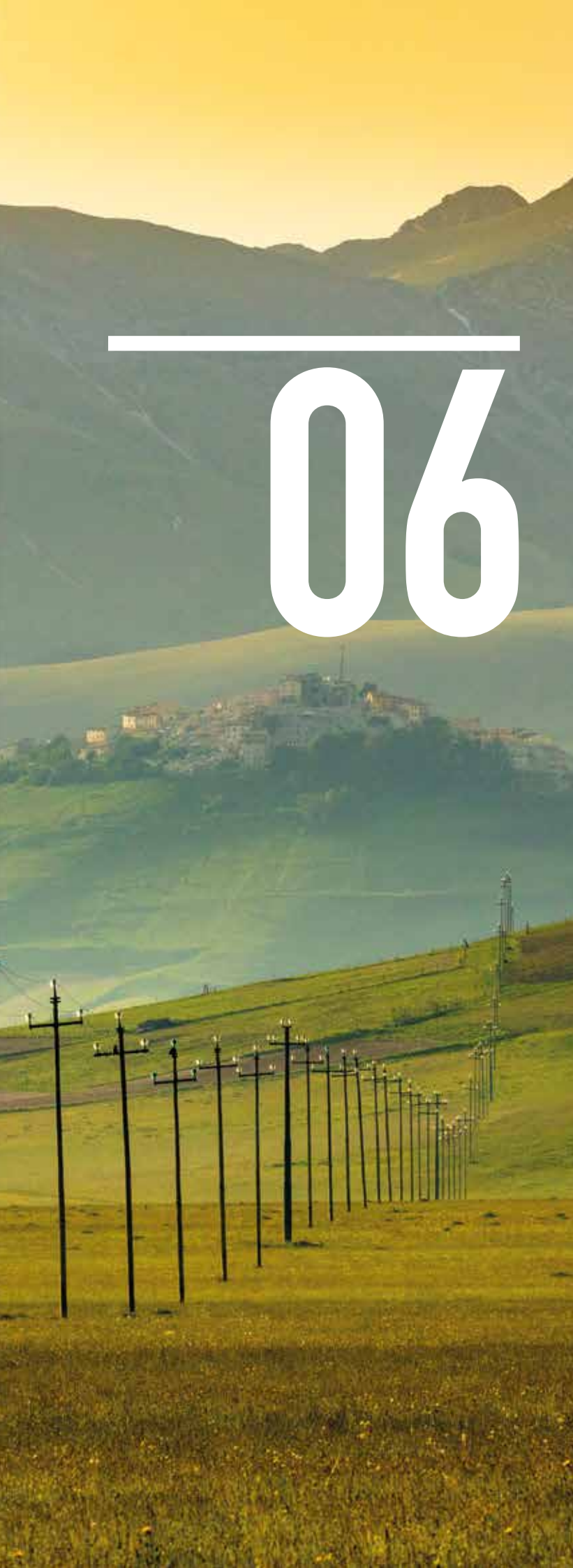
La Direction est convaincue que la robustesse de sa situation financière et les mesures stratégiques solides mises en place pour gérer de manière proactive les répercussions négatives de la COVID-19 constituent un fondement solide pour l'entreprise à l'avenir. La Banque continuera à mettre l'accent sur la réalisation du développement durable de l'Afrique et sur le maintien d'un équilibre délicat et prudent entre rentabilité, liquidité et sécurité.

Chapitre Six

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Ce chapitre présente le rapport des auditeurs indépendants aux actionnaires de la banque et fournit des informations financières détaillées sur la performance de la banque en 2020 comparée à 2019.

06



Chapitre Six

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020



36 %

Prêts et avances nets aux clients ont progressé de 36 % à 16,3 milliards USD.

113 %

Dépôts et comptes débiteurs ont augmenté de 113 % au niveau de 4,47 milliards USD.

Afreximbank a soutenu Groupe El Sewedy pour décrocher un contrat de 35 millions USD dans la République Démocratique du Congo, afin de financer l'ingénierie, approvisionnement, installations, et mise en service du projet de la sous-station en haute tension "Kasumbalesa".



Table des matières

127 Rapport du Comité d'audit À l'attention
du Conseil d'administration et de
l'assemblée Générale de la
Banque Africaine d'Import-Export

128 Rapport des commissaires aux comptes
Aux actionnaires de la Banque Africaine
d'Import-Export

133 Etat de la Situation Financière
Au 31 Décembre 2020

134 Compte de Résultat et Autres Éléments
du Résultat Global Pour l'exercice Clos au
31 Décembre 2020

135 État des Variations des Capitaux Pour
l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

136 État des Flux de Trésorerie Pour
l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

137 Notes Annexes aux États Financiers Pour
l'exercice Clos au 31 Décembre 2020

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Rapport du Comité d'audit à L'attention du Conseil d'administration et de L'Assemblée Générale de la Banque Africaine d'Import-Export

Conformément aux dispositions de l'Article 30(1) et (3) des Statuts de la Banque Africaine d'Import-Export et en vertu des dispositions de la Résolution N° Afrexim/BD/9/95/02, relative à l'établissement, à l'adhésion, aux fonctions, et aux pouvoirs du Comité d'Audit de la Banque Africaine d'Import-Export (dans sa version modifiée), le Comité d'Audit a examiné les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lors de sa réunion tenue le 26 mars 2021.

À notre avis, la portée et la planification de l'audit pour l'année close le 31 décembre 2020 ont été adéquates.

Le Comité a examiné les commentaires de la Direction concernant les conclusions des Auditeurs, et le Comité ainsi que les Auditeurs se sont dits satisfaits des réponses de la Direction.

Le résultat attribuable aux Actionnaires s'élève à 351,7 millions USD (2019 : 315,3 millions USD), soit une croissance de 11,5 % par rapport à l'année précédente. La Banque a maintenu une excellente efficacité opérationnelle avec un ratio charges/produits faible, à 18 % (2019 : 17 %). Le rendement des actifs moyens et le rendement des capitaux propres moyens ont été satisfaisants et conformes aux objectifs internes fixés respectivement à 2,1 % (2019 : 2,26 %) et 11,4 % (2019 : 11,76 %).

La qualité des actifs est restée relativement élevée, malgré un environnement difficile et incertain, le ratio NPL s'établissant à 3,18 % (2019 : 2,78 %), tandis que le ratio de couverture des pertes sur prêts s'élevait à 119 % (2019 : 118 %), soit un taux bien supérieur à l'objectif minimal fixé à 100 %. Les fonds propres de la Banque (3,4 milliards USD) ont augmenté de 20 % en glissement annuel grâce à des injections de capitaux et à un capital interne généré suite à une meilleure rentabilité, ce qui témoigne de l'amélioration de la capitalisation de la Banque.

Après avoir dûment pris note du Rapport des Auditeurs, le Comité l'a accepté, en ce sens que les états financiers ont été préparés conformément à l'éthique et aux normes internationales de présentation des informations financières et donnent un aperçu authentique et sincère de l'état des activités et de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2020.

Ainsi, le Comité a recommandé que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le Rapport des Auditeurs y afférent soient approuvés par le Conseil d'Administration et présentés aux Actionnaires afin qu'ils en prennent connaissance lors de la vingt-huitième Assemblée Générale.

Le Comité a accepté la provision effectuée dans les états financiers pour la rémunération des Auditeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et il recommande que le Conseil d'Administration en fasse de même. En outre, le Comité d'Audit recommande aux Actionnaires, pour l'exercice financier 2021, de renouveler le contrat passé avec KPMG Hazem Hassan, en Égypte, et PricewaterhouseCoopers Zimbabwe en qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, la commission d'audit combinée s'élevant à 237 000 USD.



Jean-Marie Benoît Mani
Président, Comité d'Audit

Membres du Comité
M. J-M. B. Mani, Mme Xu Yan, M. Ronald. S. Ntuli, M. Aliyu Ahmed

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes aux actionnaires de la Banque Africaine d'Import-Export

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers de la Banque Africaine d'Import-Export (la « Banque »), à savoir l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, le compte de résultat et les autres éléments du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes aux états financiers, qui contiennent un résumé des principales règles comptables.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Banque Africaine d'Import-Export au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats financiers et flux de trésorerie au cours de l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de manière plus détaillée dans la section de notre rapport intitulée « Responsabilités des commissaires aux comptes concernant l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux exigences du Code d'Éthique des Professionnels Comptables publié par le Conseil des Normes Internationales de Déontologie Comptable (Code de l'IESBA), et avons honoré nos autres responsabilités éthiques dans le respect dudit code. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour nous permettre de formuler une opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de l'exercice. Ces points ont été traités dans le cadre de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et afin de formuler notre avis sur ces derniers, et nous n'émettons pas d'opinion spécifique les concernant.

POINT CLÉ DE L'AUDIT	Traitement du point clé de l'audit
Pertes de crédit attendues sur les actifs financiers L'IFRS 9 intitulée « Instruments financiers » prescrit la comptabilisation de pertes de crédit attendues (expected credit losses, ECL) sur certains actifs financiers et expositions hors bilan entrant dans le champ d'application de son modèle de dépréciation. Les ECL sur les instruments relevant de l'IFRS 9 à des fins de dépréciation sont évaluées à l'aide du modèle en trois étapes, lequel est décrit à la note 2.2 aux états financiers. La dépréciation des actifs financiers a été considérée comme un point très important de l'audit de l'année concernée car elle a largement fait appel au jugement de la Direction et a impliqué la prise en compte de l'impact de la pandémie de COVID-19, qui a eu un effet négatif sur l'économie et les activités commerciales de nombreux pays, dans la détermination de la dépréciation, notamment en ce qui concerne : – la classification des expositions dans les stades de dépréciation pertinents, en fonction des critères relatifs à l'augmentation significative du risque de crédit, et le statut de défaut compte tenu de l'impact de la COVID-19 ; – la détermination de la note de risque ; – l'intégration de données macroéconomiques et de l'impact de la COVID-19 sur les informations prospectives lors de la détermination des ECL ; – le calcul de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (loss given default - LGD) et de l'exposition au défaut (EAD) ; et – la prise en compte de différents facteurs, nécessaire pour remédier aux limites des modèles et des données, tel que décrit à la Note 3.3.2 aux états financiers. Les actifs financiers de la Banque, au bilan et hors bilan, exposés au risque de crédit s'élevaient à 23,56 milliards USD au 31 décembre 2020, soit une proportion significative de l'état de la situation financière. Par ailleurs, le montant total de dépréciation de ces actifs financiers comptabilisé par la Banque s'inscrivait à 390 millions USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.	Pour notre audit des ECL sur actifs financiers, nous avons mis en œuvre les procédures suivantes, tenant compte de l'impact de la COVID-19 : Nous avons apprécié le caractère approprié des règles comptables et évalué les méthodes de dépréciation appliquées par la Banque au regard des exigences de la norme IFRS 9. Nous avons fait appel à notre expertise en matière de valorisation pour apprécier la conformité des modèles utilisés par la Banque aux exigences de la norme IFRS 9. Nous avons évalué la conception et la mise en œuvre des contrôles, et testé l'efficacité de leur fonctionnement dans les domaines suivants, compte tenu de l'impact attendu de la COVID-19 : – le processus de modélisation, y compris la gouvernance du contrôle des modèles et la validation des hypothèses clés ; – la classification des actifs financiers et des expositions hors bilan en différents stades de dépréciation ; et – l'intégrité des données saisies dans le modèle d'ECL. Nous avons sélectionné un échantillon des expositions en stade 1 et stade 2, puis déterminé si la classification en différents stades était appropriée compte tenu de la règle comptable adoptée par la Banque pour déterminer l'augmentation significative du risque de crédit à la date de déclaration, depuis le début des expositions. Ces procédures couvraient l'examen des notations du risque de crédit à la date de déclaration, par rapport à la date de création. Pour un échantillon d'expositions en stades 1 et 2, nous avons recalculé les ECL à la lumière de notre évaluation des flux de trésorerie estimés et de la recouvrabilité de la garantie à un niveau d'exposition individuel. Pour un échantillon d'expositions, nous avons apprécié le caractère raisonnable de la notation de crédit attribuée par la Direction en nous entretenant avec cette dernière sur le rapport de notation de crédit, afin de comprendre les hypothèses utilisées et de comparer ces hypothèses aux informations financières ainsi qu'à d'autres informations publiques relatives à l'emprunteur. Lorsque les ECL ont augmenté pour les expositions en stade 3, nous avons tenu compte des indicateurs de dépréciation, ainsi que des incertitudes et hypothèses appliquées par la Direction dans son évaluation de la recouvrabilité. Pour un échantillon d'expositions en stade 3, nous avons recalculé les ECL à la lumière de notre évaluation des flux de trésorerie estimés et de la recouvrabilité de la garantie à un niveau d'exposition individuel. Nous avons évalué le caractère approprié des attentes économiques prospectives incluses dans les ECL en le comparant aux données indépendantes du secteur.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020



POINT CLÉ DE L'AUDIT	Traitement du point clé de l'audit (suite)
	Pour les garanties détenues, nous avons examiné les accords juridiques et la documentation sous-jacente pertinente afin d'évaluer l'existence et la valorisation des garanties, ainsi que le droit légal d'en bénéficier. Nous avons rapproché les données utilisées dans le modèle, notamment les expositions au défaut et le type de produit, avec les informations correspondantes dans le portefeuille de crédit, et avons évalué le caractère approprié du taux d'intérêt effectif appliqué. Nous avons évalué le jugement utilisé par la direction pour déterminer la PD, la LGD et l'EAD au regard des notes de crédit, de la performance historique des expositions, des conditions contractuelles et d'autres données appropriées. Lorsque ces dépréciations étaient fondées sur des analyses de la Direction, nous avons évalué celles-ci au regard de notre compréhension de facteurs externes pertinents tels que l'environnement économique affectant les clients de la Banque, en évaluant les principales hypothèses à la lumière des tendances historiques, en examinant la méthodologie de calcul et en reliant un échantillon d'ajustements des facteurs aux données sources, y compris ceux effectués en raison de la COVID-19. Nous avons testé l'exactitude mathématique du calcul des ECL sur un échantillon de prêts. Nous avons apprécié l'adéquation des informations incluses dans les états financiers avec les exigences de la norme IFRS 7.

Autres Informations

La Direction assume la responsabilité des autres informations fournies. Parmi ces dernières figurent les informations que contient le document intitulé « États financiers de la Banque Africaine d'Import-Export pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 », que nous avons obtenu avant la date du présent rapport des commissaires aux comptes, et les autres sections du document intitulé « Rapport Annuel 2020 de la Banque Africaine d'Import-Export », qui devrait être mis à notre disposition après cette date. Les autres informations n'incluent pas les états financiers, ni le rapport associé du commissaire aux comptes. Notre avis sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, et nous ne formulons ni ne formulerons pas de conclusion exprimant une quelconque forme d'assurance sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations visées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'il existe une incohérence notable entre ces informations et les états financiers ou les données que nous avons obtenues durant l'audit, ou encore si ces informations semblent substantiellement inexactes. Si, sur la foi des travaux que nous avons réalisés sur les autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport des commissaires aux comptes, nous concluons à une inexactitude substantielle de ces informations, nous sommes alors tenus d'en faire état. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en ce qui concerne les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il appartient à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'envisage de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de procéder à cette liquidation ou cessation d'activités.

Il appartient aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de diriger les processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités des commissaires aux comptes concernant l'audit des états financiers

Nous avons pour objectifs d'obtenir l'assurance raisonnable que l'ensemble des états financiers sont exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit faisant état de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, et non pas la garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter une anomalie importante, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter de la fraude ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou collectivement, elles pourraient vraisemblablement influencer les décisions économiques des utilisateurs sur la foi des présents états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous faisons preuve d'un jugement et d'un scepticisme professionnels tout au long de la mission. Nous nous attachons également à :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies importantes, résultant de la fraude ou d'erreurs, dans les états financiers, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit destinées à répondre à ces risques, et obtenir des éléments probants qui sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie importante résultant de la fraude est plus élevé que pour une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, l'usage de faux, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement des contrôles internes.
- Comprendre les contrôles internes intéressant l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui soient adaptées aux circonstances, et non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de la Banque.
- Évaluer la pertinence des règles comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la Direction.
- Conclure sur la pertinence de l'application, par la Direction, du principe comptable de continuité d'exploitation et, sur la foi des éléments probants obtenus, déterminer s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes alors tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport des commissaires aux comptes, sur les informations concernées figurant dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les éléments probants obtenus au plus tard à la date de notre rapport des commissaires aux comptes. Toutefois, des événements ou situations futur(e)s peuvent amener la Banque à cesser la poursuite de son activité.
- Évaluer l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminer si ces états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise en ce qui concerne, entre autres, le périmètre et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations majeures tirées de celui-ci, notamment les faiblesses importantes des contrôles internes que nous avons identifiées durant la mission.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration attestant notre conformité aux exigences éthiques applicables en matière d'indépendance, ainsi que notre engagement à leur communiquer l'ensemble des relations et autres éléments qui pourraient vraisemblablement influencer sur notre indépendance et, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de protection appliquées.

Parmi les éléments communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui revêtaient le plus d'importance durant l'audit des états financiers de l'exercice en question et qui constituent, par conséquent, des points clés de l'audit. Nous analysons ces points en détail dans notre rapport des commissaires aux comptes, sauf si une loi ou un règlement interdit la divulgation publique d'informations à leur sujet ou lorsque, dans des cas extrêmement rares, nous estimons qu'un point ne devrait pas figurer dans le rapport sachant que les conséquences néfastes de cette divulgation l'emporteraient vraisemblablement sur son intérêt pour le public.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020



Rapport concernant d'autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux Statuts de la Banque, nous déclarons également avoir obtenu toutes les informations et explications que nous jugeons nécessaires à la réalisation de notre audit. Les états financiers de la Banque concordent avec les documents comptables. Les associés chargés de la mission d'audit donnant lieu au présent rapport des commissaires aux comptes sont Tinashe Rwodzi (ICAZ/253568 et PAAB/100) et Abdel Hadi M. Ibrahim (GRAA/18795).

PricewaterhouseCoopers

PricewaterhouseCoopers

Comptables agréés au Zimbabwe

Building No. 4, Arundel Office Park

Norfolk Road, Mount Pleasant

Harare, Zimbabwe

31/03/2021

Date

KPMG Hazem Hassan

KPMG Hazem Hassan

Comptables et consultants

B (105) - Avenue (2) Smart Village

Km 28 Cairo/Alexandria Desert Road

Le Caire, Égypte

31/03/2021

Date

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK

État de la Situation Financière Au 31 Décembre 2020

	Note	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	2,717,453	2,225,470
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	5,704	541
Prêts et avances aux clients	17	16,302,118	12,029,548
Avances et créances	18	104,846	82,647
Placements financiers au coût amorti	20	93,590	29,238
Autres actifs	19	11,184	11,598
Immobilisations corporelles	24	58,031	48,814
Actifs incorporels	25	13,951	11,707
Total des actifs		19,306,877	14,439,563
PASSIFS			
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	1,953	4,935
Dépôts sur le marché monétaire	22	823,416	931,620
Engagements envers les banques	21	7,228,681	5,225,516
Dépôts et comptes débiteurs	26	4,470,126	2,102,814
Titres de créance en circulation	23	3,082,970	3,080,608
Autres passifs et provisions	27	332,764	291,999
Total des passifs		15,939,910	11,637,492
FONDS DE CAPITAL			
Capital social	28	583,524	550,548
Prime d'émission	29	1,029,964	899,192
Warrants	33	122,128	-
Réserves	30	858,451	721,369
Résultat non distribué	31	772,900	630,962
Total des fonds de capital		3,366,967	2,802,071
Total des passifs et des fonds de capital		19,306,877	14,439,563

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2021 et signés pour son compte par :



Professeur Benedict Okey Oramah
Président du Conseil d'Administration

L'état de la situation financière ci-dessus doit être lu conjointement avec les notes l'accompagnant.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK

Compte de Résultat et Autres Éléments du Résultat Global Pour l'exercice Clos Au 31 Décembre 2020

	Note	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Intérêts et produits assimilés en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif	8	932,922	948,422
Intérêts et charges assimilées en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif	9	(358,834)	(413,549)
Autres intérêts et produits (charges) assimilés		1,076	(9,963)
Intérêts nets et produits assimilés		575,164	524,910
Produits d'honoraires et de commissions	10	111,292	104,683
Charges d'honoraires et de commissions	11	(7,138)	(6,382)
Produits nets d'honoraires et de commissions		104,154	98,301
Autres produits d'exploitation	12	34,551	5,754
Charges de personnel	13	(65,406)	(59,892)
Frais généraux et administratifs	14	(51,783)	(48,170)
Dotation aux amortissements	24, 25	(9,395)	(6,593)
Ajustements de change		(7,026)	(732)
Gains de juste valeur générés par les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4,915	17,761
Pertes de crédit sur les instruments financiers	17.1.b	(233,488)	(216,024)
RÉSULTAT SUR L'EXERCICE		351,685	315,315
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Autres éléments du résultat global n'étant pas à reclasser en résultat net pour les périodes ultérieures			
Profits issus de la réévaluation des terrains et bâtiments	24	6,164	8,860
Total des éléments n'étant pas à reclasser en résultat pour les périodes ultérieures		6,164	8,860
Total des autres éléments du résultat global		6,164	8,860
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL SUR L'EXERCICE		357,849	324,175
Bénéfice par action			
Bénéfice par action en circulation (exprimé en milliers USD par action)	15	6.32	6.10
Bénéfice dilué par action (exprimé en milliers USD par action)	15	2.69	2.56

L'état des autres éléments du résultat étendu ci-dessus doit être lu conjointement avec les notes l'accompagnant.

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK

État des Variations des Capitaux Pour l'exercice Clos Au 31 Décembre 2020

	Capital social (Note 28) En milliers USD	Prime d'émission (Note 29) En milliers USD	Warrants (Note 33) En milliers USD	Réserve générale (Note 30) En milliers USD	Réserve de réévaluation de l'actif (Note 30) En milliers USD	Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets (Note 30) En milliers USD	Résultat non distribué (Note 31) En milliers USD	Total En milliers USD
Solde au 31 décembre 2019	550,548	899,192	-	669,471	36,898	15,000	630,962	2,802,071
Total résultat global								
Résultats sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	351,685	351,685
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	6,164	-	-	6,164
Total des autres éléments du résultat global								6,164
Total résultat global								357,849
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers la réserve générale	-	-	-	131,882	-	-	(131,882)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(964)	-	964	-
Émission de warrants	-	-	161,665	-	-	-	-	161,665
Remboursement de warrants	-	-	(39,537)	-	-	-	-	(39,537)
Capital émis et libéré durant l'exercice	32,976	130,772	-	-	-	-	-	163,748
Dividendes au titre de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	(78,829)	(78,829)
Solde au 31 décembre 2020	583,524	1,029,964	122,128	801,353	42,098	15,000	772,900	3,366,967
Solde au 31 décembre 2018	506,300	764,790	191,531	551,228	28,313	15,000	502,585	2,559,747
Total résultat global								
Résultats sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	315,315	315,315
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	8,860	-	-	8,860
Total des autres éléments du résultat global								8,860
Total résultat global								324,175
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers la réserve générale	-	-	-	118,243	-	-	(118,243)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(275)	-	275	-
Remboursement de warrants	-	-	(191,531)	-	-	-	-	(191,531)
Capital émis et libéré durant l'exercice	44,248	134,402	-	-	-	-	-	178,650
Dividendes au titre de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	-	(68,970)	(68,970)
Solde au 31 décembre 2019	550,548	899,192	-	669,471	36,898	15,000	630,962	2,802,071

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK

État des Flux De Trésorerie Pour l'exercice Clos Au 31 Décembre 2020

	Note	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultats sur l'exercice		351,685	315,315
Ajustement pour produits nets d'intérêts et éléments non monétaires :			
Pertes de crédit sur les instruments financiers	17.1 (b)	233,488	216,024
Amortissement des immobilisations	24	6,160	5,103
Amortissement des actifs incorporels	25	3,235	1,490
Revenu net des intérêts		(575,164)	(524,910)
Gain de la juste valeur sur les instruments dérivés		(4,915)	(17,761)
		14,490	(4,741)
Variations des :			
Charges constatées d'avance et produits à recevoir		(15,152)	42,526
Instruments dérivés		(3,229)	999
Autres actifs		414	2,390
Autres passifs		24,798	(4,286)
Dépôts sur le marché monétaire		(108,204)	53,288
Dépôts et comptes débiteurs		2,367,312	(262,572)
Prêts et avances aux clients		(4,492,416)	(1,100,326)
		(2,211,987)	(1,272,722)
Intérêts perçus		754,646	679,660
Intérêts versés		(174,850)	(211,923)
Sorties nettes de trésorerie utilisées dans les activités d'exploitation		(1,632,191)	(804,985)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Paievements d'immobilisations	24	(9,215)	(2,256)
Paievements de logiciels et frais de développement	25	(5,479)	(6,849)
Produits de la vente d'immobilisations		-	3,055
Achat d'investissements financiers détenus au coût amorti		(69,074)	-
Produits des investissements financiers détenus au coût amorti		-	140,000
(Sorties)/entrées nettes de trésorerie dans le cadre des activités d'investissement		(83,768)	133,950
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Trésorerie des souscriptions de capital et des primes d'émission		117,046	146,745
Produits de l'émission de warrants	33	161,665	-
Remboursement de warrants	33	(39,537)	(191,531)
Dividendes distribués		(36,758)	(39,226)
Augmentation des fonds empruntés et de titres de créance		15,211,323	14,312,658
Repayment of borrowed funds and debt securities		(13,205,797)	(13,250,575)
Entrées nettes de trésorerie provenant des activités de financement		2,207,943	978,070
Hausse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		491,983	307,036
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		2,225,470	1,918,434
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE		2,717,453	2,225,470
Représentés en :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie tels que présentés dans l'état de la situation financière	16	2,717,453	2,225,470
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE		2,717,453	2,225,470

L'état des flux de trésorerie ci-dessus doit être lu conjointement avec les notes l'accompagnant.

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK

Notes Annexes aux États Financiers Pour l'exercice Clos Au 31 Décembre 2020

1 INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

La Banque Africaine d'Import-Export (ci-après, la « Banque »), sise au Caire, en Égypte, est une institution supranationale fondée le 27 octobre 1993. La Banque a réalisé ses premières opérations de crédit le 30 septembre 1994. L'activité principale de la Banque consiste en le financement et la facilitation des échanges entre les États africains et entre l'Afrique et le reste du monde. Le siège de la Banque est sis au 72 (B) El Maahad El Eshteraky Street, Heliopolis, Le Caire, 11341, Égypte. La Banque possède de succursales à Abuja (Nigeria), à Harare (Zimbabwe), à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Kampala (Ouganda) et à Yaoundé (Cameroun).

2 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Banque applique des méthodes comptables approuvées par son Conseil d'Administration et conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (International Financial Reporting Standards ou IFRS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (International Accounting Standards Board ou IASB). Les principales méthodes comptables adoptées, cohérentes avec celles utilisées au cours de l'exercice précédent.

2.1 Base de préparation

Les états financiers de la Banque ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB).

Les présents états financiers ont été préparés sur le fondement du coût historique, à l'exception des terrains et bâtiments ainsi que des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur. Ils sont exprimés en dollars américains (USD) conformément aux statuts de la Banque. La monnaie fonctionnelle de la Banque est l'USD dans la mesure où la plupart des activités de la Banque sont libellées en dollar américain. Les états financiers sont exprimés en USD et toutes les valeurs ont été arrondies au millier le plus proche (000 USD). La Banque n'a appliqué aucune norme IFRS avant sa date d'entrée en vigueur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS nécessite d'incorporer certaines estimations comptables essentielles, et requiert de la direction qu'elle exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables de la Banque. Les domaines qui présentent une certaine complexité ou qui nécessitent un jugement plus argumenté ou bien qui impliquent que l'élaboration d'hypothèses et d'estimations est déterminante pour la constitution des états financiers sont présentés à la note 6 ci-dessous.

2.2 Instruments financiers

Comptabilisation initiale et calcul

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers de la Banque sont essentiellement composés de liquidités et de dépôts auprès de banques, de prêts et d'avances aux clients, de titres de placements, d'autres actifs, d'engagements envers les banques, d'instruments financiers dérivés, de titres de créance en circulation, de dépôts, de comptes débiteurs et d'autres passifs. La Banque emprunte des fonds pour couvrir les décaissements en devises étrangères dans le cadre de l'appariement de l'actif et du passif afin de gérer les risques de change. Les produits issus des

remboursements de prêts sont utilisés pour rembourser les emprunts.

À l'exception des prêts et avances aux clients et soldes dus aux clients, les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date de négociation. Les prêts et avances aux clients sont comptabilisés lorsque les fonds sont transférés sur le compte du client.

Un actif ou passif financier est au initialement calculé à sa juste valeur ; pour un poste n'étant pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les frais de transaction qui sont directement attribuables à son acquisition ou émission sont comptabilisés comme faisant partie de l'actif ou du passif.

Évaluation ultérieure

Un actif financier est classé comme élément ultérieurement calculé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat en fonction à la fois du modèle commercial de la Banque à des fins de gestion de l'actif financier et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un titre de créance est calculé au coût amorti s'il satisfait à chacune des conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle commercial dont l'objectif consiste à détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier prévoient des dates précises pour percevoir les flux de trésorerie qui sont exclusivement les versements de principal et d'intérêts sur le montant du principal exigible.

Un titre de créance est calculé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global uniquement s'il satisfait à chacune des conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle commercial dont l'objectif consiste

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

à percevoir les flux de trésorerie contractuels et à vendre des actifs financiers ; et

- les conditions contractuelles de l'actif financier prévoient des dates précises pour percevoir les flux de trésorerie qui sont exclusivement les versements de principal et d'intérêts sur le montant du principal exigible.

Tous les autres actifs financiers sont classés tels qu'évalués à la juste valeur par résultat.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement de capital qui n'est pas détenu à des fins de négociation, la Banque est susceptible de choisir de manière irrévocable de présenter les modifications apportées par la suite à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Elle prend cette décision en fonction de chaque investissement. Le montant figurant dans les autres éléments du résultat global ne sera pas ultérieurement porté au compte de résultat lors de sa cession ou de sa décomptabilisation, mais la Banque est susceptible de transférer le bénéfice ou la perte cumulé(e) vers le résultat non distribué ou vers les fonds propres.

En outre, lors de la comptabilisation initiale, la Banque est susceptible de désigner de manière irrévocable un actif financier qui satisfait aux exigences selon lesquelles il doit être évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat si cela permet de supprimer ou de minimiser considérablement une incohérence comptable qui serait survenue en procédant autrement.

Par ailleurs, la Banque désigne des passifs financiers à leur juste valeur par résultat lorsque :

- Les actifs ou passifs sont gérés, calculés et communiqués en interne à leur juste valeur.
- Cette désignation permet de supprimer

ou de minimiser considérablement une incohérence comptable qui serait survenue en procédant autrement.

- L'actif ou le passif contient un dérivé intégré modifiant considérablement les flux de trésorerie qui seraient requis à un autre titre en vertu du contrat

Évaluation du modèle commercial

La Banque évalue l'objectif d'un modèle commercial dans lequel un actif est détenu dans un portefeuille car cette méthode est celle qui tient le mieux compte de la façon dont l'activité est gérée et dont les informations sont communiquées à la direction. Parmi les informations prises en compte figurent les suivantes :

- les politiques et objectifs déclarés concernant le portefeuille, et l'application desdites politiques. Plus particulièrement, il convient de déterminer si la stratégie de la direction est axée sur l'acquisition de produit d'intérêt contractuel, sur le maintien d'un taux d'intérêt précis, sur l'adéquation entre la durée des actifs financiers et celle des passifs qui financent lesdits actifs ou sur la réalisation de flux de trésorerie grâce à la vente d'actifs ;
- la façon dont la performance du portefeuille est évaluée et signalée à la direction de la Banque ;
- les risques affectant la performance du modèle commercial (et des actifs financiers qui y sont détenus) et la façon dont ces risques sont gérés ;
- la façon dont les managers de l'entreprise sont rémunérés, par exemple, si leur rémunération repose sur la juste valeur de actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus ; et
- la fréquence et le volume des ventes au cours des périodes précédentes, le moment auquel elles ont lieu, les raisons les justifiant et les attentes de la Banque à l'égard de l'activité

de vente future. Cependant, les informations au sujet de l'activité de vente ne sont pas prises en compte de manière isolée mais s'inscrivent dans une analyse globale de la façon dont l'objectif affiché de la Banque consistant à gérer les actifs financiers est atteint et de la façon dont les flux de trésorerie sont réalisés.

Les actifs financiers qui sont détenus à des fins de négociation ou gérés, et dont le rendement est évalué à la juste valeur sont évalués à leur juste valeur par résultat car ils ne sont pas détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels, ni pour simultanément percevoir des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers.

Détermination du fait que les flux de trésorerie contractuels constituent ou non uniquement des paiements du principal et des intérêts

Aux fins de cette détermination, le terme « principal » se définit comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale.

Le terme « intérêts » désigne la contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au montant du principal exigible au cours d'une durée donnée, et d'autres risques et coûts fondamentaux liés aux prêts (par exemple, le risque de liquidité et les frais administratifs), ainsi que la marge bénéficiaire.

En déterminant si les flux de trésorerie contractuels constituent ou non uniquement des paiements du principal et des intérêts, la Banque tient compte des conditions contractuelles de l'instrument. Cette méthode implique de déterminer si l'actif financier contient une condition contractuelle susceptible de modifier le montant des flux de trésorerie contractuels ou le calendrier de leur paiement, de sorte à ne pas satisfaire à cette condition. En procédant

à cette détermination, la Banque tient compte de ce qui suit :

- les événements imprévus susceptibles de modifier le montant des flux de trésorerie et le calendrier de leur paiement ;
- les caractéristiques de l'effet de levier ;
- les conditions de remboursement anticipé et d'extension ;
- les conditions limitant le droit de la Banque à des flux de trésorerie à partir d'actifs précis (par exemple, accords de gestion d'actifs sans recours) ; et
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie de la valeur temps de l'argent (par exemple, le rajustement période de taux d'intérêt).

Reclassement des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés suite à leur comptabilisation initiale, sauf au cours de la période intervenant après que la Banque a modifié son modèle commercial afin de gérer les actifs financiers. Les passifs financiers ne sont pas reclassés.

Modifications des actifs et passifs financiers

Actifs financiers

Si les conditions d'un actif financier sont modifiées, la Banque détermine si les flux de trésorerie dudit actif modifié diffèrent considérablement. Si les flux de trésorerie diffèrent considérablement, les droits contractuels à des flux de trésorerie issus de l'actif financier d'origine sont réputés avoir expiré. Dans une telle situation, l'actif financier d'origine est décomptabilisé et un nouvel actif financier est comptabilisé à sa juste valeur. Tous coûts ou frais engagés dans le cadre de cette modification sont comptabilisés en résultat lors de la décomptabilisation.

Si les flux de trésorerie de l'actif modifié ne diffèrent pas considérablement, la modification n'entraîne pas la

décomptabilisation de l'actif financier. Dans ce cas, la Banque calcule à nouveau la valeur comptable brute de l'actif financier en utilisant le taux d'intérêt effectif initial, et comptabilise toute différence entre ledit montant à nouveau calculé et la valeur comptable brute existante à titre de modification du bénéfice ou de la perte dans le compte de résultat. Tous coûts ou frais engagés dans le cadre de la modification ajustent la valeur comptable de l'actif financier modifié, et sont amortis au cours de la durée restante de ce dernier.

Passifs financiers

La Banque a décomptabilisé un passif financier lorsque ses conditions ont été modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié diffèrent considérablement. Dans une telle situation, un nouveau passif financier reposant sur les conditions modifiées est comptabilisé à sa juste valeur. La différence entre le passif financier arrivé à expiration et le nouveau passif financier dont les conditions ont été modifiées est comptabilisée en résultat.

Lorsque les flux de trésorerie du passif financier modifié ne diffèrent pas considérablement, la modification n'entraîne pas la décomptabilisation du passif financier et toute différence est comptabilisée en résultat (ce qui est conforme au principe comptable selon lequel la modification d'un actif financier n'entraîne aucune décomptabilisation).

Compensation des actifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net inscrit dans l'état de la situation financière si la Banque dispose d'un droit légal actuellement opposable de compenser les montants comptabilisés ou a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les actifs et passifs financiers sont

présentés en montants bruts.

Les produits et charges sont présentés en montants nets lorsque les normes comptables l'autorisent, ou sont comptabilisés en bénéfices et pertes résultant d'opérations semblables de la Banque, notamment dans le cadre de son activité commerciale.

Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers

La Banque décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie d'un actif expirent, ou lorsqu'elle transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction au titre de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs financiers sont transférés ou au titre de laquelle la Banque ne transfère pas ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt à l'égard d'actifs financiers transférés éligibles à une décomptabilisation et qui a été créé ou conservé par la Banque est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct dans l'état de la situation financière.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif (ou la valeur comptable attribuée à la partie de l'actif qui a été transférée) et la somme de (i) la contrepartie perçue (notamment tout nouvel actif obtenu moins tout nouveau passif assumé) et (ii) tout bénéfice ou toute perte cumulé(e) qui a été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée en résultat.

Tout bénéfice/toute perte cumulé(e) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global à l'égard de titres d'investissement de capital désignés à la juste valeur par le biais

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

des autres éléments du résultat global n'est pas comptabilisé(e) en résultat lors de la décomptabilisation desdits titres. Tout intérêt à l'égard d'actifs financiers transférés éligibles à une décomptabilisation et qui a été créé ou conservé par la Banque est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

La Banque conclut des transactions en vertu desquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans l'état de sa situation financière, mais conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés ou à une partie d'eux. Dans une telle situation, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés. Parmi les exemples de telles transactions figurent les transactions de prêts de titres et d'achat et de rachat.

Lorsque les actifs sont vendus à un tiers au moyen d'un swap sur rendement total simultané des actifs transférés, la transaction est considérée comme une transaction de financement sécurisée semblable aux transactions d'achat et de rachat, car la Banque conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété desdits actifs.

Dans le cadre de transactions au titre desquelles la Banque ne conserve pas ni ne transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété d'un actif financier et lorsqu'elle conserve son contrôle sur ce dernier, la Banque continue à comptabiliser l'actif dans la mesure de son implication continue, laquelle est déterminée par la mesure dans laquelle la Banque est exposée à des variations de la valeur de l'actif transféré

Dans le cadre de certaines transactions, la Banque conserve l'obligation de gérer l'actif financier transféré moyennant une commission. L'actif transféré est décomptabilisé s'il satisfait aux critères de décomptabilisation. Un actif ou passif est comptabilisé au titre du contrat de gestion si les honoraires de gestion sont plus que suffisants (actif) ou pas suffisants (passif) pour procéder

à la gestion.

Les actifs financiers transférés à des tiers et qui ne peuvent être décomptabilisés sont reclassés dans l'état de la situation financière à titre d'actifs donnés en garantie, si le bénéficiaire a obtenu le droit de les vendre ou de les nantir à nouveau si les conditions convenues n'ont pas été respectées. La comptabilisation initiale d'actifs donnés en garantie est effectuée à la juste valeur, tout en étant calculée par la suite au coût amorti ou à la juste valeur, selon le cas.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée, annulée ou expire. Si un passif financier existant est remplacé par un autre provenant du même prêteur à des conditions sensiblement différentes, ou si les conditions d'un passif existant sont considérablement modifiées, ce remplacement ou ces modifications donne(nt) lieu à la décomptabilisation du passif initial et à la comptabilisation d'un nouveau passif. L'écart entre les différentes valeurs comptables de chacun de ces passifs est comptabilisé en résultat.

Instruments financiers dérivés

La Banque recourt à des instruments dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit, notamment les expositions découlant d'opérations prévues hautement probables et d'engagements fermes. La Banque a mis un terme à sa comptabilité de couverture à compter du 1er janvier 2017.

La Banque conclut des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations de la juste valeur et des flux de trésorerie liées à l'évolution des taux de change et d'intérêt du marché sur ses actifs et passifs. Les dérivés sont initialement

comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat et sont ensuite évalués à leur juste valeur à la date de clôture de chaque exercice. Les profits ou pertes dégagé(e)s sont immédiatement comptabilisé(e)s en résultat. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés comme des actifs financiers. À l'inverse, les dérivés ayant une juste valeur négative sont comptabilisés comme des passifs financiers.

Pertes de crédit attendues

La Banque comptabilise les indemnités pour pertes de crédit attendues sur les instruments financiers suivants qui ne sont pas calculés à leur juste valeur par résultat :

- actifs financiers étant des titres de créance ;
- autres actifs et créances commerciales ;
- contrats de garantie financière émis ; et
- engagements de prêt émis.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée sur les investissements de capital.

La Banque calcule les indemnités pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues à vie, sauf pour les éléments suivants qui sont calculés au montant égal aux pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- titres de placement qui sont déterminés comme présentant un faible risque de crédit à la date de publication ; et
- autres instruments financiers (différents des autres créances) à l'égard desquels le risque de crédit n'a pas considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale

Les indemnités pour pertes à l'égard des autres actifs et créances sont toujours calculées à un montant égal aux pertes de crédit attendues à vie.

Les pertes de crédit attendues sur

12 mois représentent la partie de pertes de crédit attendues résultant de cas de défaut à l'égard d'un instrument financier qui s'avèrent possibles dans les 12 mois qui suivent la date de publication.

Les pertes de crédit attendues à vie sont les pertes de crédit découlant d'éventuels cas de défaut au cours de la durée de vie attendue d'un instrument financier.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation des pertes de crédit pondérée par la probabilité. Elles sont calculées comme suit :

- actifs financiers à l'égard desquels le crédit n'a pas été déprécié à la date de publication : à la valeur actuelle de l'insuffisance de trésorerie (soit la différence entre les flux de trésorerie dus à la Banque conformément au contrat et ceux que la Banque espère percevoir) ;
- actifs financiers à l'égard desquels le crédit a été déprécié à la date de publication : à titre de différence entre la valeur comptable brute et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés ;
- engagements de prêt non utilisés : à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus à la Banque si l'engagement est utilisé et les flux de trésorerie que la Banque espère percevoir ; et
- contrats de garantie financière : les paiements qu'il est prévu d'effectuer pour rembourser le détenteur, moins tout montant que la Banque espère récupérer auprès du détenteur, du débiteur ou d'une quelconque autre partie.

L'IFRS 9 prévoit un modèle de dépréciation en trois étapes qui repose sur les modifications apportées au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle en trois étapes est

décrit ci-dessous :

Étape 1 - Instruments financiers n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou présentant un risque de crédit faible à la date de déclaration. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers au titre de l'étape 1 se font sur 12 mois.

Étape 2 - Instruments financiers qui ont fait l'objet d'une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (sauf s'ils présentent un faible risque de crédit à la date de déclaration), mais sans preuve de dépréciation objective. Les pertes de crédit attendues (ECL) des instruments financiers d'étape 2 sont calculées sur la durée de vie de ces instruments.

Étape 3 - Instruments financiers montrant des preuves de dépréciation objectives à la date de déclaration et les actifs acquis ou créés et montrant une dépréciation du crédit. Les instruments financiers compris dans ce stade sont considérés comme non productifs. Les pertes de crédit attendues (ECL) des instruments financiers d'étape 3 sont calculées sur la durée de vie de ces instruments.

Défaut

La Banque considèrera qu'un actif financier est en défaut lorsque :

- il est improbable que l'emprunteur honore intégralement les obligations de crédit qui lui incombent envers la Banque, sans que celle-ci dispose d'un quelconque recours, notamment en constituant une sûreté (le cas échéant) ; ou
- l'emprunteur est en retard de paiement de plus de 90 jours sur une quelconque obligation de crédit importante qui lui incombe envers la Banque.
- Les découverts sont considérés comme des montants en souffrance dès que le client a franchi une limite conseillée

ou lorsqu'on lui a conseillé une limite inférieure au montant alors exigible.

En déterminant si l'emprunteur est en défaut, la Banque tiendra compte d'indicateurs, qui sont :

- qualitatifs : par exemple, la violation d'engagements qui est réputée constituer un cas de défaut ;
- quantitatifs : par exemple, un retard de paiement depuis 90 jours ou le non-paiement d'une autre obligation qui incombe au même émetteur envers la Banque ; et
- fondés sur des preuves objectives internes et externes de dépréciation. Les données permettant de déterminer si un instrument financier est en défaut ou non et l'importance de cette situation sont susceptibles d'évoluer au fil du temps afin de tenir compte des changements de situation.

Augmentation significative du risque de crédit

La Banque a établi un cadre qui tient compte des indicateurs qualitatifs, quantitatifs et de « précaution » (présomption de 30 jours de retard de paiement) afin de déterminer si le risque de crédit sur un instrument financier donné a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale. Ce cadre est conforme au processus interne de gestion du risque de crédit de la Banque.

Les critères servant à déterminer si le risque de crédit a considérablement augmenté dépendra du portefeuille et inclura une mesure de précaution fondée sur un défaut de paiement.

En déterminant si le risque de crédit (c'est-à-dire le risque de défaut) sur un instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Banque tiendra compte d'informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et disponibles sans devoir y investir un coût

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

ou un effort déraisonnable, notamment des informations et une analyse à la fois quantitatives et qualitatives qui reposent sur l'expérience de la Banque dans le passé, l'évaluation du crédit par des spécialistes et des informations prospectives.

La Banque déterminera principalement si une augmentation significative du risque de crédit s'est produite à l'égard d'une exposition conformément à ses critères de classement dans les différents stades en comparant :

- le risque de défaut sur l'exposition à la date de publication au
- risque de défaut sur l'exposition à la date de la comptabilisation initiale.

D'un point de vue quantitatif, la Banque procède à des modifications des notations internes d'actifs financiers pour évaluer toute augmentation/diminution significative du risque de crédit. Le fait qu'une augmentation significative du risque de crédit peut être démontrée dépend de la notation attribuée lors de la comptabilisation initiale et de l'étendue des variations (nombre de crans de rétrogradation/d'amélioration) à la date de déclaration.

La Banque applique différentes variations de crans pour chaque notation afin de démontrer une augmentation significative du risque de crédit. De manière générale, les débiteurs ayant reçu une notation de crédit plus élevée exigeraient une rétrogradation de plus de crans afin de prouver l'augmentation significative du risque de crédit, par rapport aux débiteurs ayant reçu une note de crédit plus faible.

De même, la Banque suivra les modifications apportées aux notations externes d'instruments financiers pour déterminer si une augmentation significative du risque de crédit a eu lieu. Le fait qu'une augmentation significative du risque de crédit peut

être démontrée dépend de la notation attribuée lors de la comptabilisation initiale et de l'étendue des variations (nombre de crans de rétrogradation) à la date de déclaration.

En outre, la Banque a recours à l'indicateur de précaution (également connu sous le nom « présomption de 30 jours de retard de paiement ») afin de déterminer si une augmentation significative du risque de crédit a eu lieu. Le fait qu'une augmentation significative du risque de crédit peut être démontrée dépendra du nombre de jours pendant lesquels les paiements contractuels accusent du retard.

Du point de vue qualitatif, la Banque utilisera un large éventail de critères qualitatifs pour le classement dans les différents stades, tant à titre individuel qu'à titre collectif, en s'appuyant sur les recommandations de la norme IFRS 9 et sur divers autres facteurs. Dans une telle situation, la Banque tiendra compte des modifications importantes apportées aux indicateurs internes du risque de crédit en termes de prix, des modifications importantes apportées aux indicateurs externes du risque de crédit pour un instrument financier donné ou pour des instruments financiers semblables ayant la même espérance de vie, de toute modification importante réellement apportée ou dont l'on prévoit qu'elle sera apportée aux résultats d'exploitation de l'emprunteur, de la prévision d'un délai de tolérance ou d'une restructuration due à des difficultés financières, etc.

Évaluation individuelle ou collective des augmentations significatives du risque de crédit

Les exigences de dépréciation contenues dans la norme IFRS 9 visent à comptabiliser les pertes de crédit attendues à vie pour tous les instruments financiers à l'égard desquels le risque de crédit a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale – que

l'évaluation soit réalisée à titre individuel ou collectif. Pour certains instruments, une augmentation significative du risque de crédit peut sembler évidente sur un instrument individuel avant que le paiement de ce dernier n'accuse du retard. Dans une telle situation, la détermination du fait qu'il y a eu ou non une augmentation significative du risque de crédit se fait à titre individuel.

Pour certains autres instruments, une augmentation significative du risque de crédit peut ne pas sembler évidente sur un instrument individuel avant que le paiement de ce dernier n'accuse du retard. Ce pourrait par exemple être le cas si peu d'informations ou des informations non actualisées sont habituellement obtenues et vérifiées sur un instrument individuel jusqu'à ce qu'un client viole les conditions contractuelles (par exemple, pour de multiples prêts de détail). Dans une telle situation, la détermination du fait qu'il y a eu ou non une augmentation significative du risque de crédit à titre individuel n'illustrerait pas fidèlement les modifications apportées au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, et par conséquent, si davantage d'informations prospectives sont disponibles à titre collectif, une entité effectue la détermination à titre collectif.

Pour déterminer s'il y a eu ou non des augmentations significatives du risque de crédit à titre collectif, la Banque regroupe les instruments financiers en fonction de caractéristiques du risque de crédit communes, parmi lesquelles peut figurer l'un quelconque des exemples suivants de caractéristiques du risque de crédit communes :

- le type d'instrument ;
- les notations du risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de création ;
- la durée restante jusqu'à l'échéance ;
- le secteur ;

- l'emplacement géographique de l'emprunteur ; et
- la valeur de la garantie relative à l'actif financier si elle a une incidence sur la probabilité de défaut (PD) (par exemple, le ratio prêt-valeur
- pour les prêts sans recours sur certains territoires).

La Banque est susceptible de modifier le groupement des instruments financiers à des fins d'évaluation collective au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Actifs financiers restructurés

Les conditions contractuelles d'un prêt peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché, la fidélisation des clients et d'autres facteurs n'ayant pas trait à la détérioration actuelle ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié comptabilisé comme nouveau prêt à sa juste valeur.

En vertu de l'IFRS 9, lorsque les conditions d'un actif financier sont modifiées et que cette modification n'entraîne aucune décomptabilisation, il convient, afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l'actif a considérablement augmenté ou non, d'établir une comparaison entre :

- le risque de défaut à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale ainsi que les conditions contractuelles initiales.

Si les conditions d'un actif financier sont renégociées ou modifiées ou qu'un actif financier existant est décomptabilisé puis remplacé par un nouvel actif en raison des difficultés financières de l'emprunteur, l'actif

modifié est considéré comme un nouvel actif financier. Par conséquent, la date de modification correspond à la date de comptabilisation initiale afin de calculer la dépréciation. Afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l'actif a considérablement augmenté ou non, il convient d'établir une comparaison entre :

- le risque de défaut à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- le risque de défaut selon les données disponibles à la date de comptabilisation initiale (soit la date de modification) ainsi que les conditions modifiées.

Cependant, dans certaines situations exceptionnelles, après une modification entraînant une décomptabilisation de l'actif financier initial, il peut être prouvé que l'actif financier modifié a fait l'objet d'une dépréciation du crédit lors de la comptabilisation initiale, et ainsi, l'actif financier doit être comptabilisé à titre d'actif financier ayant fait l'objet d'une dépréciation du crédit. Cette situation peut par exemple se produire lorsqu'une modification importante apportée à un actif douteux entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial. Dans une telle situation, la Banque considère les nouveaux actifs résultant de la modification comme faisant l'objet d'une dépréciation du crédit à la date de modification (soit la date de comptabilisation initiale).

Actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation du crédit

À chaque date de déclaration, la Banque détermine si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'une dépréciation du crédit. Un actif financier « fait l'objet d'une dépréciation du crédit » lorsqu'une ou plusieurs

situation(s) ayant une incidence négative sur les futurs flux de trésorerie estimés de l'actif financier s'est/se sont produite(s).

Afin de prouver qu'un actif financier fait l'objet d'une dépréciation du crédit, il convient de démontrer les données observables suivantes :

- de grandes difficultés financières de l'emprunteur ou de l'émetteur ;
- une violation de contrat telle qu'un défaut ou retard de paiement ;
- la restructuration d'un prêt ou d'une avance par la Banque selon les conditions que celle-ci n'envisagerait pas dans une autre situation ;
- la probabilité que l'emprunteur entre en liquidation ou fasse l'objet d'une autre restructuration financière
- la disparition d'un marché actif pour un titre du fait de difficultés financières.

Un prêt qui a été renégocié en raison d'une détérioration de la situation de l'emprunteur est habituellement considéré comme faisant l'objet d'une dépréciation du crédit, à moins qu'il ne soit prouvé que le risque de ne pas percevoir de flux de trésorerie contractuels a considérablement diminué, et à moins qu'il n'y ait pas d'autre indicateur de dépréciation. En outre, un prêt consenti dans le domaine de la vente au détail et qui est en souffrance depuis au moins 90 jours est considéré comme déprécié. En déterminant si un investissement dans un titre de créance sous-national/d'entreprise fait l'objet d'une dépréciation du crédit, la Banque tient compte des facteurs suivants :

- L'évaluation de la solvabilité par le marché telle qu'illustrée dans les rendements obligataires ;
- Les évaluations de la solvabilité par les agences de notation ;
- La situation financière actuelle de l'émetteur sous-national/de l'entreprise émettrice ;

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

- Les mécanismes mis en place afin d'apporter l'aide nécessaire (de la part du gouvernement central), ainsi que l'intention de recourir à ces mécanismes, comme en témoignent les déclarations publiques formulées par les gouvernements/l'entreprise émettrice et sous réserve de leur disponibilité.

Présentation des indemnités pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les indemnités pour pertes de crédit attendus sont présentées ainsi dans l'état de la situation financière :

- actifs financiers calculés au coût amorti : en déduction de la valeur comptable brute des actifs ;
- engagements de prêt et contrats de garantie financière : à titre de provision ;
- lorsqu'un instrument financier comprend un composant utilisé et un autre inutilisé, et que la Banque ne peut identifier les pertes de crédit attendues sur le composant d'engagement de prêt séparément de celles attendues sur le composant utilisé, la Banque présente une indemnité pour pertes mixte à l'égard des deux composants. Le montant mixte est présenté en déduction de la valeur comptable brute du composant utilisé. Tout excédent d'indemnité pour pertes sur le montant brut du composant utilisé est présenté à titre de provision ; et
- titres de créances calculés à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : aucune indemnité n'est comptabilisée dans l'état de la situation financière car la valeur comptable de ces actifs correspond à leur juste valeur. Cependant, l'indemnité pour pertes est indiquée et comptabilisée dans la réserve de juste valeur.

Radiation

Les prêts et titres de créance sont radiés (partiellement ou totalement) lorsqu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement. C'est en général le cas lorsque la Banque détermine que l'emprunteur ne dispose pas d'actifs ou de sources de revenus susceptibles de générer des flux de trésorerie suffisants afin de rembourser les montants faisant l'objet de la radiation, et ceci est considéré comme une situation de décomptabilisation. Cependant, les actifs financiers qui sont radiés font toujours l'objet de mesures d'application afin qu'ils se conforment aux procédures de la Banque visant à récupérer les montants exigibles.

Garanties financières et engagements de prêt

Les garanties financières sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiques en remboursement d'une perte subie par le détenteur suite à la défaillance d'un emprunteur donné lors de l'exigibilité du paiement, conformément aux conditions d'un titre de créance. Les « engagements de prêt » sont des engagements fermes à fournir un crédit en vertu de conditions prédéterminées. Ces garanties financières sont octroyées aux banques, établissements financiers et autres organismes pour le compte de clients afin de garantir des prêts et d'autres facilités bancaires.

Les garanties financières émises ou les engagements pris afin de consentir un prêt à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché sont au départ évalué(e)s à leur juste valeur et la juste valeur initiale est amortie au cours de la vie de la garantie ou de l'engagement. Ensuite, elles/ils sont évalué(e)s au coût le plus élevé entre ledit montant amorti et le montant de l'indemnité pour pertes. La Banque n'a pas d'engagement de crédit à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

S'agissant des engagements de prêt, la Banque comptabilise l'indemnité pour

pertes conformément aux exigences de dépréciation concernant les pertes de crédit attendues. Les passifs résultant de garanties financières et des engagements de prêt sont compris dans les provisions.

La Banque recourt à des instruments dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit, notamment les expositions découlant d'opérations prévues hautement probables et d'engagements fermes. Afin de gérer les risques spécifiques, la Banque applique la méthode de la comptabilité de couverture pour les opérations qui remplissent certains critères.

Au début de la relation de couverture, la Banque documente de manière formelle la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, notamment la nature du risque, l'objectif de gestion des risques et la stratégie de couverture ainsi que la méthode qui sera adoptée pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture au début de la relation et par la suite.

À chaque date d'évaluation de l'efficacité de la couverture, l'on doit s'attendre à ce qu'une relation de couverture soit hautement efficace de façon prospective et démontre qu'elle a été efficace (efficacité rétrospective) pendant la période concernée afin de satisfaire aux critères de la comptabilité de couverture. Une évaluation formelle est réalisée en comparant l'efficacité de l'instrument de couverture en matière de compensation des variations de la juste valeur et des flux de trésorerie attribuables au risque couvert de l'élément couvert, au début de la relation puis à la fin de chaque trimestre de façon régulière. Une couverture est considérée comme hautement efficace si le degré de compensation par l'instrument de couverture des variations de la juste valeur et des flux de trésorerie attribuables au risque couvert durant la période pour laquelle est désignée la couverture est compris entre 80 % et

125 % et que les prévisions concernant le degré de compensation se situent dans cette fourchette. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat. Lorsque l'élément couvert est une opération prévue, la Banque évalue aussi si l'opération est hautement probable et si elle présente une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait, à terme, peser sur le résultat.

(i) Couvertures de la juste valeur

Concernant les couvertures de la juste valeur désignées et répondant aux critères, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat. Par ailleurs, la variation cumulée de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est intégrée à la valeur comptable de l'élément couvert dans l'état de la situation financière et est également comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat.

Si l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture cesse de manière prospective. S'agissant des actifs comptabilisés au coût amorti, l'écart entre la valeur comptable de l'élément couvert à la date de résiliation et la valeur nominale est amorti sur la durée restante de la couverture initiale en recalculant le taux d'intérêt effectif. Si l'élément couvert est décomptabilisé, l'ajustement de la juste valeur non amortie est immédiatement comptabilisé en résultat.

(ii) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie désignées et répondant aux critères, la part effective des profits ou pertes cumulés sur l'instrument de couverture est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée en capitaux propres dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La part inefficace des profits

ou pertes sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat.

Si le flux de trésorerie couvert pèse sur le résultat, les profits ou les pertes sur l'instrument de couverture sont enregistré(e)s en produits ou en charges dans le poste correspondant du compte de résultat. Si l'opération prévue donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont supprimés de la réserve et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif en question.

Si un instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture, tous les profits ou pertes cumulé(e)s alors comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global restent enregistré(e)s séparément en capitaux propres, et sont transféré(e)s vers le compte de résultat une fois l'opération couverte prévue réalisée. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'opération prévue se réalise, les profits ou les pertes cumulé(e)s qui étaient comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global sont immédiatement transféré(e)s vers le compte de résultat

Intérêts créditeurs et débiteurs

Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les intérêts créditeurs ou débiteurs sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif, qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. La valeur comptable de l'actif ou du passif financier est ajustée si la Banque modifie ses estimations de décaissements ou d'encaissements. La valeur comptable ajustée est calculée en fonction du taux d'intérêt effectif initial et la variation de

la valeur comptable est comptabilisée comme intérêts créditeurs ou débiteurs

Présentation

Parmi les intérêts créditeurs et débiteurs présentés dans le compte de résultat étendu figurent les suivants :

- les intérêts sur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti calculé en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les intérêts sur des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global calculée en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Garanties financières

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiques en remboursement d'une perte subie par le détenteur suite à la défaillance d'un emprunteur donné lors de l'exigibilité du paiement, conformément aux conditions d'un titre de créance. Ces garanties financières sont octroyées aux banques, établissements financiers et autres organismes pour le compte de clients afin de garantir des prêts et d'autres facilités bancaires. Les garanties financières sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur à la date à laquelle la garantie est donnée, compte tenu des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission de la garantie. Suite à la comptabilisation initiale, les passifs de la Banque au titre de ces garanties sont comptabilisés à la valeur initiale la plus élevée, moins l'amortissement calculé de manière à comptabiliser dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global les commissions perçues selon une base linéaire sur la durée de la garantie et la meilleure estimation des dépenses requises pour régler toute obligation financière en résultant à la date de clôture. Ces estimations reposent sur les antécédents d'opérations similaires et sur l'historique des pertes ainsi que

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

sur le discernement de la direction. Toute augmentation du passif liée aux garanties est comptabilisée dans les charges d'exploitation du compte de résultat.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net inscrit à l'état de la situation financière si une entité dispose d'un droit légal actuellement opposable de compenser les montants comptabilisés ou a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.3 Calcul de la juste valeur

La Banque évalue les instruments financiers, tels que les dérivés, et les actifs non financiers, tels que les terrains et bâtiments, à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice. Les justes valeurs des instruments financiers évalués au coût amorti sont présentées à la note 4. La juste valeur correspond au prix auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date de calcul. Le calcul de la juste valeur repose sur la supposition que la transaction consistant à vendre l'actif ou à transférer le passif se déroule : sur le marché principal correspondant à l'actif ou au passif, ou en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Banque doit avoir accès au marché principal ou au marché le plus avantageux.

Le calcul de la juste valeur d'un actif non financier inclut la capacité d'un acteur du marché à générer des avantages économiques en utilisant l'actif de façon optimale ou en le vendant à un autre acteur du marché qui l'utiliserait de façon optimale.

Dans la mesure du possible, la Banque calcule la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix annoncé pour cet

instrument sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif si les transactions impliquant l'actif ou le passif ont lieu à une fréquence suffisante et dans un volume suffisant afin de communiquer en permanence des informations sur les prix.

Si aucun prix n'est proposé sur un marché actif, la Banque a recours à des techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent l'utilisation de données non observables. La technique d'évaluation choisie intègre l'ensemble des facteurs dont les acteurs du marché tiendraient compte afin de définir le prix d'une transaction.

Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou divulguées dans les états financiers, sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs, décrit à la note 4, Juste valeur des actifs et passifs.

2.4 Titres de créance en circulation

Les titres de créance en circulation constituent l'une des sources de financement par emprunt de la Banque. Les titres de créance sont initialement calculés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction marginaux directs et sont ensuite calculés au coût amorti par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.5 Produits des honoraires et commissions

À moins qu'ils ne soient compris dans le calcul du taux d'intérêt effectif, les honoraires et commissions sont en général comptabilisés lorsque la Banque satisfait à l'obligation d'exécution visée dans le contrat en fournissant le service promis à un client. Les frais ou les éléments de frais liés à la performance (par ex. services de conseil, y compris notamment, l'évaluation des solutions de financement, la restructuration de la dette, etc.) sont comptabilisés lorsque

les critères de performance sont remplis conformément aux conditions applicables à l'engagement.

2.6 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des produits locatifs qui sont comptabilisés selon une base linéaire durant les périodes de location des contrats en cours. Cela inclut également les recouvrements de crédits antérieurement inscrits au compte des pertes.

2.7 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

2.8 Dividendes des actions ordinaires

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés au passif et déduits des capitaux propres lorsqu'ils sont approuvés par les actionnaires de la Banque. Les dividendes versés au titre de l'exercice ayant été approuvés après la date de clôture de l'exercice sont présentés comme un événement ne donnant pas lieu à des ajustements.

2.9 Devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont initialement comptabilisées au cours au comptant de leur monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de l'opération. À la date de clôture de l'exercice, les soldes des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Tout profit ou toute perte résultant de la conversion est comptabilisé(e) en résultat dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une devise étrangère sont convertis au moyen du taux de change à la date

de l'opération initiale et ne font pas l'objet d'un retraitement par la suite. Les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis au moyen des taux de change à la date de détermination de la juste valeur. Les profits ou les pertes de change sur les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur sont comptabilisé(e)s de la même manière que les profits ou pertes résultant de la variation de la juste valeur de l'élément (c.-à-d. que les écarts de conversion des éléments dont les profits ou les pertes de juste valeur sont respectivement comptabilisé(e)s dans les « autres éléments du résultat global » ou en résultat sont également comptabilisés dans les « autres éléments du résultat global » ou en résultat).

2.10 Immobilisations corporelles

Les véhicules motorisés, les meubles et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont comptabilisés au coût, hors coûts d'entretien courant, minoré de la dépréciation cumulée et la dépréciation cumulée de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs. Les coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Les locaux loués sont évalués pendant la durée de vie estimée ou la durée du bail, la durée la plus courte étant retenue.

L'amortissement des biens immobiliers, des matériels et des biens immobiliers détenus en vertu de contrats de location, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels estimés pour amortir la valeur comptable des actifs sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

Bâtiments	20 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Mobilier et équipement	4 ans
Ordinateurs	3 ans

Les véhicules motorisés, les meubles et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont régulièrement soumis à un test de dépréciation. Pour de plus amples informations sur la dépréciation, veuillez consulter la (note 2.14) sur la dépréciation des actifs non financiers.

Les véhicules motorisés, les meubles et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont décomptabilisés en cas de cession ou si plus aucun avantage économique n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (correspondant à la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif) est intégré(e) au résultat sur l'exercice au cours duquel l'actif a été décomptabilisé.

Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des actifs sont examinées à chaque date de clôture de l'exercice et ajustées de façon prospective, le cas échéant. Les principales estimations et hypothèses sont détaillées à la note 6.

Le terrain et le bâtiment du Siège social sont évalués à leur juste valeur minorée de l'amortissement cumulé des bâtiments et des pertes de dépréciation comptabilisés à la date de réévaluation.

Les évaluations sont réalisées par un actuaire indépendant à la date de clôture de l'exercice pour garantir que la juste valeur d'un actif réévalué ne diffère pas sensiblement de sa valeur comptable.

Un actif incorporel n'est comptabilisé que si son coût peut être évalué de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus lui étant imputables affectent la Banque. Les actifs incorporels acquis séparément sont évalués à leur coût lors de la comptabilisation initiale. À la suite de la comptabilisation initiale, les actifs incorporels sont reportés à leur coût, diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte pour dépréciation cumulée.

Les durées de vie utiles des actifs incorporels sont évaluées en tant que « définies » ou « indéfinies ». Les actifs incorporels ayant des durées de vie définies sont amortis sur la durée de vie économique utile. La période d'amortissement et la durée d'amortissement d'un actif incorporel ayant une durée de vie utile définie sont réévaluées à la fin de chaque exercice. Les évolutions de la durée de vie utile attendue ou du schéma attendu de consommation des avantages économiques futurs intégrés à l'actif sont comptabilisées en changeant la période ou la méthode d'amortissement, selon le cas, qui sont ensuite traitées comme modifications des estimations comptables.

L'amortissement est calculé à l'aide de la méthode linéaire pour rapporter le coût des actifs incorporels à leur valeur résiduelle au cours de leurs durées de vie estimée, comme suit :

Ordinateurs et logiciels	4 ans
--------------------------	-------

2.11 Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux actifs, y compris les subventions non pécuniaires à la juste valeur, sont présentées dans l'état de la situation financière en déduisant la subvention du montant reporté de l'actif. La subvention est déduite du calcul de la valeur comptable de l'actif. La subvention est comptabilisée en résultat au cours de la durée de vie d'un actif amortissable comme charge de dépréciation réduite.

2.12 Bénéfice par action

Le bénéfice par action (BPA) de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Le BPA dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année, augmenté du nombre moyen

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

pondéré d'actions qui seraient émises à la conversion (warrants) de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

2.13 Avantages du personnel

i. Régime à cotisations définies

La Banque a mis en place un régime à cotisations définies approuvé par le Conseil d'Administration. Les cotisations sont comptabilisées en résultat selon la méthode de la comptabilité d'engagement. La Banque n'est liée par aucune autre obligation de paiement une fois qu'elle a payé les cotisations.

ii. Autres avantages à long terme

L'obligation nette de la Banque au titre des avantages à long terme du personnel correspond au montant des futurs avantages que les employés ont obtenu en contrepartie de leurs services au cours des périodes actuelles et antérieures. Ces avantages sont comptabilisés en résultat selon la méthode de la comptabilisation d'engagement.

iii. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont passées en charge à la première de ces deux dates : lorsque la Banque ne peut plus retirer son offre relative à ces avantages ou lorsque la Banque comptabilise ces coûts dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les avantages soient intégralement réglés dans un délai de 12 mois à compter de la date de clôture, ils sont actualisés.

iv. Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charge lorsque le service correspondant est fourni. Un passif est comptabilisé à hauteur du montant devant être versé si la Banque a une obligation légale ou implicite de s'acquitter de ce montant compte tenu de services antérieurs fournis par le

collaborateur et que cette obligation peut être estimée de manière fiable.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Banque a une obligation légale ou implicite en cours découlant d'événements passés, pour lesquels il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être réalisée. Les primes des employés sont comptabilisées en tant que charges dans le compte de résultat.

L'obligation monétaire estimée pour les droits à congés annuels et primes des salariés à la date de clôture est une charge constatée d'avance.

2.15 Contrats de location

La Banque comptabilise un droit d'utilisation et un passif de location à la date de début du contrat de location. Le droit d'utilisation est au départ évalué au coût, qui comprend le montant initial du passif de location ajusté pour tout versement de loyer effectué à la date de début ou avant, auquel s'ajoutent tous frais directs initiaux engagés ainsi qu'une estimation des frais de démantèlement et de suppression de toute amélioration apportée aux succursales ou aux bureaux.

Le droit d'utilisation est ensuite déprécié en recourant à la méthode linéaire, de la date de début à la fin de la durée du contrat de location. En outre, le droit d'utilisation est régulièrement réduit par les pertes de dépréciations, le cas échéant, puis ajusté pour certaines réévaluations du passif de location.

Le passif de location est au départ évalué à la valeur actualisée des versements de loyer qui ne sont pas payés à la date de début, escomptés au taux d'emprunt marginal de la Banque.

La Banque détermine son taux d'emprunt marginal en analysant ses emprunts à partir de diverses sources externes, et apporte certains ajustements pour tenir compte des durées de la location et du type d'actif loué.

ii. Parmi les paiements de loyer compris dans l'évaluation du passif de location figurent les suivants :

- les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance ;
- les loyers variables dépendant d'un indice ou d'un taux, initialement mesurés à partir de l'indice ou du taux à la date d'entrée en vigueur ;
- les montants attendus au titre d'une garantie de valeur résiduelle ; et
- le prix d'exercice en vertu d'une option d'achat que la Banque est raisonnablement certaine d'exercer, les paiements de location au cours d'une période de renouvellement facultative si la Banque est raisonnablement certaine d'exercer une option de prolongation, et les pénalités pour résiliation anticipée d'un bail à moins que la Banque ne soit raisonnablement certaine de la résilier plus tôt.

Le passif de location est évalué au coût amorti en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif. Il est réévalué lorsque les futurs paiements de loyer changent suite à une modification apportée à un indice ou à un taux, si une modification est apportée à l'estimation, par la Banque, du montant qui devrait être exigible en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, si la Banque revient sur sa décision d'exercer une option d'achat, d'extension ou de résiliation, ou si un paiement de loyer fixe en substance est révisé.

Lorsque le passif de location est réévalué de cette manière, un ajustement est apporté en conséquence à la valeur comptable du droit d'utilisation, ou est comptabilisé à titre de profit ou de

perte si la valeur comptable du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

La Banque présente ses droits d'utilisation dans les « immobilisations corporelles » et les passifs de location dans les « autres passifs » dans l'état de la situation financière.

iii. Baux à court terme et contrats de location d'actifs de faible valeur

La Banque a choisi de ne pas comptabiliser des droits d'utilisation et de passifs locatifs au titre des contrats de location d'actifs de faible valeur (définis comme des actifs locatifs d'une valeur de remplacement égale ou inférieure à 5 000 USD au début du bail), et les baux de courte durée (définis comme des baux d'une durée inférieure ou égale à 12 mois). La Banque comptabilise les paiements de loyer associés à ces contrats de location à titre de dépense selon une méthode linéaire pendant la durée du contrat de location.

2.16 Warrants

Les produits de l'émission de warrants, déduction faite des coûts d'émission, sont portés au crédit du compte des warrants sur actions. Les warrants sur actions ne sont pas distribuables et seront transférés vers les comptes du capital social et de la prime d'émission à la date d'exercice des warrants.

2.17 Nouvelles normes et amendements aux normes actuelles ayant été publiés, sans être entrés en vigueur ou être antérieurement adoptés par la Banque

À la date d'autorisation des présents états financiers, les nouvelles normes et les amendements aux normes actuelles figurant ci-dessous avaient été publiés, sans être encore entrés en vigueur.

IFRS 17 « Contrats d'assurance » (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2023 ou ultérieurement).

En mai 2017, l'IASB a promulgué l'IFRS 17 « Contrats d'assurance » (IFRS 17), une nouvelle norme de comptabilité exhaustive pour les contrats d'assurance, couvrant la comptabilisation et l'évaluation, la présentation et la divulgation. Cette norme n'aura pas d'impact significatif sur la Banque, mais une fois applicable, la norme IFRS 17 remplacera IFRS 4 Contrats d'assurance (IFRS 4) qui a été publié en 2005. L'IFRS 17 s'applique à tous types de contrats d'assurance (assurance-vie, assurance non vie, assurance directe et réassurance), quel que soit le type d'entités les ayant émis, ainsi qu'à certains instruments financiers et garanties présentant des caractéristiques de participation discrétionnaire.

Quelques exceptions s'appliqueront. L'objectif général de l'IFRS 17 consiste à proposer un modèle comptable pour les contrats d'assurance, plus utile et cohérent pour les assureurs. Contrairement aux exigences de l'IFRS 4, qui reposent en grande partie sur la reprise des politiques comptables locales précédentes, l'IFRS 17 prévoit un modèle exhaustif pour les contrats d'assurance, couvrant tous les aspects comptables pertinents. Le cœur de l'IFRS 17 réside dans son modèle général, complété par :

- Une adaptation spécifique des contrats présentant des caractéristiques de participation directe (l'approche des frais variables)
- • Une approche simplifiée (l'approche de l'attribution de la prime) pour les contrats à courte durée principalement.

L'IFRS 17 est en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2023 ou ultérieurement, des chiffres comparatifs étant exigés. Une application par anticipation est autorisée, sous réserve que l'entité applique également l'IFRS 9 et l'IFRS 15 à la date à laquelle elle applique l'IFRS 17 pour la première fois ou avant.

Autres normes

Les normes modifiées suivantes ne devraient pas particulièrement affecter les états financiers de la Banque :

- Amendements aux références au cadre conceptuel dans les normes IFRS
- Définition d'une activité (amendements à IFRS 3)
- Définition d'un matériel (amendements à IAS 1 à IAS 8)
- Réforme de référence des taux d'intérêt (amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7)

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées mais n'étaient pas obligatoires pour les exercices clos le 31 décembre 2020 :

- Classement des passifs en courant ou non courant - Modifications d'IAS 1 - Immobilisations corporelles : Produits avant utilisation prévue - Amendements à IAS 16
- Contrats onéreux - Coût d'exécution d'un contrat Amendements à IAS 37 - Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020
Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise - Amendements à IFRS 10 et IAS 28
- Concessions concernant les loyers liées au Covid-19 Amendements à IFRS 16

3 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

3.1 Gestion des risques

L'activité de la Banque implique de prendre des risques raisonnables et de les gérer avec professionnalisme. Les principaux rôles de la Banque en matière de gestion des risques consistent à identifier tous les principaux risques auxquels elle est confrontée, à évaluer ces risques, à gérer les positions à risque et à déterminer l'affectation des capitaux. La Banque passe régulièrement en revue ses politiques et systèmes de gestion des risques afin qu'ils tiennent

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

compte des évolutions des marchés et des produits ainsi que des meilleures pratiques du marché.

La Banque n'est réglementée par aucune autorité financière et/ou monétaire, mais s'efforce de respecter toutes les normes internationales en matière de gestion des risques et d'exercer ses activités conformément aux meilleures pratiques du secteur.

Afin que la Banque puisse mener ses activités conformément à ses statuts et à ses objectifs ainsi qu'aux attentes et objectifs de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration a approuvé les Politiques et Procédures de Gestion du Risque (RMPP). Ce document rassemble les différentes politiques de gestion des risques qui étaient auparavant appliquées de manière autonome et définit une approche de la gestion des risques à l'échelle de la société.

Les RMPP couvrent essentiellement les éléments suivants :

- Politique de Gestion des Risques d'Entreprise (ERM)
- Procédures et Politiques en matière de Crédit (CPP)
- Politiques et Procédures de Trésorerie
- Politique de Gestion de la Continuité des Activités
- Politiques et Procédures de Vigilance à l'égard de la Clientèle
- Politiques et Directives ICT (TIC)
- Politiques et Procédures de Gestion du Risque environnemental et social
- Politique du Risque opérationnel

La Banque identifie et contrôle les divers risques opérationnels inhérents à ses activités. La Banque gère et atténue le

risque opérationnel en s'assurant du caractère approprié des infrastructures, des contrôles, des systèmes et des procédures et en veillant à ce que les collaborateurs soient correctement formés et compétents pour s'acquitter des diverses fonctions. Se reporter à la note 37 sur la manière dont la Banque a géré le risque de crédit pendant le Covid-19.

3.2 Structure de gestion des risques

La structure de gouvernance de la gestion des risques est composée (i) du Conseil d'Administration, responsable de la supervision et de l'approbation des politiques relatives au risque ; (ii) du Comité Exécutif du Conseil d'Administration, responsable de l'approbation de crédit lorsque le montant dépasse le seuil d'autorisation de la direction ; (iii) du Comité Directeur des Risques et de la Stratégie, responsable de la révision et de la mise en œuvre des politiques relatives au risque ; et (iv) du Service de Gestion des Risques, responsable de l'élaboration et du contrôle des politiques relatives au risque.

3.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou une contrepartie de la Banque soit dans l'incapacité ou non désireux/désireuse d'honorer un engagement qu'il/qu'elle a conclu avec la Banque. Il peut découler des activités de prêt, de financement commercial, de trésorerie et d'autres activités exercées par la Banque.

Les valeurs comptables brutes des liquidités et des dépôts auprès de banques, des prêts et avances aux clients

et des instruments financiers dérivés correspondent au montant maximal exposé au risque de crédit.

3.3.1 Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant contient une analyse de la qualité d'actifs financiers évalués au coût amorti. Pour les actifs financiers, les montants figurant dans le tableau correspondent aux valeurs comptables brutes. S'agissant des engagements de prêt et contrats de garantie financière, les montants figurant dans le tableau correspondent respectivement aux montants engagés ou garantis. Le montant brut des actifs financiers indiqués ci-après représente l'exposition maximale de la Banque au risque de crédit sur ces actifs.

Exposition au risque de crédit

Exposition maximale au risque de crédit (y compris l'analyse de la qualité du crédit)

	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2020 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD				
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Notes 1-3 : Risque faible	2,401	-	-	2,401
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	7,538,112	-	-	7,538,112
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,225,013	695,395	-	6,920,408
Notes 9-10 : Risque modéré	250,777	159,383	-	410,160
Note 11 : Liste de surveillance	369,150	915,498	114,957	1,399,605
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	471,419	471,419
Note 14 : Perte	-	-	31,314	31,314
Montant brut	14,385,452	1,770,276	617,690	16,773,419
Indemnités pour pertes	(93,576)	(72,392)	(178,976)	(344,944)
Intérêts suspendus	-	-	(124,947)	(124,947)
Gain/(perte) des modifications	666	(2,075)	-	(1,409)
Valeur comptable	14,291,876	1,697,884	313,768	16,302,119
Créances et compte de régularisation				
Non noté	-	-	53,849	53,849
Montant brut	-	-	53,849	53,849
Indemnités pour pertes	-	-	(11,768)	(11,768)
Valeur comptable	-	-	42,081	42,081
En milliers USD				
Engagement de prêt				
Notes 1-3 : Risque faible	123,300	-	-	123,300
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	510,809	-	-	510,809
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	872,369	30,000	-	902,369
Notes 9-10 : Risque modéré	13,033	16,627	-	29,659
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,519,511	46,627	-	1,566,137
Indemnités pour pertes	(13,731)	(216)	-	(13,946)
Valeur comptable	1,505,780	46,411	-	1,552,191

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2020 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Contrats de garantie financière				
Notes 1-3 : Risque faible	206,430	-	-	206,430
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	378,125	-	-	378,125
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	484,772	-	-	484,772
Notes 9-10 : Risque modéré	-	27,231	-	27,231
Note 11 : Liste de surveillance	-	16,848	-	16,848
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,069,327	44,080	-	1,113,406
Indemnités pour pertes	(1,797)	-	-	(1,797)
Valeur comptable	1,067,530	44,080	-	1,111,610

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2020 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Lettres de crédit				
Notes 1-3 : Risque faible	13,237	-	-	13,237
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	182,522	-	-	182,522
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	1,039,360	-	-	1,039,360
Notes 9-10 : Risque modéré	-	1,555	-	1,555
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,235,119.38	1,555	-	1,236,674.29
Indemnités pour pertes	(11,930)	-	-	(11,930)
Valeur comptable	1,223,189.07	1,555	-	1,224,743.98

Exposition au risque de crédit

Exposition maximale au risque de crédit (y compris l'analyse de la qualité du crédit)

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2019 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Notes 1-3 : Risque faible	605,279	-	-	605,279
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	2,795,289	-	-	2,795,289
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,081,349	215,062	-	6,296,411
Notes 9-10 : Risque modéré	491,119	110,899	5,094	607,112
Note 11 : Liste de surveillance	-	1,417,756	87,799	1,505,555
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	168,361	405,418	573,779
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	9,973,036	1,912,078	498,311	12,383,425
Indemnités pour pertes	(42,707)	(100,853)	(183,096)	(326,656)
Intérêts suspendus			(27,221)	(27,221)
Gain/(perte) des modifications				
Valeur comptable	9,930,329	1,811,225	287,994	12,029,548
Créances et compte de régularisation				
Non noté	-	-	34,014	34,014
Montant brut	-	-	34,014	34,014
Indemnités pour pertes	-	-	(18,815)	(18,815)
Valeur comptable	-	-	15,199	15,199
En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2019 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Engagement de prêt				
Notes 1-3 : Risque faible	206,430	-	-	206,430
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	356,075	-	-	356,075
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	636,994	-	-	636,994
Notes 9-10 : Risque modéré	-	33,332	-	33,332
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,199,499	33,332	-	1,232,831
Indemnités pour pertes	(7,887)	(62)	-	(7,949)
Valeur comptable	1,191,612	33,270	-	1,224,882

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2019 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Contrats de garantie financière				
Notes 1-3 : Risque faible	206,430	-	-	206,430
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	78,753	-	-	78,753
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	759,779	-	-	759,779
Notes 9-10 : Risque modéré	-	-	-	-
Note 11 : Liste de surveillance	20,820	-	-	20,820
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,065,782	-	-	1,065,782
Indemnités pour pertes	(1,295)	-	-	(1,295)
Valeur comptable	1,064,487	-	-	1,064,487

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2019 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Lettres de crédit				
Notes 1-3 : Risque faible	-	-	-	-
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	201,272	-	-	201,272
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	256,889	-	-	256,889
Notes 9-10 : Risque modéré	-	-	-	-
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	458,161	-	-	458,161
Indemnités pour pertes	(2,463)	-	-	(2,463)
Valeur comptable	455,698	-	-	455,698

Le tableau suivant indique la qualité du crédit des titres de placement obligataire évalués au coût amorti. Cette analyse repose sur les notations attribuées par des agences de notation externes. Tous les titres de placement et dépôts de placements sur le marché monétaire auprès d'autres banques sont soumis à l'étape 1 puisqu'il n'y a aucune détérioration importante du risque de crédit.

Titres de placement

	Note	2020	2019
Noté AAA	20	-	-
Noté AA- à AA+	20	9,000	-
Noté A- à A+	20	60,000	-
Noté BBB+ et en deçà	20	-	-
Non noté	20	30,342	30,268
Montant brut		99,342	30,268
Indemnités pour pertes		(5,752)	(1,030)
Valeur comptable		93,590	29,238

Investment securities are in Stage 1 at 31 December 2020 (2019: Stage 1)

Placements sur le marché monétaire

	Note	2020	2019
Noté AAA	16.1	-	201,991
Noté AA- à AA+	16.1	300,000	303,846
Noté A- à A+	16.1	1,025,972	528,645
Noté BBB+ et en deçà	16.1	324,314	228,584
Montant brut		1,650,286	1,263,066
Indemnités pour pertes		(60)	(11)
Valeur comptable		1,650,226	1,263,055

Money markets placements are in Stage 1 at 31 December 2020 (2019: Stage 1)

Dépôts auprès d'autres banques

	Note	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2020 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Noté AAA	16.1	-	-	-	-
Noté AA- à AA+	16.1	21	-	-	21
Noté A- à A+	16.1	970,864	-	-	970,864
Noté BBB+ et en deçà	16.1	96,339	-	-	96,339
Non noté		21	-	-	21
Montant brut		1,067,246	-	-	1,067,246
Indemnités pour pertes		(50)	-	-	(50)
Valeur comptable		1,067,196	-	-	1,067,196

	Note	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	2019 Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Noté AAA	16.1	-	-	-	-
Noté AA- à AA+	16.1	200,732	-	-	200,732
Noté A- à A+	16.1	569,510	-	-	569,510
Noté BBB+ et en deçà	16.1	1,763	-	-	1,763
Non noté		190,355	-	-	190,355
Montant brut		962,360	-	-	962,360
Indemnités pour pertes		(28)	-	-	(28)
Valeur comptable		962,332	-	-	962,332

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Le tableau suivant indique une analyse des expositions au risque de crédit des contreparties résultant de transactions sur des produits dérivés. Les transactions sur des produits dérivés auxquelles se livre la Banque sont en général entièrement garanties par des espèces.

En milliers USD	Montant notionnel	Option de la	Ligne de crédit bilatérale garantie Montant notionnel	Option de la
2020				
Actifs dérivés	722,582	5,704	722,582	5,704
Passifs dérivés	(415,004)	(1,953)	(415,004)	(1,953)
2019				
Actifs dérivés	858,384	541	145,050	541
Passifs dérivés	(219,009)	(4,935)	932,343	(4,935)

Dépôts auprès d'autres banques

La Banque détenait 1,07 milliards USD de liquidités et d'avoirs bancaires en décembre 2020 (2019 : 962 millions USD). Une grande partie des liquidités et avoirs bancaires est détenue auprès de banques centrales et d'établissements financiers étant des contreparties, qui sont notés BB+ à AA+, d'après les notations attribuées par des agences de notation externes. Dans certaines situations, la Banque peut conserver des liquidités et avoirs bancaires auprès d'États souverains sans y attribuer de notation

Garantie détenue et autres dispositifs de rehaussement du crédit

La Banque détient une garantie et a recourt à d'autres dispositifs de rehaussement du crédit afin de couvrir une partie de son exposition au risque de crédit. Le tableau suivant énonce les principaux types de garantie détenus à l'égard de différents types d'actifs financiers :

Type d'exposition au risque de crédit

En milliers USD	Pourcentage de l'exposition soumis aux exigences de garantie		Principal Type of Collateral Held
	31 December 2020	31 December 2019	
Transactions sur des produits dérivés	100	100	Cash
Prêts et avances aux clients	100	100	Instruments de capitaux propres Liquidités Machines Stocks Bons du Trésor Assurance Hypothèque légale Garantie
Titres de placement obligataire	–	–	Aucun
Placements sur le marché monétaire	–	–	Aucun
Dépôts auprès d'autres banques	–	–	Aucun

Prêts et avances aux clients

La solvabilité générale d'une entreprise cliente tend à constituer l'indicateur le plus pertinent de la qualité du crédit d'un prêt qui lui est consenti. Cependant, la garantie apporte une sécurité supplémentaire et en général, la Banque demande à ce que les entreprises emprunteuses la fournisse. La Banque peut souscrire une garantie sous la forme de garanties en espèces ou autres qu'en espèces, telles que des bons du Trésor, une hypothèque légale, des stocks ainsi que d'autres privilèges et garanties financières, etc.

Lors du prêt, la Banque se concentre sur les clients dont la qualité du crédit est élevée, et ne met donc habituellement pas à jour l'évaluation de la garantie détenue à l'égard des prêts consentis à ces clients. L'évaluation de la garantie est mise à jour lorsque le prêt est placé sur une liste de surveillance, et surveillé de plus près. S'agissant des prêts faisant l'objet d'une dépréciation du crédit, la Banque obtient des estimations de garantie car elle formule des observations afin de définir les mesures que la direction doit prendre pour couvrir le risque de crédit.

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable nette des prêts et avances aux clients faisant l'objet d'une dépréciation du crédit s'élevait à 354 millions USD (2019 : 161 millions USD), tandis que la valeur de la garantie identifiable détenue à l'égard de ces prêts et avances s'élevait à 579 millions USD (2019 : 137 millions USD). Le tableau ci-dessous résume les valeurs totales des garanties par types de garantie :

Types de garantie	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Avions	632,085	8,120
Liquidités	3,979,199	1,531,613
Titres de créance	968,069	169,536
Créances	441,869	-
Garantie	5,187,403	3,344,116
Biens immobiliers	2,107,109	3,068,435
Assurances	1,496,952	1,435,868
Stocks	1,080,577	731,539
Machines	230,478	471,968
Billets à ordre	2,014,563	-
Actions et parts	591,068	1,322,603
Bons du Trésor	745,845	1,000,784
motorisés	1,539	-
Total	19,476,756	13,084,582

Au cours de la période examinée, aucune modification n'a été apportée aux politiques de la Banque en matière de garantie.

Actifs obtenus en prenant possession d'une garantie

La politique de la Banque vise à réaliser la garantie, ce en temps voulu et de manière ordonnée. En général, la Banque n'utilise pas de garanties autres qu'en espèces dans le cadre de ses propres opérations. Au cours de la période analysée, aucun actif n'a été obtenu en prenant possession d'une garantie.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

3.3.2 Montant des pertes de crédit attendues

Données, hypothèses et techniques utilisées afin d'évaluer la dépréciation
Se reporter à la méthode comptable relative aux instruments financiers (note 2.2)

Augmentation significative du risque de crédit

En déterminant si le risque de défaut auquel est exposé un instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Banque tient compte d'informations raisonnables et justifiables qui s'avèrent pertinentes et disponibles sans y investir un coût ou un effort déraisonnable. Parmi ces informations figurent des informations et une analyse quantitatives et qualitatives qui reposent sur l'expérience qu'a eue la Banque dans le passé et sur l'évaluation du crédit par des spécialistes, ainsi que des informations prospectives.

Cette évaluation vise à identifier si une augmentation significative du risque de crédit est survenue à l'égard d'une exposition en comparant :

- la probabilité de défaut (PD) à vie restante à la date de déclaration, à
- la probabilité de défaut (PD) à vie restante au moment en question, qui a été évaluée lors de la comptabilisation initiale de l'exposition (ajustée, le cas échéant, pour tenir compte des variations des attentes à l'égard de remboursements anticipés).

Notations du risque de crédit

La Banque attribue une notation du risque de crédit à chaque exposition en tenant compte de diverses données qui sont considérées comme prédisant le risque de défaut et témoignant d'un discernement fondé sur l'expérience concernant le crédit. Dans certaines situations, la Banque attribue une notation du risque de crédit à des

expositions en utilisant les notations attribuées par des agences de notation externes. Les notations du risque de crédit sont définies en recourant à des facteurs qualitatifs et quantitatifs qui témoignent du risque de défaut. Ces facteurs varient en fonction de la nature de l'exposition et du type d'emprunteur.

Les notations du risque de crédit sont définies puis ajustées de façon à ce que le risque de défaut qui survient augmente de manière exponentielle à mesure que le risque de crédit empire. Par exemple, la différence, en termes de risque de défaut, entre les notations de risque de crédit 1 et 2 est inférieure à la différence entre les notations de risque de crédit 2 et 3.

Chaque exposition se voit attribuer une notation du risque de crédit lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles au sujet de l'emprunteur. Les expositions sont soumises à un suivi continu, lequel peut amener une exposition à recevoir une notation du risque de crédit différente. Habituellement, ce suivi implique l'utilisation des données suivantes :

1. Les informations obtenues lors de l'examen régulier de fichiers sur les clients (par exemple, des états financiers audités, des comptes de gestion, des budgets et prévisions, ou encore un dossier sur les paiements), y compris le statut de montant en souffrance et diverses variables relatives aux ratios de paiement. Parmi les autres facteurs pertinents figurent les marges bénéficiaires brutes, les ratios de levier financier, la couverture de la dette, la conformité aux engagements, la qualité de la gestion et les changements au sein de la direction générale
2. Les données obtenues auprès d'agences d'évaluation du crédit et d'agences de notation, ou issues de communiqués de presse, les

modifications des notations externes du crédit

3. Les obligations cotées et les cours de credit default swap (CDS) pour l'emprunteur, sous réserve de leur disponibilité
4. Les évolutions existantes et prévues des situations commerciale, financière et économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations de la Banque ainsi que les définitions du risque par les agences de notations :

Notations	Description
1	Risque faible
2	
3	
4	Risque satisfaisant
5	
6	
7	
8	Risque modéré
9	
10	
11	Watchlist
12	Substandard
13	Doubtful and Bad
14	Loss

Générer la structure des échéances de PD

Les notations du risque de crédit sont des données essentielles pour déterminer la structure des échéances de PD à l'égard des expositions. La Banque recueille des informations relatives à la performance et au défaut à l'égard de ses expositions au risque de crédit analysées par territoire ou région et par type de produit et d'emprunteur, ainsi que par notation du risque de crédit. Pour certains portefeuilles, les informations obtenues auprès d'agences d'évaluation du crédit externes sont également utilisées.

La Banque recourt à des modèles statistiques afin d'analyser les données collectées et de générer des estimations de la PD à vie restante d'expositions, ainsi que la façon dont il est prévu que ces estimations évoluent avec le temps.

Cette analyse couvre l'identification et l'ajustement des liens entre les modifications des taux de défaut et les évolutions des principaux facteurs macro-économiques, ainsi que l'analyse approfondie de l'incidence de certains autres facteurs (par exemple, l'expérience en termes de tolérance) sur le risque de défaut. Pour la plupart des expositions, les principaux indicateurs macro-économiques comprennent : la croissance du PIB, les taux d'intérêt de référence et le chômage. S'agissant des expositions à des secteurs particuliers et/ou à des régions particulières, l'analyse peut couvrir les prix des matières premières et/ou de biens immobiliers correspondants.

L'équipe de Recherche Économique de la Banque (RICO), en concertation avec les équipes de Gestion du Risque de Crédit, des services Financier, de Trésorerie et de Développement Commercial, identifiera, à la fin de chaque période de déclaration, les variables macroéconomiques susceptibles d'affecter le portefeuille d'actifs à risque de la Banque. En tenant compte des conseils soumis par l'équipe RICO de la Banque, ainsi que de diverses informations réelles et prévues externes, la Banque produit des prévisions sur le scénario de référence, le meilleur scénario et le pire scénario des indicateurs macroéconomiques sélectionnés, en fonction des tendances des indicateurs et des commentaires macroéconomiques. Ensuite, la Banque utilise ces prévisions pour ajuster ses estimations des pertes de crédit attendues.

En déterminant les pertes de crédit attendues pour d'autres actifs, la

Banque applique le modèle simplifié afin d'évaluer les pertes de crédit attendues, en adoptant une matrice des provisions pour définir les pertes de crédit attendues à vie. La matrice des provisions évalue les pertes de crédit attendues en fonction des taux de défaut historiques, adaptés en fonction des conditions économiques actuelles et à venir (les modifications attendues des taux de défaut) sans y investir un coût et des efforts déraisonnables.

Déterminer si le risque de crédit a considérablement augmenté

Les conditions contractuelles d'un prêt peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché, la fidélisation des clients et d'autres facteurs n'ayant pas trait à la détérioration actuelle ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié comptabilisé comme nouveau prêt à sa juste valeur, conformément à la méthode comptable énoncée dans la politique comptable.

Lorsque les conditions d'un actif financier sont modifiées et que cette modification n'entraîne aucune décomptabilisation, il convient, afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l'actif a considérablement augmenté ou non, d'établir une comparaison entre :

- la PD à vie restante à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- la PD à vie restante en fonction des données disponibles à la date de comptabilisation initiale ainsi que les conditions contractuelles initiales..

La Banque renégocie les prêts consentis aux clients rencontrant des difficultés financières (c'est ce que l'on appelle les « activités de tolérance ») afin de maximiser les possibilités de

recouvrement et de minimiser le risque de défaut. En vertu de la politique de tolérance de la Banque, la tolérance est accordée de manière sélective à l'égard du prêt si le débiteur n'a alors pas remboursé sa dette ou s'il existe un risque de défaut élevé, qu'il est prouvé que le débiteur a tout mis en œuvre pour la rembourser en vertu des conditions contractuelles initiales, et que l'on s'attend à ce que le débiteur puisse se conformer aux conditions révisées.

Habituellement, les conditions révisées consistent à étendre l'échéance, à modifier le moment auquel effectuer les paiements d'intérêts et à modifier les conditions d'engagements de prêt. Les prêts de la Banque sont régis par la politique de tolérance. Le Comité d'Audit de la Banque examine régulièrement les rapports sur les activités de tolérance.

Pour les actifs financiers modifiés dans le cadre de la politique de tolérance de la Banque, l'estimation d'une PD tient compte du fait que la modification a ou non amélioré ou restauré la capacité de la Banque à recouvrer les intérêts et le principal, ainsi que des mesures de tolérance semblables précédemment prises par la Banque. Dans le cadre de cette procédure, la Banque évalue l'exécution des paiements par l'emprunteur à la lumière des conditions contractuelles modifiées, et tient compte de divers indicateurs comportementaux.

De manière générale, la tolérance est un indicateur qualitatif d'une augmentation significative du risque de crédit, et l'attente de la tolérance peut prouver qu'une exposition fait l'objet d'une dépréciation de crédit/d'un défaut. Un client doit démontrer qu'il honore en permanence tous les paiements, en plus de témoigner d'autres comportements qualitatifs au cours d'une certaine durée avant que l'exposition ne soit plus considérée comme faisant l'objet d'une

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

dépréciation du crédit/d'un défaut ou que la PD ne soit réputée avoir diminué de sorte que les indemnités pour pertes soient à nouveau calculées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur 12 mois ou aux pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit.

Intégration d'informations prospectives

La Banque intègre des informations prospectives à la fois pour déterminer si le risque de crédit d'un instrument a considérablement augmenté depuis sa comptabilisation initiale et pour calculer les pertes de crédit attendues. La Banque a identifié les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit potentiels pour chaque portefeuille d'instruments financiers, puis, en analysant les données historiques, a évalué les relations entre les variables macroéconomiques et le risque de crédit et les pertes de crédit historiques. Sur la base des conseils fournis par les experts de la Banque et de diverses informations réelles et anticipées externes, la Banque formule une prévision de la future tendance des variables économiques pertinentes ainsi que d'un échantillon représentatif des autres scénarios de prévision possibles. Ce processus nécessite d'élaborer au moins deux scénarios économiques supplémentaires et de tenir compte des probabilités relatives de chaque issue. Parmi les informations externes figurent les données économiques et les prévisions publiées par les organes gouvernementaux et autorités monétaires dans les pays où la Banque exerce ses activités, par des organismes supranationaux tels que l'OCDE et le Fonds monétaire international, ainsi que par des prévisionnistes sélectionnés du secteur privé et universitaires.

Le scénario de référence représente le résultat le plus probable et se conforme

aux informations utilisées par la Banque à d'autres fins, par exemple, à des fins de planification stratégique et de budgétisation. Les autres scénarios représentent des issues plus optimistes et plus pessimistes. Lorsqu'il n'existe pas de corrélation importante entre la variable macroéconomique et le défaut, la Banque complète cette analyse par un jugement d'expert tant au niveau individuel que du portefeuille. Dans les situations où la Banque recourt à un jugement d'expert en raison de limitations, elle continuera d'explorer d'autres possibilités afin de parvenir à un modèle statistique auquel elle pourra se fier pour calculer les pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations prospectives.

La Banque a identifié et documenté les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d'instruments financiers, puis, en analysant les données historiques, a évalué les relations entre les variables macroéconomiques, le risque de crédit et les pertes de crédit.

Les liens prévus entre les principaux indicateurs et les taux de défaut et de perte dans divers portefeuilles d'actifs financiers ont été établis en fonction de l'analyse de données historiques au cours des 5 dernières années.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les principales données sur le calcul des pertes de crédit attendues résident dans la structure des échéances des variables suivantes :

- probabilité de défaut (PD) ;
- perte en cas de défaut (LGD) ;
- exposition en cas de défaut (EAD).

En général, ces paramètres sont dérivés de modèles statistiques élaborés en interne, de données externes et d'autres données historiques. Ils sont ajustés

pour tenir compte des informations prospectives telles que décrites ci-dessus.

La probabilité de défaut permet d'évaluer la probabilité qu'un débiteur n'honorera pas une obligation contractuelle. Les estimations de PD sont calculées en fonction de modèles de notation statistiques, et évaluées au moyen d'outils de notation adaptés aux diverses catégories de contreparties et de risques. Ces modèles statistiques reposent sur des données rassemblées en interne, parmi lesquelles figurent des facteurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Habituellement, la Banque a recours à deux méthodes afin d'évaluer les PD : les PD générées en interne (lorsque des données internes sont disponibles) et les PD externes (lorsqu'aucune donnée n'est disponible en interne).

Pour les besoins de l'estimation de PD à l'égard des actifs financiers notés en interne, la Banque a adopté une échelle de notation de crédit qui permet une segmentation homogène. Ainsi, une probabilité de défaut est estimée pour chaque prêt à partir de la note de crédit de ce prêt. En conséquence, chaque prêt qui se voit attribuer la même notation de crédit recevrait la même PD. S'agissant des PD externes, l'on a recours aux données du marché afin de dériver les PD pour les contreparties.

Si une contrepartie ou une exposition passe d'une catégorie de notation à une autre, cela modifiera l'estimation de la PD associée.

La perte en cas de défaut permet de calculer la partie du solde impayé que la Banque risque de perdre en cas de défaut. La Banque évalue les paramètres de LGD en tenant compte de l'historique

des taux de recouvrement de demandes à l'encontre de contreparties défaillantes. Les modèles de LGD tiennent compte des facteurs liés à la structure, à la garantie, au caractère prioritaire de la créance, au secteur de la contrepartie et à l'ajustement de devises, ainsi que des coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante d'un actif financier. En raison de l'insuffisance des données de recouvrement historiques, la Banque a appliqué des taux de recouvrement ordinaires pour différents types de garantie, notamment les investissements d'entreprises et souverains. Ces taux sont calculés en procédant aux réductions habituelles de la valeur de la garantie, puis sont calculés selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en recourant au taux d'intérêt effectif à titre de facteur d'actualisation.

L'exposition en cas de défaut est une estimation du solde restant à payer sur un crédit au moment du défaut. Le solde restant à payer comprend le coût amorti brut, le solde résiduel du principal et les intérêts courus, ainsi que les arriérés de paiement du principal et des intérêts. Les EAD sur plusieurs périodes représentent une suite de valeurs d'EAD correspondant à différentes périodes de la vie d'un actif financier.

La Banque évalue les EAD sur plusieurs périodes pour les expositions au bilan, en fonction des flux de trésorerie contractuels utilisés pour le remboursement et de l'attente d'un futur remboursement anticipé.

Pour les expositions hors bilan, les EAD comprennent le montant prélevé, ainsi que les éventuels futurs montants susceptibles d'être utilisés en vertu du contrat. Dans une telle situation, la Banque évaluera l'équivalent au risque de crédit (CEE) de toutes les expositions

hors bilan, dont les lignes de crédit, les lettres de crédit (LC), les engagements de prêt, les garanties et les lettres de crédit irrévocables (SBLC). Cette méthode est appliquée au moyen du facteur de conversion du crédit (CCF). Le CCF est le taux auquel les engagements hors bilan se concrétisent et deviennent des expositions au bilan.

Comme indiqué ci-dessus, et sous réserve d'une PD sur 12 mois au maximum pour les actifs financiers au titre desquels le risque de crédit n'a pas considérablement augmenté, la Banque évalue les pertes de crédit attendues en tenant compte du risque de défaut sur la période contractuelle maximale (notamment en tenant compte de toute possibilité d'extension dont dispose l'emprunteur) au cours de laquelle elle est exposée au risque de crédit, même si, à des fins de gestion des risques, la Banque envisage une durée plus longue. La période contractuelle maximale va jusqu'à la date à laquelle la Banque a le droit d'exiger le remboursement d'une avance ou de résilier un engagement de prêt ou une garantie.

Cependant, pour les découverts et crédits renouvelables qui incluent à la fois un composant d'engagement de prêt et un composant d'engagement non utilisé, la Banque évalue les pertes de crédit attendues sur une durée supérieure à la durée contractuelle maximale si la capacité contractuelle de la Banque à exiger un remboursement et à annuler l'engagement non utilisé ne limite pas l'exposition de la Banque à des pertes de crédit jusqu'à la période de préavis contractuelle. Ces crédits n'adoptent aucune structure d'échéance ou de remboursements fixe et sont gérés de manière collective. La Banque peut les annuler avec effet immédiat. Cependant, ce droit contractuel n'est pas exercé

dans le cadre des activités quotidiennes habituelles, mais uniquement lorsque la Banque prend connaissance d'une augmentation du risque de crédit auquel est exposé le crédit concerné. Cette durée prolongée est calculée en tenant compte des mesures de gestion du risque de crédit que la Banque prévoit de prendre, et qui servent à minimiser les pertes de crédit attendues. Parmi ces mesures figurent une réduction des limites, l'annulation du crédit et/ou la transformation du solde impayé en prêt assorti d'échéances de remboursement fixes.

Lorsqu'un paramètre est modélisé de manière collective, les instruments financiers sont déposés en banque en fonction des caractéristiques de risque communes, parmi lesquelles figurent les suivantes :

- le type d'instrument ;
- les notations du risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- les informations sur le retard de paiement ;
- la date de la comptabilisation initiale ;
- la durée restante jusqu'à l'échéance ;
- le secteur ; et
- l'emplacement géographique de l'emprunteur.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Les regroupements sont régulièrement examinés pour garantir l'homogénéité des expositions au sein d'un groupe donné. Ci-dessus figurent des informations sur la façon dont la Banque a segmenté son portefeuille afin de calculer les pertes de crédit attendues.

Instrument Financier	EAD	LGD	PD
Prêts et avances	Estimation au cas par cas en fonction du rythme d'amortissement du prêt	Segmentation en fonction du type de garantie	Segmentation en fonction de la notation de crédit interne.
Éléments hors bilan	Segmentation en fonction du type d'élément hors bilan		
Placements, titres de créance/de placement et créances commerciales ayant des composantes de financement importantes	Estimation au cas par cas en fonction du rythme d'amortissement du titre	Estimé collectivement sur la base de données externes, comme les taux de recouvrement historiques de l'agence de notation externe	Segmentation en fonction des notations de crédit externes.
Créances commerciales sans composante de financement importante	Segmentation par nombre de jours de retard de paiement	Le taux de perte est segmenté en fonction des groupes de créances classées par nombre de jours en souffrance.	

S'agissant des portefeuilles à l'égard desquels la Banque dispose de données historiques limitées, telles que les titres de placement - dettes, le placement sur le marché monétaire et les dépôts auprès d'autres banques, il est fait appel aux agences de notation externes afin de compléter les données disponibles en interne.

3.3.3 Provision pour dépréciation

Indemnité pour perte

Les tableaux suivants indiquent les rapprochements effectués entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture de l'indemnité pour pertes par catégorie d'instrument financier. Les explications des expressions « pertes de crédit attendues sur 12 mois », « pertes de crédit attendues à vie » et « faisant l'objet d'une dépréciation du crédit » figurent à la note 17.

	2020				2019			
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
milliers d'USD								
Prêts et avances aux clients au coût amorti								
Solde au 1er janvier	42,707	100,853	183,096	326,656	47,849	60,049	162,520	270,418
Transfert vers les pertes de crédit attendues sur 12 mois	10,369	(10,369)	-	-	174,857	(69,952)	(104,905)	-
Transfert vers les pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	(7,091)	23,184	(16,093)	-	(24,715)	25,448	(733)	-
Transfert vers les pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	(112)	(16,766)	16,878	-	(60,521)	(13,439)	73,960	-
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes, notamment les modifications apportées à l'exposition en cas de défaut	(19,274)	(24,510)	196,581	152,797	(192,171)	98,747	201,228	107,804
Nouveaux actifs financiers générés ou achetés	66,976	1	-	66,977	97,408	-	-	97,408
Actifs financiers ayant été décomptabilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Radiations	-	-	(201,486)	(201,486)	-	-	(148,974)	(148,974)
Solde au 31 décembre	93,576	72,392	178,976	344,944	42,707	100,853	183,096	326,656

Les modifications apportées à la provision pour pertes déclarée tel que l'indique le tableau ci-dessus ont essentiellement été affectées par les montants bruts de prêts radiés en 2020. Voir la note (17.2 a)

3.3.3 Provision pour dépréciation (suite)

	2020			2019				
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
milliers d'USD								
Placements sur le marché monétaire								
Solde au 1er janvier	11		–	11	–	36	–	36
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	49		–	49	–	(25)	–	(25)
Solde au 31 décembre	60	–	–	60	–	11	–	11
Dépôts auprès d'autres banques								
Solde au 1er janvier	28		–	28	–	14	–	14
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	22		–	22	–	14	–	14
Solde au 31 décembre	50	–	–	50	–	28	–	28
Titres de placement au coût amorti								
Solde au 1er janvier	1,030	–	–	1,030	–	1,940	–	1,940
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	4,722	–	–	4,722	–	(910)	–	(910)
Solde au 31 décembre	5,752	–	–	5,752	–	1,030	–	1,030
Contrats de garantie financière								
Solde au 1er janvier	1,295	–	–	1,295	–	1,645	–	1,645
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertess	502	–	–	502	–	(350)	–	(350)
Solde au 31 décembre	1,797	–	–	1,797	–	1,295	–	1,295
Engagements de prêt								
Solde au 1er janvier	7,949	216	–	7,949	–	7,171	–	7,171
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	5,782	–	–	5,998	–	778	–	778
Solde au 31 décembre	13,731	216	–	13,946	–	7,949	–	7,949
Lettres de crédit								
Solde au 1er janvier	2,463	–	–	2,463	–	343	–	343
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	9,468	–	–	9,468	–	2,120	–	2,120
Solde au 31 décembre	11,931	–	–	11,931	–	2,463	–	2,463

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

	2020			2019			Total
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	
milliers d'USD							
Avances et créances							
Solde au 1er janvier	–	–	18,815	18,815	–	–	9,722
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes, notamment les modifications apportées à l'exposition en cas de défaut	–	–	(7,047)	(7,047)	–	–	9,185
Radiations	–	–	–	–	–	–	(92)
Solde au 31 décembre	–	–	11,768	11,768	–	–	18,815

Actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation du crédit

Le tableau suivant présente un rapprochement des modifications de la valeur comptable nette de prêts et avances aux clients faisant l'objet d'une dépréciation du crédit :

milliers d'USD	2020	2019
Prêts et avances aux clients faisant l'objet d'une dépréciation du crédit au 1er janvier	161,329	174,426
Modification de la provision pour dépréciation	(14,903)	(98,856)
Classé comme prêt faisant l'objet d'une dépréciation du crédit au cours de l'exercice	377,360	338,729
Transféré vers les prêts ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit au cours de l'exercice	(28,924)	(509,948)
Remboursements nets	(140,409)	256,978
Prêts et avances aux clients faisant l'objet d'une dépréciation du crédit au 31 décembre	354,454	161,329

Actifs financiers dépréciés et non dépréciés

	Prêts et avances aux clients 2020	Prêts et avances aux clients 2019
Ni en souffrance, ni dépréciés		
Notes 1-3 : Risque faible	2,401	605,279
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	7,538,112	2,795,289
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,917,345	6,081,349
Notes 9-10 : Risque modéré	410,160	542,111
Note 11 : Liste de surveillance	1,284,647	1,191,378
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	-	162,630
Note 14 : Perte	-	-
	16,152,665	11,378,036
En souffrance, mais non dépréciés		
30-59 jours	3,063	28,056
60-89 jours	-	243,645
90+ jours	84,262	389,262
	87,325	660,964
Dépréciés individuellement		
Note 11 : Liste de surveillance	89,508	52,638
Notes 12-13 : En violation des normes, douteux et mauvais	412,606	291,787
Note 14 : Perte	31,314	-
	533,428	344,425
Provision pour dépréciation		
Individuelle	178,976	183,096
Collective	165,968	143,560
Provision pour dépréciation totale	344,944	326,656

3.3.4 Risques de concentration des prêts et avances aux clients avec exposition au risque de crédit

a) Secteurs géographiques

Le tableau suivant répartit, au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, les expositions de la Banque (à leur montant brut) au risque de crédit posé par ses contreparties (sans prise en compte des garanties détenues ou autres soutiens au crédit), selon une classification par région géographique.

	%	2020 En milliers USD	%	2019 En milliers USD
Afrique de l'Ouest	38	6,414,645	43.9	5,430,630
Afrique du Nord	26	4,280,401	16.3	2,023,445
Afrique de l'Est	13	2,144,375	14.0	1,732,221
Afrique centrale	3	546,759	5.5	679,633
Afrique australe	20	3,387,239	20.3	2,517,496
Total (note 17)	100	16,773,419	100	12,383,425

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

b) Secteurs d'activité

Le tableau suivant réparti, au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, les expositions de la Banque (à leur montant brut) au risque de crédit posé par ses contreparties (sans prise en compte des garanties détenues ou autres soutiens au crédit), selon une classification par secteur d'activité.

	%	2020 En milliers USD	%	2019 En milliers USD
Agriculture	1.1	177,275	0.7	91,749
Agrotransformation	0.8	142,407	0.5	62,049
Services financiers	54.7	9,174,735	45.2	5,592,405
Gouvernements	2.1	354,440	4.5	554,455
Hospitalité (hôtels, stations, etc.)	1.2	197,693	1.4	171,427
Fabrication	7.6	1,279,358	6.2	771,423
Métaux et minéraux	0.3	50,835	2.4	302,325
Pétrole et gaz	14.4	2,419,847	22.8	2,823,484
Autres	1.5	248,420	0.3	37,965
Électricité	5.4	901,211	7.3	907,464
Télécommunications	3.2	536,753	4.9	612,216
Transport	1.3	222,854	2.3	289,066
Construction	5.0	835,933	1.4	167,396
Health and medical services	1.4	231,659	-	-
Total (note 17)	100	16,773,419	100	12,383,425

3.4 RISQUE DE MARCHÉ

3.4.1 Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt influent sur la rentabilité de la Banque. L'exposition aux variations des taux d'intérêt résulte du fait que la Banque dispose d'actifs et de passifs sur lesquels les taux d'intérêt varient occasionnellement (actifs et passifs sensibles aux taux) ou ne changent pas (actifs et passifs non sensibles aux taux). L'exposition aux variations des taux d'intérêt survient lorsqu'il existe un décalage entre les actifs et passifs sensibles aux taux.

La Banque surveille de près les variations des taux d'intérêt et cherche à limiter son exposition en gérant la structure de taux d'intérêt et d'échéance des actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière. Des swaps de taux d'intérêt sont également utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Banque aux risques de taux d'intérêt au 31 décembre 2020. Il inclut les instruments financiers de la Banque à leur valeur comptable (non dérivés), selon un classement par période de réévaluation contractuelle.

Au 31 décembre 2020	Jusqu'à 3 mois En milliers USD	3-6 mois En milliers USD	6-12 mois En milliers USD	Plus de 1 an En milliers USD	Ne portant pas intérêts En milliers USD	Taux fixe En milliers USD	2020 Total En milliers USD
Actifs financiers							
Liquidités et avoirs bancaires	1,067,329	-	-	-	-	-	1,067,329
Dépôts auprès d'autres banques	924,517	725,769	-	-	-	-	1,650,286
Prêts et avances aux clients au coût amorti	10,465,806	1,315,617	129,704	-	-	4,862,291	16,773,418
Autres actifs	-	-	-	-	16,742	-	16,742
Placements financiers aux coûts amortis	-	-	-	-	-	99,342	99,342
Total des actifs financiers	12,431,642	2,041,386	129,704	-	16,742	4,961,633	19,607,117
Passifs financiers							
Engagements envers les banques	713,055	425,034	1,183,638	2,776,069	-	2,954,303	8,052,097
Titres de créance en circulation	-	700,000	41,500	145,000	-	2,200,000	3,086,500
Dépôts et comptes débiteurs	-	-	-	-	-	4,470,126	4,470,126
Dépôts d'actions des actionnaires	-	-	-	-	-	9,800	9,800
Autres passifs	-	-	-	-	332,764	-	332,764
Total des passifs financiers	713,055	1,125,034	1,225,138	2,921,069	332,764	9,634,228	15,951,286
Total de l'écart des intérêts	11,774,596	916,352	(1,095,433)	(2,921,069)	(316,021)	4,672,595	3,655,831
Écart cumulatif	11,744,596	12,660,948	11,565,515	8,644,447			

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

3.4.1 Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2019	Jusqu'à 3 mois En milliers USD	3-6 mois En milliers USD	6-12 mois En milliers USD	Plus de 1 an En milliers USD	Ne portant pas intérêts En milliers USD	Taux fixe En milliers USD	2019 Total En milliers USD
Actifs financiers							
Liquidités et avoirs bancaires	962,360	-	-	-	82	-	962,442
Placements sur le marché monétaire	1,263,067	-	-	-	-	-	1,263,067
Prêts et avances aux clients au coût amorti	8,941,085	1,394,010	75,897	-	-	1,972,433	12,383,425
Prêts et avances aux clients (juste valeur par résultat)	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	11,598	-	11,598
Investissements financiers – détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	29,238	29,238
Total des actifs financiers	11,166,512	1,394,010	75,897	-	11,680	2,001,671	14,649,770
Passifs financiers							
Engagements envers les banques	356,100	1,013,397	241,230	3,318,418	-	1,227,992	6,157,136
Titres de créance en circulation	-	-	-	186,500	-	2,900,000	3,086,500
Dépôts et comptes débiteurs	79,020	-	-	-	-	2,023,793	2,102,814
Autres passifs	-	-	-	-	291,999	-	291,999
Total des passifs financiers	435,120	1,013,397	241,230	3,504,918	145,216	6,151,785	11,491,666
Total de l'écart des intérêts	10,836,722	380,613	(165,333)	(3,504,918)	(134,274)	(4,080,084)	3,332,726
Écart cumulatif	10,836,722	11,217,335	11,052,002	7,547,084			

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, si les taux d'intérêt avaient été 15 points de base supérieurs, toutes autres variables étant demeurrées constantes, les bénéfices et réserves sur l'exercice auraient été supérieurs de 13 586 008 USD (2019 : 6 102 000 USD), principalement en raison de la baisse plus importante des intérêts créditeurs sur les prêts par rapport à celle des intérêts débiteurs sur les emprunts. Si les taux d'intérêt avaient été 15 points de base supérieurs (2019 : 15 points de base), toutes autres variables étant demeurrées constantes, les bénéfices auraient été supérieurs de 13 586 008 USD (2019 : 6 653 560,66 USD), principalement en raison de l'augmentation plus importante des intérêts créditeurs sur les prêts par rapport à celle des intérêts débiteurs sur les emprunts. La sensibilité est plus élevée en 2020 qu'en 2019 en raison de l'augmentation du nombre d'actifs et de passifs sensibles aux taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'impact sur le résultat et les capitaux propres pour chaque catégorie d'instruments financiers détenus au 31 décembre 2020, ainsi que les données comparatives. Il inclut les instruments financiers de la Banque à leur valeur comptable.

	Valeur comptable 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Valeur comptable 2019 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2019 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2019 En milliers USD
		+15 pb de TI USD	(-)15 pb de TI USD		+15 pb de TI USD	(-)15 pb de TI USD
Variations des taux d'intérêt						
Actifs financiers						
Liquidités et avoirs bancaires	1,067,246	1,601	(1,601)	1,067,690	1,602	(1,602)
Dépôts auprès d'autres banques	1,650,286	2,475	(2,475)	1,263,067	1,895	(1,895)
Prêts et avances bruts aux clients	16,773,419	25,160	(25,160)	12,383,425	18,575	(18,575)
Impact des actifs financiers	19,490,951	29,236	(29,236)	14,714,182	22,071	(22,071)
Passifs financiers						
Engagements envers les banques	5,097,795	(7,647)	7,647	5,147,945	(7,722)	7,722
Titres de créance en circulation	886,500	(1,330)	1,330	3,027,717	(4,542)	4,542
Dépôts et comptes débiteurs	4,426,709	(6,640)	6,640	2,102,814	(3,154)	3,154
Impact des passifs financiers	10,411,004	(15,617)	15,617	10,278,475	(15,418)	15,418
Total de la hausse/(baisse) du résultat et des capitaux propres	9,079,947	13,620	(13,620)	4,435,707	6,654	(6,654)

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

3.4.2 Exposition au risque de change

La Banque s'expose aux effets des fluctuations des taux de change en vigueur sur sa situation financière et ses flux de trésorerie. Elle gère ce risque de change en appariant les actifs et les passifs dans leurs devises respectives. La Banque utilise également les dérivés de change, notamment les contrats de change à terme, pour couvrir le risque de change. Les positions ouvertes en devises sont contrôlées régulièrement et des mesures de couverture adaptées sont prises. Veuillez consulter la note 5 pour de plus amples détails concernant les instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Banque au risque de change au 31 décembre 2020. Il inclut les instruments financiers de la Banque évalués à leur valeur comptable, classés par devise :

Au 31 décembre 2020	EUR En milliers USD	NGN En milliers USD	Autres devises En milliers USD	Total En milliers USD
Actifs				
Liquidités et avoirs bancaires	289,226	34,329	4,894	328,449
Prêts et avances aux clients	2,090,542	-	81,404	2,171,946
Dérivés à des fins de gestion des risques	-	-	443,840	443,840
Total des actifs financiers	2,379,768	34,329	530,138	2,944,235
Passifs				
Engagements envers les banques	1,985,759	-	-	1,985,759
Dépôts et comptes débiteurs	12,733	4,194	99	17,026
Autres passifs	236,971	3,130	129,253	369,354
Dérivés à des fins de gestion des risques	439,043	-	5,182	444,226
Total des passifs financiers	2,674,506	7,325	134,534	2,816,365
Exposition nette sur l'état de la situation financière	(294,738)	27,005	395,604	127,870
Engagements de crédit et garanties financières	95,780	-	287	96,067

Au 31 décembre 2019	EUR En milliers USD	NGN En milliers USD	Autres devises En milliers USD	Total En milliers USD
Actifs				
Liquidités et avoirs bancaires	159,401	1,734	559	161,694
Prêts et avances aux clients	1,588,919	-	170,666	1,759,585
Dérivés à des fins de gestion des risques	182	-	359	541
Total des actifs financiers	1,748,503	1,734	171,584	1,921,819
Passifs				
Engagements envers les banques	1,587,867	-	22,532	1,610,399
Dépôts et comptes débiteurs	25,985		1,736	27,721
Autres passifs	237,037	614	1,358	239,009
Dérivés à des fins de gestion des risques	413	-	1,073	1,486
Total des passifs financiers	1,851,302	614	26,699	1,878,615
Exposition nette sur l'état de la situation financière	(102,799)	1,120	144,885	43,205
Engagements de crédit et garanties financières	261,000	-	-	261,000

Analyse de sensibilité au risque de change

Au 31 décembre 2020, si les taux de change à cette date avaient été inférieurs de 10 %, toutes autres variables étant demeurées constantes, le résultat et les réserves sur l'exercice auraient été inférieurs de 14 150 831 USD (2019 : 10 239 606 USD), en raison principalement d'un volume d'actifs financiers en euros plus faible que celui des passifs financiers. Si les taux de change avaient été 10 pour cent supérieurs, toutes autres variables étant demeurées constantes, les bénéfices auraient été supérieurs de 1 415 083 USD (2019 : 1 419 761 USD), essentiellement en raison d'une réévaluation des actifs financiers en euros plus faible que celle des passifs financiers.

Ci-après figure une analyse de la sensibilité de la Banque à une hausse et une baisse de 10 % de la valeur de l'USD par rapport à l'euro, la Banque étant principalement exposée à l'euro. Ce taux de sensibilité de 10 %, qui est utilisé en interne dans les rapports relatifs au risque de change, représente l'évaluation par la direction de l'évolution possible des taux de change. Le tableau ci-dessous résume l'impact sur le résultat et les fonds propres pour chaque catégorie d'instruments financiers en euros détenus au 31 décembre 2020. Il inclut les instruments financiers en euros de la Banque évalués à leur valeur comptable.

	Valeur comptable 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Valeur comptable 2019 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2019 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2019 En milliers USD
Fluctuations de la valeur du dollar US par rapport à l'euro		Hausse de 10 %	Baisse de 10 %		Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Actifs financiers						
Liquidités et avoirs bancaires	289,226	28,923	(28,923)	159,401	15,940	(15,940)
Prêts et avances bruts aux clients	2,090,542	209,054	(209,054)	1,588,919	158,892	(158,892)
Dérivés de couverture	-	-	-	182	18	(18)
Impact des actifs financiers	2,379,768	237,977	(237,977)	1,748,502	174,850	(174,850)
Passifs financiers						
Engagements envers les banques	1,985,759	(198,576)	198,576	1,587,867	(158,787)	158,787
Dépôts et comptes débiteurs	12,733	(1,273)	1,273	25,985	(2,599)	2,599
Autres passifs	236,971	(23,697)	23,697	237,037	(23,704)	23,704
Dérivés de couverture	439,043	(43,904)	43,904	-	-	-
Impact des passifs financiers	2,235,463	(223,546)	223,546	1,850,889	(185,090)	185,090
Total de la hausse/(baisse) du résultat et des capitaux propres	144,305	14,431	(14,431)	(102,387)	(10,240)	10,240

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité concerne la capacité de la Banque à s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La gestion du risque de liquidité est axée sur l'échelonnement des entrées et des sorties de trésorerie ainsi que sur le caractère adéquat des liquidités disponibles, des lignes de crédit et des placements à forte liquidité. La Banque gère son risque de liquidité en préparant des prévisions de trésorerie dynamiques portant sur tous les flux de trésorerie anticipés découlant des actifs et des passifs et en prenant des mesures préalables appropriées. En outre, la Banque dispose de lignes de crédit sur lesquelles elle peut compter en cas de besoin. Le ratio de liquidité s'élève à 14% (2019 : 15%)

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs et des passifs financiers de la Banque (principal et intérêts compris, le cas échéant), regroupés par classe d'échéance pertinente en fonction de la durée restant à courir à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle au 31 décembre 2020. Les montants qui y figurent correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Au 31 décembre 2020	Jusqu'à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	2020 Total En milliers USD
Prêts et avances aux clients						
Actifs dérivés						
Cash and due from banks	1,067,329	-	-	-	-	1,067,329
Deposits with other banks	924,613	726,047	-	-	-	1,650,661
Loans and advances to customers	905,108	177,197	3,460,934	10,118,186	2,111,992	16,773,419
Derivative assets						
Derivative assets held for risk management	-	-	4,136	1,568	-	5,704
Total des actifs	2,897,050	903,245	3,465,070	10,119,754	2,111,992	19,497,112
Passifs financiers						
Passifs non dérivés						
Engagements envers les banques	1,070,520	681,827	2,281,354	2,425,323	1,597,506	8,056,529
Titres de créance en circulation	-	-	941,619	1,396,895	752,651	3,091,164
Dépôts et comptes débiteurs	927,146	-	2,499,331	1,000,233	-	4,426,709
Passifs dérivés						
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	-	-	-	-	1,953	1,953
Total des passifs	1,997,665	681,827	5,722,303	4,822,450	2,352,110	15,576,356
Écart net des liquidités	899,385	221,417	(2,257,233)	5,297,304	(240,117)	3,920,756
Écart cumulatif des liquidités	899,385	1,120,802	(1,136,431)	4,160,873	3,920,756	

	Jusqu'à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	2019 Total En milliers USD
Au 31 décembre 2019						
Actifs financiers par type						
Actifs non dérivés						
Liquidités et avoirs bancaires	962,513	-	-	-	-	962,513
Dépôts auprès d'autres banques	1,088,543	198,057	-	-	-	1,286,600
Loans and advances to customers	1,940,381	495,515	2,204,212	6,896,060	847,257	12,383,425
Derivative assets						
Derivative assets held for risk management	25	158	-	358	-	541
Total assets	3,991,462	693,730	2,204,212	6,896,418	847,257	14,633,079
Passifs financiers						
Passifs non dérivés						
Dépôts sur le marché monétaire	246,895	159,320	525,482	-	-	931,697
Engagements envers les banques	-	356,122	1,271,214	2,733,321	869,593	5,230,250
Titres de créance en circulation	-	-	-	2,339,668	752,956	3,092,623
Dépôts et comptes débiteurs	1,622,786	-	499,169	-	-	2,121,955
Passifs dérivés						
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	413	1,018	-	3,504	-	4,935
Total des passifs	1,870,094	516,460	2,295,865	5,076,493	1,622,549	11,381,460
Écart net des liquidités	2,121,368	177,270	(91,653)	1,819,925	(775,292)	3,251,619
Écart cumulatif des liquidités	2,121,368	2,298,638	2,206,985	4,026,910	3,251,618	

Le tableau ci-dessous présente une analyse de l'expiration contractuelle, par échéance, des passifs éventuels de la Banque. Pour les contrats de garantie financière émis, le montant maximal de la garantie est affecté à l'intervalle de temps le plus proche dans lequel la garantie peut être appelée.

	Jusqu'à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	Total En milliers USD
As at 31 December 2020						
Lettres de crédit	779,287	185,767	271,621	-	-	1,236,675
Garanties financières	8,447	10,625	151,519	915,816	27,000	1,113,407
Engagements de prêt	-	33,664	465,544	948,612	118,318	1,566,137
Total	787,734	230,055	888,683	1,864,428	145,318	3,916,219
Au 31 décembre 2019						
Lettres de crédit	324,013	91,810	38,914	3,424	-	458,161
Garanties financières	9,386	33,750	122,336	900,310	-	1,065,782
Engagements de prêt	-	32,112	282,429	711,859	206,430	-
Total	333,399	125,560	161,250	903,734	-	1,523,943

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

La Banque n'est soumise à aucune exigence de fonds propres imposée par une quelconque instance de réglementation telle qu'une banque centrale ou un organisme équivalent. La direction a néanmoins défini une politique de gestion du capital qui repose sur le maintien d'un certain ratio d'adéquation des fonds propres conforme aux directives du Comité de Bâle.

L'adéquation des fonds propres est examinée régulièrement par la direction à l'aide de techniques fondées sur les directives du Comité de Bâle. Depuis le 1er janvier 2009, la Banque se conforme aux dispositions du cadre de Bâle II relatives aux fonds propres.

Le capital de la Banque est divisé en deux catégories :

- Fonds propres de catégorie 1 (Tier 2) : capital social, prime d'émission d'actions, résultat non distribué et réserves créées par les affectations de résultat non distribué et de la réserve de réévaluation.
- Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) : provisions pour dépréciation globale.

Les actifs pondérés sont évalués au moyen d'une structure hiérarchique de sept pondérations de risque classées selon la nature des risques et reposant sur une estimation du risque de crédit, du risque de marché et d'autres risques associés à chaque actif et à chaque contrepartie. Un traitement similaire est appliqué aux expositions exclues de l'état de la situation financière.

L'adéquation des fonds propres de la Banque est évaluée sur la base des éléments suivants.

- Les fonds propres **Tier 1**, qui comprennent les actions ordinaires, les primes d'émissions associées, les bénéfices non distribués, les réserves, les actifs incorporels et des ajustements sur des éléments compris dans les fonds propres mais qui sont traités différemment aux fins de l'adéquation des fonds propres.
- Les fonds propres **Tier 2**, qui comprennent les réserves de réévaluation et la provision globale pour dépréciation.

3.6 GESTION DU CAPITAL

Le tableau ci-dessous résume la composition du capital et le ratio de fonds propres de la Banque pour l'exercice clos au 31 décembre.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Adéquation des fonds propres		
Capital social	583,524	550,548
Prime d'émission	1,029,964	899,192
Warrants	122,128	-
Réserves	816,353	684,471
Résultat non distribué	772,900	630,962
Actifs incorporels	(13,951)	(11,707)
Total des fonds propres de niveau 1	3,310,919	2,753,466
Réserve de réévaluation de l'actif	18,944	16,604
Provision collective pour dépréciation	174,202	143,560
Total des fonds propres de niveau 2	193,146	160,164
Total des fonds propres	3,504,065	2,913,630
Actifs pondérés par le risque		
Inclus dans l'état de la situation financière	12,675,260	10,594,223
Exclus de l'état de la situation financière :		
Risque de crédit	1,260,860	1,371,178
Risque opérationnel	1,145,417	927,786
Risque de marché	119,978	43,206
Total des actifs pondérés par le risque	15,201,516	12,936,393
Ratio d'adéquation des fonds propres de Bâle (total des fonds propres/total des actifs pondérés par le risque)	23%	23%

L'accroissement du capital en 2020 est principalement dû à l'augmentation du résultat et des souscriptions au capital social. La hausse du volume des actifs pondérés par le risque découle principalement de la croissance des activités de la Banque.

La politique de la Banque est de maintenir une base solide de capital afin de conserver la confiance des investisseurs, des créditeurs et du marché, ainsi que de soutenir le développement futur des activités. L'incidence du niveau de fonds propres sur les rendements pour les actionnaires est également prise en considération, et la Banque reconnaît qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre des rendements élevés pouvant être obtenus par une augmentation de l'endettement et les avantages et la sécurité que procurent une situation de capital plus solide.

3.7 RÉFORME DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE DES TAUX D'INTÉRÊT

Présentation

La réforme et le remplacement des taux d'intérêt de référence tels que les taux interbancaires offerts (IBOR) par des taux sans risque alternatifs (ARR) sont devenus une priorité pour les régulateurs mondiaux. Ces réformes se situent à différents stades à l'échelle mondiale. La Banque est fortement exposée à l'IBOR sur ses instruments financiers qui seront remplacés ou réformés dans le cadre de son initiative à l'échelle du marché. Il existe des différences dans le calendrier et les méthodes des transactions dans les ordres juridiques dans lesquels la Banque exerce ses activités. En raison des différences dans la manière dont le taux LIBOR GBP/USD et le SONIA/SOFR sont déterminés, il peut être nécessaire d'appliquer des ajustements aux contrats faisant référence à l'IBOR GBP/USD lorsque le SONIA/SOFR devient le taux de référence officiel, afin d'assurer l'équivalence économique de la

transition. La Banque s'attend à ce que la réforme de l'IBOR aura des impacts opérationnels, des impacts en matière de gestion des risques et des impacts comptables significatifs sur l'ensemble de ses métiers.

La Banque a mis en place un comité IBOR transversal pour gérer sa transition vers des taux alternatifs. Le comité IBOR a pour objectif d'évaluer dans quelle mesure les prêts, avances et passifs se rapportent aux flux de trésorerie LIBOR, de déterminer si de tels contrats doivent être modifiés à la suite de la réforme de l'IBOR et comment gérer la communication sur la réforme de l'IBOR avec les contreparties. Le comité IBOR rend compte mensuellement au Comité exécutif et collabore avec d'autres fonctions, au besoin. Il adresse des rapports périodiques à l'ALCO pour appuyer la gestion du risque de taux d'intérêt et travaille en étroite collaboration avec le Comité de gestion RISTRAC de la Banque afin d'identifier les risques opérationnels découlant de la réforme de l'IBOR.

Le comité IBOR travaille actuellement sur une politique qui recommandera la date effective d'insertion de la disposition de repli si et quand l'IBOR cessera d'exister, pour tous les nouveaux prêts et avances à taux variable accordés à la clientèle. La disposition de repli permettra une transition vers quasiment un taux quasi sans risque applicable, qui variera en fonction de l'ordre juridique. Le Comité IBOR travaille avec les départements opérationnels de la Banque pour établir la tarification des nouveaux produits de crédit indexés sur le taux quasi sans risque dans les ordres juridiques impactés.

Actifs financiers

L'exposition IBOR de la Banque sur les prêts et avances à la clientèle à taux variable comprend l'Euribor, le LIBOR et le JIBAR. Le Comité IBOR établit actuellement des politiques de

modification des taux interbancaires offerts sur les portefeuilles existants de prêts à taux variable qui seront remplacés dans le cadre de la réforme de l'IBOR. La Banque est censée participer aux négociations bilatérales concernant ses produits sur mesure tels que les prêts et avances accordés aux entreprises. La Banque envisage de commencer à modifier les conditions contractuelles de ses actifs flottants existants au second semestre 2021, étant cependant entendu que le calendrier exact variera en fonction du volume de la terminologie normalisée applicable à certains types de prêts et de l'étendue des négociations bilatérales entre la banque et d'autres contreparties. Aucun actif financier n'a été modifié à la date du rapport en raison de la réforme de l'IBOR.

Passifs financiers

La banque a des passifs à taux variable indexés sur les IBOR de la devise du passif. Aucune modification n'a été apportée à nos passifs financiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou 2019 à la suite des réformes de l'IBOR. Toutefois, le comité IBOR et le Trésor de la Banque sont en discussion avec les contreparties de nos passifs financiers pour modifier les conditions contractuelles en préparation de la réforme IBOR.

Dérivés détenus à des fins de gestion des risques

La Banque détient des dérivés pour les politiques de gestion des risques (cf. note 5). Les instruments dérivés de taux d'intérêt et de change ont des taux variables indexés sur les IBOR. Les instruments dérivés de la Banque sont régis par les définitions ISDA 2006. L'ISDA révisé actuellement ses définitions conformément aux réformes de l'IBOR et la Banque s'attend à ce qu'elle publie des amendements normalisés à une date ultérieure. Aucun instrument dérivé n'a été modifié à la date de clôture.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

4 JUSTES VALEURS

La juste valeur correspond au prix auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré dans le cadre d'une opération ordinaire entre des acteurs du marché à la date de calcul. Les justes valeurs des instruments financiers ne figurant pas dans l'état de la situation financière sont les mêmes chiffres qui apparaissent en tant que passifs éventuels et engagements (voir note 7).

(a) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau ci-dessous indique les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs et passifs financiers non présentés, à leur juste valeur, dans l'état de la situation financière de la Banque :

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,717,453	2,225,470	2,717,453	2,225,470
Prêts et avances aux clients au coût amorti	16,302,118	12,029,548	16,785,189	12,395,359
Placements financiers au coût amorti	93,590	29,238	93,590	29,238
Autres actifs	11,184	11,598	11,184	11,598
Passifs financiers				
Placements sur le marché monétaire	1,039,270	931,621	1,039,270	931,996
Engagements envers les banques	7,012,828	5,225,515	6,947,969	5,480,754
Dépôts et comptes débiteurs	4,470,126	2,102,814	4,470,126	2,102,814
Titres de créance en circulation	3,082,970	3,080,608	3,260,183	3,208,103
Autres passifs et provisions	332,764	291,999	332,764	291,999

– Prêts et avances aux clients et investissements financiers au coût amorti

Les prêts et avances sont nets de charges au titre de pertes sur créances. L'estimation de la juste valeur des prêts, avances et investissements financiers représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs estimés à recevoir. Les flux de trésorerie anticipés sont actualisés aux taux courants du marché pour déterminer la juste valeur.

– Titres de créance en circulation

Le montant total des justes valeurs est calculé sur la base des cours. Pour les titres dont les cotations ne sont pas disponibles, un modèle d'actualisation des flux de trésorerie est utilisé.

– Passifs financiers

L'estimation de la juste valeur des engagements envers les banques et des titres de créance en circulation représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs à payer. Les décaissements anticipés sont actualisés aux taux courants du marché pour déterminer la juste valeur.

– Autres actifs et autres passifs

Les valeurs comptables de ces soldes avoisinent leurs justes valeurs.

Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 13 définit une hiérarchie des techniques d'évaluation fondée sur le caractère observable ou non observable des données utilisées pour l'évaluation. Les données observables tiennent compte des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes ; les données non observables reposent sur les hypothèses de marché émises par la Banque. Ces deux types de données ont permis d'établir la hiérarchie des justes valeurs suivante :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) observables sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Ce niveau inclut les titres de participation cotés et les titres de créance cotés et les dérivés négociés en bourse comme les contrats à terme.
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que les cours de Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivés des prix). Ce niveau inclut la majorité des instruments dérivés négociés de gré à gré, les prêts négociés et les titres de créance structurés émis. La source des paramètres d'entrée, telles que la courbe des taux LIBOR ou le risque de contrepartie, est Bloomberg.
- Niveau 3 – Les données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données de marché observables. Ce niveau inclut les prises de participation et les titres de créance dont d'importantes composantes ne sont pas observables. Cette hiérarchie nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles. Dans le cadre de ses évaluations, la Banque tient compte des cours de marché pertinents et observables, dans la mesure du possible.

Aucun transfert n'a eu lieu durant l'exercice.

(i) Le tableau ci-dessous indique les justes valeurs des actifs et des passifs financiers évalués à leur juste valeur en fin d'exercice

Niveau 2	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Actifs		
Swaps de taux d'intérêt	4,136	-
Contrats de change à terme	-	182
Swap de devises	1,568	359
	5,704	541
Passifs		
Swaps de taux d'intérêt	-	(3,450)
Contrats de change à terme	-	(1,431)
Swap de devises	(1,953)	(54)
	(1,953)	(4,935)
	3,751	(4,394)

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Impact sur la juste valeur des actifs non financiers de niveau 2 lié aux changements survenus dans les hypothèses fondamentales

Les données d'évaluation observables importantes utilisées pour obtenir la valeur des actifs et passifs financiers étaient les taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous indique l'impact sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, contrats de change à terme et swaps de devises, en supposant que les taux d'intérêt ou de change augmentent ou diminuent de 15 points de base (15 pb).

	Valeur comptable 2020 En milliers USD	Conséquence de la modification de 15 pb du taux d'intérêt/de change 2020 En milliers USD -15 pb	Conséquence de la modification de 15 pb du taux d'intérêt/de change 2020 En milliers USD -15 pb	Valeur comptable 2019 En milliers USD	Conséquence de la modification de 15 pb du taux d'intérêt/de change 2020 En milliers USD +15 pb	Conséquence de la modification de 15 pb du taux d'intérêt/de change 2020 En milliers USD +15 pb
Assets						
Interest rate swap	4,136	6	(6)	-	-	-
Foreign exchange forward contracts	-	-	-	182	-	-
Cross Currency Swap	1,568	2	(2)	359	1	(1)
Liabilities						
Interest rate swap	5,704	9	(9)	541	1	(1)
Foreign exchange forward contracts	-	-	-	(3,450)	(5)	5
Cross currency swap	-	-	-	(1,431)	(2)	2
	(1,953)	(3)	3	(4,935)	(7)	7

(ii) Le tableau ci-dessous indique les justes valeurs des actifs et des passifs non financiers évalués à leur juste valeur en fin d'exercice.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Niveau 3		
Immobilisations réévaluées		
Terrains et bâtiments	47,138	43,224

(iii) Le tableau ci-dessous indique les actifs et passifs dont les justes valeurs sont communiquées.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Niveau 3		
Actifs financiers		
Prêts et avances	16,785,189	12,395,359
Passifs financiers		
Dépôts sur le marché monétaire	1,039,270	931,996
Engagements envers les banques	7,012,828	5,480,754
Titres de créance en circulation (bruts)	3,082,970	3,208,103
	11,135,067	9,620,853

Le total des profits ou pertes pour la période est inclus dans le compte de résultat, de même que le total des profits liés aux instruments financiers désignés à la juste valeur selon la catégorie de l'actif ou du passif correspondant.

(iv) Variations des actifs non financiers de niveau 3 évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les positions d'ouverture et de clôture des actifs non financiers de niveau 3 comptabilisés à leur juste valeur :

Immobilisations réévaluées	Terrains et bâtiments	
	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Évaluation au 1er janvier	43,223	36,275
Ajout durant l'exercice	1,561	924
Total des profits enregistrés dans les autres éléments du résultat global	6,164	8,859
Amortissement cumulé déduit après réévaluation	(3,810)	(2,835)
Évaluation au 31 décembre	47,138	43,223

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été employées pour estimer les justes valeurs :

- La Banque investit dans des instruments financiers dérivés auprès de diverses contreparties, principalement des établissements financiers assortis de notations de crédit de catégorie « investment grade ». Les instruments dérivés évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données sont observables sont principalement des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. Parmi les techniques d'évaluation le plus fréquemment appliquées figurent les modèles de fixation des prix et de swap à terme, qui utilisent les calculs de la valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données, dont la qualité du crédit des contreparties, les taux de change au comptant et à terme, les courbes de taux d'intérêt et les courbes de taux à terme.
- Les justes valeurs des titres de créance en circulation de la Banque et des prêts et avances sont indiquées à la note 4(a).
- Les méthodes et hypothèses employées dans l'évaluation des terrains et bâtiments sont indiquées en détail dans la Note 6.

Impact sur la juste valeur des actifs non financiers de niveau 3 lié aux changements survenus dans les hypothèses fondamentales

La principale donnée non observable utilisée pour obtenir la valeur des terrains et bâtiments était le montant des loyers annuels de biens similaires sur le marché. Le tableau ci-dessous indique l'impact d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des loyers annuels du marché sur la juste valeur des terrains et bâtiments. Les effets positifs et négatifs sont à peu près identiques.

	31-Dec-20		31-Dec-19	
	Valeur comptable En milliers USD	Incidence d'une variation de 10 % des loyers annuels du marché En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD	Effet d'une variation de 10 % des loyers annuels du marché En milliers USD
Immobilisations corporelles	47,138	4,714	43,223	4,322

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

5 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE GESTION DES RISQUES

La Banque conclut des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations de la juste valeur et des flux de trésorerie liées à l'évolution des taux de change et d'intérêt du marché sur ses actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments financiers dérivés, comptabilisés en tant qu'éléments d'actif ou de passif en fin d'exercice.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	4,136	-
Contrats de change à terme	-	182
Swap de devises	1,568	359
	5,704	541
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	-	(3,450)
Contrats de change à terme	-	(1,431)
Swap de devises	(1,953)	(54)
	(1,953)	(4,935)

Les swaps sont des accords contractuels entre deux parties visant à échanger, au cours d'une période donnée, des flux de paiements fondés sur des montants notionnels précis, selon l'évolution d'un indice sous-jacent donné, tel qu'un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice boursier.

Les swaps de taux d'intérêt désignent les contrats conclus entre la Banque et d'autres établissements financiers en vertu desquels la Banque reçoit ou paie un taux d'intérêt variable en contrepartie du paiement ou de la réception, selon le cas, d'un taux d'intérêt fixe. Les flux de paiement sont généralement compensés entre eux – la différence étant payée par une partie à l'autre.

Dans le cadre d'un swap de change, la Banque paie un montant précis dans une devise et reçoit un montant spécifique dans une autre devise. Les swaps de change font l'objet d'un règlement brut.

Le tableau suivant indique la valeur notionnelle des instruments dérivés sur taux d'intérêt détenus par la Banque au 31 décembre :

Contrats dérivés de taux d'intérêt et crédits croisés	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Swaps de taux d'intérêt	700,000	700,000
Swaps de devises	437,586	22,582
	1,137,586	722,582

La Banque a conclu un swap de taux d'intérêt pour couvrir 700 millions USD (2019 : 700 millions USD) reçus des titres de créance à taux d'intérêt fixe émis en juillet 2014, novembre 2014 et octobre 2016. Le swap a échangé un taux fixe contre un taux variable sur le financement afin de correspondre aux taux variables reçus sur les actifs.

Les délais dans lesquels les flux de trésorerie dérivés actualisés sont censés intervenir et influencer sur le résultat sont les suivants :

Actifs	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Jusqu'à un an	4,136	182
Entre un et cinq ans	1,568	359
Plus de cinq ans	-	-
	5,704	541
Passifs		
Jusqu'à un an	-	(1,431)
Entre un et cinq ans	-	(3,504)
Plus de cinq ans	(1,953)	
	(1,953)	(4,935)

6 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS DÉTERMINANTS RETENUS POUR L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES

La préparation des états financiers nécessite le recours à des estimations et hypothèses de gestion susceptibles d'influer sur les montants d'actifs et de passifs communiqués durant l'exercice suivant. Les estimations et jugements font l'objet d'une évaluation permanente fondée sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont les prévisions d'événements ultérieurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances. En outre, se reporter à la note 37 concernant les domaines où des jugements importants et des estimations critiques ont été effectués pour estimer l'incertitude causée par le COVID-19.

(a) Perte de valeur sur un actif financier

La Banque examine son portefeuille de prêts régulièrement afin de déterminer si une provision pour dépréciation doit être comptabilisée en résultat. Plus particulièrement, la direction doit exercer son jugement pour estimer le montant et les dates des flux de trésorerie futurs qui permettront de déterminer le niveau de provisions requis. Ces estimations sont nécessairement subjectives et reposent sur des hypothèses concernant plusieurs facteurs qui impliquent divers degrés de jugement et d'incertitude. Par conséquent, les résultats effectifs peuvent différer, donnant ainsi lieu à des modifications ultérieures de ces provisions. De plus amples informations concernant la valeur comptable des prêts et avances sont fournies dans la note 17. Les principales hypothèses et estimations utilisées sont indiquées aux notes 2.2 et 3.3.

(b) Juste valeur des instruments financiers

En l'absence de marché actif ou lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. En pareil cas, les justes valeurs sont estimées à partir de données observables relatives à des instruments financiers similaires. En l'absence de données de marché observables, ces valeurs sont estimées à la lumière d'hypothèses appropriées. Consulter la note 4 pour de plus amples informations concernant la juste valeur des actifs et passifs financiers.

(c) Réévaluation des immobilisations corporelles

La Banque évalue les terrains et bâtiments à des montants réévalués, les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La Banque a engagé un expert indépendant pour déterminer la juste valeur au 31 décembre 2019. Les terrains et bâtiments ont été évalués sur la foi d'indications de marché, en utilisant des prix comparables ajustés en fonction de facteurs de marché précis tels que la nature, l'emplacement et l'état du bien. La valeur comptable à la date de clôture est celle indiquée à la note 24, les informations relatives à la juste valeur des biens et des équipements étant publiées à la note 4.

(d) Dépréciation des actifs non financiers

Une dépréciation existe lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur la plus élevée minorée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Pour calculer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par le biais d'un taux d'actualisation qui tient compte des appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Veuillez consulter la note 2.14 pour de plus amples informations.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

(e) Immobilisations corporelles

Pour déterminer les taux d'amortissement des immobilisations corporelles, la Banque a recours à d'importantes estimations. Les taux utilisés figurent dans la règle comptable (note 2.9) ci-dessus. Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des actifs sont examinées à chaque date de clôture de l'exercice et ajustées de façon prospective, le cas échéant. La valeur comptable à la date de clôture est indiquée à la note 24.

(f) Prospérité

La Direction de la Banque a évalué sa capacité à continuer ses activités et est convaincue qu'elle dispose des ressources nécessaires pour poursuivre ses activités à l'avenir. Comme indiqué dans la note 37, l'épidémie de COVID-19 n'a pas créé d'incertitude majeure qui remet en cause la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. En outre, la Direction n'a connaissance d'aucune incertitude importante susceptible de remettre en cause la capacité de la Banque à continuer ses activités.

Par conséquent, les états financiers continuent d'être préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

7 PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET CONTRATS DE LOCATION

7.1.1 Passifs éventuels

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Lettres de crédit	1,236,674	458,161
Garanties	1,113,406	1,065,782
	2,350,080	1,523,943

Le risque de crédit inhérent à ces transactions est considéré comme minime. Afin de limiter le risque de crédit, la Banque traite exclusivement avec des contreparties solvables.

7.1.2 Engagements

Lignes de crédit et autres engagements de prêt

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
À moins d'un an	499,207	314,542
À plus d'un an	1,066,930	918,289
	1,566,137	1,232,831

Les engagements de prêt sont des engagements fermes à fournir un crédit en vertu de conditions prédéterminées. Le montant ci-dessus représente les parties non utilisées des engagements de prêt et comprennent des « crédits garantis » et des « engagements révocables sans condition ». Les facilités engagées s'élèvent à 510 millions de USD.

7.2 Contrats de location

7.2.1 Contrats de location-exploitation – La Banque en tant que preneur

La Banque a conclu des contrats de location-exploitation pour la location de bureaux afin d'y loger les cadres. Ces contrats de location ont une durée de vie moyenne de deux à cinq ans et sont assortis d'une option de renouvellement précisée dans les contrats. Pour certains contrats de location, les paiements sont renégociés tous les cinq ans afin de tenir compte des locations sur le marché. Certains contrats de location prévoient des paiements de loyer supplémentaires qui dépendent des variations des indices de prix locaux.

Les informations concernant les contrats de location dans le cadre desquels la Banque agit en qualité de preneur figurent ci-après.

7.2.1.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation concernent les résidences des cadres au sein des locaux des bureaux loués qui sont présentés dans les immobilisations, voir la Note 24.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde au 1er janvier	1,974	2,993
Dotation aux amortissements	(987)	(1,019)
Solde au 31 décembre	987	1,974

7.2.2 Contrats de location-exploitation – La Banque en tant que bailleur

	2020 US\$ 000	2019 US\$ 000
À moins d'un an	291	310
Au-delà d'un an, mais pas plus tard que cinq ans	196	291
Entre 2 et 3 ans	-	235
	487	836

Inclus dans d'autres produits d'exploitation comptabilisés comme un produit de location-exploitation s'élevant à 325 000 USD (2019 : 277 000 USD)

La Banque loue des bureaux dans ses immeubles et a classé ces contrats de location à titre de contrats de location-exploitation, parce qu'ils ne transfèrent pas en grande partie l'ensemble des risques et récompenses découlant de la détention des actifs.

8 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Prêts et avances	914,877	878,354
Intérêts sur investissements sur le marché monétaire	15,384	61,197
Intérêts sur les placements au coût amorti	2,661	8,871
	932,922	948,422

Les intérêts créditeurs indiqués ci-dessus sont calculés en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif.

9 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Engagements envers les banques	186,337	223,790
Titres de créance en circulation	131,584	133,820
Dépôts d'actionnaires et de clients	40,913	55,939
	358,834	413,549

Les intérêts débiteurs indiqués ci-dessus sont calculés en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

10 PRODUIT DES HONORAIRES ET COMMISSIONS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Honoraires de conseil	78,254	87,518
Commissions sur les lettres de crédit	14,810	9,573
Commission de garantie	17,231	7,415
Autres honoraires	996	177
	111,292	104,683

Les produits d'honoraires et de commissions excluent ceux pris en compte afin de déterminer le taux d'intérêt effectif pour les actifs financiers évalués au coût amorti.

11 HONORAIRES ET COMMISSIONS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Commissions sur émissions obligataires	422	429
Honoraires d'avocats et commissions d'agent	1,113	1,762
Autres frais payés	5,603	4,191
	7,138	6,382

12 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Produits locatifs	326	278
Autres produits	34,225	5,476
	34,551	5,754

Les autres produits se composent principalement de recouvrements sur des crédits radiés antérieurement.

13 FRAIS DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent des éléments suivants :

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Salaires et appointements	43,797	40,183
Coûts du fonds de prévoyance des employés	4,001	3,700
Autres avantages du personnel	17,608	16,009
	65,406	59,892

Autres avantages du personnel comprend principalement les indemnités de logement, les bourses d'études et les frais médicaux

14 FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

General and administrative expenses are made up as follows:

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Operational missions and statutory meetings	8,698	18,985
Professional service fees	9,409	9,450
Communications	3,993	4,486
Donations	3,594	-
Other general and administrative expenses	26,088	15,249
Total	51,783	48,170

Professional services fees include US\$215,000 (2019: US\$190,000) in respect of external auditors' fees.

15 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque a été calculé à la lumière de l'hypothèse selon laquelle la totalité du résultat net de l'exercice est distribuée.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	351,685	315,315
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base) (note 15.1)	55,681	51,699
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué) (note 15.2)	130,857	123,257
Bénéfice par action en circulation (exprimé en milliers USD par action)	6.32	6.10
Bénéfice dilué par action (exprimé en milliers USD par action)	2.69	2.56

15.1 Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Actions ordinaires émises au 1er janvier	55,055	50,630
Émis pendant l'exercice	626	1,069
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 31 décembre	55,681	51,699

15.2 Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	55,681	51,699
Effet de l'émission de warrants	2,019	4,373
Effet des actions partiellement libérées	73,157	67,184
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 31 décembre	130,857	123,256

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

16 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Encaisse	82	82
Dépôts auprès d'autres banques	1,067,246	962,360
Placements sur le marché monétaire	1,650,286	1,263,067
Montant brut	2,717,614	2,225,509
Moins la provision pour dépréciation		
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(161)	(39)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	2,717,453	2,225,470

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie sont alloués à l'étape 1 aux fins des pertes de crédit attendues et il n'y a pas eu de soldes restreints à la fin de l'exercice (2019 : néant).

16.1 Placements sur le marché monétaire

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Courants	2,717,453	2,225,470
	2,717,453	2,225,470

17 PRÊTS ET AVANCES AUX CLIENTS

	Stade 1 En milliers USD	Stade 2 En milliers USD	Stade 3 En milliers USD	2020 Total En milliers USD
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Montant brut	14,385,452	1,770,276	617,690	16,773,418
Moins : Provision pour dépréciation (note 17.1)				
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(93,576)	-	-	(93,576)
Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	-	(72,392)	-	(72,392)
Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	-	-	(178,976)	(178,976)
Moins : Intérêts suspendus	-	-	(124,947)	(124,947)
Moins : Gain/(perte) des modifications	666	(2,075)	-	(1,409)
Prêts et avances nets aux clients	14,292,542	1,695,808	313,768	16,302,118

	Stade 1 En milliers USD	Stade 2 En milliers USD	Stade 3 En milliers USD	2019 Total En milliers USD
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Montant brut	9,973,036	1,912,078	498,311	12,383,425
Moins : Provision pour dépréciation (note 17.1)				
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(42,707)	-	-	(42,707)
Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	-	(100,853)	-	(100,853)
Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	-	-	(183,096)	(183,096)
Moins : Intérêts suspendus	-	-	(27,221)	(27,221)
	9,930,329	1,811,225	287,994	12,029,548

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Prêts et avances nets aux clients		
Courants	4,595,749	4,749,102
Non courants	11,706,369	7,280,446
	16,302,118	12,029,548

17.1 PERTES DE CRÉDIT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) État de la situation financière

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Prêts et avances	344,944	326,656
Placements sur le marché monétaire	60	11
Dépôts auprès d'autres banques	50	28
Titres de placement au coût amorti	5,752	1,030
Contrats de garantie financière	1,797	1,295
Lettres de crédit	11,930	2,463
Engagements de prêt	13,946	7,949
Charges constatées d'avance et produits à recevoir	11,768	18,815
Autres actifs	390,248	358,247

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

(b) État du résultat global

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Prêts et avances	219,774	205,212
Placements sur le marché monétaire	49	(25)
Dépôts auprès d'autres banques	22	14
Titres de placement au coût amorti	4,722	(910)
Contrats de garantie financière	502	(350)
Lettres de crédit	9,468	2,120
Engagements de prêt	5,998	778
Avances et créances	(7,047)	9,185
	233,488	216,024

17.2 Provision pour dépréciation des prêts et avances

Le rapprochement de la provision pour dépréciation des prêts et avances est le suivant :

(a) État de la situation financière

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde au 1er janvier	326,656	270,418
Charge de dépréciation au titre de l'exercice (note 17.1b)	219,774	205,212
Prêts irrécouvrables passés en pertes durant l'exercice	(201,486)	(148,974)
Bilan au 31 décembre (note 17)	344,944	326,656

(b) État du résultat global

Charge de dépréciation sur les prêts et avances au titre de l'exercice	219,774	205,212
	219,774	205,212

18 AVANCES ET CRÉANCES

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Paielements anticipés	62,765	67,448
Créances et compte de régularisation	53,850	34,014
Moins : Dépréciation des produits à recevoir (note 18.1)	(11,768)	(18,815)
	104,846	82,647
Paielements anticipés nets et créances		
Courants	74,180	49,588
Non courants	30,667	33,059
	104,846	82,647

Les produits à recevoir désignent les intérêts, honoraires et commissions à recevoir. Parmi les autres charges constatées d'avance figurent les honoraires et commissions sur emprunts et les frais d'assurance.

18.1 Dépréciation des charges constatées d'avance et produits à recevoir

(a) État de la situation financière

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde au 1er janvier	18,815	9,722
Charge de dépréciation au titre de l'exercice (note 18.1b)	(7,047)	9,185
Prêts radiés et désignés comme irrécouvrables durant l'exercice	-	(92)
Bilan au 31 décembre (note 18)	11,768	18,815

(b) État du résultat global

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Charge de dépréciation au titre de l'exercice	(7,047)	9,185
	(7,047)	9,185

19 AUTRES ACTIFS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Autres créances	4,646	4,572
Débiteurs divers	12,096	11,348
Moins : Dépréciation des autres actifs (note 19.1)	(5,558)	(4,322)
	11,184	11,598

Les autres créances ci-dessus désignent principalement les taxes recouvrables auprès de certains pays membres et découlant du paiement de factures (toutes taxes comprises). Conformément à l'article XIV de l'accord de constitution de la Banque Africaine d'Import-Export, la Banque est exonérée de tous impôts et droits de douane (note 37). Tous les impôts sont courants.

19.1 Amortissement des autres actifs

Les pertes de crédit attendues sur les autres actifs sont évaluées sur toute leur durée de vie

(a) État de la situation financière

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde au 1er janvier	4,322	4,322
Charge de dépréciation au titre de l'exercice	1,236	-
Bilan au 31 décembre (note 19)	5,558	4,322

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

20 PLACEMENTS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde d'ouverture au 1er janvier	30,268	170,268
Ajouts/(cessions) durant l'exercice	69,074	(140,000)
Montant brut	99,342	30,268
Moins la provision pour dépréciation		
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(5,752)	(1,030)
Actifs financiers nets au coût amorti	93,590	29,238

Ces instruments sont des bons du Trésor émis par la Banque centrale du Zimbabwe et ont été affectés au stade 1 afin d'évaluer les pertes de crédit attendues.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Placements financiers nets au coût amorti		
Courants	-	-
Non courants	93,590	29,238
	93,590	29,238

21 ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Prêts des institutions financières	7,228,681	5,225,516
	7,228,681	5,225,516

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Courants	2,994,192	1,627,198
Non courants	4,234,489	3,598,318
	7,228,681	5,225,516

Les prêts des institutions financières comportent à la fois des emprunts à court et long termes dont les échéances vont de 1 mois à 13 ans, avec des taux d'intérêt allant de 0,2% à 4,86%. Il convient de noter que les emprunts à échéance à long terme sont mis en correspondance avec des actifs spécifiques ayant la même échéance.

22 DÉPÔTS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Dépôts sur le marché monétaire	823,416	931,620
	823,416	931,620

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Courants	823,416	931,620
	823,416	931,620

23 TITRES DE CRÉANCE EN CIRCULATION

Dans le cadre du programme de titres de créance européens à moyen terme (EMTN), la Banque a émis un montant de 3 086 millions USD d'obligations (2019 : 3 036 millions USD) assorties d'échéances et de taux d'intérêt divers. En outre, la Banque a émis, dans le cadre du programme EMTN, 186,5 millions USD (2019 : 186,5 millions USD) en placements privés à taux variable. Fitch Ratings et Moody's ont attribué à ces obligations une note de catégorie « investment grade » (BBB- et Baa2, respectivement).

Titres de créance au coût amorti :	Coupon %	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD	Date d'émission	Date d'échéance
Titres de créance à taux fixe à échéance 2019	4.75	-	-	Juil. 2014	Juil. 2019
Titres de créance à taux fixe à échéance 2021	4.00	900,000	900,000	Oct. 2016	Mai 2021
Titres de créance à taux fixe à échéance 2023	5.25	500,000	500,000	Oct. 2018	Oct. 2023
Titres de créance à taux fixe à échéance 2024	4.13	750,000	750,000	Juin 2017	Juin 2024
Titres de créance à taux fixe à échéance 2029	3.99	750,000	750,000	Sept. 2019	Sept. 2029
Titre de placement privé à taux variable à échéance en 2021		41,500	41,500	Juil. 2017	Juil. 2021
Titre de placement privé à taux variable à échéance en 2022		145,000	145,000	Juil. 2018	Août 2022
Moins : Décote sur obligation exigible		(3,712)	(6,523)		
Ajouter : prime sur obligation exigible		182	631		
		3,082,970	3,080,608		

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Courants	900,000	-
Non courants	2,182,970	3,080,608
	3,082,970	3,080,608

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

24 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains En milliers USD	Bâtiments En milliers USD	Véhicules véhicules En milliers USD	Meubles et équipements En milliers USD	Améliorations des biens locatifs En milliers USD	Actifs en cours En milliers USD	Droit d'utilisation de l'actif En milliers USD	Total En milliers USD
EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2020								
COÛTS								
Coût/évaluation au 1 janvier 2020	15,809	27,415	1,237	8,669	1,044	1,341	2,993	58,508
Ajouts	-	-	40	1,932	10	7,233	-	9,215
Capitalisation des immobilisations en cours	-	1,561	-	172	-	(1,733)	-	-
Réévaluation	1,892	4,272	-	-	-	-	-	6,164
Transfert*	-	(3,810)	-	-	-	-	-	(3,810)
Coût/évaluation au 31 décembre 2020	17,701	29,438	1,277	10,773	1,054	6,841	2,993	70,077
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Amortissement cumulé au 1er janvier 2020	-	-	(635)	(7,007)	(1,035)	-	(1,019)	(9,696)
Charges au titre de l'exercice	-	(3,810)	(212)	(1,146)	(6)	-	(987)	(6,160)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert*	-	3,810	-	-	-	-	-	3,810
Total de la dépréciation cumulée au 31 décembre 2020	-	-	(847)	(8,153)	(1,041)	-	(2,006)	(12,047)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	17,701	29,438	430	2,620	13	6,841	987	58,031

24 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Terrains En milliers USD	Bâtiments En milliers USD	Véhicules véhicules En milliers USD	Meubles et équipements En milliers USD	Améliorations des biens locatifs En milliers USD	Actifs en cours En milliers USD	Droit d'utilisation de l'actif En milliers USD	Total En milliers USD
EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2019								
COÛTS								
Coût/évaluation au 1 janvier 2019	13,414	22,861	893	11,065	1,034	1,022	2,993	53,282
Ajouts	-	10	374	629	10	1,233	-	2,256
Capitalisation des immobilisations en cours	-	914	-	-	-	(914)	-	-
Cessions	-	-	(30)	(3,025)	-	-	-	(3,055)
Réévaluation	2,395	6,465	-	-	-	-	-	8,860
Transfert*	-	(2,835)	-	-	-	-	-	(2,835)
Coût/évaluation au 31 décembre 2019	15,809	27,415	1,237	8,669	1,044	1,341	2,993	58,508
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Amortissement cumulé au 1er janvier 2019	-	-	(501)	(8,948)	(1,034)	-	-	(10,483)
Charges au titre de l'exercice	-	(2,835)	(164)	(1,084)	(1)	-	(1,019)	(5,103)
Cessions	-	-	30	3,025	-	-	-	3,055
Transfert*	-	2,835	-	-	-	-	-	2,835
Total de la dépréciation cumulée au 31 décembre 2019	-	-	(635)	(7,007)	(1,035)	-	(1,019)	(9,694)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	15,809	27,415	602	1,662	9	1,341	1,974	48,814

*Les transferts concernent l'amortissement cumulé à la date de réévaluation qui a été déduit de la valeur brute comptable de l'actif réévalué.

En 2017, la Banque a reçu un terrain de la part du gouvernement du Zimbabwe afin d'y construire le bureau régional et de faciliter les opérations de la Banque dans la région d'Afrique australe comptabilisées à titre de subventions gouvernementales.

En 2018, la Banque a reçu une parcelle de terre de cinq hectares le long de la voie express de Lagos-Ibadan de la part du gouvernement de l'État d'Ogun, au Nigeria, afin d'y établir le Centre africain d'assurance qualité (« AQAC ») agréé à l'international, qui fournira des services d'essais, d'inspection et de certification pour les produits alimentaires et agricoles, laquelle parcelle sera comptabilisée comme une subvention gouvernementale.

La juste valeur des bâtiments et terrains du siège social reflétant les conditions du marché à la date de clôture était de 29 492 000 USD (2019 : 27 418 000 USD) et 17 701 000 USD (2019 : 15 809 000 USD) respectivement. La juste valeur au 31 décembre 2019 a été déterminée par un expert indépendant. L'expert en question était Arab Group for Technical Consultant, un cabinet qui jouit d'une grande expérience dans ce type de projets. La valeur nette comptable des terrains et bâtiments du siège social aurait été de 34 000 USD (2019 : 34 000 USD) et 4 425 000 USD (2019 : 6 336 000 USD) respectivement si les deux catégories n'avaient pas été réévaluées.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

25 INTANGIBLE ASSETS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Coût au 1er janvier	16,384	9,535
Ajouts	1,125	1,454
Ajout de logiciels en cours de développement	4,354	5,395
Coût au 31 décembre	21,863	16,384
Amortissement cumulé		
Au 1er janvier	(4,677)	(3,187)
Charges d'amortissement au titre de l'exercice	(3,235)	(1,490)
Au 31 décembre	(7,912)	(4,677)
Valeur nette au 31 décembre	13,951	11,707

26 DÉPÔTS ET COMPTES DÉBITEURS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Dépôts d'actions des actionnaires	9,800	9,561
Comptes de dépôt	3,577,759	1,178,147
Comptes débiteurs	882,567	915,106
	4,470,126	2,102,814
Courants	4,470,126	2,102,814
Non courants	-	-
	4,470,126	2,102,814

En termes de clientèle, les comptes de dépôt et les comptes débiteurs ci-dessus étaient détenus par des États souverains, des entreprises et des établissements financiers.

27 AUTRES PASSIFS ET PROVISIONS

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Provision sur contrats de garantie financière émis	1,796	1,295
Provision sur engagements de prêt émis	13,946	7,949
Provision sur lettres de crédit	11,931	2,463
Passif de location	1,018	1,749
Autres passifs comptabilisés (note 27.1)	304,072	278,543
	332,764	291,999

27.1 Autres passifs

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Produits payés d'avance et produits non acquis	130,378	146,945
Charges à payer	131,365	92,320
Dividendes à payer	17,505	12,874
Dépôts d'honoraires d'avocats	14,489	23,818
Produits de rachat de bons de souscription	10,122	-
Créditeurs divers	265	2,586
	304,123	278,543

28 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est divisé en quatre catégories, parmi lesquelles les catégories A, B et C sont payables en cinq tranches égales, dont les deux premières ont été appelées. Les actions de catégorie D sont entièrement libérées au moment de la souscription. Les actionnaires peuvent utiliser leur droit à dividende pour acquérir un plus grand nombre d'actions.

Les actions de catégorie A ne peuvent être émises qu'au profit (a) d'États africains, directement ou indirectement par le biais de leur banque centrale ou d'autres institutions désignées ; (b) de la Banque Africaine de Développement ; et (c) d'institutions régionales et subrégionales africaines ;

Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'au profit de banques commerciales africaines publiques et privées, d'établissements financiers et d'investisseurs publics et privés africains ; et

Les actions de catégorie C ne peuvent être émises qu'au profit (a) d'établissements financiers et d'organisations économiques internationaux ; (b) de banques et d'établissements financiers non africains ou détenus par des intérêts étrangers ; et (c) d'investisseurs publics et privés non africains.

Les actions de catégorie D peuvent être émises au nom de toute personne.

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Capital autorisé		
500 000 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 000 USD	5,000,000	5,000,000
Capital social libéré		
Capital libéré – catégorie A	332,288	301,320
Capital libéré – catégorie B	129,504	127,744
Capital libéré – catégorie C	52,632	52,384
Capital libéré – catégorie D	69,100	69,100
	583,524	550,548

Au 31 décembre 2020, le capital autorisé comptait 500 000 actions ordinaires (2019 : 500 000 actions ordinaires). Le nombre d'actions émises et non entièrement libérées s'élevait au 31 décembre 2020 à 128 587 (2019 : 120 362). Le nombre d'actions intégralement libérées au 31 décembre 2020 s'élevait à 6 910 (2019 : 6 910). La valeur nominale par action est de 10 000 USD.

Du point de vue des droits de vote, les droits des actionnaires sont identiques pour toutes les catégories d'actions. Les dividendes sont partagés au prorata du nombre d'actions souscrites.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

Les variations du capital social libéré se résument comme suit :

	2020 Nombre d'actions	2020 En milliers USD	2019 Nombre d'actions	2019 En milliers USD
Au 1er janvier	127,272	550,548	116,210	506,300
Libéré à partir des dividendes durant l'exercice	2,294	9,176	1,768	7,072
Libéré à partir des liquidités durant l'exercice	5,950	23,800	9,294	37,176
Au 31 décembre	135,516	583,524	127,272	550,548

29 PRIME D'ÉMISSION D'ACTIONS

Les primes issues de l'émission d'actions sont comptabilisées dans le poste « primes d'émission ».

Les variations de la prime d'émission se résument comme suit :

	2020 Nombre d'actions	2020 En milliers USD	2019 Nombre d'actions	2019 En milliers USD
Au 1er janvier	127,272	899,192	116,210	764,790
Libéré à partir des dividendes durant l'exercice	2,294	37,526	1,768	24,833
Libéré à partir des liquidités durant l'exercice	5,950	96,985	9,294	130,539
Coût de la levée de capitaux	-	(3,739)	-	(20,970)
Au 31 décembre	135,516	1,029,964	127,272	899,192

Au cours de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue le 23 juillet 2016, les actionnaires ont approuvé la levée de capitaux de 1 milliard USD dans l'ensemble des catégories de la Banque, à savoir la catégorie A, la catégorie B, la catégorie C et la catégorie D, et en utilisant des instruments du marché et autres tels que des warrants et options. Par ailleurs, des fonds propres supplémentaires de 500 000 USD ont également été approuvés lors de l'assemblée générale du 13 juin 2020. Par conséquent, 8 241 actions supplémentaires (2019 : 11 062 actions supplémentaires) ont été émises au cours de l'exercice, ce qui ramène le capital social total à 163 748 403 USD (2019 : 178 650 000 USD).

30 RÉSERVES

	Réserves générales En milliers USD	Réserve de réévaluation de l'actif En milliers USD	Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets En milliers USD	Total En milliers USD
Solde au 1 janvier 2020	669,471	36,898	15,000	721,369
Réévaluation des terrains	-	1,892	-	1,892
Réévaluation des bâtiments	-	4,272	-	4,272
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	(964)	-	(964)
Transfert à partir du résultat non distribué (note 31)	131,882	-	-	131,882
Solde au 31 décembre 2020	801,353	42,099	15,000	858,451
Solde au 1 janvier 2019	551,228	28,313	15,000	594,541
Réévaluation des terrains	-	2,395	-	2,395
Réévaluation des bâtiments	-	6,465	-	6,465
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	(275)	-	(275)
Recyclage de l'ajustement de la juste valeur dans le compte de résultat	-	-	-	-
Transfert à partir du résultat non distribué (note 31)	118,243	-	-	118,243
Solde au 31 décembre 2019	669,471	36,898	15,000	721,369

– Les réserves de réévaluation des actifs et des couvertures de flux de trésorerie ne peuvent pas être distribuées aux actionnaires.

Nature et objet des réserves

a. Réserve générale

La réserve générale est constituée conformément à la politique de la Banque afin de couvrir les risques bancaires d'ordre général, notamment les pertes futures et autres risques ou éventualités imprévisibles. Chaque année, la Banque transfère aux réserves générales 50 % du résultat après déduction des dividendes.

b. Réserve de réévaluation de l'actif

La réserve de réévaluation est utilisée pour enregistrer les augmentations de la juste valeur des terrains et bâtiments, ainsi que les baisses dès lors que celles-ci découlent d'une hausse du même actif précédemment comptabilisé en capitaux propres. Chaque année, un transfert depuis la réserve de réévaluation vers le résultat non distribué est effectué. Ce montant correspond à la différence entre l'amortissement fondé sur le montant réévalué de l'actif et l'amortissement basé sur le coût initial de l'actif. Lorsque les actifs réévalués sont vendus, la partie de la réserve de réévaluation qui se rapporte à ces actifs est effectivement réalisée et transférée directement vers le résultat non distribué.

c. Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets

Le Fonds pour la facilité de préparation des projets a été approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2019 aux fins de réserver des fonds que la Banque pourra utiliser au cours de la phase de préparation des projets. La phase de préparation de projets sera composée d'un processus regroupant toutes les activités menées à bien pour faire évoluer un projet, de la phase de conceptualisation au bouclage financier en passant par l'élaboration du concept. Elle implique la prestation de services d'assistance technique et financière (notamment des services techniques, environnementaux, de marché, financiers, juridiques et réglementaires et de conseil) pouvant s'avérer nécessaires afin que le projet puisse attirer les fonds des investisseurs (en dette et en capitaux). Le Fonds pour la facilité de préparation des projets a été approuvé à hauteur d'un montant total de 15 millions USD à décaisser à partir des bénéfices de la Banque, en deux tranches égales en 2017 et 2019. Le fonds fonctionnera comme un fonds renouvelable de recouvrement total des fonds et sera déployé dans le cadre des travaux de préparation de projets et des activités associées.

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

31 RÉSULTAT NON DISTRIBUÉ

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Solde au 1er janvier	630,962	502,585
Résultats sur l'exercice	351,685	315,315
Transfert vers la réserve générale	(131,882)	(118,243)
Transfert vers la facilité de préparation des projets	-	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	964	275
Dividendes au titre du précédent exercice	(78,829)	(68,970)
Solde au 31 décembre	772,900	630,962

32 DIVIDENDES

Après la date de clôture, les administrateurs ont proposé des affectations de dividendes s'élevant à 87 890 000 USD (2018 : 78 829 000 USD). L'affectation du dividende 2020 est soumise à l'approbation des actionnaires lors de leur Assemblée Générale Annuelle. Ces états financiers ne tiennent pas compte du dividende à payer, qui sera comptabilisé en capitaux propres au titre d'affectation du résultat non distribué durant l'exercice clos en 2021.

Les dividendes par action se résument comme suit :

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Dividendes par action proposés		
Affectations de dividendes	87,921	78,829
Nombre d'actions au 31 décembre	135,516	127,272
Dividendes par action	0.65	0.62
Dividendes par action déclarés et versés		
Affectations de dividendes	78,829	68,970
Nombre d'actions au 31 décembre du précédent exercice	127,272	116,210
Dividendes par action	0.62	0.59

La Banque a tenu compte du nombre équivalent d'actions intégralement libérées dans le calcul des dividendes, puisque les actions de catégorie A, B et C sont partiellement libérées, c'est-à-dire 40 % à la souscription, les 60 % restants étant du capital exigible.

33 WARRANTS

	2020 Nombre de warrants	2020 En milliers USD	2019 Nombre de warrants	2019 En milliers USD
Au 1er janvier		-	5,284	191,531
Émis pendant l'exercice	3,974	161,665	-	-
Remboursement durant l'exercice	(1,051)	(39,537)	(5,284)	(191,531)
Au 31 décembre	2,923	122,128	-	-

Au cours de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 23 juillet 2016, les actionnaires ont approuvé la levée de capitaux de 1 milliard USD dans l'ensemble des catégories de la Banque, et en utilisant des instruments du marché et autres tels que des warrants et options. La Banque a émis 3 974 et a retiré 1 105 bons de souscription d'actions au cours de l'année 2020. 2 923 bons de souscription d'actions sont en circulation pour 122 128 099 USD.

34 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales parties liées de la Banque sont ses actionnaires et ses principaux dirigeants. La Banque réalise des activités commerciales (par ex. prêts et dépôts) directement avec les actionnaires eux-mêmes et les établissements qui sont contrôlés par les gouvernements des actionnaires ou sur lesquels ceux-ci exercent une influence notable.

Les opérations entre parties liées sont présentées ci-après :

34 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

34.1 Salaires et avantages des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants et administrateurs de la Banque durant l'exercice sont les suivantes :

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Salaires et avantages à court terme	12,351	11,889
Autres avantages à long terme	3,339	2,201
Avantages postérieurs à l'emploi	1,175	1,130
Indemnités de fin de contrat de travail	158	158
	17,023	15,378

Les avantages à court terme ci-dessus comprennent les jetons de présence pour les administrateurs et les indemnités versées aux employés pour l'éducation des enfants, les personnes à charge, les congés dans les foyers et le logement.

34.2 Prêts et avances aux dirigeants

La Banque accorde des prêts et avances à ses employés, y compris aux dirigeants. Ces prêts et avances sont garantis par les indemnités de fin de contrat payables lors de leur départ de la Banque. Les prêts et avances aux employés portent intérêt et sont accordés conformément aux politiques de la Banque. La variation des prêts et avances aux dirigeants durant l'exercice clos au 31 décembre 2020 a été la suivante :

	2020 En milliers USD	2019 En milliers USD
Bilan au 1er janvier	2,864	556
Décaissements de prêts durant l'exercice	2,195	2,443
Remboursements de prêts durant l'exercice	(3,540)	(135)
Solde au 31 décembre	1,519	2,864

Aucune provision n'a été constituée pour pertes sur prêts au personnel au cours de l'exercice en cours et au cours de l'exercice précédent et aucun prêt aux parties liées n'a été amorti en 2020 (2019 : Néant)

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

35 INFORMATION SECTORIELLE

35.1 Secteurs d'exploitation

La Banque est une institution multilatérale de financement du commerce dont les produits et services sont de nature similaire, et sont structurés et répartis de façon relativement uniforme parmi les emprunteurs. Le premier niveau d'information sectorielle de la Banque concernant les secteurs d'activité comprend les opérations de prêts et de trésorerie. Les activités de prêt représentent les investissements dans des facilités de crédit telles que les prêts, lettres de crédit et garanties, qui favorisent le commerce intra et extra-africain. Les activités de trésorerie comprennent la mobilisation de financements par emprunt, l'investissement des liquidités excédentaires et la gestion des risques de change et de taux d'intérêt de la Banque. La répartition des prêts et avances de la Banque par zone géographique et secteur d'activité est présentée dans la note 3.3.4.

	Mécanisme 2020 En milliers USD	Trésorerie 2020 En milliers USD	Total 2020 En milliers USD	Mécanisme 2019 En milliers USD	Trésorerie 2019 En milliers USD	Total 2019 En milliers USD
Compte de résultat et autres éléments du résultat global						
Intérêts créditeurs	913,538	19,384	932,922	877,399	71,023	948,422
Honoraires et commissions nets	139,723	(35,569)	104,154	137,744	(45,909)	91,835
Autres produits d'exploitation	42,790	(8,239)	34,551	5,754	-	5,754
Total des produits sectoriels	1,096,051	(24,424)	1,071,627	1,020,897	25,114	1,046,011
Moins : intérêts débiteurs	(4,427)	(353,331)	(357,758)	-	(423,512)	(423,512)
Ajustements de change et ajustement de la juste valeur	(20,180)	13,154	(7,026)	(732)	17,761	17,029
Moins : charges de personnel et autres frais administratifs	(112,125)	(5,064)	(117,189)	(98,364)	(3,232)	(101,596)
Moins : amortissements	(9,395)	-	(9,395)	(6,421)	(172)	(6,593)
Résultat sectoriel avant dépréciation	949,923	(369,665)	580,258	915,380	(384,041)	531,339
Moins : charges de dépréciation de prêts	(233,488)	-	(233,488)	(216,024)	-	(216,024)
Gain de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4,915	-	4,915	-	-	-
Résultat net sur l'exercice	721,351	(369,665)	351,685	699,356	(384,041)	315,315
Situation financière						
Actifs sectoriels	16,432,100	2,816,746	19,248,846	12,133,380	2,256,505	14,389,885
Dépenses d'immobilisation	58,031	-	58,031	49,678	-	49,678
Total des actifs en fin d'exercice	16,490,130	2,816,746	19,306,877	12,183,058	2,256,505	14,439,563
Passifs sectoriels	4,802,889	11,137,020	15,939,909	1,189,436	10,448,057	11,637,492
Fonds de capital	-	-	3,366,967	-	-	2,802,071
Total des passifs et des fonds de capital	4,802,889	11,137,020	19,306,877	12,183,058	2,256,505	14,439,563

Les produits sectoriels étant intégralement externes, il n'y a donc aucun produit intersectoriel. La Banque n'a réalisé avec aucun client une opération dépassant 10 % du total de ses produits.

Les prix de transfert entre les secteurs d'exploitation reposent sur le cadre de tarification de la Banque.

36 IMPÔTS

Conformément à l'article XIV de l'Accord portant Création de la Banque Africaine d'Import-Export, qui est signé et ratifié par les pays membres africains, les biens, actifs, revenus, activités et opérations de la Banque sont exonérés de tous impôts et droits de douane.

37 IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ ET LES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En réponse à la détérioration des conditions économiques au cours de la période, du fait du COVID-19, la Banque a pris plusieurs mesures afin de pouvoir faire face de façon efficace aux difficultés émergentes, telles que la mise en place d'accords en matière de télétravail dans l'ensemble de ses bureaux, la mise à disposition de liquidités suffisantes et l'examen de son portefeuille de prêts en vue d'évaluer les vulnérabilités. D'après les examens approfondis effectués et la vaste expérience de la Banque en matière de gestion des chocs épisodiques, la qualité du portefeuille de prêts et avances est restée satisfaisante au 31 décembre 2020. La Banque, par le biais de son Comité de Qualité des Prêts (LQC), est active et rencontre un succès notoire, mettant en œuvre de manière proactive des mesures destinées à minimiser les conséquences de la pandémie sur la Banque et sur les opérations de ses clients.

L'impact à court terme du COVID-19 a entraîné des réductions généralisées des activités commerciales, une forte volatilité des prix des actifs, des taux d'intérêt et de change, ainsi que des perturbations physiques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les pratiques de travail. L'impact économique et social soudain et profond de la pandémie de COVID-19 a entraîné une révision des perspectives économiques mondiales qui ont nécessité une révision des hypothèses de la Banque sur les pertes de crédit attendues (ECL), notamment en ce qui concerne l'information prospective (FLI).

En raison de ces perturbations, les plans de travail en cours sur les installations existantes de la deuxième phase ont été retardés et certaines installations ont été déclassées à l'étape 3, tandis que certaines installations existantes de la phase 3 ont été radiées. De plus, la direction a adopté une approche plus proactive et prudente dans l'évaluation des pertes de crédit attendues sur la base de considérations spécifiques aux transactions.

De manière générale, l'un des principaux effets du COVID-19 sur les pertes de crédit attendues s'entendrait de l'effet de la modification des conditions initialement convenues sur les facilités de crédit qui ont été pénalisées par l'environnement économique difficile du fait de la pandémie. À cet effet, la direction a pris en compte l'impact au cours de l'exercice. En outre, la direction a systématiquement mobilisé les clients et est parvenue, dans la mesure du possible, à résoudre une partie importante de ces problèmes.

Un autre impact important attendu concernant l'information prospective, où il sera nécessaire soit de mettre à jour les modèles pour intégrer les changements de prévision économique induits par le COVID-19 soit d'appliquer des facteurs supplémentaires pour prendre en compte cet impact lorsque les modèles ne peuvent pas être mis à jour. Pour traiter ce point, la Banque a appliqué une pondération de probabilité plus élevée au scénario le plus défavorable dans le calcul de ses PD. En outre, la Banque a appliqué des facteurs supplémentaires dans les cas où elle estime que les pertes de crédit attendues générés par le modèle n'étaient pas suffisants.

Malgré les incertitudes qui prévalent dans l'environnement opérationnel du fait de l'impact de la pandémie de COVID-19, la Direction de la Banque a évalué sa capacité à poursuivre son exploitation et est convaincue qu'elle dispose des ressources nécessaires pour poursuivre son activité dans un avenir prévisible. La performance de la Banque au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est supérieure aux résultats de l'année précédente. La qualité du portefeuille de prêts et avances de la Banque est restée saine. Conformément aux attentes, la Banque a clôturé la période dans une situation financière saine qui s'est traduite par des niveaux de rentabilité satisfaisants, et des niveaux de liquidités et de capital solides lui permettant de soutenir ses volumes d'activité tant actuels que futurs.

38 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'événement significatif qui s'est produit après la date de clôture qui a affecté la compréhension de ces états financiers.

39 CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

Au cours de l'exercice en cours, la charge au titre des commissions sur le capital exigible de la Banque a été reclassée en frais d'administration. Cela s'est traduit par des charges de 7,3 millions USD (2019 : 6,5 millions de USD) relatifs aux frais de capital exigibles qui sont reclassés, de frais et charges de commissions en frais d'exploitation, de manière à s'aligner sur le traitement des autres coûts directs et différentiels sur les dépenses liées au capital exigible. Ce changement de présentation n'a pas d'impact sur le résultat et n'a affecté que la présentation des éléments au sein des produits et charges d'exploitation hors intérêts.

40 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2021.

Chapitre Sept

Informations pour les investisseurs

Ce chapitre présente des informations relatives aux quatre classes des actions, le capital autorisé, le nombre des actions et des actionnaires ainsi que les différents types d'actionnaire dans chaque catégorie, Le chapitre présente également la liste des 20 actionnaires majoritaires de la banque, l'historique des dividendes sur 10 ans et la note de crédit assignée par Fitch, Global Credit rating et Moody's.

07



Chapitre Sept

Informations pour les investisseurs

A-

Afreximbank a une note de crédit de long-terme de A- et de court-terme de A2 assignées par Global Credit Rating.

51

Les actionnaires d'Afreximbank incluent 51 gouvernements africains et institutions gouvernementales africaines.

Dans le secteur de l'énergie, la banque a soutenu des investissements en Tunisie, Angola, Soudan du Sud, Sénégal, Niger et Nigéria, en mettant à disposition des ressources permettant de financer des contrats de maintenance, des dépenses en capital, ainsi que des importations de produits pétroliers et gaziers. Ceci permettrait de garantir un approvisionnement stable d'électricité en réponse à la demande croissante des industries dans ces pays.



Informations pour les investisseurs

L'équipe chargée des Relations avec les Investisseurs au sein d'Afreximbank répondra volontiers aux questions sur les participations, et communiquera des informations de nature financière et commerciale.

INFORMATIONS INVESTISSEURS

African Export-Import Bank (« Afreximbank » ou la « Banque ») est une institution financière supranationale basée au Caire, en Égypte, qui possède des succursales à Abuja, Abidjan, Harare et Kampala. Le capital de la Banque comprend quatre catégories d'actions : A, B, C, et D. Les actions de catégorie D sont actuellement représentées par des certificats de dépôt (« CD ») admis à la cote de la Bourse de Maurice le 4 octobre 2017. Le nombre actuel des CD en circulation de la Banque s'élève à 69 100 000. Les données concernant les transactions sur CD sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

DONNÉES RELATIVES AUX CERTIFICATS DE DÉPÔT (« CD ») AU 31 DÉCEMBRE 2020

Données relatives aux actions au 31 décembre 2020	
Symbole boursier SEM	AFREXIMBANK
Prix unitaire des CD (USD)	3.22
CD en circulation	69,090,397
Capitalisation boursière (en millions USD)	2,211
Volume de transactions moyen sur 12 mois	11,407
Plus haut cours annuel des CD (USD)	4.09
Plus bas cours annuel des CD (USD)	3.25

Remarque : la valeur des actions non cotées (proportion des actions libérées) a été prise en compte dans la valeur marchande

CAPITAL SOCIAL (AUTORISÉ ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉ)

Le capital social autorisé de la Banque au 31 décembre 2020 se montait à 5 000 000 000 USD, soit 500 000 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 000 USD, dont 135 516 ont été émises et 58 352 ont été libérées. La fraction non libérée de notre capital est exigible auprès de nos actionnaires des catégories A, B et C. Le total des actions attribuables aux porteurs de CD est de 6 910 actions entièrement libérées, soit les actions sous-jacentes aux 69 100 000 certificats de dépôt de la Banque cotés à la Bourse de Maurice.

CAPITAL EXIGIBLE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Au 31 décembre 2020, le capital exigible de la Banque s'élevait à un montant de 1 424 millions USD analysé dans le tableau ci-après :

Catégorie d'actions	Capital exigible (USD)
Catégorie A	972,540,264
Catégorie B	302,810,647
Catégorie C	148,213,836
Catégorie D	-
Total	1,423,564,747

ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2020, les actions d'Afreximbank étaient détenues par 156 actionnaires répartis comme suit :

	Nombre d'actions détenues	% du total de la participation	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires
Catégorie A	83,072	61.30	51	32.69
Catégorie B	32,376	23.89	90	57.69
Catégorie C	13,158	9.71	14	8.97
Catégorie D	6,910	5.10	1	0.65
Total	135,516	100	156	100

Remarque : nous avons considéré la banque dépositaire des CD comme seul porteur des actions de catégorie D.

Informations pour les investisseurs

DÉTAILS/ANALYSES DES ACTIONNAIRES PAR CATÉGORIE

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Gouvernements et institutions étatiques africains	Investisseurs africains privés	Investisseurs non-africains	Ouverte à tout investisseur
51 actionnaires	90 actionnaires	14 actionnaires	1 actionnaire
61,3% du total des actions émises	23,89% du total des actions émises	9,71% du total des actions émises	5,10% du total des actions émises

ACTIONNARIAT PAR FOURCHETTE DE DÉTENTION D' ACTIONS

Shareholding Range	Nombre d'actions détenues	% du total de la participation	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires
10 -100	2,033	1.50	63	40.4
101-200	3,751	2.77	29	18.6
201-300	4,685	3.46	19	12.2
301-1000	9,860	7.28	19	12.2
1001-5000	49,730	36.69	20	12.8
≥ 5001	65,457	48.30	6	3.8
Total	135,516	100	156	100

20 ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Nom de l'actionnaire	Pays	Catégorie d'actions
1	Banque centrale d'Égypte	Égypte	A
2	République fédérale du Nigeria	Nigeria	A
3	Banque centrale du Zimbabwe	Zimbabwe	A
4	SBM Capital Markets Limited	Île Maurice	D
5	Banque nationale d'Égypte	Égypte	B
6	China Eximbank	Chine	C
7	Gouvernement de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	A
8	Banque Africaine de Développement	Régional	A
9	Banque du Caire	Égypte	B
10	Banque Misr	Égypte	B
11	République du Congo Brazzaville	RÉP. DU CONGO	A
12	Banque centrale de Tunisie	Tunisie	A
13	BADEA	Régional	C
14	Bank of Uganda	Ouganda	A
15	Standard Chartered Bank	Royaume-Uni	C
16	République du Cameroun	CAMEROUN	A
17	Export Credit Insurance Corporation (ECIC)	Afrique du Sud	B
18	Fonds de pension des fonctionnaires (PIC)	Afrique du Sud	B
19	La société anonyme Russia Export Centre (REC)	Russie	C
20	Banque nigériane d'import-export	Nigeria	B

Informations pour les investisseurs

ÉVOLUTION DU CAPITAL SUR DIX ANS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capital autorisé (500 000 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 000 USD à partir de 2012)	750,000	750,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Capital social libéré – Catégorie A (en milliers USD)	105,495	108,087	109,349	110,081	119,168	180,224	240,416	248,868	270,264	301,320	332,288
Capital social libéré – Catégorie B (en milliers USD)	43,685	43,885	43,948	44,340	45,204	88,072	98,976	109,092	120,700	127,744	129,504
Capital social libéré – Catégorie C (en milliers USD)	17,192	17,200	17,200	21,200	21,200	38,856	39,096	46,076	46,236	52,384	52,632
Capital social libéré – Catégorie D (en milliers USD)								66,780	69,100	69,100	69,100
Total du capital social libéré (en milliers USD)	166,372	169,172	170,497	175,621	185,572	307,152	378,488	470,816	506,300	550,548	583,524

En conséquence, le nombre d'actionnaires de la Banque est resté inchangé, soit 156. Les actionnaires ont acquis 8 244 actions à hauteur d'un montant de 167,8 millions USD de capital libéré, tandis qu'un montant de 251,75 millions USD constitue le capital exigible à l'égard du nouvel investissement. Ainsi, fin 2020, le nombre total d'actions souscrites s'élevait à 135 516, contre 127 272 actions enregistrées en 2019.

HISTORIQUE DES DIVIDENDES VERSÉS SUR DIX ANS

Exercice clos le	Date de versement	Montant total (USD)	Ratio de dividende (%)
31-déc.-20	-	87,921,317	25%
31-déc.-19	13-Jun-20	78,829,000	25%
31-déc.-18	22-Jun-19	68,970,000	25%
31-déc.-17	14-Jul-18	57,534,000	26%
31-déc.-16	1-Jul-17	37,958,000	23%
31-déc.-15	23-Jul-16	28,823,000	23%
31-déc.-14	13-Jun-15	24,147,000	23%
31-déc.-13	7-Jun-14	20,500,000	23%
31-déc.-12	22-Jun-13	14,800,000	23%
31-déc.-11	14-Jul-12	11,600,000	20%
31-déc.-10	25-Jun-11	10,000,000	23%

Remarque :

- Ces versements de dividendes concernent les actions de la Banque
- Le calcul des dividendes relatifs aux CD est différent du calcul concernant les actions de catégories A, B et C

NOTATION DE CRÉDIT

AAU 31 décembre 2020	Fitch	GCR	Moody's
Notation à court terme	F3	A2	P-2
Notation à long terme	BBB-	A-	Baa1
Notation précédente	Inchangée	Inchangée	Inchangée
Perspectives	Stables	Stables	Stables

INFORMATIONS ACTIONNAIRES COMPLÉMENTAIRES

Le site Internet de la Banque (www.afreximbank.com/investor-relations) contient une rubrique intitulée Relations avec les investisseurs qui offre l'accès à des informations financières et relatives aux mesures de la société concernant la Banque. Des informations plus détaillées sur les données présentées dans le présent chapitre du rapport annuel sont disponibles à la rubrique « Relations avec les investisseurs » du site Internet.

NOUS CONTACTER :

Pour tout renseignement relatif à l'actionnariat, aux informations financières et commerciales, veuillez contacter notre service des relations avec les investisseurs :

Mobilisation de capitaux et relations avec les investisseurs :

Afreximbank
emir@afreximbank.com

Adresse :
72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Héliopolis, Le Caire 11341, Égypte

Secrétariat du Conseil d'Administration

Afreximbank
bose@afreximbank.com

Adresse :
72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Héliopolis, Le Caire 11341, Égypte

Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter la rubrique Relations avec les investisseurs du site Internet de la Banque à l'adresse www.afreximbank.com/investor-relations







Transforming Africa's Trade

African Export-Import Bank
Banque Africaine d'Import-Export

